

Assassinat "gratuit"

LOS ANGELES (PA - UPI) — Les policiers ont arrêté aujourd'hui trois jeunes gens en rapport avec le "meurtre pour s'amuser" d'une bambine de 4 ans. L'enfant jouait dans la cour en avant de la maison d'amis de ses parents lorsqu'elle a été atteinte d'un coup de fusil tiré d'une automobile. Un policier a déclaré que les meurtriers ont tué la bambine pour s'amuser. "C'est un meurtre gratuit", a-t-il dit.

Donald Paul "Cochise" Antel, âgé de 21 ans, Mike Ramirez, âgé de 18 ans, et Oscar Hernandez, âgé de 22 ans, tous de Norwalk, sont soupçonnés de meurtre.

Selon les voisins, une automobile ayant à son bord trois jeunes gens s'est immobilisée devant la cour où jouait la petite Joyce Ann Huff, dimanche. Un des passagers a sorti un fusil d'une fenêtre de l'automobile et a tiré. La bambine est décédée 90 minutes plus tard à l'hôpital. Elle avait été atteinte de 42 plombs, dont deux au cerveau.



Montréal dit non; Trois-Rivières et Québec oui!

Ottawa pourrait être obligé d'intervenir

Le retour au travail dans les ports du Québec n'est pas encore assuré, les employés de Montréal ayant refusé le rapport de médiation et ceux de Trois-Rivières et de Québec l'ayant accepté.

Dès ce matin, 10h., les quelque 3.200 débardeurs votaient à Montréal, Trois-Rivières et Québec. Des rapports contradictoires ont d'abord laissé savoir que les débardeurs de Montréal avaient accepté, mais cette nouvelle devait être infirmée à 13h.

Les deux Corées parlent en termes de réunification

SEOUL (Reuter et AFP) — Après plus de vingt-cinq ans d'hostilités, une guerre de trois ans qui fit plus de deux millions de victimes, les gouvernements des deux Corées ont fait les premiers pas vers la détente.

Au cours de pourparlers secrets tenus par leurs représentants, tant à Séoul qu'à Pyongyang, dans le courant du mois de mai, ils ont convenu d'ouvrir, par des mesures pratiques pour la réunification de la "mère patrie", par leurs efforts "indépendants", à l'abri de toute intervention extérieure.

Dans un communiqué commun publié ce matin simultanément dans les deux capitales, ils déclarent que ce but sera atteint par des moyens pacifiques et s'engagent à renoncer au recours à la force l'un contre l'autre.

L'accord intervenu entre les gouvernements de Séoul et de Pyongyang, qui a pris aujourd'hui les 40 millions de Coréens par surprise, a été signé par les hommes de confiance des deux présidents Park Chung-hee, de la Corée du Sud, et Kim Il Sung, de la Corée du Nord.

Ainsi les deux gouvernements viennent-ils de faire un pas de géant vers l'élimination de la tension dans la péninsule coréenne et la réunification territoriale de ce pays par le dialogue. Cet accord entre deux pays virtuellement en guerre jusqu'à maintenant, malgré la fin officielle des hostilités en 1953, prévoit notamment l'installation d'une ligne de communication entre les deux capitales, la création d'un comité bilatéral de coordination et l'établissement d'échanges à travers une frontière hermétique.

(Suite à la page 2, 6e col.)

Le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Jean-Marc Saint-Onge, a déclaré ce midi que les membres de son syndicat sont disposés à accepter l'offre fédérale de retour au travail, mais moyennant certaines conditions.

Cependant, selon des sources du ministère fédéral du Travail, il est peu probable que des modifications soient apportées aux propositions initiales qui ont été faites sous forme d'offre globale qui doit être acceptée ou rejetée tel quel.

M. Saint-Onge a précisé qu'environ 1.500 débardeurs de Montréal lui ont confié comme mandat, lors de la réunion de ce matin, d'accepter l'offre du médiateur fédéral mais d'y apporter certaines modifications.

Les débardeurs de Québec se sont prononcés par 490 voix contre 12 en faveur du retour au travail, à condition toutefois que les employeurs acceptent le compromis soumis par le sous-ministre fédéral du Travail, M. Bernard Wilson.

A Trois-Rivières, également, la Presse Canadienne rapporte que les débardeurs se sont prononcés pour le retour au travail, ce matin, selon les informations transmises par le conseiller juridique de l'association des employeurs maritimes, M. Brian Mulroney.

La proposition du sous-ministre Wilson prévoit la levée de la suspension qui frappait les débardeurs, ainsi qu'une formule de sécurité d'emploi. C'est ce dernier point, tout particulièrement, qui est demeuré au centre du conflit, depuis des semaines.

De son côté, l'association des employeurs maritimes devait réunir son conseil d'administration, aujourd'hui également, pour prendre connaissance de la recommandation de compromis du sous-ministre du Travail. Les employeurs ne doivent faire connaître leur position qu'une fois celle des débardeurs rendue publique.

Les rencontres d'au-

jourd'hui font suite aux entretiens tenus séparément, par les parties, en fin de semaine, entretiens des travailleurs et des employeurs qui étaient reliés par l'intervention de deux conciliateurs.

Les employeurs maritimes ne semblaient pas, à prime abord, enthousiasmés par cette formule de compromis qui leur ferait payer partiellement le coût d'une grève considérée illégale, mais ils préféreraient une solution réaliste du conflit.

Il attaque le "système" à sa façon

Un chef syndical n'a pas attendu bien longtemps pour mettre en pratique les résolutions adoptées, la semaine dernière, lors du congrès biennal de la Corporation des enseignants du Québec, qui recommandait à ses membres de contester le "système".

Alors qu'il revenait de ce congrès de la CEQ, tôt hier matin, ce syndicaliste s'est attaqué au "système" de traversiers de la compagnie Clarke sur la rivière Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine, à l'aide de deux camions... de dynamite!

Exaspéré par la lenteur du service, M. Jean-Claude Petit, président du syndicat des enseignants du Nord, a causé une interruption de deux heures dans le service de l'unique bateau-passeur utilisé par la compagnie Clarke, et il a fallu l'intervention des agents de la Sûreté du Québec pour que puisse continuer le... système.

L'HISTOIRE
Les faits sont les suivants: M. Petit revenait chez lui après le congrès de la CEQ. Pour parvenir sur la Côte-Nord, il devait traverser la rivière Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine.

Or, tôt hier matin, la compagnie Clarke (dont les habitants de la région se sont souvent plaints, dans le passé) n'avait mis qu'un des deux bateaux-passeurs en service, l'autre restant à quai, à Tadoussac.

Étant donné l'augmentation de la circulation des véhicules dans cette région, à cause du long congé de la Fête du Canada, le chef syndical fut obligé d'attendre (comme une foule d'autres automobilistes, sur les

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Québec: 63; Montréal: 54

Un trois juillet des plus froids

par Michel TRUCHON

"Ma mie, l'hiver est à l'envers... fais du feu dans la cheminée..." Ferland, en écrivant sa chanson, voyait sans doute loin, mais il n'avait pas pensé au merveilleux 3 juillet 1972 alors que des records de froid ont été enregistrés, un peu partout à travers la province, notamment à Québec où il a fait 63 degrés et à Montréal, seulement 54 degrés, et qu'il a neigé, en Abitibi.

Et ce n'est pas fini, car les météorologues prévoient qu'une masse d'air froid s'abattra aujourd'hui sur l'Est du Québec, pour porter le maximum aux environs de 65 degrés, ce qui n'est guère élevé pour un 4 juillet.

Mais, le bel été québécois, celui qui détent la vedette dans les prospectus touristiques, ne devrait pas tarder à se montrer le bout du nez.

Toujours selon les experts, le soleil devait percer les nuages, aujourd'hui, et demain, le temps devrait commencer à se réchauffer.

Pour les vacanciers, pour ceux qui ont dépensé des centaines de dollars pour aller dans le sud, l'expérience n'a guère été intéressante depuis deux semaines, mais pour ceux qui ont osé se diriger vers le nord, le temps a été plus clément, puisque l'on a enregistré des températures de plus de 70 degrés avec un temps généralement ensoleillé qui a fait la joie des pêcheurs et des excursionnistes, notamment les météorologues en vacances...

Du côté des forêts, c'est dans le Nord-Ouest québécois que l'on signale les seuls incendies qui ne sont pas encore sous contrôle, notamment dans la région de la baie James et à 30 miles au nord de la rivière Eastmain; ce dernier incendie a détruit jusqu'à présent environ 288.000 acres de terrain plus ou moins forestier.

Mais, l'indice de danger d'incendie en forêt, qui varie depuis quelques jours de bas à modéré, ne semble pas vouloir demeurer stable, puisqu'avec le retour du soleil et de la chaleur, on prévoit qu'il atteindra le point dangereux dès demain ou jeudi.

En attendant, n'empêche qu'il a fait 33 degrés, hier, à Val d'Or, 36 degrés à Chapais (Abitibi) et 32 degrés au Port-de-la-Baleine. C'est à ces deux derniers endroits que les citoyens ont eu la surprise, en s'éveillant, de voir de la neige en ce 3 juillet.

à lire

POLICE —
L'intégration des forces policières dans les communautés urbaines de Québec et de Hull ne serait pas souhaitable, soutient le juge Jacques Coderre.
— page 3

LES NORDIQUES —
Jean-Claude Tremblay serait intéressé au poste de joueur-instructeur avec les Nordiques de Québec.
— page 23

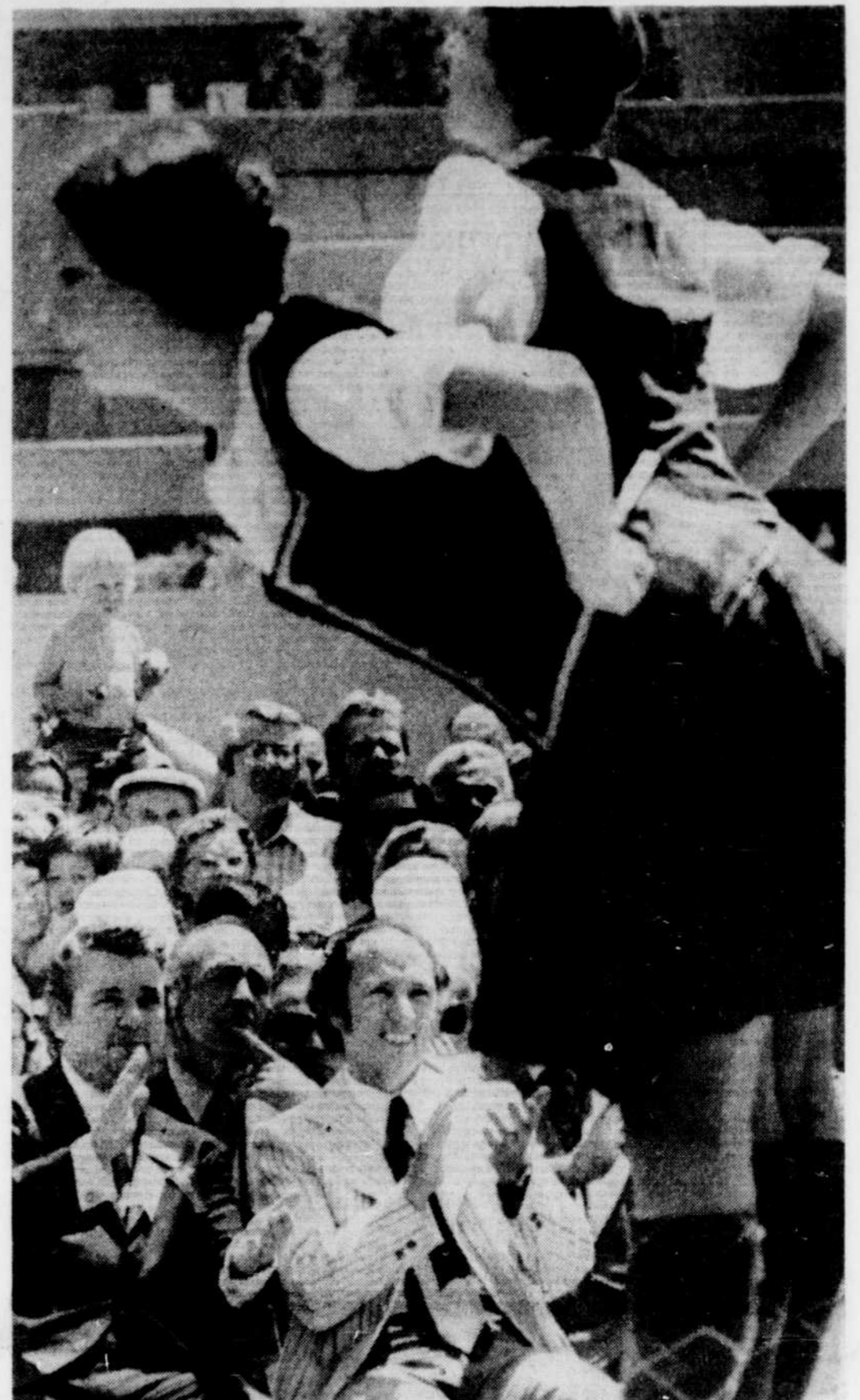
MENACES —
La compagnie d'aviation israélienne El Al est de nouveau menacée d'actions terroristes.
— page 38

sommaire

Arts et Lettres 14 et 15
Annonces classées 30 à 36
A Québec aujourd'hui 15
Bandes dessinées 28
Bridge 34
Décès 39
Documents 22
Economie-Finance 16 à 18
Horoscope 31
Mots croisés 32
Mot mystère 30
Patron 33
Sport 23 à 29
Télévision 15

Le météo

Québec: ensoleillé aujourd'hui Minimum: 45. Maximum: 65. Aperçu pour la semaine: Belle température tous les jours de la semaine. Réchauffement progressif. Ensoleillé.



Bravo!

Le premier ministre Trudeau a beaucoup apprécié les danses exécutées par une troupe écossaise à Toronto, samedi, à l'occasion de la célébration de la fête du 1er juillet. Le chef du gouvernement canadien

a visité l'hôtel de ville de la capitale ontarienne où il a assisté à un spectacle culturel de la Caravane internationale. (Nos informations à la page 3).

(Téléphoto PC)

Matériaux de construction

Rejet des dernières offres et renforcement des moyens de pression

par Vincent CLICHE

L'assemblée générale des 300 employés syndiqués de 14 entreprises de matériaux de construction de la région de Québec a rejeté, ce matin, par vote unanime, les offres faites, hier, par la partie patronale.

Ils ont donc décidé de poursuivre la grève déclenchée, il y a un mois, soit le 5 juin, et d'augmenter leur présence sur les lignes de piquetage, dès ce midi, ils se sont rendus manifester devant l'entreprise de Jos. Morneau Inc. dont le propriétaire est le négociateur patronal en chef.

Les offres patronales, rejetées ce matin, étaient le résultat de négociations entreprises jeudi dernier, en présence d'un nouveau conciliateur du ministère du Travail, M. Roland Martel.

Ces offres représentent des augmentations de salaires de \$0.75 l'heure pour les apprentis et de \$0.95 l'heure pour les compagnons, réparties sur un contrat de trois ans.

Les dernières demandes syndicales, à ce niveau, étaient de \$1.10 l'heure pour un contrat de trois ans.

Le salaire horaire moyen pour ces travailleurs est actuellement d'environ \$2.67.

La partie patronale souhaiterait qu'un décret provincial régisse les salaires de cette industrie. A Montréal, très peu d'employés des entreprises de matériaux de construction sont syndiqués et plusieurs ne reçoivent que le salaire minimum.

AUTRES POINTS

D'autres clauses à caracté-

rière monétaire demeurent aussi un litige entre les deux parties.

Ainsi, sur la question de la rétroactivité, l'employeur offre un montant forfaitaire de \$50 entre la date d'échéance de la dernière convention, soit le 31 mars, et la date de la signature de la nouvelle convention.

La mécontente existe enfin sur les questions suivantes: les heures de travail, les jours fériés, les congés sociaux, les congés-malade et l'assurance-groupe.

PLUS DE PRESSION

Les employés en grève ont aussi décidé, à l'assemblée de ce matin, de mettre plus de pression pour faire valoir leurs revendications.

Ainsi, le piquetage se fera (Suite à la page 2, 6e col.)

Partage des pouvoirs et limitation du pouvoir fédéral de dépenser

Un nouvel assaut contre Ottawa

par Normand GIRARD

Les deux provinces centrales, le Québec et l'Ontario, tenteront de convaincre leurs conseillers de reprendre les discussions constitutionnelles en procédant par le partage des pouvoirs lors de la Conférence interprovinciale de Halifax.

Le Soleil a appris, hier, que la réunion annuelle des premiers ministres des provinces, qui aura lieu cette année aux alentours des 3-4-5 août, revêtira une grande importance en raison de cet enjeu.

Les entretiens privés qu'ont, aujourd'hui, à Mont-

réal MM. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et William Davis, premier ministre de l'Ontario, ne sont pas étrangers à la formation d'un éventuel consensus des provinces canadiennes en vue d'amener Ottawa à limiter son pouvoir de dépenser.

C'est un peu beaucoup dans cette optique que l'on assiste, aujourd'hui, à la reconstitution de ce que l'on appelait "l'axe Ontario-Québec", sous MM. Jean Lesage et John Roberts, et sous MM. John Roberts et Daniel Johnson.

Les discussions Bourassa-Davis porteront principalement sur "la fiscalité, le partage des pouvoirs, les mécanismes susceptibles d'améliorer le fonctionnement du régime fédéral en tenant compte davantage des formules susceptibles d'assurer une coordination des initiatives respectives des deux ordres de gouvernement, compte tenu des compétences attribuées ou à être attribuées à l'un et l'autre gouvernement", a fait savoir une source gouvernementale, hier.

Tout est là; partage des pouvoirs, partage des com-

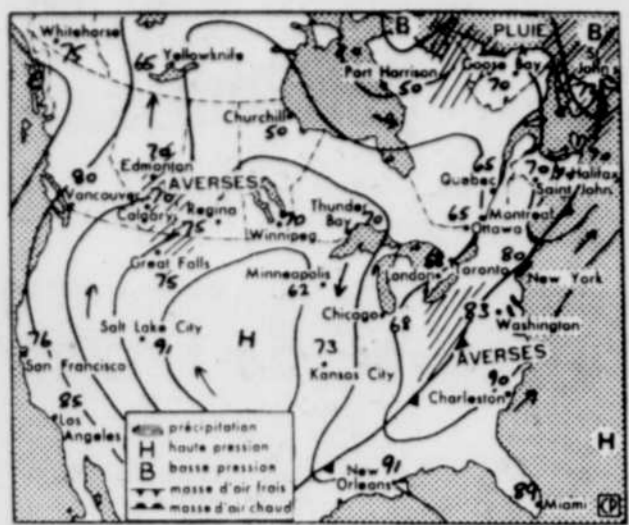
pétences (constitutionnelles) et, par conséquent, limitation du pouvoir de dépenser.

Si l'ensemble des provinces anglophones du pays faisaient preuve de ténacité quand le Québec parlait dans le passé de la nécessité de procéder à une réforme constitutionnelle en profondeur, toutes cependant montraient un intérêt certain dès qu'il était question de gros sous et du pouvoir de dépenser du gouvernement central.

En réalité, lorsque le Québec parlait "principes" et

"compétences constitutionnelles" (Suite à la page 2, 3e col.), n'elles" d'abord, les autres provinces, y compris l'Ontario, parlaient "pratique" et "cents et piastres" d'abord. Les unes et les autres parlaient de la même chose mais selon un vocabulaire différent. Pour le Québec, l'argent (le pouvoir de taxer et de dépenser) devait suivre les compétences, pour les autres provinces, les compétences devaient suivre l'argent.

Lorsque le premier ministre du Québec a annoncé (Suite à la page 2, 5e col.)



PRÉVISIONS

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, St-Maurice, Sept-Îles, Baie-Comeau, Saguenay, Lac-St-Jean : Ciel nuageux, température fraîche. Minimum: 35. Maximum: 40. Aperçu pour demain : Température fraîche. Maximum: 65. Outaouais, Montréal, Laurentides, Québec, Cantons de l'est : ensoleillé aujourd'hui; Minimum: 45. Maximum: 65. Aperçu pour demain: ensoleillé et plus chaud. Minimum: 65. Maximum: 70. Gaspé, Rimouski. Nuageux ce matin, dégagement progressif cet après-midi. Assez frais. Minimum: 50. Maximum: 60. Aperçu pour demain: ensoleillé et frais. Maximum: 65.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici la liste des températures observées au cours des dernières vingt-quatre heures dans les principales villes canadiennes et américaines.		Min.	Max.
Vancouver	52	80	
Victoria	51	84	
Jasper	35	72	
Edmonton	36	67	
Calgary	36	68	
Saskatoon	41	71	
Regina	40	70	
Winnipeg	34	68	
Toronto	60	62	
Ottawa	55	54	
Montréal	59	59	
Québec	53	63	
Fredericton	61	82	
Saint-Jean, N.-B.	53	78	
Moncton	57	84	
Halifax	57	73	
Charlottetown	60	83	
Saint-Jean, T.-N.	55	80	
Chicago	53	71	
Detroit	55	74	
Buffalo	60	60	
Boston	69	85	
New York	72	81	
Washington	71	91	
Atlanta	68	90	
Miami	81	88	
Denver	47	54	
Los Angeles	61	81	
San Francisco	58	69	
Honolulu	75	88	

SOLEIL

Lever 3.56 Coucher Long, du jour 7.42 15.46

MARÉES

Haute 13h.15 a.m.
Basse 8h.50 a.m.
Haute 13h.45 p.m.
Basse 20h.55 p.m.



RAVISSANTE — Mlle Linda Hooks, qui sait fort bien utiliser la fourrure, est la représentante britannique au concours de beauté destiné à trouver de nouveaux "visages" pour le cinéma européen. Le concours se tient en Sicile. Mlle Hooks, dont le bikini en léopard a attiré les regards des juges, espère se classer parmi les premières. (Téléphoto PA)

est déjà en service ne peut suffire à la tâche.

Ce n'est qu'à l'arrivée des agents de la Sûreté du Québec, qui lui firent "entendre raison" en le gratifiant d'une contravention, que M. Petit décida de laisser partir le bateau-passeur, avec deux heures de retard.

EVEILLER

Le chef syndical a voulu éveiller l'opinion publique, jugeant que la compagnie Clarke, subventionnée par les autorités gouvernementales pour assurer ce service de bateaux-passeurs, aurait dû prévoir la mise en service du deuxième traversier, surtout durant une fin de semaine de trois jours.

De plus, M. Petit considérait qu'il était injuste de retarder aussi longtemps des camionneurs, en ne mettant qu'un seul traversier en service, parce que ces camionneurs sont rémunérés au nombre de milles parcourus et non pas au nombre d'heures qu'ils travaillent.

"Il est inacceptable que la compagnie Clarke retarde ainsi la circulation des automobiles sur la Côte-Nord, alors qu'elle a l'équipement nécessaire pour assurer un service suffisant, à condition qu'elle l'utilise", a-t-il dit.

"La région du Saguenay et de la Côte-Nord, en exceptant quelques villes, se débat dans une situation économique très faible; et, agir comme le fait la compagnie de navigation, surtout en pleine saison touristique, n'a rien pour aider ce coin de la province", a-t-il dit.

COMPENSATION

Afin de dédommager les camionneurs qu'il a fait attendre, M. Petit a offert, au nom du syndicat qu'il représente, de rembourser le temps perdu.

sont empressés d'accepter, d'autres ont refusé de profiter du geste du chef syndical.

Un nouvel...

(Suite de la première page)

son intention d'aborder dorénavant la réforme constitutionnelle par le biais du partage des pouvoirs et la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, il n'a fait qu'utiliser le même vocabulaire que celui qui était familier à ses partenaires de la Confédération.

Rappelons simplement ce que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, déclarait à Ottawa lors de la Conférence fédérale-provinciale des 15, 16 et 17 novembre 1971, en preuve de ce que le Québec et l'Ontario, sur ces points, se trouvent sur la même longueur d'ondes:

"Pour parler franc, disait M. Harris, le gouvernement fédéral s'attribue la part du lion de tous les revenus existants et disponibles, et les provinces et les municipalités se retrouvent avec la part du lion en ce qui concerne le bon nombre des plus lourdes responsabilités du monde d'aujourd'hui.

"Le besoin urgent de trouver des solutions à ces deux problèmes fondamentaux du régime fédéral nous poursuit depuis le milieu des années soixante. Il a joué un rôle important dans la mise sur pied de la révision constitutionnelle. Malheureusement, les problèmes n'ont pas été définis avec suffisamment de précision, et ils sont demeurés sans solution.

"Quels que soient les sujets de discussion dans des réunions comme celle-ci — questions économiques et financières, transports, affaires urbaines ou une foule d'autres problèmes pratiques — nous en revenons toujours à ces causes sous-jacentes du déséquilibre de notre système fédéral.

"Tant que nous ne nous efforcerons pas de résoudre les questions primordiales de répartition des pouvoirs et de disparité entre les revenus et les responsabilités, je suis d'avis que tous les arrangements que nous fe-

rons, afin de faire face à des questions aussi pressantes que la croissance urbaine, demeureront des mesures à court terme, de simples palliatifs".

S'ENTENDRE

La description qu'avait alors faite M. William Davis a été appelée: "fédéralisme véritable", dimanche dernier à Berthier par le premier ministre du Québec qui a ajouté: "Nous savons ce que nous voulons. Nous voulons une meilleure répartition des pouvoirs, afin d'être en mesure d'assumer les coûts de notre propre épanouissement".

Pour MM. Davis et Bourassa, il s'agit donc de s'entendre et de profiter de la réunion des premiers ministres provinciaux à Halifax afin de rééditer à la grandeur du pays, en ce qui concerne le partage des pouvoirs, le précédent que les cinq provinces de l'Atlantique ont posé il y a une quinzaine de jours en formant un front commun sur les droits miniers sous-marins.

Rejet des...

(Suite de la première page) seulement le jour mais il n'y aura plus d'équipes, tous les employés d'une même entreprise devant être présents sur les lignes.

L'assemblée a d'ailleurs résolu d'enlever les allocations de grève aux syndiqués qui ne participent pas au piquetage, à moins de raisons graves.

Les entreprises touchées par la grève sont: Auger et Auger Ltée, Jos. Grenier Ltée, Matériel Inc., Isidore Geron Ltée, Menuiserie Deslauriers Inc., Gauvin Inc., Menuiserie P. E. Bertrand Enr.

Alphonse Goulet Ltée, Louis Canac-Marquis Ltée, Geo-Chauffour Inc., Jos. Morneau Inc., Roméo Vachon Inc., Martel et Fils Inc., et Moulures Bégin Ltée.

Les deux Corées...

(Suite de la première page)

ment fermée. Il dénote ainsi, de la part des deux gouvernements un effort exceptionnel dans la voie de la coexistence pacifique malgré des différences idéologiques et politiques.

COMPROMIS

Les observateurs ont été particulièrement frappés par les compromis importants acceptés de part et d'autre pour rendre cet accord possible.

Ils notent premièrement que chaque gouvernement a reconnu, sans le mentionner explicitement, l'entité politique de l'autre pays, ce à quoi l'un et l'autre s'étaient obstinément refusés depuis la création des régimes de Séoul et de Pyongyang, en 1948.

Ils remarquent que Séoul a accepté l'ancienne réclamation de la Corée du Nord, exigeant que les problèmes coréens soient résolus par les Coréens eux-mêmes en dehors de toute ingérence étrangère. La Corée du Sud semblerait ainsi préparer le terrain à un retrait des troupes américaines de Corée et de la question coréenne des Nations unies.

Troisièmement, ce qui apparaît le plus important pour Séoul, la Corée du Nord renonce publiquement à utiliser la force contre Séoul.

AVENIR

Les observateurs estiment que le rapprochement sino-américain a eu une incidence directe sur le comportement des dirigeants coréens et leur occupation du maintien du statu quo dans la péninsule coréenne.

Bien que le communiqué exprime à diverses reprises le commun désir des deux parties de réaliser la réunification territoriale, les observateurs se demandent si Séoul et Pyongyang se diri-

gent maintenant vers la formation d'une confédération, conservant dans l'avenir les deux gouvernements dans leur intégrité.

On s'attend à ce que nombre de problèmes soient soulevés dans un proche avenir, notamment celui de la réduction des forces armées qui dépassent en totalité plus d'un million d'hommes, réduction indispensable à l'établissement d'une paix réelle des deux côtés de la zone démilitarisée.

Rappelons que 21,940 Camembres de l'armée, ont servi dans les forces des Nations unies pendant la guerre de Corée.

Les pertes canadiennes se sont élevées à 1,557, blessés et tués, tous sauf 14 des soldats. Il y a eu 312 morts.

Accusation contre un ministre chilien

SANTIAGO (AFP) — Pour la cinquième fois au Chili, une commission spéciale parlementaire va présenter à l'Assemblée nationale une accusation constitutionnelle contre un ministre du gouvernement Allende. Il s'agit cette fois de M. Hernan Del Canto, ministre de l'Intérieur.

La commission, composée de trois députés du Parti national et d'un député du Parti démocrate-chrétien, était présentée le 23 juin dernier par un groupe de parlementaires du Parti national. La Chambre des Députés se prononcera demain.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Il attaque...

(Suite de la première page) deux rives pour embarquer à son tour sur le traversier.

Quand vint le tour de M. Petit de monter à bord avec son véhicule, la situation se compliqua du fait qu'il fallait faire traverser la rivière à deux camions chargés d'explosifs.

En vertu des règlements de navigation, seuls ces deux camions pouvaient monter à bord du navire, ce qui obligeait les automobilistes impatientes à une longue attente supplémentaire.

Perdant patience, l'enseignant syndicaliste de la Côte-Nord décida alors de placer son automobile entre les deux camions d'explosifs, empêchant ainsi le départ du traversier.

Les interventions des employés de la compagnie Clarke ne réussirent pas à changer l'attitude de M. Petit, qui réclamait la mise en service immédiate du deuxième traversier, resté à quai. Ce deuxième traversier est normalement utilisé par la compagnie Clarke quand la circulation des automobiles augmente de façon sensible et que celui qui

GRANDE VENTE DE BIKINIS

importés de France

\$6.99 \$9.99

rég. jusqu'à \$30.

Bikinis en lycra de notre collection d'importations-plage. Couleurs unies et ensoleillées. 8-14

VENTE DE MAILLOTS

\$14.99

rég. jusqu'à \$55.

Grande vente de nos maillots une pièce et deux pièces. Certains modèles signés Nina Ricci. Imprimés ou unis.

la maison **SIMONS** limitée
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DEPARTS: TRAVERSÉ DE LEVIS

AUTOBUS DESHAIES
Bureau-chef: 1-819-292-2737

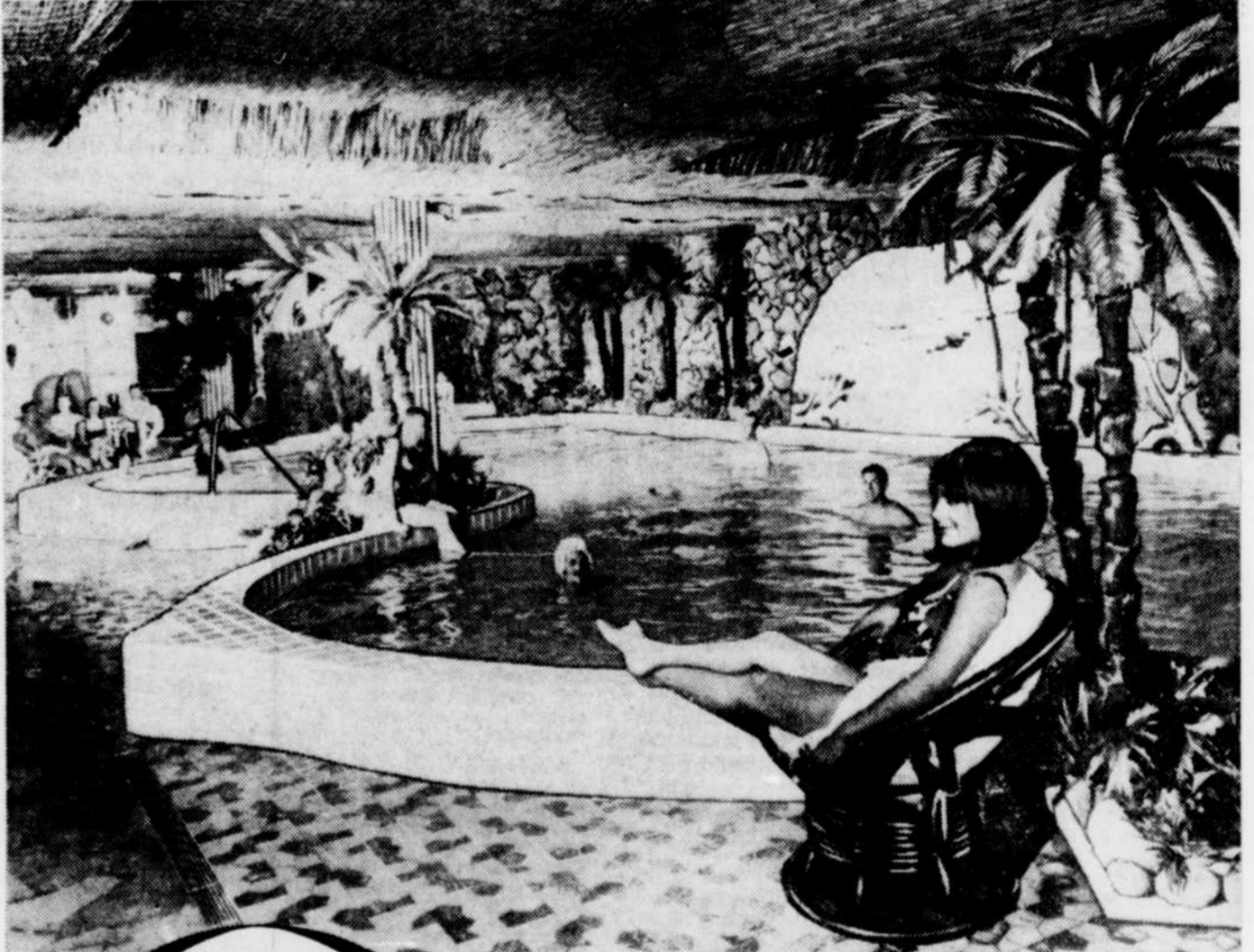
LEVIS 837-5805

LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.
LE VENDREDI 9.15 A.M. - 6.30 P.M.
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.
LE DIMANCHE 1.15 P.M. - 8.00 P.M.

CAMPONAC ROUGE

Grand vin de Bordeaux

S.A.Q. 390F \$2.15



IL N'EN COUTE DESORMAIS QUE

\$20/20

POUR VISITES

Payez-vous le luxe VIC TANNY

Vous le méritez bien!

Programme spécial pour l'été, de détente et de mise en forme pour hommes et femmes

Ce \$20 que vous aurez dépensé sera, sans aucun doute, le placement le plus bénéfique et le plus agréable que vous ayez jamais effectué! Laissez nos chambres-soleil, nos saunas et nos bains de vapeur vous dorloter un peu. Détendez-vous dans nos chauds tourbillons-vapeur et nos piscines tropicales. Si votre taille ne peut souffrir ces quelques pouces de trop, nous saurons bien trouver le programme d'amincissement, de raffermissement et de conditionnement physique qui vous convient.

TELEPHONEZ MAINTENANT POUR UNE VISITE D'ESSAI GRATUITE

VIC TANNY
Studios de santé et de gymnastique
STE-FOY
659-1775

LIMOILOU
626-6216

François Cloutier qualifie de "ridicules" les affirmations de la CEQ voulant que l'école soit faite pour les riches

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a qualifié de "ridicules", hier, les affirmations de la CEQ selon lesquelles l'école, au Québec, reproduit le système capitaliste et est surtout faite pour les riches.

M. Cloutier a ajouté que la Corporation des enseignants du Québec "est un syndicat qui a la très grande chance de vivre dans un pays libre. Seuls des esprits farfelus peuvent parler d'oppression au Québec", dit-il.

En réponse aux questions du député uniciste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, le ministre a soumis qu'il "serait impensable que dans un grand nombre de pays, au monde, qui sont loin de passer pour des pays qui ne jouissent pas de leur liberté, on permette pour des pays qui ne jouissent pas de leur liberté, on qui existe au Québec".

"...il m'apparaît, dit-il encore, que, si l'on doit viser à modifier certaines injustices du système scolaire, ceci doit se faire dans les lignes de force de notre société, surtout lorsqu'on est payé par cette société, ce qui est le cas des enseignants".

Le député de Chicoutimi lui avait demandé s'il avait pris connaissance des conclusions du récent congrès de la CEQ, et quelles sont les mesures qu'il entendait prendre pour contrer l'endoctrinement politique dans les écoles et pour mettre fin au trafic de la drogue qui sévit dans les institutions d'enseignement.

LES RICHES

Relevant les affirmations de la CEQ concernant l'école et les riches, le ministre de l'Éducation a déclaré qu'en fait, "il y a peu de pays au monde où l'école soit davantage fréquentée, j'ai demandé que l'on me sorte des statistiques ce matin même — par des fils d'ouvriers et des enfants qui viennent de milieux défavorisés."

"À l'université, le pourcentage est plus que significatif. Il est certain qu'il y a également des étudiants qui viennent de milieux plus heureux, mais cela ne fait que reproduire la société telle qu'elle existe."

"Il y a belle lurette, a poursuivi M. Cloutier, que, dans les autres pays, on a cessé d'utiliser ce genre d'argument, à savoir que l'école ne fait que reproduire les valeurs de la société. Il est inévitable qu'elle le fasse".

ENDOCTRINEMENT

En ce qui concerne l'endoctrinement, le ministre a répété qu'il s'agit là d'un problème complexe et qu'il ne faut pas tomber dans l'excès de la chasse aux sorcières.

"Il n'est pas facile de délimiter la ligne où commence la formation politique et l'endoctrinement qui, lui, s'éloigne de l'éthique professionnelle."

"Il m'apparaît normal que l'on puise dans le contexte social, autour de soi, pour former les élèves, même si ceci doit avoir une certaine coloration politique."

"Mais soyez convaincus, a dit M. Cloutier, que si je constate que certains enseignants ne suivent pas cette éthique professionnelle, à propos de laquelle un consensus existe partout au monde, je verrai à prendre les mesures qui s'imposent".

LA DROGUE

Enfin, au sujet de la drogue dans les écoles, M. Cloutier a déclaré que plusieurs recherches ont été faites à son ministère et qu'on envisage de mettre sur pied un comité avec des représentants des Affaires sociales, de la Justice et de l'Éducation, de manière à faire une revue - synthèse de toutes ces recherches, et à tenter des actions un peu plus précises.

"L'expérience montre, dit-il, que le meilleur moyen de lutter contre la drogue, ce n'est pas par des mesures de coercition, mais c'est en mobilisant les étudiants eux-mêmes, dans le milieu, de manière à ce qu'ils puissent apporter une aide à ceux qui les entourent".

Les enseignants anglophones ne veulent rien entendre de la CEQ

MONTREAL (PC) — Répondant à une décision du XXIIe congrès d'intégrer tous les enseignants québécois dans la CEQ les enseignants anglophones protestent affirmant qu'ils ne sont aucunement intéressés à joindre les rangs d'une centrale qui prône l'unilinguisme français.

Dans un communiqué remis à la presse, la Provincial Association of Protestant Teachers, PAPT, rappelle son attachement à la culture et à la langue anglaise.

"Peut-être, ajoute-t-on, verrons-nous un jour la réalisation du rêve de PAPT d'une unique fédération d'enseignants du Québec, mais cela ne se produira pas avant que la direction de la CEQ ne modifie une attitude injuste et de clocher à l'égard d'un groupe minoritaire".

Le XXIIe congrès de la CEQ qui s'est prononcé en faveur de l'unilinguisme français, a demandé à la CEQ de tenter de regrouper tous les enseignants du Québec. D'après la volonté du congrès, aucun régime spécial ne devra être consenti aux anglophones afin de réaliser cette intégration.

Dans le communiqué émis en réponse à ces décisions, la PAPT offre ses félicitations à M. Charbonneau qui a été reporté par acclamation à la présidence de la CEQ.

"Nous espérons sincèrement, ajoute le communiqué, que l'expérience que vous avez acquise de si pénible façon cette année sera grandement utile à vos membres. Au PAPT nous avons constamment soutenu que notre but était de représenter les intérêts de nos membres, non de renverser le gouvernement ou autres projets aussi vaineux."

Selon le juge Jacques Coderre

L'intégration des forces policières dans les communautés urbaines de Québec et de Hull ne serait pas souhaitable

par Fortunat MARCOUX
envoyé du Soleil à
SEPT-ÎLES

— Parce que le projet - pilote dans l'île de Montréal n'a pas encore réussi à soustraire l'administration policière dans la police, l'intégration des forces policières dans les communautés urbaines de Québec et de Hull ne serait pas souhaitable.

— Se devant d'être impartial dans les circonstances, le policier ne doit absolument pas avoir le droit de faire de la politique.

— La légalisation des drogues, même les plus légères, doit être évitée à tout prix.

— La commission des libérations conditionnelles de prévenus "libère" trop facilement.

— Être contre l'usage de tables d'écoute c'est vouloir mettre de côté un moyen que la science donne aux policiers pour mener un lutte efficace contre le crime organisé.

Ces opinions sur ces sujets d'actualité ont été émises par le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécurité publique de la communauté urbaine de Montréal, devant le congrès des chefs de police et de pompiers du Québec qui s'est ouvert hier à Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

Me Coderre a fait ces commentaires alors qu'il était interrogé par des participants après avoir brossé un tableau de la situation difficile dans laquelle

se trouve actuellement l'organisme qu'il dirige. On sait que c'est lui qui a recommandé le 26 août 1971, dans un volumineux document de 450 pages, l'intégration des forces policières dans l'île de Montréal. En mars dernier, il a produit un autre rapport touchant le service de protection contre les incendies.

"Si le ministère québécois de la Justice, par l'adoption de la loi 281 relativement à l'intégration des forces policières dans l'île de Montréal, a voulu dépolitiser la police, il n'a pas atteint ce but", a-t-il affirmé.

Il a expliqué que parce qu'il n'est pas une entité juridique, le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) est à la remorque du conseil exécutif de la CUM et la situation est telle qu'il doit même accepter des nominations et des employés imposés. "Actuellement, on essaie de faire indirectement ce que la loi dit de ne pas faire", a-t-il dit.

"Notre conseil de sécurité, a-t-il poursuivi, n'a pas d'entité distincte. Il assume toutes les fonctions sans avoir les pouvoirs. Sous le prétexte que ces services sont fournis par le conseil exécutif de la CUM, on nous refuse l'autorisation d'engager nos propres fonctionnaires dont un directeur de personnel pour nos 5,000 employés, et d'embaucher dans des locaux plus spacieux."

Créé en décembre 1969, le premier conseil de sécurité était



QUEL DANSEUR! M. Robert Stanfield, chef de l'Opposition aux Communes, s'est mérité les éloges de sa danseuse, Miss Rome, Vicky Lerulia. Le chef conservateur participait de cette façon à la fête du Canada, à Toronto. (Téléphoto PC)

Des célébrations diverses ont marqué le jour du Canada

OTTAWA (selon PC) — Le jour du Canada a été marqué à nouveau cette année des célébrations les plus diverses à travers tout le pays, notamment en Ontario, de même qu'il a été l'occasion de quelques incidents malheureux, dont un remettant en question le bilinguisme au pays.

Alors que plusieurs Canadiens prenaient d'assaut tous les moyens de transport afin d'aller profiter de la longue fin de semaine avec des parents ou des amis, le premier ministre Trudeau, quant à lui, en profitait pour participer aux réjouissances en différents endroits de l'Ontario.

Au cours de l'après-midi de samedi, le premier ministre libéral s'est rendu à Toronto où, après avoir assisté à un spectacle de danse folklorique de plusieurs pays, il s'est adressé à la foule de quelque 2,000 personnes.

Reprenant sa thèse du multiculturalisme, M. Trudeau a, en substance, encouragé fortement les représentants des diverses ethnies à conserver leur langue et leur culture afin de contribuer à l'enrichissement de la culture canadienne.

Par la suite, le premier ministre et sa suite sont montés à bord d'un hélicoptère pour se rendre dans le nord de l'Ontario, plus précisément à Ootso Lake, situé à quelques milles de Kirkland Lake.

Dans un déploiement ressemblant, selon les observateurs à une assemblée pré-électorale, M. Trudeau a assisté à cette célébration de la fête nationale qui avait été organisée par le candidat libéral de cette circonscription, l'ancien joueur de hockey, Dick Duff.

Arrivé dans un hélicoptère qui était suivi par un autre hélicoptère bondé de journalistes, l'actuel chef du gouvernement a été accueilli par une foule évaluée à 3,000 personnes et a prononcé un discours après avoir été témoin d'une partie de balle-molle et d'une démonstration de ski aquatique.

Ignorant totalement le député néo-démocrate de ce comté qui avait été convié à la fête, le chef libéral a salué et remercié toutes les personnalités présentes, puis a

souligné à nouveau le caractère multiculturel du Canada.

"L'avenir du pays dépend de la confiance que nous y mettons", a déclaré M. Trudeau, "si nous avons le courage et la confiance en l'avenir qu'avaient les premiers colons, nous pourrions voir le futur avec plus d'optimisme".

Après un bref séjour de trois heures à cet endroit où la trudeumanie semblait revivre, le chef du parti libéral fédéral est reparti pour Ottawa.

Dans la capitale nationale, les festivités de samedi soir ont, semble-t-il, été entachées d'un incident qui a provoqué de vives réactions dans les milieux politiques au sujet du bilinguisme.

A un concert donné sur la colline parlementaire, on aurait supposé trop utilisé la langue française, ce qui aurait drôlement choqué quelques députés libéraux et conservateurs présents à cette manifestation.

Par ailleurs, au Québec, dans son message à l'occasion de cette fête nationale, le premier ministre Robert Bourassa a déclaré que la seule formule constitutionnelle acceptable pour le Québec était le "vrai fédéralisme".

Parlant dans le cadre des fêtes du Tricentenaire de Berthier, le premier ministre a estimé que les Québécois avaient maintenant à choisir entre le centralisme, le séparatisme et le "vrai fédéralisme".

Assurant que le centralisme était dangereux en soi parce qu'il ne tenait pas assez compte des besoins spécifiques et de l'identité québécoise, M. Bourassa a prétendu par la suite que le séparatisme devait aussi être rejeté parce qu'il impliquait des risques incalculables.

"La seule formule acceptable est donc le fédéralisme véritable", a conclu le premier ministre québécois, "c'est là qu'est le débat essentiel, car le vrai fédéralisme est difficile à élaborer. Mais nous savons ce que nous voulons. Nous voulons une meilleure répartition des pouvoirs afin d'être en mesure d'assurer le coût de notre propre épanouissement".

LA LIBERTÉ

Me Coderre s'est demandé si la commission des libérations conditionnelles était suffisamment informée lorsqu'elle décidait d'élargir des prisonniers.

Il a révélé qu'une enquête personnelle avait démontré que parmi un groupe de détenus libérés alors qu'ils purgeaient des peines pour des vols à main armée, 85 pour cent étaient des récidivistes. Dans ces cas, selon lui, la commission devrait réviser minutieusement les dossiers

et renforcer les mesures de surveillance des "libérés". Quant aux tables d'écoute, le juge Coderre a dit ne pas avoir d'objection à ce que les policiers puissent s'en servir dans l'exécution de leur travail à la condition que leur usage soit soumis à un contrôle très strict.

Par ailleurs, abordant le sujet de la délinquance juvénile, M. Ouellet a révélé que le ministère créait au cours de l'année une dizaine de petites unités de garde sécuritaire au sein de certains centres d'accueil existants afin d'éviter la prison aux délinquants âgés de 13 à 17 ans.

Enfin, concernant la gratuité des produits pharmaceutiques pour les assistés sociaux, le sous-ministre a fait savoir que la liste des 25,000 médicaments sera publiée dans la Gazette officielle le 7 juillet.

Par ailleurs, abordant le sujet de la délinquance juvénile, M. Ouellet a révélé que le ministère créait au cours de l'année une dizaine de petites unités de garde sécuritaire au sein de certains centres d'accueil existants afin d'éviter la prison aux délinquants âgés de 13 à 17 ans.

Enfin, concernant la gratuité des produits pharmaceutiques pour les assistés sociaux, le sous-ministre a fait savoir que la liste des 25,000 médicaments sera publiée dans la Gazette officielle le 7 juillet.

Claude Castonguay :

Québec a toujours été libre de modifier son régime de rentes

par Normand GIRARD

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a soutenu hier soir que le gouvernement a toujours été libre de modifier unilatéralement son régime de rentes puisque aucune entente écrite, officielle ou secrète, ne lie Ottawa et Québec à ce sujet.

Il répondait à l'une des critiques formulées par le Dr Camille Laurin, du Parti québécois, concernant les modifications que le gouvernement québécois désire apporter à son régime de rentes.

Ces modifications visent à hausser les pensions versées aux veuves et aux invalides. Elles entraîneront un déboursé annuel supplémentaire de quelque \$17 millions qu'assurera la Caisse de dépôt et de placement.

M. Castonguay a de plus révélé que ces améliorations hausseront le taux uniformisé des cotisations au régime de 1-4 et 1-2 de un pour cent des salaires couverts. Ce taux est présentement de 3,6 défrayé à part égale par l'employeur et l'employé.

Le ministre a signalé, cependant, qu'il ne faut pas conclure, même s'il sera nécessaire de procéder à de plus analyses poussées en 1976, qu'il faudra alors ajuster (comprendre augmenter) le taux des contributions.

Le projet de loi a été adopté en 3e et dernière lecture à la reprise des travaux ce matin. Le parti québécois a voté favorablement en dépit des critiques véhémentes faites par le Dr Laurin.

ATTAQUE

Le porte-parole parlementaire du PQ a notamment fait remarquer que le ministre se livrait à une "guérilla administrative" à l'endroit d'Ottawa et qu'il "manquait à la parole donnée" en procédant unilatéralement.

M. Castonguay s'est déclaré "renversé" et "estomaqué" par les remarques du député de Bourget, le député uniciste de Nicolet, M. Clément Vincent, a assimilé "aux vieux, vieux conservateurs" qui siégeaient au Sénat il y a 25 ans, quand sont nés les différents régimes sociaux contributifs.

Ce qui a surtout surpris le ministre, c'est cette question "de la parole donnée" rattachée à la disparition de l'article 122 de la loi de 1965, disposition selon laquelle toute modification qui serait apportée par la suite au régime ne prendrait effet que deux ans après son adoption.

M. Castonguay, en se référant au Journal des Débats du temps, a soutenu que l'ancien chef de l'Opposition d'alors, Me Daniel Johnson, avait obtenu l'assurance du premier ministre de l'époque, Me Jean Lesage, qu'aucune entente secrète ne

liait le Québec quant à l'avenir sur ce régime de rentes.

"Aucune entente de principe n'est intervenue, dit-il, susceptible de lier les deux parties pour l'avenir ni de limiter les pouvoirs de la Législature du Québec de modifier son propre régime dans l'avenir".

Selon le ministre la disposition insérée dans la loi originale s'y trouvait pour garantir que l'on ne procède à des modifications répétées dans une loi dont les incidences actuarielles sont particulièrement importantes.

Il a signalé que c'est pour cette raison que le gouvernement Bourassa avait inscrit cette question du régime de rentes dans le projet d'amendement à la constitution qui avait été présenté sans succès à Victoria l'an dernier.

Quant à son prédécesseur, il s'est demandé si M. Castonguay n'a pas agi à moitié en qualité d'actuaire et à moitié en qualité de ministre des Affaires sociales dans la préparation de ce projet de loi.

"En fait, a dit M. Jean-Paul Cloutier, il ne faut pas se faire d'illusion, on soulage les autres régimes; c'est le régime d'aide sociale qui sera soulagé par cette mesure en même temps

qu'on donne des pensions plus généreuses.

"Le régime de pensions va rembourser au ministère des Affaires sociales la partie des contributions qui sera assumée par le régime de rentes et qui avait été assumée par la Loi de l'aide sociale."

Au moment de l'ajournement, à minuit hier soir, l'étude en comité plénier des quelque 70 articles du projet de loi avait été complétée. L'adoption a cependant donné lieu à un amendement d'importance à la suggestion de M. Clément Vincent.

Le ministre a accepté de modifier l'article 42 de son projet de loi de manière à ce que tous les enfants, sans distinction, d'une veuve ou d'un cotisant invalide, bénéficient d'une rente égale.

L'article initial prévoyait que les quatre premiers enfants d'une famille nombreuse recevraient une rente mensuelle de \$29 chacun, comparativement à \$25 auparavant, mais qu'à partir du cinquième, cette rente diminuait de moitié.

M. Castonguay a expliqué que d'après des calculs sommaires, l'amendement entraînerait des déboursés additionnels somme toute minimes puisqu'il s'agirait d'environ \$250,000 annuellement.

SEUL
L'Étes-vous?... Valentino dit: pour être moderne, agréable, apprenez à danser. Leçon \$3 - \$23-2400.
VALENTINO ENR.

A louer ou à vendre
RESTAURANT ST-ALBERT LE GRAND
Équipement complet, ébouffé, air climatisé.
S'adresser à:
Guy Sanfocan
649-2914
THEO GENEST, COURTIER
522-1533

ST-SACREMENT
1115, chemin Ste-Foy, 4 logements, 1-7 pièces, 3-6, 1-2 meuble.
Pour informations:
Claude Amyot
683-2103
656-6166
MORIN & ASSOCIES
COURTIERS INC.

COURS D'ANGLAIS
Le professeur JEAN-GUY HOULE
enseignera de nouveau le cours d'anglais "LAS", en septembre prochain au Centre St-François d'Assise et au Centre Mgr-Marcoux, à Québec.
Jean-Guy Houle Enr. détient le permis no 573 du Ministère de l'Éducation.

COURS DE NATATION CHEZ VOUS
Rassemblez 6 enfants (amis, cousins, voisins) et les monitrices d'AQUABEBE ENR. iront leur enseigner la natation.
Quelle sécurité!
Mme Danielle Tessier-Robillard, auteur de "Maman me montre à nager" espère satisfaire tous les parents, propriétaires de piscine, en offrant ce nouveau service dans Québec et la banlieue.
7 COURS - 1/2 HEURE CHACUN - \$125
Réservez votre journée dès maintenant:
683-1431 - 628-0538 - 623-3013

A VENDRE
980 chemin St-Louis, Sillery

Luxeuse résidence alliant élégance et confort. Neuf grandes pièces — sous-sol entièrement fini. Salle de billard. Salles de bains exceptionnelles. Jardin d'hiver. Visible sur rendez-vous seulement.
Monique B. Lessard, 651-3868
MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste-Foy
Québec (6e) - 683-2103

Le gazoduc de l'Arctique

Même s'il est l'un des mieux pourvus en ressources hydrauliques, le Québec ne doit pas négliger les autres sources énergétiques, qui contribuent toutes, à leur niveau, à activer les implantations industrielles. Le Grand nord canadien renferme en abondance le pétrole et le gaz. Selon les découvertes déjà effectuées, on voit déjà se dessiner de quelle façon l'un et l'autre seront acheminés du nord vers le sud.

Les découvertes de pétrole se situant en bonne partie près de la mer de Beaufort, dans le delta du Mackenzie, découvertes canadiennes les plus rapprochées des gisements américains de l'Alaska, le pipe-line prévu pour le pétrole devrait suivre le Mackenzie vers les provinces de l'Ouest. Les découvertes majeures de gaz, en revanche, se situent plus à l'est, dans les îles de l'Arctique, le gazoduc prévu devrait s'allonger vers l'est du Canada. D'où l'intérêt pour le Québec d'attacher toute l'importance qui convient à cette question.

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a fait état des représentations que la province a déjà effectuées auprès de l'Office national de l'énergie et de la Société des pétroles Panarctique dans le but de promouvoir la construction de l'éventuel gazoduc dans le Québec. L'Ontario est à cet égard un concurrent non négligeable.

La Société mixte Panarctique a fait deux importantes découvertes de gaz naturel dans le secteur de Pointe Drake, dans l'île Melville; une distance de six milles sépare les deux puits et on pense que des gisements gazifères s'étendent là sur plusieurs milles. Outre Pointe Drake, les nappes de l'île du Roi Christian et de l'île Ellef Ringnes sont également importantes, sans compter les gisements pétroliers et gazifères de l'île Thor (à 50 milles de l'île du Roi Christian) et du lac Romulus, sur l'île Ellesmere.

Cet été s'effectueraient des levés de terrains et des reconnaissances aériennes en vue de la construction d'un gazoduc, qui partirait de l'île Cornwallis en direction des marchés de l'est canadien, devant également desservir l'est américain. Selon son point d'arrivée, ce gazoduc pourrait avoir une longueur de 2,200 ou 2,500 milles. L'un des tracés envisagés aboutirait à Hamilton, l'autre à Montréal. Celui de Hamilton partirait des îles de l'Arctique, passerait sur le continent (Territoires du Nord-Ouest), traverserait le nord du Manitoba, puis toute la province d'Ontario jusqu'à Hamilton sur les Grands Lacs. Le second passerait sous le détroit d'Hudson, longerait les côtes québécoises de la Baie James, traverserait le sud du Québec pour aboutir à Montréal.

Parmi les avantages que le Québec peut faire valoir, et le ministre Massé n'a pas manqué de les évoquer, il y

a le fait que le tracé par le Québec serait plus court (de 300 à 400 milles) que par l'Ontario. La construction rencontrerait aussi moins d'obstacles naturels, de telle façon que, selon le ministre québécois, ce tracé coûterait \$400,000 de moins que celui de l'Ontario. Ces chiffres peuvent être sujets à discussion, ce qui ne l'est pas c'est la voie la plus directe de Pointe Drake à Montréal.

Au plan de l'équilibre des ressources énergétiques, il faudrait également tenir bien compte des vues québécoises. Des provinces industrialisées, le Québec (encore plus les Maritimes) est la plus éloignée des puits de l'Alberta, ce qui fait que le gaz en provenance de cette province nous revient trois fois plus cher que dans l'Ouest. Le gaz de l'Arctique apporterait ici une concurrence susceptible de faire baisser les prix. Il permettrait, en outre, de diversifier nos ressources énergétiques où le gaz n'entre que pour 4 p.c. du total, contre 20 p.c. en Ontario et 22 p.c. pour l'ensemble du Canada, selon les chiffres avancés par le ministre Massé.

Un gazoduc par l'Ontario, en revanche, alimenterait l'usine pétrochimique de Sarnia, la plus importante du genre au Canada. Et si le gazoduc vise également à pourvoir les régions du centre et de l'est américain qui souffrent d'une pénurie de gaz depuis deux ans, il n'est pas impossible que les Américains penchent davantage vers Hamilton que Montréal. Enfin, les réticences que le gouvernement de la province a discernées dans une enquête sur les investissements au Québec, réticences, provenant de la crainte du séparatisme et des violences sporadiques, peuvent jouer un rôle négatif de la part des capitaux privés de la Société Panarctique en ce qui concerne le tracé vers Montréal.

Mais le Québec a des atouts à faire valoir en sa faveur, de même qu'en faveur des provinces Maritimes et de la région de Boston, qui pourraient plus facilement être alimentées par le Québec que par l'Ontario. L'Ontario, mieux que nous peut déjà bénéficier du pétrole et de gaz naturel de l'Alberta. Il ne serait que normal si le gaz passait cette fois par le Québec, ce qui nous permettrait de rattraper l'Ontario et les Prairies en approvisionnement de cette ressource énergétique trop peu utilisée ici.

Le gaz naturel est en mesure de jouer un rôle notable en vue de l'incitation industrielle. Les ressources du Grand nord appartiennent à tous les Canadiens. La meilleure façon de le faire ressentir, de renforcer cette solidarité nationale est-ouest est de faire en sorte que les ressources du Nord canadien soient réparties le plus équitablement d'un extrême à l'autre du pays. Voilà une autre raison qui milite en faveur du tracé québécois du gazoduc qui ne saurait tarder longtemps à partir de l'Arctique.

Gilles BOYER

Abolition ou statu quo...

L'abolition de la peine de mort, aux Etats-Unis, a fait rebondir chez nous l'échéance du moratoire, qui doit se terminer en décembre de cette année, auquel cas le législateur canadien devra décider s'il abolit définitivement cette peine, la remet en vigueur ou prolonge la situation actuelle selon laquelle seuls sont "exécutables" ceux qui ont tué des policiers ou des employés de prison dans l'exercice de leurs fonctions.

Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, déclare, quant à lui, qu'il préfère prolonger la période d'abolition partielle de la peine capitale afin d'analyser la question de façon plus scientifique. Selon lui, ce qui intéresse de plus en plus la justice moderne, c'est la prévention du crime, la protection de la société et la réhabilitation des détenus. Et il se demande si la peine capitale contribue vraiment à la réalisation de ces objectifs, tout en répondant immédiatement qu'il en doute fort lorsqu'il considère qu'aux Etats-Unis les Etats qui ont maintenu la peine de mort accusent des taux plus élevés de meurtres que ceux qui l'ont abolie.

Si l'on met de côté l'aspect strictement scientifique de l'argument de Me Goyer, on peut cependant en déduire immédiatement que la peine de mort est en soi un élément de contradiction flagrante avec la nouvelle philosophie de la justice moderne.

Le temps n'est plus où l'on invoquait la loi du talion et où la justice était dominée par l'esprit de vengeance. On ne fonde plus le droit de punir, avec Jean-Jacques Rousseau, comme dérivant d'un contrat social pas plus que l'on doit penser qu'il est une manifestation de légitime défense. La légitime défense est une réaction brusque contre un danger immédiat et la justice doit se prononcer à froid, alors que les agissements criminels du malfaiteur ont cessé depuis longtemps.

Dans cette optique, seule pourrait être invoquée en faveur de la peine de mort la question de nécessité. Et ce serait sous cet unique point de vue qu'il faudrait examiner le problème. C'est donc la nécessité qui justifierait la peine, mais en donnant au mot son sens exact: est nécessaire ce dont on ne peut se passer et dont on a absolument besoin pour quelque fin. Or, il est facile de démontrer que la peine de mort n'est pas indispensable. Il suffit d'observer que la plupart des pays civilisés l'ont supprimée sans pour cela que les meurtres ou autres crimes punissables de mort aient augmenté à cause de l'absence de peine de mort.

Si la peine de mort était vraiment nécessaire, en raison de son caractère exemplaire et intimidant, il faudrait, par contre, l'appliquer avec une rigueur à laquelle personne ne songe. A ce compte-là, même la tentative de meurtre devrait entraîner la peine. Or, dans un système qui catégorise de plus en plus les crimes et les sentences, il s'avère de plus en plus que la peine capitale est en contradiction avec l'évolution historique et logique de ce système et, partant, inefficace, non intimidante, non moralisante, non nécessaire, contraire à la doctrine même de l'amendement, arbitraire et surtout irréparable.

Car, il faut invoquer au surplus que la peine de mort crée l'irréparable. Les décisions humaines sont sujettes à l'erreur et rien ne révolte plus la conscience que l'erreur judiciaire. Même sans parler seulement de l'erreur judiciaire proprement dite, il faut tenir compte aussi de la relativité dans l'appréciation des faits selon les circonstances. Il ne suffit pas de dire qu'un individu a enlevé la vie à une personne pour se justifier du droit de la lui enlever à son tour, sous le prétexte de la punir. Nul n'a le droit d'enlever la vie humaine, y compris la société elle-même.

Argument essentiel. Il ne faut pas croire que l'abolition de la peine de mort aura pour effet d'énervier la répression si l'on fait une juste application des peines prévues par la loi. Le code a prévu des peines. Les tribunaux les prononcent et pratiquement les décisions sont révisées par un pouvoir gracieux. Ce qu'il y a peut-être de plus scandaleux est le fait que, de réduction en réduction, on en vient à donner l'impression qu'il n'y ait plus aucune interdépendance entre le pouvoir judiciaire et le système correctionnel. De ce fait, la peine perd son caractère exemplaire, intimidant et éliminateur beaucoup plus qu'en procédant à des exécutions capitales, comme en se cachant dans la cour d'une prison.

Nos lois se veulent justement sévères, selon les cas, à condition qu'on les respecte. Elles suffisent à assurer l'ordre public sans avoir recours à la peine de mort que l'absence de nécessité rend tout simplement barbare. Si l'on croit qu'une telle nécessité subsiste dans le cas d'assassinats de policiers et employés de prison, que l'on maintienne fermement l'exécution capitale pour ce genre de crimes, mais que l'on statue sur le reste en tenant compte des objectifs véritables de la justice moderne.

Paul LACHANCE



L'INRESSE AU MAITRE

l'opinion du lecteur

Cobayes du ministère de l'Education

A quoi le ministère de l'Education veut-il aboutir?

D'après l'article publié le mardi 20 juin dans le quotidien "Le Soleil", (page 1 et 10) au sujet de l'examen de latin, l'idée nous est venue en tant qu'étudiant de secondaires III, d'émettre notre opinion à ce sujet.

Après avoir subi cet examen, nous considérons que le ministère ambitionne sur notre bon sens. Les jeunes s'acharnent au travail pendant que ces mes-

sieurs ne se soucient guère du programme établi en civilisation latine les élèves se retrouvent donc impuissants devant un tel examen.

D'après maintes statistiques faites autour de notre milieu scolaire, nous pouvons conclure que la "grosse" majorité des élèves sont déconcertés par une telle chose.

Nous appuyons fortement les professeurs à ne pas "lâcher"

leur contestation et veiller à ce qu'une pareille chose ne se reproduise plus.

"Comment pouvons-nous construire un texte valable alors qu'il est rempli de fautes d'orthographe et d'impression?"

Une solution adéquate pouvait y remédier: vu que les examens de chaque école qui suit le programme du ministère doivent être approuvés par "ce ministère", pourquoi celui-ci ne se

fie-t-il pas aux notes obtenues lors de ces examens?

Nous espérons que le ministère de l'Education comprendra mieux le sens de cette lettre alors que nous avons dû déchiffrer leur texte et y avons complètement perdu notre latin.

Paul SIMARD, 2745, Chemin Saint-Louis, Sainte-Foy. Marie FALARDEAU, 30, Laure-Conan, La Malbaie.

"Establishment" versus MACPTC

Ce mot est destiné d'abord à tous ceux qui croient que le peuple québécois n'a pas le droit d'aller se récréer en forêt d'aller à la pêche ou à la chasse sur son territoire. Car il faut bien se rendre à l'évidence: le peuple québécois en tant qu'entité nationale est brimé dans ses droits. Qu'il suffise de dire qu'il existe encore actuellement quelque 1,200 territoires sous bail (clubs privés) sur le territoire du Québec. Cela veut dire qu'environ 30,000 à 50,000 personnes s'attribuent ou se font attribuer pour services rendus à l'établissement, entre 85% et 90% des territoires de pêche et de chasse vraiment accessibles.

Il est inacceptable de voir, les uns après les autres, les gouvernements disposer de la sorte des territoires qui sont le patrimoine du peuple québécois. Certains vont dire que le gouvernement est élu par le peuple: le gouvernement n'est cependant pas le peuple, dans le contexte québécois actuel. De mémoire d'homme, on n'a vu un peuple civilisé privé de son territoire.

Et que dire alors des derniers événements survenus dans le comté de Portneuf. La petite bourgeoisie locale de St-Raymond, commence à en avoir marre de voir les Québécois aller à la pêche en famille sur leur territoire. Les territoires de la Couronne (?) appartiennent à tout le monde car c'est tout le monde qui paie pour l'entretien de ces territoires. Je n'en prendrais pas beaucoup en disant que certains clubs au nord-ouest de St-Raymond de

Portneuf, comme le club Tourilli ou le Triton, sont constitués presque exclusivement d'anglophones de Montréal, d'Ontario, et d'Américains. Que ceux-ci fassent comme tout le monde: qu'ils aillent dans les parcs et réserves.

Car il est bien certain qu'après une hypothétique abolition des clubs privés, il faudra procéder à l'établissement de parcs et de réserves. Si certains croient que tout cela serait trop dispendieux, il suffit de dire que les argentiers qui proviennent des clubs pour les baux sont très inférieurs aux sommes d'argent que la population et les touristes dépenseraient sur les dites réserves. De toute façon, la juridiction sur les territoires forestiers se trouve dans l'anarchie, divisée qu'elle est entre les ministères des Terres et Forêts, Tourisme, Chasse et Pêche, et Industrie et Commerce.

Pour ce qui est de l'argument-choc qu'utilisent les tenanciers de clubs et beaucoup de gens, argument qui veut que l'abolition des clubs provoque une destruction irréparable de la faune et que seuls les clubs peuvent assurer une protection de cette faune, je tiens à dire que, au stade actuel des choses, en 1972, cette protection ne suffit plus et qu'il faut non seulement protéger mais surtout aménager cette faune, ce que les clubs ne peuvent faire, pour différentes raisons. Les conditions historiques qui ont conduit à la création des clubs par

le passé n'existent plus. L'aménagement de vastes superficies forestières pour la récréation en forêt devient nécessaire et même vitale car il en va de l'équilibre physique et psychique de la population.

Cessons donc de nous leurrer,

car, de toute façon, l'abolition des clubs privés est un processus irréversible.

Québécoisement

Yvon Plante, 280, 62e Rue est, Charlesbourg.

Problèmes de Chandler

Messieurs,

Il y a un proverbe qui se lit comme suit:

Qui ne dit mot consent.

Par la présente j'avise la Ville que je diffère d'opinion avec le dit Conseil au sujet de la récente entente conclue entre le Conseil Municipal de cette Ville et de celui de St-Adélaïde de Pabos, re: approvisionnement de l'eau de cette Ville en faveur de St-Adélaïde de Pabos, à \$3,500 par année pour 5 ans.

Ce montant de \$3,500 par année n'est pas suffisant. Cela devrait être de \$5,000 annuellement.

Egalement je diffère d'opinion avec ce dit Conseil Municipal concernant la récente entente entre la Ville et le Conseil Municipal de St-Adélaïde de Pabos et plus particulièrement en ce qui concerne le déversement des égouts de St-Adélaïde de Chandler, Emissaire

rue Blanchard, ce qui contribuera à polluer la mer à cet endroit.

C'est illogique et un non sens de la part de la Ville d'avoir conclu une entente de la sorte avec la Municipalité de St-Adélaïde, surtout concernant le déversement des égouts de St-Adélaïde dans l'Est de Chandler.

Bien à vous,

Armand Langlois, Chandler.

Citoyens de Chandler sortez donc de votre indifférence, manifestez de l'intérêt aux Affaires publiques.

Qu'est-ce que le Conseil fait pour enrayer la pollution de l'eau et de l'air, et contre le bruit aussi? Je suggère au Conseil de modifier la récente entente entre Chandler et St-Adélaïde, afin d'empêcher le déversement des égouts de St-Adélaïde à Chandler, adoptée une nouvelle résolution à ce sujet.

Habitat: 2525, réalité ou... simple mirage

Habitat 2525, c'est l'ex-résidence des étudiants infirmières convertie en habitat.

Un projet se réalise: Habitat 2525. Cependant on exige les 2-5 du salaire du patient comme prix de la pension; personnellement il ne me reste plus que 312 belles piastres par année, il ne reste plus qu'une solution, crever ou mourir.

Mais c'est une habitation des plus modernes, presque une ville sous un seul toit; chambre individuelle avec lavabo, lit, bibliothèque, secrétaire, fauteuil berçant, bureau à cinq tiroirs (je les ai comptés) un gymnase, deux salles de projections pour films, j'espère que l'on ne nous présentera pas "Pas de vacances pour les idoles" car je ne suis pas une partisane d'idolâtrie... De plus une bibliothèque, une cantine, une salle à dîner une cuisinette sur chaque étage, des salons pour les résidents et pour les visiteurs, et au sous-sol, une salle de lavage.

Hélas trois fois hélas, certaines restrictions, dont rentrée à 11 p.m. et le samedi, 12 p.m. Comme le "fun" commence à

minuit, l'on devra faire un choix rentrer ou déoucher. De plus on aura à temps partiel un psychiatre, un c'est suffisant des i.a.p. à plein temps, deux psychologues (que viennent-ils faire là-dedans), deux t.s.p. etc. et un génagogue côté loisirs; j'espère que c'est un bon joueur de cartes car au 500 j'aime prendre la partie.

Et comme l'ardeur amoureuse ne manque pas on devra munir certains de bons contraceptifs. Pour les plus sages ou les plus peureux; espérons qu'ils pourront goûter le repos et le calme.

On aura sans nul doute quelques emmerdeurs, je leur dit salut, mais sans petit coup de chapeau.

Succès à Habitat 2525 que se réalisent dans... la mesure du possible.

Louise KOMENDA, 779 Ave. Lafrensière, Sainte-Foy, Québec 10, P.Q.

Pardonnez-nous nos offenses

Une amie lectrice du Québec et qui a nom Huguette m'envoyait ces jours-ci les pages d'un journal relatant le drame d'une autre Huguette qui s'est immolée par le feu dans le Vieux Montréal. Le reportage contient cette réflexion d'un excellent journaliste: "Il est temps de faire cesser le règne des poètes maudits qui par leurs écrits se font destructeurs..." On ne saurait mieux dire. La littérature noire, poésie ou prose, constitue une menace et je me demande si l'Oubli du Créateur n'en est pas la principale cause. Souhaitons que nos enseignants mettent entre les mains de la jeunesse, en plus de Sartre et Camus, des poètes et des prosateurs croyants. Au fond de nos angoisses et de nos désespérances, se dresse un problème capital, celui de l'Adoration, et je crois qu'il a été résolu, il y a trois mille ans, sur le Sinai. N'en déplaise à qui que ce soit, je prie à la messe pour le repos de l'âme d'Huguette.

Je prie pareillement pour les vedettes du magnifique docu-

mentaire que l'O.N.F. a intitulé "Pour mémoire", documentaire que Radio-Canada télévisait à 12 heures, dimanche, le 18 juin. Cette oeuvre remarquable nous présente des gens que je tiens en haute estime mais dont je ne puis approuver l'inflexible volonté de vengeance. Je crains que le mépris ou l'oubli du pardon des offenses enseigné dans l'Oraison dominicale ne nous précipite vers de nouvelles tueries. J'ai noté en outre que l'une des vedettes inclut Pie XII dans la catégorie des lâches qui n'ont rien fait pour empêcher Hitler d'assassiner cinq millions de Juifs. Comme quoi je continuerais de me tenir sur mes gardes pour ne pas gober tout ce que colportent nos média d'information. D'aucuns, comme dans la fable des langues d'Esopo, inscrivent au menu le meilleur et le pire. "Mentez! mentez!" affirmait le grand Voltaire.

Professeur Jean Bousquet, O.P., Mount Allison University, Sackville, N.-B.

Le transport écolier au Québec

Une source de conflit entre les ministères de l'Éducation et des Transports ?

par Roch DESGAGNE
envoyé du Soleil
à Pointe-au-Pic

Le transport écolier devient-il une source de conflit entre les ministères des Transports et de l'Éducation? Cette éventualité ressort des travaux et discussions du congrès de l'Association du transport écolier du Québec, tenu en fin de semaine, à Pointe-au-Pic.

Faudra-t-il renverser la situation, et adapter la pédagogie aux conditions de rentabilité et d'efficacité du transport des élèves? Avec la régionalisation et l'intégration du transport scolaire prévues dans la nouvelle législation du bill 23 sur les Transports, il faudra parler de rentabilité, alors que du côté de l'Éducation, on continuera de dire qu'il faut tenir compte des impératifs pédagogiques. L'efficacité d'un bon système de transport des écoliers ne deviendra-t-il pas un de ces impératifs pédagogiques, se demande-t-on, également.

Ce sont autant de points d'interrogation que suggèrent les discussions et les inquiétudes des transporteurs scolaires, qui laissent percevoir de fortes possibilités d'affrontement entre le monde du Transport et celui de l'Éducation.

Jusqu'ici, le transport des écoliers était régi par le ministère de l'Éducation, mais à l'avenir, il sera administré par le nouveau ministère des Transports, dont une des premières réformes sera la régionalisation et l'intégration du transport de tous les réseaux de transport des écoliers d'une commission scolaire régionale.

Les transporteurs ne semblent

pas encore vraiment impliqués dans cette régionalisation du transport écolier, dont l'expérience a été faite dans deux régions, cette année.

Dans l'allocution qu'il prononçait au banquet de clôture du congrès, l'adjoint parlementaire du ministre des Transports, le député Paul Berthiaume, a décrit comme un changement majeur apporté par le bill 23 ce transfert du transport des écoliers d'une juridiction à une autre.

M. Berthiaume expliquait que le ministère des Transports est beaucoup mieux placé que celui de l'Éducation pour assurer un service efficace, rentable, tout en sauvegardant les meilleurs intérêts des entrepreneurs en transport et des commissions scolaires. Le député a, par ailleurs, souligné que le transport demeure toujours conditionné aux exigences pédagogiques.

Par contre, certains dirigeants de l'ATEQ considèrent qu'il est facile et normal de déplacer des cours, pour adapter la pédagogie au transport, afin d'économiser des millions de dollars.

LA RECONDUCTION

"Le bill 23 amène une demi-sécurité à l'entrepreneur en transport scolaire, en ne lui fournissant qu'une garantie d'une année pour le renouvellement des contrats, et cela sans ajustement des taux, soutenait le président réélu de l'ATEQ, M. Réjean Racine, en insistant sur le problème de survie des transporteurs.

La reconduction des contrats prévue par la Loi sur les Transports est-elle obligatoire, ou un

entrepreneur peut-il résilier son entente avec la commission scolaire, pour soumissionner à de nouveaux prix?

Voilà un autre point d'interrogation pour les transporteurs d'écoliers, qui craignent devoir exécuter des contrats aux taux fixés en 1969, 1970 ou encore 1971.

Les dirigeants de l'Association du transport écolier du Québec ont demandé qu'une étude soit faite sur cette question.

La majorité, soit environ 80% des transporteurs d'écoliers, sont favorables au principe de la reconduction, mais leur association se demande si cette formule ne signifiera pas la mort des autres entreprises. On estime qu'au moins 20% des entreprises de transport scolaire ne sont pas en mesure de répondre aux exigences nouvelles du transport régionalisé, à moins qu'elles acceptent de se regrouper ou qu'on revise les taux.

La nouvelle législation prévoit que tous les contrats de transport écolier seront renouvelés automatiquement, pour 1972-73, aux conditions qui prévalaient en 1971-72.

L'ATEQ renouvelle sa demande à l'effet qu'un permis soit rendu obligatoire, pour tout nouveau transporteur, et ce avant le renouvellement des contrats. Evidemment, les législateurs s'opposent à cette pratique qui viendrait consacrer des droits acquis aux entrepreneurs en transport des écoliers.

"LES GARS ONT PEUR"

Selon le président de l'ATEQ, les transporteurs acceptent les nouvelles normes et mesures du ministère des Transports, particulièrement en ce qui concerne la reconduction des contrats, parce qu'ils sont inquiets pour

l'avenir et pour leur investissement.

M. Racine lançait alors un appel à l'unité des membres de l'ATEQ, car, disait-il, "jamais un syndicat n'aurait laissé passer une telle mesure". Il croit que les transporteurs auraient dû prendre position contre l'article 166, "car aujourd'hui, on se sent forcés d'accepter".

Un des principaux animateurs des travaux du congrès, M. Lois Lachapelle, directeur du service de transport scolaire au ministère de l'Éducation, maintenant intégré au service du ministère des Transports a décrit le programme de régionalisation du transport des écoliers.

Expliquant que le nouveau ministère des Transports agira comme conseiller auprès des divers secteurs des transports, le secrétaire parlementaire du ministre Bernard Pinard, M. Paul Berthiaume, a rappelé que les industries comme le trans-

port des écoliers et le camion-nage manquent de force, parce qu'elles sont trop artisanales, veulent aider les entrepreneurs en transport scolaire à bâtir une industrie rentable et viable.

"Nous allons vous aider à survivre", assurait le député, en affirmant que les gouvernements en transport scolaire à bâtir une industrie rentable et viable.

Selon M. Pearson:
Washington devrait réévaluer pour de bon ses relations avec le Canada

MONTREAL (PC)—Washington devrait réévaluer pour de bon ses relations avec le Canada pour que revienne la bonne entente qui a existé pendant des années, a déclaré en fin de semaine l'ex-premier ministre du Canada, M. Lester Pearson.

A un congrès international d'assureurs-vie, M. Pearson a expliqué que tous les Canadiens ont approuvé l'administration Nixon lorsqu'elle a décidé de ne pas affronter les puissances étrangères, mais on se montre de moins en moins satisfait de la manière dont les Etats-Unis traitent le Canada.

Le monde évolue, dit-il, et je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas évolution semblable en politique internationale, surtout dans le cas de pays voisins aussi intimement unis que le Canada et les Etats-Unis.

M. Pearson a ajouté que, l'an dernier, on a très mal accepté que les Etats-Unis prennent certaines décisions, et qu'ils fassent pression sur le Canada pour qu'il assume une partie des frais de la restauration de la balance américaine des paiements.

L'ex-premier ministre canadien a rappelé que, depuis 1960, la balance commerciale canado-américaine n'a été favorable que durant trois années, et jamais de 1952 à 1970. Puis il a résumé la pensée canadienne comme suit: "Nous disons oui au nationalisme, non au chauvinisme; oui à la coopération non à l'absorption; oui à l'investissement non à l'intégration; oui à l'indépendance, non à l'isolationisme".

M. Pearson, qui est un conseiller de la Banque Mondiale, a conclu en disant que les nations sont de plus en plus solidaires les unes des autres, de sorte qu'aucun pays, si puissant soit-il, ne devrait prendre une dé-

Un juge permet à un travailleur de ne pas rembourser un emprunt de \$3,000 à la banque

MONTREAL (PC) — Un homme qui a été incité à emprunter \$3,000 par son gérant de banque afin de participer à un système de vente pyramidale a contesté avec succès la valeur de sa note promissoire.

Le juge Kenneth McKay de la Cour supérieure du Québec a déclaré vendredi que des "considérations illégales" étaient contenues dans le prêt et que la signature du client avait été obtenue de façon illégale.

M. Nino Martella, un manoeuvre a emprunté \$3,080 d'une succursale de la Banque canadienne nationale en octobre 1969, afin de participer à la vente pyramidale de produits cosmétiques.

La vente pyramidale est un système par lequel les clients sont encouragés à trouver d'autres acheteurs, se méritant ainsi un boni.

Le juge McKay a affirmé que Martella et deux de ses amis avaient rencontré à plusieurs reprises un homme désireux de les enrôler dans son système de vente pyramidale.

"Mais" a dit le juge, "avec l'intelligence naturelle de sa race, il n'y accorda pas beaucoup de foi et a arrêté d'assister aux rencontres".

cision sans tenir compte des intérêts de tous ses partenaires commerciaux.

astico

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER
EN MARCHANDISES
DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier

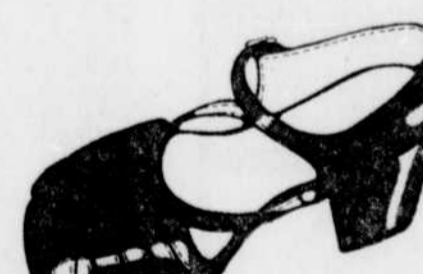
VENTE DE SANDALES \$15.99
importées d'Italie et exclusives
rég. jusqu'à \$35.

Vente de nos sandales habillées. Talon et semelle bois. Lanières cuir couleur. Dégradés de bleu, orange ou rouge.



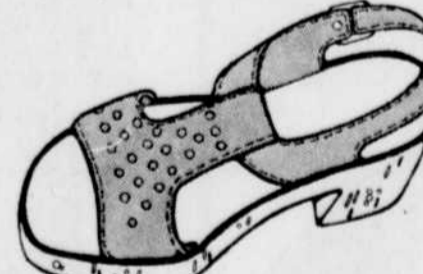
VENTE DE SOULIERS \$12.99
rég. jusqu'à \$30.

Souliers ajourés à talons hauts et ronds. Certains modèles importés d'Italie et exclusifs. Cuir ou Suède.



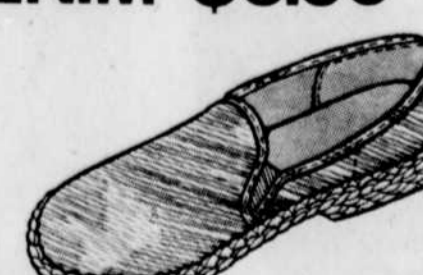
VENTE DE SANDALES \$8.99
importées d'Italie et exclusives
rég. jusqu'à \$20.

Épargnez 50% sur toutes nos sandales d'été. Épaisse semelle de liège. Semelles de cuir, lanières corde, suède ou cuir.



VENTE DE SOULIERS DENIM \$5.99
rég. \$12.99

Pour la voile. Pour la détente. Soulier denim. Semelle de corde. Talon plat.



la maison **simons** limite
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy

La Chausselle®

PHOTO BAINES

BRUNET

YASHICA TL-E
Caméra 35mm à viseur réflex et photomètre automatique incorporé derrière l'objectif auto Yashinon F 2 interchangeable. Complet avec étui.
14950



OLYMPUS TRIP 35
Caméra 35mm idéale pour le voyage. Compacte elle ne pèse que 14 onces et est entièrement automatique.
4450



CINE B-H AUTOLOAD
Caméra cinéma Super 8mm avec mise au point automatique par bouton poussoir, photomètre incorporé, objectif Zoom F 2.8. Complet avec poignée pistolet.
7990



MINOLTA HI-MATIC 5
Caméra 35mm, complètement automatique, qui permet des photos de qualité, grâce à son objectif Rokkor 40mm F 2.7 de haute précision.
6495



B-H AUTO35
Caméra 35mm à viseur réflex, photomètre automatique incorporé, objectif 50mm F 1.8. Embobinage automatique du film. Complet avec étui de cuir.
12995



BRUNET
605 est ST-JOSEPH Québec 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

Plusieurs tribus indiennes représentées aux fêtes de Marie de l'Incarnation

par Monique DUVAL
Le vieux monastère des Ursulines a été le théâtre, samedi, d'une activité peu ordinaire alors que quelque 250 Indiens, représentant diverses tribus vivant sur le territoire québécois, ont apporté leur collaboration aux célébrations du tricentenaire de la mort de Marie de l'Incarnation.

Toute la journée de samedi leur avait été consacrée. Venus à Québec à bord d'autobus spéciaux, par groupes ou comme membres de chorales, plusieurs se sont fait entendre soit à la messe de samedi matin au monastère soit au cours du spectacle de l'après-midi.

On vit même des familles complètes incluant de tout jeunes enfants et de vieilles grands-mères. Dans l'idée des organisateurs, il fallait absolument que les descendants des "chers enfants" de Marie de l'Incarnation soient présents

aux fêtes et leur réponse a été élogieuse, comme on a pu s'en rendre compte.

Tout d'abord, le matin, il y eut une messe concélébrée par six prêtres sous la présidence de Mgr N.A. Labrie, ex-président de l'Oeuvre de la propagation de la foi. Parmi ces six prêtres, il y en avait un, le père Jacob, jésuite, qui est iroquois et qui exerce son ministère à Saint-Régis, près de Cornwall, Ontario.

Ajoutons que, dans la délégation, se trouvait aussi une religieuse, Soeur Louisa Jourdain, montagnaise, membre de la communauté du Bon-Pasteur. Elle exerce son apostolat à la Rivière Saint-Augustin, près de Terre-Neuve, sur la Basse Côte-Nord.

FOLKLORE INDIEN

Arborant leurs costumes traditionnels — celles et ceux de l'assistance étaient vêtus à l'américaine — plusieurs groupes et chorales ont présenté, au cours de l'après-midi, un spectacle des plus pittoresques.

A leur façon, ces différents ensembles qui ont nom "Maliote", "Khani - Khantet", "Atigouk", de Sept-Iles, ces Hurons de Lorette ou ces Montagnais, de Pointe - Bleue, ces Abénakis et ces Micmacs ont exprimé leurs sentiments, notamment envers "la France, le Canada et leurs ascendants indiens", trois éléments très souvent réunis dans leurs chansons.

Dieu, la forêt, la mer, la vie, l'amour, la chasse, la pêche, l'immensité de l'horizon sans oublier la guerre et la paix, tout cela fait partie de leur folklore. A ce sujet, signalons qu'on a fumé le calumet de la paix, qu'on l'a également fait fumer à Mgr Fernet, archevêque de Tours, président de la délégation française à ces fêtes.

Marie de l'Incarnation, dit l'Histoire, avait étudié et parlait couramment deux langues indiennes: le huron et l'algonquin.

Aussi, une séance comme celle de samedi après-midi prenait-elle un sens doublement évocateur.

Mais, on n'avait pas mis le français de côté, bien au contraire et on l'a fait alterner avec sa langue propre. Les Leclerc, Vigneault, Dor et Léveillé savent-ils qu'ils ont été traduits en montagnais ou en algonquin?

C'est pourtant le cas et les

artistes que nous avons entendus et vus, dont nous retenons en particulier, François Vincent le "Huron vagabond", à la voix d'or, compositeur, directeur de la troupe artistique "Kiowarini". D'ailleurs Vincent nous est apparu comme un des éléments les plus intéressants du spectacle.

En guise d'appréciation, le père Pouliot s.j., membre du comité d'organisation des fêtes du tricentenaire, a fait don à cha-

que groupe d'un volume traitant de l'histoire des missions des Jésuites au Saguenay, on remarquait la présence d'une im-

Du comté de Saguenay, on remarquait la présence d'une importante délégation de Betsiamites.



Une des scènes du spectacle présenté par les Indiens, samedi, lors des fêtes du tricentenaire de Marie de l'Incarnation.

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER
EN MARCHANDISES
DANS NOTRE
CONCOURS SPECIAL!

Place Fleur de Lys

Place Laurier

Université de Moncton
Faculté des Arts
demande

PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

pour septembre 1972

Exigences:

Etudes universitaires et expérience

Traitement:

Selon le rang académique et l'expérience

Le candidat devra faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible au Père Maurice Chamard, doyen de la Faculté des Arts, Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Trois-Rivières fête son 338e anniversaire

TROIS-RIVIERES (PC) — La ville de Trois-Rivières célèbre aujourd'hui son 338e anniversaire. A cette occasion, des fêtes populaires auront lieu au pied du monument de Laviolette, fondateur de la ville.

Cet anniversaire revêtera cependant un caractère particulier cette année, puisqu'il se doublera du 300e anniversaire de la mort de Marie-de-l'Incarnation, fondatrice des Ursulines.

Pour souligner l'événement, un groupe de 300 visiteurs venus de Tours, ville de France où est née Marie-de-l'Incarnation, participera aux fêtes célébrées à Trois-Rivières.

Parmi les visiteurs, on remarque Mgr. Louis Ferrand, archevêque de Tours.

Michaud s'en prend aux politiciens

(PC) — Le maire de Cabano, Guy Michaud, lors d'une entrevue téléphonique, s'en est pris en fin de semaine aux politiciens qu'il accuse de ne pas aider les Québécois qui veulent sortir du marasme. D'après le maire, les gouvernements s'obstinent à dire que le projet de cartonnerie de Cabano n'est pas rentable, parce que le trust du papier exerce sur eux une grande influence.

Selon M. Michaud, les politiciens entretiennent la peur dans une population qui, malgré tout, a des idées à émettre. "Le projet est prêt", a-t-il dit, "le financement est assuré, de même que la commercialisation et la production". Il a rappelé que ce projet avait été promis à la dernière élection provinciale mais qu'après l'élection, il était oublié.

NOTRE DEVISE
QUALITE - SERVICE - COURTOISIE
FACE A CET ENGAGEMENT, DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT SONT EN MARCHÉ AFIN DE MIEUX REPOUDRE A NOTRE CLIENTELE.



Vente Service

VOUS OFFRE
UNE EQUIPE D'EXPERTS

En ressorts d'autos-autobus-camions-semi-remorques, amortisseurs (Shocks), boudins (Coil Springs), King-Pin, Air-Lift, Tandem Bushing, camions 10 roues, rotules (Ball Joint).

81, ROUTE KENNEDY (près du Rond-Point LEVIS - 141) 837-2733

Handy Andy

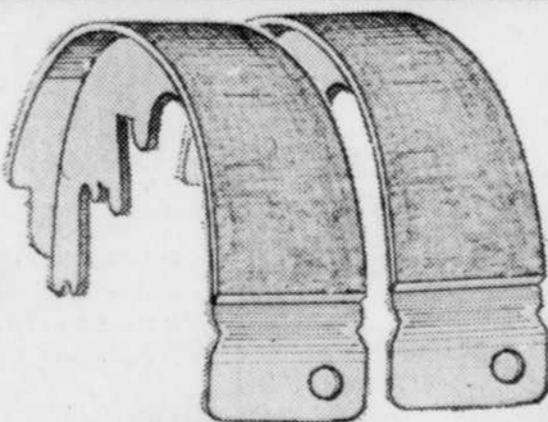
QUARTIERS GÉNÉRAUX DE PIÈCES D'AUTO ET DU SERVICE

SPÉCIAUX DE CETTE SEMAINE BON JUSQU'À SAMEDI

SOUND-PEN
FLUIDE DE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
59¢ pt.
27-580-01 - 27-580-19

DUROLÈNE
HUILE DUROLÈNE
44¢ pt.
10-381-Ser.

SPÉCIAL DE GARNITURES DE FREINS



EXEMPLE CHEV./PONTIAC 1959-1970 LA PLUPART

Ligne complète de **FREINS À DISQUES**
Aussi disponibles à de bas prix spéciaux.

AVANT
479 avec échange de deux roues
369 avec échange de deux roues
ARRIÈRE

MAGASINEZ JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9. SAMEDI JUSQU'À 5 P.M.
250 boul. CHAREST E.
TÉLÉPHONE 524-1455

PIÈCES D'AUTO ET REPARATIONS CONDUCTEURS, VOUS LE SAVEZ... FIEZ-VOUS A HANDY ANDY!

ALIGNEMENT DES ROUES MISE AU POINT SILENCIEUX GARNITURES DE FREINS

Beau temps, mauvais temps...

On est parfois plusieurs heures sans se servir du téléphone. Arrive le moment où l'on en a besoin, il est là, et il fonctionne. Nous faisons tout pour que vous puissiez vous y fier en tout temps.

...heureusement qu'il y a le téléphone!

Bell Canada

La session parlementaire reprend à Ottawa, aujourd'hui, à cause du conflit dans les ports du St-Laurent

par Stewart MacLEOD

OTTAWA (PC) — La session parlementaire reprend comme d'habitude, aujourd'hui, officiellement à cause du conflit syndical dans les ports du St-Laurent, mais l'opposition se prépare à des débats d'une semaine sur diverses mesures.

On sait que le gouvernement entend faire adopter plusieurs projets de loi, surtout celui qui vise à instaurer un nouveau régime d'allocations familiales. L'opposition prévoit que ces débats se poursuivront pendant que l'on étudie les difficultés syndicales.

Le chef parlementaire libéral, M. Allan MacEachen, a déclaré vendredi que le gouvernement ne veut pas clore la session tant que dure le conflit syndical.

Par ailleurs, de source officielle, on a appris que le Parlement pourrait adopter certaines mesures, entre autres une loi imposant le retour au travail, bien que le ministre du Travail, M. Martin O'Connell, ait bien dit qu'il n'y songeait pas en ce moment.

M. O'Connell a assuré aux journalistes qu'il prendrait une décision dans cinq ou six jours mais qu'une loi imposant le retour au travail ou l'instauration d'une tutelle gouvernementale ne serait pas une solution très heureuse.

Ces jours derniers, tout le monde se demandait ce qu'il adviendrait cette semaine. Les

Des membres d'OXFAM

Canada ont jeûné à Ottawa alors que les Canadiens fêtaient

OTTAWA (PC) — Pendant que les milliers de Canadiens fêtaient le long congé de la fête de la Confédération en se gavant, un petit groupe de résidents d'Ottawa ont jeûné pour protester contre l'injustice des tarifs commerciaux pour les pays en voie de développement.

Les protestataires, membres de OXFAM Canada, ont jeûné 55 heures à la vieille gare d'Ottawa, maintenant transformée en salle de conférence, à deux coins de rues de la colline du Parlement.

Leur jeûne s'est terminé hier à 5 heures du soir.

Un des membres du groupe, M. Harry Harris, a dit que le manque de nourriture ne lui avait pas causé de malaise majeur.

"L'estomac semble ne plus être là au bout d'un certain temps et le problème cesse d'exister".

députés d'arrière ban sont encore moins bien renseignés que l'opposition qui, elle, a des entretiens réguliers avec M. MacEachen.

ROBERT STANFIELD

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, s'était proposé de passer une semaine à visiter le centre de l'Ontario, s'attendant à la fin de la session, mais ses projets ont été modifiés. Il en est de même des autres députés de l'opposition, qui ont dû s'arranger pour passer la semaine à Ottawa.

Cependant, bien des députés ont pris des engagements qu'ils ne peuvent annuler, de sorte qu'il en manquera un bon nombre en Chambre.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Si la Chambre des communes s'occupe de divers projets de loi en attendant une décision au sujet des ports du St-Laurent, priorité sera sans doute donnée au bill sur le régime de sécurité du revenu familial (allocations familiales).

Ce projet de loi devait être adopté jeudi, mais un discours du ministre du Bien-Être social ayant piqué l'opposition, les débats se sont poursuivis jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'on n'avancait à rien. Les esprits étant maintenant calmés on tentera de nouveau de faire adopter le projet de loi.

LA MAINMISE ETRANGERE

Le gouvernement voudrait bien aussi faire adopter sa loi sur la mainmise d'intérêts étrangers sur des entreprises canadiennes. Les amendements soumis par l'opposition en ont retardé l'adoption, et l'on dit que le gouvernement la présenterait de nouveau si seulement le conflit syndical peut justifier le prolongement de la session.

Lorsque la Chambre a pris congé pour la fin de semaine, la situation était loin d'être claire. Si le conflit syndical était réglé mardi ou si l'on adoptait tout de suite une législation à cet effet, la session serait prorogée sans autres débats.

Mais si le Parlement continue à observer la situation, comme le supposent bien des députés de l'opposition, il pourrait y avoir des débats acerbes pour occuper la députation.

Caouette prédit des élections le 6 novembre et la défaite des ministres Pépin, Marchand et Chrétien par des créditistes

OTTAWA (PC) — M. Réal Caouette compte que le Crédit social recueillera les fruits d'un bloc libéral québécois en désintégration, lors de la prochaine élection générale.

Interrogé à l'émission Question Period du réseau CTV, qui devait être diffusée dimanche, M. Caouette a prédit que l'élection aurait lieu le 6 novembre.

Le Crédit social, a-t-il affirmé, compterait trois ministres parmi les candidats libéraux qui seront défaites au Québec: le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, et le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien.

En 1968, M. Pépin défaisait son rival créditiste dans Drummond par une majorité de 2,122 voix, en recueillant lui-même 11,667 votes. M. Chrétien a mené une lutte plus difficile à son adversaire créditiste dans Saint-Maurice, celui-ci n'ayant que 1,385 voix de moins que les 13,895 votes qu'il avait amassés.

Mais dans Langelier, la lutte s'est faite sur trois fronts: M. Marchand avait remporté la victoire avec 11,460 voix sur son rival créditiste qui en a recueilli 8,741 et sur son adversaire conservateur qui en a récolté 8,158.

Certains rumeurs veulent que M. Marchand se cherche une circonscription plus sûre pour la prochaine élection.

M. Caouette a déclaré que son parti présenterait une liste complète de 74 candidats au Québec et au moins 200 dans les 264 comtés du pays.

Il est inévitable que le Crédit social réalise des gains au Québec, a affirmé M. Caouette, à cause de l'absence des concurrents après les défaites libérales. Les 13 sièges créditistes à la Chambre des Communes sont tous occupés par des Québécois.

"... Le NPD n'a aucune force au Québec et avec M. Stanfield, je ne pense pas que les conservateurs puissent seulement se bâtir une organisation."

L'unité nationale sera l'un des principaux thèmes de la prochaine campagne électorale, a indi-

qué le chef créditiste. Toutes les provinces, et non pas seulement le Québec, demandent plus d'autorité.

"Je pense que le gouvernement fédéral, qui que ce soit, Trudeau, Stanfield, moi-même ou un autre, devra donner plus de pouvoirs à toutes les provinces."

"Non pas un statut particulier à l'une d'entre elles, mais plus d'autonomie et d'autodétermination, si vous voulez, à chaque province..."

PROBLEME FISCAL

Les arrangements fiscaux constituent une cause de désunion au Canada, a soutenu M. Caouette.

"Le problème fiscal est pire aujourd'hui qu'il y a cinq ans, parce que les provinces ont besoin de plus de pouvoir de dépenser qu'autrefois et que le gouvernement fédéral ne veut pas se plier aux désirs des provinces."

"C'est pourquoi vous entendez parler du désir de la Colombie-Britannique de se rallier aux Etats-Unis; de la Saskatchewan qui veut quitter le Canada pour se joindre aux Etats-Unis; du Québec où les séparatistes nous disent qu'Ottawa ramasse tout et qu'il ne reste rien aux provinces."

"Il y a donc un véritable pro-

blème qui n'existe pas il y a 10 ans. Il existe maintenant."

Le chef créditiste a expliqué que s'il était au pouvoir, il laisserait aux provinces le soin de lever des impôts et restreindrait les pouvoirs fédéraux à la défense nationale, le transport, le CN ou le CP. Pourtant, M. Caouette a appuyé vigoureusement le concept d'unité nationale.

"Je suis Canadien français du Québec, c'est vrai, mais je suis d'abord Canadien et tout le monde le sait."

Un texte de l'entrevue accordée par M. Caouette avait été remis d'avance à la presse.



La Corona 2 litres, c'est du muscle, du solide, du ferme. Construction monocoque. Un moteur qui a du nerf : 110 ch, 2 litres, arbre à cames en tête. Tout est extra-robuste : suspension, batterie, démarreur, chaufferette, freins à disque assistés à l'avant. La 'dure de dure' a une seule faiblesse : son bas prix qui inclut un tas d'équipement de luxe. \$2815

"Une dure de dure"



La Corona 2 litres \$2815

TOYOTA

Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier. Prix de détail suggéré : \$2,815.00. F.à.b. à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Moncton ; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

QUEBEC
CHARLESBOURG AUTO Ltée
7925 boul. Henri-Bourassa - Tél. : 623-9843

QUEBEC
CAPITALE TOYOTA QUEBEC Enr.
346 boul. Hamel - Tél. : 681-7786

STE-FOY
STE-FOY TOYOTA Inc.
2770 boul. Versant Nord - Tél. : 658-1340

LEVIS
METIVIER AUTO Inc.
162 route Président-Kennedy - Tél. : 837-4701

ALMA

J. Martel Auto Ltée
Route St-Bruno - Tél. : 662-6669

CAPLAN

Jacques St-Onge Inc.
Cré Bonaventure - Tél. : 388-5544

CHICOUTIMI

Rocoto Ltée
800 Route 16A - Tél. : 549-5574

JONQUIERE

Rocoto Ltée
591 boul. Centenaire - Tél. : 547-2601

DORCHESTER

Garage Gérard Lagrange
Ville Lac-Etchemin - Tél. : 625-3651

LASARRE

Nicol Auto Enr.
83 est. Be avenue, coin 2e rue est, Abitibi-Ouest - Tél. : 333-5456

MONTMAGNY

Langlois & Frère Enr.
143 ouest, rue St-Jean-Baptiste - Tél. : 248-3276

RIVIERE-DU-LOUP

Voyer Automobiles Inc.
1 rue Tache - Tél. : 862-3263

SEPT-ILES

Centre de l'Auto de Sept-Îles Inc.
225 rue Loure - Tél. : 962-4579 - 962-5531

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Les Automobiles M.R. Ltée
449 rue Principale, Rte 2 - Tél. : 418-325-2101

ST-FELICIAN

St-Félicien Truck Service Inc.
291 boul. Lévesque - Tél. : 679-1984

MONT-JOLI

Garage Desrosiers & Frères
Route Nationale, Ste-Flavie, Qué. - Tél. : 775-4255

ST-GEORGES

La Chaudière Auto Inc.
185 route Kennedy - Tél. : 228-9721

HAUTERIVE

Garage Alban Lévesque Inc.
1257 boul. Lafleche - Tél. : 589-3728

ST-PASCAL (CTE KAMOURASKA)

Robert Auto Enr.
538, boul. Herbert - Tél. : 492-2149

ST-RAYMOND (CTE PORTNEUF)

Futurato Inc.
279 St-Jacques - Tél. : 337-2201

THEFTORD MINES

Theftord Toyota
1890 nord, rue Notre-Dame - Tél. : 335-5428

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER
EN MARCHANDISES
DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier

BEGUE
aide rapide efficace
METHODE LUCIE DE VIENNE
1517 ouest, Boul. St-Cyrille
Québec 6, Tél. : 527-1749
Sur rendez-vous seulement

ANNONCE
Mastiquez!
Votre dentier ne vous causera plus d'inquiétudes, grâce à la poudre **FASTEETH**... plus efficace!
"Marque dep."

QUÉBEC / MONTRÉAL 32 VOLS PAR SEMAINE
empruntez les ailes du confort, les ailes de Quebecair
lun à ven: 09.45, 17.00, 17.15, 18.25, 21.45
samedi: 09.45, 10.10, 17.25, 19.35
dimanche: 17.10, 19.35, 21.40
Consultez votre agent de voyages ou
QUEBECAIR
692-1031 (réservations) ou
872-3736 (renseignements)

échos du parlement

Dorénavant, l'Assemblée nationale pourra siéger 6 jours par semaine

L'Assemblée nationale pourra dorénavant siéger tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, de dix heures le matin à minuit le soir.

C'est en se faisant tirer l'oreille, comme à chaque année lorsque le gouvernement présente cette motion traditionnelle, que les députés ont accepté la motion, 59 voix contre 10.

L'Unité-Québec et le Parti québécois ont officiellement voté avec le gouvernement, tandis que le groupe créditiste à M. Armand Bois, de même que M. Camil Samson et MM. Jean-Noël Tremblay et Philippe Demers, respectivement député unifié de Chicoutimi et de Saint-Maurice, ont voté contre.

AIDE SOCIALE

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a confirmé, au cours de la période des questions, qu'il soumettra au Conseil des ministres, d'ici quelques semaines, des modifications aux règlements de la Loi de l'aide sociale.

Si ces modifications sont acceptées par le Cabinet, elles prendront effet le 1er septembre et elles permettront de corriger certaines lacunes, tout spécialement en ce qui concerne les allocations pour le logement dans la plupart des régions administratives du Québec.

Interrogé par MM. Camille Laurin, Jean-Paul Cloutier, Fabien Roy et Florian Guay, M. Claude Castonguay a précisé que les modifications ne toucheraient pas les tables de prestations.

L'HABITATION

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a déclaré, devant l'Assemblée nationale, que la Société d'habitation du Québec n'est pas impliquée dans le projet Sutton, en banlieue de Montréal.

Selon M. Fabien Roy, créditiste de Beauce, quelque 75 habitations construites dans ce projet auraient besoin de réparations de l'ordre d'environ \$2,000 chacune.

"Je crois, a dit textuellement le ministre, que la Société d'habitation n'est aucunement impliquée dans ces projets. Ce sont des projets de l'entreprise privée qui ont été financés par la Société d'habitation et de logement. A moins que je fasse une déclaration contraire, a-t-il ajouté, ça voudrait dire que ce que je viens de déclarer est exact", lorsque M. Fabien Roy lui a demandé de vérifier.

PAVILLON DU QUÉBEC

La vaste exposition d'artisanat québécois, laquelle devait avoir lieu dans le Pavillon du Québec, dans le cadre de Terre des Hommes, aura lieu même si le pavillon demeure fermé en raison de l'inexistence de Terre des Hommes cette année.

Le ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a précisé que cette exposition aura lieu à l'édifice des Affaires culturelles à Montréal.

A son prédécesseur, M. Jean-Noël Tremblay, qui lui demandait sarcastiquement "à quel étage", Mme Kirkland-Casgrain a répondu, au grand plaisir de ses collègues libéraux:

"Étant donné que c'est un énorme édifice qui coûte une fortune au ministère des Affaires culturelles, je devrais dire au ministère des Travaux publics, à cause d'un bail de dix ans à \$60,000 par année, et qu'il est très peu utilisé, pour une fois, il servirait vraiment aux artisans québécois et en même temps aux Québécois."

Visiblement piqué par cette réponse, M. Tremblay a enchaîné: "Le ministre pourra-t-il placer en exposition les nombreux fonctionnaires qui ne vont là que pour retirer leur salaire?"

AIR CANADA

M. Oswald Parent, ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales, a précisé hier que l'entente qui existe entre le gouvernement du Québec et Air Canada ne concerne que les fonctionnaires à l'emploi du gouvernement à Québec et à Montréal.

Ces fonctionnaires doivent formuler toute demande de réservation de billets d'avion à un fonctionnaire chargé d'exécuter cette entente en collaboration avec deux employés d'Air Canada.

Le système relié directement par lignes téléphoniques permet l'application des tarifs préférentiels chaque fois que le nombre de voyageurs le permet. D'autre part, la simplification des procédures administratives par une facturation décentralisée et la disparition d'autres opérations administratives, en évitant des avances de voyage ou des débours personnels de la part des fonctionnaires, comptent parmi les avantages.

MOTIONS DE CENSURE

Le leader parlementaire de l'Opposition officielle, Me Rémi Paul, a déclaré, hier, sérieusement ou autrement, que son parti compte présenter deux motions de censure contre le gouvernement d'ici l'ajournement prévu pour le 14 juillet.

Le député de Maskinongé a fait part de ces projets en acceptant une motion du gouvernement, destinée à permettre à la Chambre de se réunir tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, de dix heures du matin jusqu'à minuit, disant que ça lui donnerait plus de temps pour débattre ces motions.

Une motion de censure, en vertu des nouveaux règlements, doit prendre fin au cours de la même séance, soit vers dix heures du soir. La séance étant prolongée jusqu'à minuit, l'Unité-Québec disposera de deux heures supplémentaires.

Si des menaces l'U-Q. passait à l'action, elle épouserait pour la présente session, laquelle se poursuivra à l'automne, le nombre de motions de censure auquel le parti a droit.

La Commission BB a coûté \$9,049,386

OTTAWA (PC) — Le coût total de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a été de \$9,049,386, précise-t-on dans un document provenant du Cabinet du premier ministre Trudeau déposé, vendredi, aux Communes.

Quant aux co-présidents de cette commission, leur rémunération a été de \$105,200 pour M. André Laurendeau décédé en 1968), de \$133,650 pour M. Jean-Louis Gagnon son successeur), et de \$69,750 pour M. D. Dunton.

D'autre part, le montant total des rémunérations versées aux personnes travaillant pour cette commission a été de \$4,456,553. Ce document a été déposé à la demande de M. Réal Caouette, le chef national du Parti crédit social.

Saison fort active prévue dans les auberges de jeunesse du Québec

MONTREAL (PC) — De Natashquan à Val d'Or, en passant par Rivière-du-Loup et Péribonka ou Matane, le réseau des auberges de jeunesse relevant du secrétariat d'Etat entre en opération. Au moins une trentaine d'auberges sont situées au Québec dans les villes et villages les plus fréquentés par les jeunes touristes.

L'auberge offre le coucher et la nourriture ainsi que les premiers soins aux jeunes itinérants. En plus, cette année, on tentera d'y instaurer un climat où la création et l'échange seront privilégiés. L'animation sera assurée dans presque toutes les auberges par des groupes de spécialistes commandités par un programme Perspectives-Jeunesse.

Des excursions seront offertes aux voyageurs qui voudront connaître Natashquan et la Côte Nord. C'est ainsi qu'une randonnée particulièrement pittoresque conduira les jeunes voyageurs aux îles Mingan rendues célèbres par Gilles Vigneault.

Les auberges sont accessibles aux jeunes de 18 à 30 moyennant \$0.50 pour dormir une nuit et déjeuner.

Il existe des auberges à Montréal, Amqui, Lévis, Matane, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sherbrooke, St-Adolphe d'Howard, Valleyfield, Baie St-Paul, Chicoutimi, Drummondville, Hauterive, Mont-Laurier, Natashquan, Péribonka, Lac St-Jean, Sept-Îles Trois-Rivières, Val David et Val d'Or.

La CSN est engagée dans un processus d'éclatement (Valcin)

JONQUIERE — La Confédération des syndicats nationaux est engagée dans un processus d'éclatement et ce mouvement est irréversible, a soutenu hier à Jonquière l'économiste Yvon Valcin.

Le transfuge de la CSN, maintenant publicitaire à la Centrale des syndicats démocratiques, qui donnait encore une fois une conférence de presse, a soutenu que ce mouvement va entraîner une action de désaffiliation pour la Fédération des travailleurs de la construction forte de 29,000 membres et de la Fédération de la métallurgie comprenant 32,000 cotisants. Ces deux fédérations tiendront leur congrès à l'automne.

Du secteur de la construction, M. Valcin croit que la CSD pourrait récupérer une quinzaine de milliers de membres. Il n'a pas avancé de chiffre pour la seconde fédération.

L'économiste a refusé également de faire le point sur le nombre de cotisants de sa centrale, indiquant que ces délais seront fournis cette semaine lors de l'inauguration des locaux à Québec.

M. Valcin a signalé de plus qu'il ne croit pas que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, groupant quelque 30,000 membres, adhèrent immédiatement à sa centrale, advenant sa désaffiliation avec la CSN.

Il a soutenu que ce syndicat, dont le conseil a décidé la semaine dernière, de recommander la désaffiliation de la CSN à ses membres, va se suffire à lui-même au cours de la prochaine année et attendre que la CSD fasse ses preuves avant d'adhérer.

Deuxième semaine de grève tournante à l'Hydro-Ontario

TORONTO (PC) — Les grèves tournantes sont entrées hier dans leur deuxième semaine, à l'Hydro de l'Ontario.

Le 25 juin, l'unité 1,000 du Syndicat de la fonction publique faisait débrayer 700 employés, à quatre centrales de l'Hydro à Sarnia, Windsor et Toronto. Depuis, le nombre des grévistes a atteint 8,000.

Dimanche, des grévistes ont établi des lignes de piquetage devant un câble brisé, à Toronto, l'Hydro ayant demandé à une compagnie de faire la réparation. Un porte-parole de cette compagnie, Cables Unlimited, a révélé qu'il y a une fuite d'huile dans ce câble de 155,000 volts et que cela pourrait l'endommager.

Mais un porte-parole du syndicat a déclaré de son côté qu'il n'y a pas urgence puisqu'il est peu probable qu'il ait interruption du courant.

Le syndicat a accepté d'effectuer toute réparation jugée urgente parce qu'il y aurait risque de priver d'électricité la population.

A PICKERING

Vendredi, M. Dick Vergolts, porte-parole du syndicat à la centrale atomique de Pickering a déclaré que l'Hydro a fermé la centrale, mettant ainsi 800 employés en chômage, parce qu'elle trouve plus économique d'utiliser ses centrales hydrauliques à cause de pluies abondantes. Quant à l'Hydro, elle avait assuré qu'elle fermerait la centrale pour des raisons de sécurité.

Les négociations entre les deux parties ont été rompues le 20 juin. Le syndicat réclame la sécurité d'emploi et une augmentation de salaire de 11 pour cent pour une année. Les salaires actuels s'échelonnent de \$183.20 à \$204.40.

L'appel du syndicat de l'Hydro-Québec n'est pas du ressort de la Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a statué

Accord de principe signé à l'Inco

TORONTO (PC) — Un accord de principe a été signé hier, entre l'International Nickel Co. of Canada Ltd et ses 16,500 employés affiliés au syndicat des Travailliers unis de la métallurgie, a annoncé un porte-parole du syndicat.

M. Lynn Williams, coordonnateur du comité de négociation du syndicat local 6,500, représentant 15,000 mineurs et travailleurs de surface à Sudbury, Ontario, et du local 6,200, représentant 1,500 employés de la raffinerie de Port Colborne en Ontario, a déclaré qu'aucun détail ne serait rendu public avant que les membres du syndicat en aient été informés.

Il a expliqué que l'accord était le résultat de trois mois de négociations presque continues.

Le convention antérieure expirait hier.

Un communiqué conjoint de la compagnie et du syndicat, il y a un mois, avait indiqué que pendant la négociation des clauses non salariales des progrès importants avaient été faits, y compris des modifications fondamentales dans le domaine des procédures de grief et d'arbitrage, de l'ancienneté et autres procédures administratives.

Les négociations commencées le 4 avril à Sudbury se sont poursuivies à Toronto à partir du 5 juin.

M. O. R. Mickey, président du local 6,500 et M. Ray Moreau, président du local 6,200, ont déclaré que les syndicats seront appelés à ratifier l'accord vendredi prochain.

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER
EN MARCHANDISES
DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier

Une vie de château... dès ce soir!

Un gin très sec, pur et franc. Le gin des bons moments. Des grands moments. Le dry gin King Arthur: rien de meilleur sous votre toit.

Gin King Arthur de Seagram
Distillé et embouteillé au Canada

Grève retardée de 24 heures à Canadair

MONTREAL (PC) — Le délai avant le déclenchement de la grève des machinistes de l'usine Canadair à St-Laurent en banlieue de Montréal, a été prolongé de 24 heures, jusqu'à minuit ce soir, pendant que continuent les négociations entre les représentants syndicaux et patronaux pour le renouvellement de la convention collective.

Environ 1,000 membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique ont voté il y a deux semaines en faveur de la grève qui devait commencer lundi.

"Nous tentons diligemment et sincèrement d'éviter la grève" a déclaré le président du syndicat local, M. Charles Phillips.

Il a par ailleurs indiqué que plusieurs clauses demeuraient en suspens dans le projet de nouvelle convention.

Les machinistes à l'usine gagnent en moyenne \$3.60 de l'heure, et au maximum \$4.19 l'heure.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation-H

Spéciaux de la semaine chez LIVERNOIS

<p>ALBERTO V05 Shampooing, bout. 15.5 oz Rég. 2.49 Notre prix .99</p> <p>PHILLIPS Lait de magnésie, 12 oz Rég. .99 Notre prix .79</p> <p>ASPIRIN BAYER Bout. 300's Rég. 2.65 Notre prix 1.79</p> <p>FERMENTOL Bout. 16 oz Rég. 2.70 Notre prix 1.99</p> <p>MAALOX Bout. 12 oz ou 50 comp. Rég. 1.95 Notre prix 1.29</p> <p>BAND-AID Pansements adhésifs Bte 100 ass. grandes Rég. 1.59 Notre prix .79</p> <p>TROUSSE De premiers soins (Autokit) Rég. 4.29 Notre prix 3.19</p> <p>TANYA Lotion bronzante, tube 3 oz Rég. 1.65 Notre prix 1.09</p> <p>BAIN DE SOLEIL Tube 2 oz - Blanc ou brun Le tube 2.00</p> <p>SANDALES DR SCHOLL Rég. 12.95 Notre prix 9.99</p> <p>ANTITRANSPIRATION Dr Scholl, aérosol (pour les pieds) Rég. 1.79 Notre prix 1.39</p> <p>SHAMPOOING ROGIER Bout. 6 oz - Camomille - citron-goudron - henné et naturel Rég. 1.19 Notre prix .69</p> <p>SAVON JOHNSON pour les pieds Rég. .69 Notre prix .57</p>	<p>ARTECHOL 50 comp. Rég. 2.80 Notre prix 2.19</p> <p>Q-TIPS COTON-TIGES Bte 180's Rég. 1.19 Notre prix .89</p> <p>BROMO SELTZER Bout. 5 oz Rég. 1.35 Notre prix .89</p> <p>BICHOLATE LILAC 100 comp. Rég. 1.65 Notre prix 1.19</p> <p>BAN DESODORISANT ULTRA-SEC 4 oz Rég. 1.37 Notre prix .79</p> <p>HUILE BABY'S OWN Bout. 7 oz Rég. 1.00 Notre prix .79</p> <p>CALADRYL LOTION Bout. 6 oz Rég. 1.79 Notre prix 1.19</p> <p>SOLARCAINE Bout. 3 oz, (contre piqûres d'insectes). Rég. 1.49 Notre prix 1.09</p> <p>EPIL-MINUTE Tube 2 oz, (Cire à épiler froide) Rég. 3.95 Notre prix 2.99</p> <p>NUDIT EPILATOIRE pour visage - Tube 1 oz Rég. 2.50 Notre prix 1.69</p> <p>NUDIT EPILATOIRE pour jambes - Tube 4 oz Rég. 2.50 Notre prix 1.69</p> <p>NOXZEMA Rince-bouche - Bout. 19 oz Rég. 1.69 Spécial .89</p> <p>CREME LANACANE Tube 1 1/2 oz, (contre démangeaisons). Rég. 1.35 Notre prix 1.09</p>
---	--

CHLOR-TRIPOLON
4 mg 18 Tab. (contre fièvre des foins)
Rég. 1.19 Notre prix **.79**

TINACTIN
Crème 1% Tube 15 grms (combat le pied d'athlète)
Rég. 2.29 Notre prix **1.79**

LIVRAISON RAPIDE: VILLE ET BANLIEUE

Pharmacie LIVERNOIS

1200, RUE ST-JEAN

• MEDICAMENTS • COSMETIQUES • CAMERAS

GRANDE VENTE ANNUELLE D'ETE

LA VENTE LA PLUS AUDACIEUSE DE TOUTE L'HISTOIRE DE C.-E. BISSON LTEE
COMMENCANT MERCREDI LE 5 JUILLET A 9H.

Mieux qu'une vente à un sou! Les prix sont tellement réduits que dans plusieurs cas, vous obtenez 2 et même 3 articles pour le prix d'un seul.

COSTUMES DE BAIN

1 PIECE ET 2 PIECES
Fillettes 2 à 14 ans
Teens 8 à 14X
Dames 8 à 24 1/2

REDUCTIONS DE **25%**
33 1/3%
et **50%**

BONNETS DE BAIN
SORTIES DE BAIN
SACS DE PLAGE
SERVIETTES DE PLAGE
ESCOMPTE DE **20%**

ROBES COURTES - ROBES LONGUES - ROBES-PANTALONS
ROBES HOT PANTS
ROBES-BIKINIS

Dames, teens, fillettes

REDUCTIONS DE

33 1/3% à 50%

ET PLUS

VETEMENTS SPORT D'ETE

pour dames, teens, fillettes

COTON - NYLON - RATINE EXTENSIBLE
GILETS, BLOUSES, CHANDAILS, JUPES,
SHORTS, PANTALONS, BARBOTEUSES,
BLOUSONS

Reductions de **25%**
à **33 1/3%**

LINGERIE

ROBES DE CHAMBRE (Déshabillés) - PYJAMAS
ROBES DE NUIT pour dames et fillettes.

RABAIS DE **20%** ET PLUS

VETEMENTS DE BASE - SOUTIENS-GORGE
ET GAINES - Dames et Teens

ESCOMPTE DE **20%** ET PLUS

COMPLETS ET ENSEMBLES

pour hommes 36 - 44
Prix rég. \$59 à \$89
EN VENTE

\$27 **\$37**
\$47 **\$17**

Autre lot en vente au prix dérisoire de

VESTONS SPORT

pour hommes

Grs: 36 à 44. Prix rég. jusqu'à \$49.50
EN VENTE

\$15 - \$20 - \$25

GILETS DE COTON POUR GARCONS

Grs 2 à 18 ans.

Rég. jusqu'à 3.59
EN VENTE

1 97

GILETS SPORT

pour hommes

Manches courtes - Grand choix de modèles et de tissus Perma Prest - Tout genre d'encolures. Grs P.M.G. et XG.

Rég. 3.99 à 15.00

EN VENTE **2 97 à 9 97**

MAILLOTS DE BAIN

pour garçons
Grs: 2 à 18 ans

SPECIAL

1 57

MAILLOTS DE BAIN et ENSEMBLES DE PLAGE POUR HOMMES

(sorties de bain et maillots)

RABAIS DE **20%** ET PLUS

MAILLOTS DE BAIN EN VENTE A COMPTER DE 2.37

ENSEMBLES DE PLAGE EN VENTE A COMPTER DE 10.97

JUMPSUITS, HOT PANTS

à bretelles pour dames, teens et fillettes

Des valeurs de **\$4 99** à **\$25 00**

A SOLDER AU PRIX DERISOIRE DE

\$1 97

COUPE-VENT ou CAR-COATS pour hommes

Grs 34 à 46. Plusieurs modèles (court ou style safari) en nylon, cuir, suède, etc...

Prix rég. \$5.95 à \$75.00
EN VENTE à compter de

3 97

Escomptes de **25%** et plus SUR COUPE-VENT POUR GARCONS

COMPLETS et COORDONNES

pour garçons

Grs 24 à 36. Valeurs rég. de \$24 à \$42 - EN VENTE

\$9 97 **\$14 97** **\$19 97**

VESTONS SPORT

pour garçons. Grs 24 à 36.

Rég. \$20 à \$28
EN VENTE

\$9 97 et **\$14 97**

CHEMISES SPORT

pour hommes

Grs P.M.G. et XG. Manches longues ou courtes.

Prix rég. \$3.99 à \$10.00
EN VENTE

\$2 97 à **\$6 97**

AUSSI CHEMISES SPORT A MANCHES COURTES POUR GARCONS

SPECIAL

.97 et **\$1 97**

SHORTS ET CAMISOLES DE COULEURS

Pour hommes - P.M.G. 50% Fortrel / 50% Coton.
Rég. \$1.50

\$1 07

PANTALONS DE TOILETTE OU SPORT

pour hommes - grs 28 à 44. Polyester - Fortrel (lavez et portez).

Val. \$15.99 - EN VENTE

\$9 97

PANTALONS SPORT ET JEANS POUR GARCONS

Tissu: denim ou autre - Grs 2 à 18 ans.

Rég. jusqu'à \$7.99

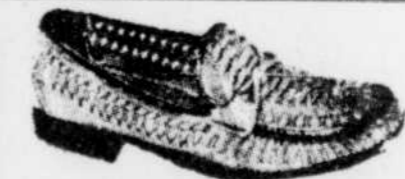
EN VENTE

\$1 97 la paire ou **3 PAIRES \$5 00**

JEANS et PANTALONS D'ETE

POUR HOMMES - Grs 28 à 34 Unis ou rayés.

SPECIAL **\$1 97** **\$2 97** et **\$3 97**



SOULIERS BLANCS POUR HOMMES

Frais et confortables pour l'été. EN VENTE A

\$5 97



SOULIERS BLANCS POUR DAMES ET FILLETES

ESCOMPTE DE **33 1/3%**



SANDALES D'ETE POUR DAMES ET FILLETES

AUSSI **33 1/3%** DE RABAIS

ESCOMPTE SPECIAL POUR 4 JOURS SEULEMENT

20% DE RABAIS SUR TOUTE MARCHANDISE NON ETIQUETEE EN JAUNE ET NON ANNONCEE ICI

TOUTE MARCHANDISE ECHANGEABLE MAIS NON REMBOURSABLE

C.E. bisson

CARTE CHARGEX ACCEPTEE ET PLAN MISE DE COTE

210, rue Marie-de-l'Incarnation

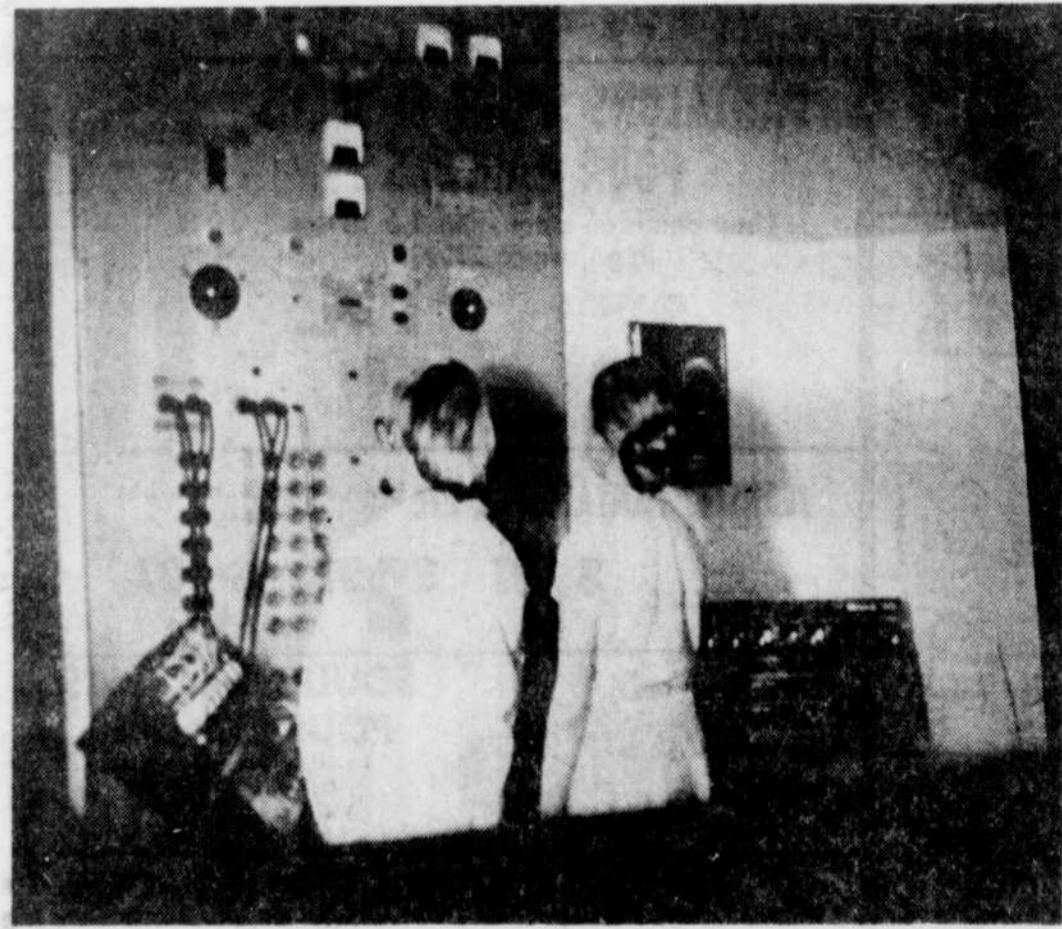
La Conquête du temps: un film réalisé par des élèves de 6e année et leur professeur



Louis Jolliet deviendra, sans le savoir, le compagnon d'occasion de deux enfants du siècle des fusées.



La foire aux fourrures de Ville-Marie... derrière la maison Chevalier, à Québec.



Oncle Horace et tante Melie voudraient bien trouver au plus vite le moyen de faire revenir les jeunes voyageurs du temps.

par Nicole CAMPEAU

Il y a dix ou quinze ans, un professeur désireux de recourir aux méthodes actives pour aborder le programme de français ou d'histoire eut proposé à ses élèves différents types de recherches et quelques petits travaux de création autour des thèmes abordés, des promenades sur des sites historiques, etc.

En 1972, on s'étonne à peine qu'un professeur ait choisi avec ses élèves de 6ème année de produire rien de moins qu'un long métrage couleur. C'était la semaine dernière, c'était la grande première à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur, de Sainte-Foy. On y projetait à l'intention des parents, la "Conquête du temps", long métrage en super 8mm, fruit d'un travail de 5 mois et demi de vingt-neuf gars et filles d'une douzaine d'années, de quatre professeurs et de parents.

Le film eût certainement fait grincer des dents le plus bienveillant des critiques de cinéma. Il a cependant ravi les pédagogues, les parents et les compagnons d'écoles des jeunes créateurs.

L'idée du film est née bien simplement: l'an dernier, la classe du professeur Jocelyn Landry avait tourné un bout de film, et bien que très courte, l'expérience avait été gratifiante pour tout le monde. Les élèves de cette année, après l'avoir visionnée, exprimèrent le désir d'en produire un, eux aussi.

UNE AVENTURE
C'est un livre d'aventure d'Henriette Major, la Conquête du temps, qui servit cette année à l'école de livre de lecture de base, dans le programme de français. A la suggestion de leur professeur, les élèves convinrent d'en tirer le scénario du film.

L'intrigue se résume à peu près à ceci: deux enfants du vingtième siècle ayant actionné par mégarde la machine à voyager dans le temps qu'était à mettre au point un oncle inventeur, sont projetés trois cents ans en arrière. Recueillis successivement par une tribu de Hurons puis par une famille de fermiers de l'époque, ils finissent par aboutir à Ville-Marie à l'occasion de la foire annuelle des fourrures, d'où l'oncle parvient à les faire revenir au siècle des fusées.

M. Landry avait bien prévenu ses élèves: produire ce film, c'était se lancer dans une aventure qui risquait d'être parfois difficile. Mais, selon le professeur, les deux éléments essentiels pour risquer une pareille aventure se trouvaient réunis: d'abord, un groupe d'élèves dotés d'un minimum de cohésion et de dynamisme et des parents qui acceptaient de "marcher" avec nous dans cette affaire. J'ai attendu jusqu'à la fin de décembre, dit-il avant de déclencher l'idée d'un film, afin de

bien connaître la psychologie de ma classe, ensuite, dès la première réunion de parents à ce sujet, la majorité est entrée d'emblée dans le jeu. Le reste l'a fait en cours de route.

Mais pourquoi choisir de faire un film, plutôt qu'un autre type d'activités? Parce que, de répondeur M. Landry, cela représentait pour les élèves un projet très excitant (le cinéma n'est-il pas un univers de grands?) et que le fait de savoir qu'ils "se verraient" dans le produit fini était un stimulant bien concret de nature à alimenter leur enthousiasme.

RESULTATS

Les "retombées" d'une aventure comme celle-ci sont multiples. Sur le plan pédagogique d'abord: compte tenu du contexte historique dans lequel se déroule le scénario, les élèves ont tiré grand profit des nombreuses heures de recherches qui ont été nécessaires pour les besoins de la mise en scène, des décors, des costumes, des maquillages, etc.

D'autre part, le programme de français fut "consommé" semble-t-il avec plus d'appât, le film en constituant en quelque sorte le pivot psychologique. En outre, des cours d'art dramatique et d'arts plastiques purent être orientés en fonction des besoins du film.

Plusieurs parents offrirent leurs services de chercheurs pour donner un coup de pouce aux jeunes quand il s'agissait, par exemple, d'aller consulter divers documents à la bibliothèque de l'université Laval. Les parents sont également entrés dans le coup pour la confection des costumes.



Mlle Ligia

Clinique de beauté spécialisée en épilation radicale par thermolyse à l'aide d'appareils ultra-modernes.

Nous faisons le tracé des sourcils, selon la forme de votre visage. Ainsi que les jambes, bras, le visage, les aisselles et autres parties du corps. Prix accessibles à toutes les bourses et budgets.

CLINIQUE MIRANDA
350 est. boul. Charest, suite 709
Québec 2, P.Q. Tel. 529-5650

Des confrères de travail de M. Landry aidèrent également à la mise en scène, au maquillage, à la prise de vues, etc.

Sur le plan personnel, M. Landry estime que la réalisation du film a surtout eu le mérite d'apprendre aux élèves à avoir du souffle: malgré quelques moments de découragement inévitables, personne n'a lâché en cours de route. Il a également obligé les élèves à apprendre à mener plusieurs activités de front, soit l'école, leurs activités personnelles et le film qui a nécessité d'innombrables heures (je n'ai pas osé les compter, de dire M. Landry) de travail le soir ou les fins de semaine.

M. Landry note aussi que l'expérience a produit un effet auquel il ne s'attendait pas: quelques élèves se sont découverts en cours de route des possibilités qui leur ont insufflé une nouvelle confiance en eux-mêmes.

Enfin, sur le plan collectif, le film aura permis de vivre en classe une atmosphère de solidarité et d'esprit d'équipe tonifiante.

M. Landry n'a que deux regrets: que l'aspect technique de

la réalisation (prise de vues) ait été une affaire d'adultes et que le scénario, bien que retouché par les élèves, ait été rédigé par lui.

Il note cependant qu'il aurait pu être difficilement autrement, compte tenu des circonstances. Dans le premier cas, le budget ne pouvait permettre de gaspiller bien des pieds de film et dans le second, c'est le facteur temps qui a surtout joué: il aurait sans doute fallu un bon mois pour faire élaborer le scénario par les élèves eux-mêmes,

ce qui eût risqué de ne pas laisser suffisamment de temps pour finir le tournage avant la fin de l'année.

Terminé quelques jours avant la fin des classes, "La Conquête du temps" a été projeté devant plusieurs groupes d'élèves. Et M. Landry pense déjà à l'an prochain: le film, qui contient nombre de détails d'intérêt historique pourra servir d'outil pédagogique. Peut-être aussi, le professeur proposera-t-il à ses nouveaux élèves de compléter certaines scènes.

DOCTEURS DORION & DIONNE

ANDRE GHISLAIN

OPTOMETRISTES

- EXAMEN DE LA VUE
- LUNETTES
- VERRES
- LENTILLES CORNEENNES

Nouvelle adresse
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642
(Face à l'ancienne)

POUR SEULEMENT 48¢ PAR JOUR NE JAMAIS PERDRE UN APPEL TELEPHONIQUE

LES APPELS TELEPHONIQUE QUE L'ON MANQUE PEUVENT ETRE TRES ONEREUX POUR VOTRE COMMERCE OU VOTRE PROFESSION



- Repond dès la première sonnerie avec le message
- Les messages s'enregistrent mot à mot
- Discretion assurée
- Enregistreuse 24 heures par jour

CODE-A-PHONE NE MANQUE JAMAIS. SEULEMENT 48¢ PAR JOUR SUR UN PLAN DE LOCATION...

POUR DEMONSTRATION APPELEZ 522-6876

L'EXPERT DE GERARD POULIN

Gerard Poulin Inc.

770 COTE D'ABRAHAM

Songez-vous à climatiser votre usine ou votre immeuble?



Usine, immeuble à bureaux, supermarché, centre commercial, ensemble résidentiel, hôtel, motel, restaurant. Edifice neuf ou rénové, peu importe, nous pouvons le climatiser. Nous ne sommes pas des novices en climatisation! C'est là notre spécialité, et de plus, notre réputation est soutenue par le nom Carrier, l'inventeur même de la climatisation.

Il nous fera plaisir d'étudier gratuitement votre édifice ou vos plans, et de vous proposer un système de climatisation efficace, qui réponde exactement à vos besoins. Communiquez avec nous. Notre savoir-faire et nos connaissances techniques sont à votre service.

Les spécialistes de la climatisation industrielle et commerciale.

DÉPOSITAIRE **Carrier**

Tri-Bec INC.

Bureau Chef - Head Office
1075, Vincent-Massey
Québec 8, Québec
527-3491

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER EN MARCHANDISES DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

● Place Fleur de Lys

● Place Laurier

Une commission scrutera l'état des études canadiennes au niveau universitaire

Une commission chargée de faire l'examen des études canadiennes au niveau universitaire vient d'être nommée par l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC). Elle sera dirigée par M. T.H. Symons, président de l'Université Trent, qui sera assisté d'un comité consultatif composé de spécialistes éminents et de citoyens intéressés aux études canadiennes.

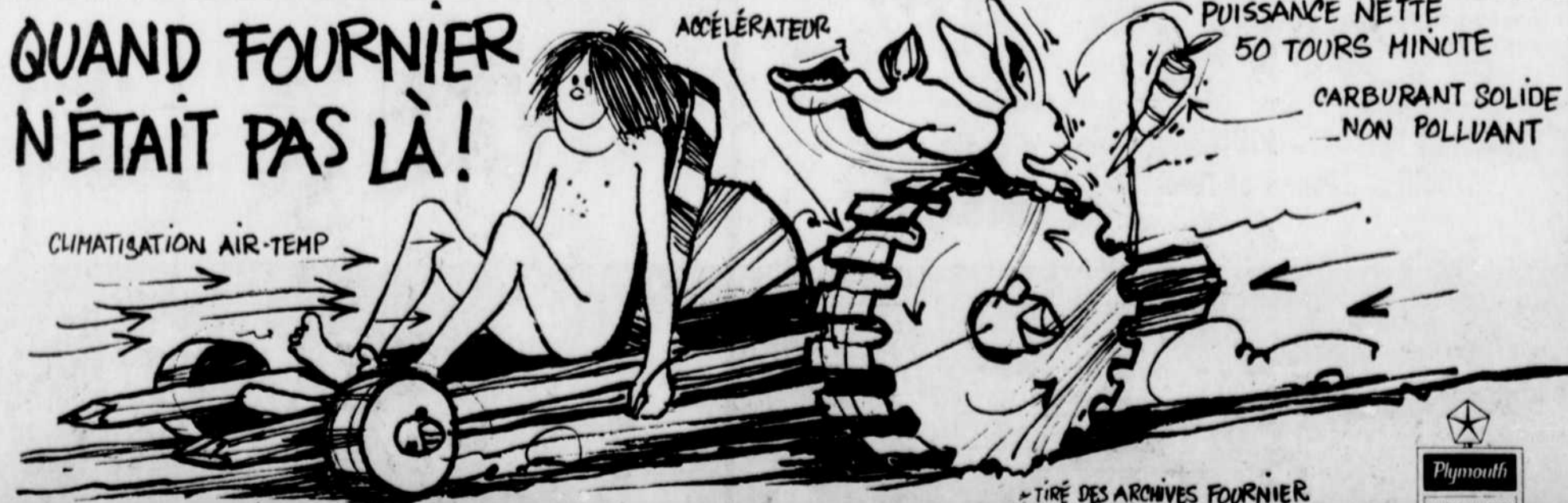
M. Louis-Philippe Bonneau, ancien vice-recteur de l'Université Laval, maintenant président de l'AUCC, a mentionné que l'intérêt croissant porté aux études canadiennes dans les universités du Canada avait hâté la nomination de cette commission. "Cette Commission, a-t-il dit, vise à aider la discussion et à favoriser le progrès des études se rapportant au Canada en fournissant des renseignements précis sur l'état actuel de l'enseignement et de la recherche dans ce domaine et en orientant l'attention sur les possibilités et les besoins d'établir de nouveaux programmes à l'avenir."

En plus d'examiner le nombre et la teneur des cours offerts

aux 1er, 2e et 3e cycles dans les divers domaines d'études se rapportant au Canada, la Commission fera des recherches sur les questions suivantes:

- La localisation, la nature et la fonction des programmes et des instituts qui s'occupent des études canadiennes;
- La localisation et l'ampleur des collections de bibliothèques et des autres documents se rapportant aux études canadiennes et l'accès à ces documents;
- Les sources, la nature et la convenance de l'appui financier à l'enseignement des études canadiennes;
- Les possibilités de recherche sur les études canadiennes et l'appui qu'on lui accorde;
- L'ampleur du besoin actuel et futur de personnel compétent pour enseigner et faire des recherches sur les études canadiennes et les possibilités et les besoins d'établir de nouveaux programmes et de donner des perspectives d'avenir aux études universitaires se rapportant au Canada.

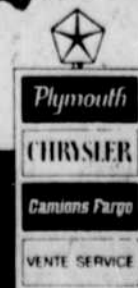
QUAND FOURNIER N'ÉTAIT PAS LÀ!



fournier AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis, 837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH
SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT
DUSTER - CRICKET - FARGO



J.-Gérin Lajoie accuse la CEQ d'oublier l'intérêt de l'ensemble des travailleurs

La décision de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) de se retirer des organismes consultatifs du gouvernement a provoqué une vive réaction de la part du directeur du syndicat des Métallurgistes (FTQ), M. Jean-Gérin Lajoie.

Celui-ci reproche, en effet, à la CEQ de se cantonner dans le rôle étroit des intérêts professionnels exclusifs aux enseignants.

"Quelle sera la réponse des travailleurs industriels du Québec lorsqu'ils rencontreront les délégués de la Corporation des enseignants du Québec à des comités purement syndicaux et que ces délégués de la CEQ leur diront comment mener des luttes sociales sur un terrain où les enseignants n'auront pas voulu perdre leurs énergies ni se salir les mains?", a déclaré M. Lajoie.

"Lorsque des travailleurs syndiqués siègent sur des comités consultatifs gouvernementaux", a poursuivi le directeur des métaux, "ils veulent défendre leurs intérêts et non pas faire plaisir ou rendre service au parti au pouvoir. Une tâche importante du syndicalisme, c'est de rencontrer les patrons,

le gouvernement ou le diable lui-même pour exposer les revendications des travailleurs".

M. Lajoie reconnaît que les comités consultatifs gouvernementaux ne sont pas toujours importants, propices et efficaces et qu'il est nécessaire de prendre à leur égard un recul critique "mais il est aussi simpliste de les désavouer en bloc que de les approuver en bloc".

Le président des métaux n'en considère pas moins fort décevant de voir que "l'ensemble des travailleurs manuels devront se passer de l'aide des enseignants, généralement plus instruits sur un des terrains de leur lutte et de leurs combats sociaux".

A l'instar de la CEQ :

La CSN et la FTQ pourraient se retirer des organismes consultatifs

MONTREAL (Selon PC) — Les deux principales centrales syndicales du Québec considèrent la possibilité de mettre fin à leur participation dans les organismes consultatifs gouvernementaux, ont déclaré hier MM. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, et Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux.

Grève des policiers à Yarmouth

YARMOUTH (PC) — On ramassait la verre cassé, hier, tandis que le commerce reprendrait normalement à Yarmouth.

Le vandalisme qui avait frappé la ville après le débrayage de ses dix policiers, a disparu dans la nuit de dimanche lorsque la gendarmerie canadienne est devenue responsable de l'ordre public à Yarmouth.

Jusqu'à dans la soirée de dimanche la gendarmerie canadienne n'avait assuré que les appels d'urgence et le Procureur général de la province de Nouvelle-Écosse a autorisé la gendarmerie à faire le service de police à la demande du Conseil municipal.

Dans la journée de dimanche, c'est le détachement normal de Yarmouth qui a assuré le service d'ordre avec huit hommes mais des renforts sont arrivés hier d'autres détachements de la province.

Aucun acte de vandalisme n'a été enregistré pendant la nuit de dimanche, mais au cours des deux nuits précédentes des vitrines avaient été brisées, des pneus de voiture crevés et des jeunes faisaient la course automobile dans les rues de la ville.

Les policiers de la ville ont organisé des lignes de piquetage devant l'hôtel de ville et le pos-

te de police. Ils demandent à la ville d'accepter le projet d'accord mis au point par un arbitre dans ce litige.

Perspective-Jeunesse 72 emploi 29,404 jeunes, dont 10,509 du Québec

MONTREAL (PC) — Il y a cet été au Canada 29,404 jeunes qui travaillent à l'intérieur du programme fédéral Perspectives-Jeunesse 72. Ils recevront en moyenne \$1,051 pour leur travail estival. Dans la majorité des cas, ce salaire servira à défrayer le coût de leurs études universitaires et de leur entretien, l'an prochain.

Les jeunes du Québec réaliseront 33 p.c. de 3,035 projets approuvés et reçoivent 38 p.c. des fonds alloués, soit \$11,796,616 sur un fonds total de près de \$31 millions. 10,509 jeunes du Québec passeront un été sans vacances mais qui leur rapportera un salaire moyen légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des jeunes Canadiens, soit \$1,122 pour leur été comparativement à \$1,051 pour l'ensemble du Canada. Il y a une différence de salaires entre les étu-

dants des niveaux secondaire, post-secondaire ou collégial et universitaire. Ces salaires varient de \$60 par semaine pour les premiers à \$90 pour les derniers.

A quoi travaillent les jeunes? Selon un rapport - statistique publié par Perspectives - Jeunesse, on répartit les projets dans les différentes catégories suivantes: 52 p.c. des projets sont de type récréatif et de service social; 18 p.c. culturels, 11 p.c. d'information au public, 8 p.c. d'environnement, 8 p.c. de recherche et 3 p.c. divers.

Ce sont les étudiants aux niveaux post-secondaire et universitaire qui détiennent la majorité de projets, soit 66 p.c.; les étudiants au niveau secondaire ont obtenu 26 p.c. des pro-

jets alors que les non-étudiants réalisent 8 p.c. des projets.

Nombre par provinces
Il y a plus de garçons que de filles qui travaillent dans les projets, soit 55 p.c. de garçons contre 44 p.c. de filles.

Le total des projets subventionnés est de 3,055. Sur ce nombre le Québec bénéficie de 987 projets, suivi de l'Ontario avec 739 projets et de la Colombie-britannique avec 333 projets. Les autres provinces ont obtenu en moyenne 150 projets, à l'exception de l'Île du Prince-Édouard (38 projets), et des Territoires du Nord-Ouest (34 projets). Une trentaine de projets sont de caractère national, c'est-à-dire que leur réalisation s'étend à l'échelle canadienne et couvre plusieurs provinces. Il s'agit surtout dans ce cas de projets de recherche.

Deux députés critiquent ce qu'ils appellent une prédominance du français

OTTAWA (selon PC) — Bien que des milliers de citoyens d'Ottawa et de touristes se soient manifestement amusés au spectacle présenté samedi soir dernier sur la colline parlementaire, deux députés ont violemment critiqué ce qu'ils ont appelé une prédominance du français aux célébrations.

MM. Loyed Francis et J. Angus Maclean, respectivement député libéral d'Ottawa-Ouest et député conservateur de Malpeque, ont trouvé que les présentations françaises faisaient preuve d'un mauvais goût monstrueux et ont demandé des explications sur ce qu'ils ont appelé un usage excessif du français.

Les deux députés ont apparemment été vivement choqués du fait que le pianiste montréalais, André Gagnon, qui s'est attiré les faveurs du public en jouant ses propres compositions, ait présenté des oeuvres en français.

M. Gagnon, qui parle assez mal l'anglais, s'est exprimé en français après s'être grandement excusé de ne pouvoir parler l'anglais.

Un haut fonctionnaire du secrétariat d'Etat a expliqué qu'aucune traduction n'avait pu être assurée parce qu'il n'y avait pas de maîtres de cérémonie. Les musiciens étaient les seules personnes présentes sur la scène.

Subventions de \$146,000 à des organismes de bien-être social

MONTREAL (PC) — Si le Conseil de développement social Montréal rencontre un problème financier quasi insurmontable, d'autres conseils identiques à travers le Québec ne sont pas aux prises avec ces difficultés.

Une subvention de transition de l'ordre de \$146,000 vient d'être accordée par le ministère des Affaires sociales du Québec à neuf organismes de planification et de coordination de bien-être et de développement social. Cette subvention leur permettra de collaborer avec la mission provinciale chargée de l'implantation des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) prévus par la loi 85.

Si le CDS de Montréal n'a pas droit à une telle subvention, c'est qu'il a décidé de ne pas s'intégrer dans le plan prévu de CRSSS pour la région de Montréal.

En effet, depuis le mois de mars 72, le ministère ne subventionne plus les conseils de bien-être et de développement social. Certains organismes peuvent cependant bénéficier de subventions, notamment ceux qui ont accepté de participer à la formation des CRSSS. Ils doivent mettre leurs ressources, leurs connaissances du milieu, leurs locaux et leur documentation à la disposition de la mission provinciale, en échange de subventions. Voici la liste des organismes ainsi subventionnés: le Conseil de bien-être de Québec, de la Rive-sud, de la région de Sherbrooke, de la Mauricie, ainsi que les conseils de développement social de l'Outaouais, du Nord-ouest québécois, de Richelieu-Yamaska et de Lanaudière. A cette liste s'ajoute le Conseil des oeuvres de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

SOLDE DE VETEMENTS DE PLAGE

MAINTENANT \$7 à \$45⁰⁰
REG. \$10 à \$75

Cette vente saisonnière vous offre toute une garde-robe de vêtements de plage pour les vacances, à des rabais extraordinaires! Choisissez parmi les costumes de bain longs ou deux pièces, et les bikinis avec leurs attrayantes sorties de bain. Le coton et l'Helanca® sont parmi les nombreux tissus offerts, dans toute une variété de motifs imprimés ou de teintes unies. Tailles 8 à 16 dans le groupe.

EPARGNEZ 33 1/3% à 50%

SUR TOUT NOTRE STOCK D'ETE POUR LE SPORT JUPES, SHORTS, PANTALONS, ROBES SPORT, CHANDAILS

VETEMENTS SPORT TOUTES VENTES FINALES!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit
Parc-autos Hôtel de Ville.

Si le CDS de Montréal n'a pas droit à une telle subvention, c'est qu'il a décidé de ne pas s'intégrer dans le plan prévu de CRSSS pour la région de Montréal.

En effet, depuis le mois de

Une hausse de taxe probable pour les contribuables de l'île de Montréal

MONTREAL (PC) — Les résidents de l'île de Montréal devront probablement faire face à une hausse de taxes de 10 pour cent par \$180 d'évaluation, en 1973, et ceci, afin de pallier à l'augmentation des salaires consentie aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal, dans le cadre de leur nouveau contrat de travail.

M. Lawrence Hanigan, président du conseil exécutif de la CUM, a en effet déclaré lundi que l'augmentation salariale de 13.5 pour cent répartie sur deux ans coûtera à la CUM \$10 millions de plus en 1973.

Selon lui, une hausse des taxes est très facile à prévoir, à la suite de l'adoption de nouveau contrat. A eux seuls, les services de police coûteront désormais annuellement \$94 millions à la CUM, soit la totalité du budget qu'elle administre!

Le nouveau contrat affecte de plus l'année 72, en réclamant \$6 millions supplémentaires. Mais selon M. Hanigan, il est possible que les taxes ne subissent aucune augmentation pour l'année en cours, puisque déjà, lors de l'adoption du budget de la CUM pour cette année, la possibilité d'une augmentation du salaire des policiers était prévue.

Mesdames, Mesdemoiselles...

Vous partez en vacances?

Alors, pensez à...

- Faire épiler la ligne de vos sourcils
- Un bon nettoyage de votre épiderme
- Une épilation de vos jambes et cuisses
- Ou l'électrolyse de vos poils disgracieux

Ainsi, vous passerez des vacances sans problèmes.



MME CELINE PARENT

BONNES VACANCES A TOUTES!

Prenez rendez-vous en composant 523-3946 ou 626-8192
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 10h. à 6h. p.m.
à 9h. p.m., le samedi, de 9h. à 3h. p.m.

CLINIQUE D'ESTHETIQUE D'ASSISE ENR.
au 2007, 1^{re} av., pharmacie d'Assise (2e).
Limoulu, Québec

...PIEDS NUS?
vous n'avez pas à l'être... pas avec la fantastique...

..VENTE..

de

Mayfair

968 RUE ST-JEAN
QUEBEC 4
CARRE D'YOUVILLE

No. 9
72 JOURS EN ESPAGNE
A COMPTER DE 100 DOLLARS

Redécouvrez l'Espagne tout à votre aise. Hérita vous offre un voyage plein liberté pour vos vacances. Nous vous transportons de Montréal à Malaga — votre voiture vous attend à l'aéroport. Pendant 16 jours, vous amèz tout le temps de découvrir de vrais châteaux en Espagne, de petits ports de pêche, de magnifiques plages. L'hébergement est illimité. A la fin de ce beau voyage, Madrid, ville des palais somptueux, des places espagnoles, vous rendra votre voiture et nous vous ramènerons par air à Montréal. Votre argent de voyage vous donnera de plus amples détails et vous permettra de faire tous autres merveilles que vous réservez Hérita pour votre été 72.

CP 5375
Montréal 116, P.Q. Q3S 111
Veuillez me faire parvenir des informations sur les vacances Hérita Ety/Malaga 72.
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROV. _____
NON REPERT DE VOYAGE _____
NON REPERT DE VOYAGE _____

IBERIA
Lignes aériennes internationales d'Espagne

Dans l'Est du Québec

Seize personnes ont péri sur les routes à l'occasion de la fête du Canada

par Jos.-L. HARDY et Michel TRUCHON

En dépit de la surveillance très étroite exercée par les agents de la Sûreté du Québec, à l'occasion du long congé de la fête du Canada seize personnes ont péri sur les routes de l'Est de la province, deux autres se sont noyées et un homme est mort dans un accident d'avion.

Les mesures de sévérité appliquées par les policiers ont entraîné l'arrestation de deux douzaines de conducteurs en état d'ivresse, dans la seule région de Québec, et les cas de ce genre ont été très nombreux dans le reste du secteur est.

A minuit, hier, la Presse canadienne rapportait 137 morts accidentelles, pour l'ensemble du pays, dont 92 sur les routes. Le Conseil canadien de la sécurité routière avait prédit que plus de 70 Canadiens perdraient la vie accidentellement sur les routes. Les accidents avaient fait 72 victimes lors du dernier congé de fin de semaine du premier juillet, en 1968.

L'Ontario vient en tête du bilan tragique avec 45 morts accidentelles, dont 29 victimes d'accidents de la route, sept noyades et une victime dans un incendie. Le Québec suit avec 41 victimes, soit 14 dans des accidents de la route, 10 noyades, un mort dans un feu et une victime dans un accident d'avion.

L'Alberta signale 9 victimes sur ses routes, la Colombie-Britannique 7 sur les routes 6 noyades et une autre victime; la Nouvelle-Ecosse 8 morts; le Manitoba neuf la Saskatchewan trois, le Nouveau-Brunswick six; Terre-Neuve 3 victimes et l'Île-du-Prince-Édouard 2.

ACCIDENT D'AVION

Le plus spectaculaire des accidents de ce long weekend est survenu en fin de soirée, samedi, alors qu'un Montréalais qui pilotait un petit avion privé, pris dans le violent orage qui s'est abattu sur Québec, a fait un atterrissage forcé et s'est écrasé dans un champ, sur une ferme de Saint-Odilon de Dorchester. La victime est M. Guy Pominville, 25 ans, de Lafleche.

L'un des derniers accidents signalés hier soir s'est produit à Sainte-Foy alors qu'une femme de Ville de Vanier, Mme Constant Fortin, 46 ans, du 130 de la rue Gauvin, est morte quand le véhicule conduit par son mari a dérapé et s'est arrêté dans un fossé.

TRAGÉDIE A STONEHAM

M. Gervais Bernatchez, 37 ans, de Petite-Rivière-Nord, en Gaspésie, a été blessé mortellement, hier soir, sur la route 54, à Stoneham. M. Bernatchez venait de descendre d'une automobile et il traversait la route lorsqu'il fut happé. Sa mort fut instantanée.

DEUX VICTIMES

Les corps calcinés de deux jeunes gens de Murdochville ont été retirés des débris d'une automobile qui a pris feu, aux premières heures, dimanche, sur la route reliant Murdochville à Gaspé. Yvon Savoie, 22 ans, et sa compagne, Mariette Mercier, 21 ans, ont péri dans les flammes provoquées par l'explosion du réservoir à essence après que leur voiture eut été heurtée à l'arrière par une auto conduite par le frère de Savoie. L'affreuse tragédie s'est produite à environ 4 milles de Murdochville. Les agents Yvan Rhéaume et Yvan Dion de la SQ ont fait enquête.

AUTO CONTRE CAMION

Deux hommes ont trouvé la mort, en fin d'après-midi, vendredi, aux limites ouest de Rimouski, lorsque leur voiture s'est heurtée à un camion-mororque. La police municipale de Rimouski identifie les victimes comme étant M. Gaston Ouellet, 33 ans, de Saint-Vallérien, et M. André Beaupré, 26 ans, fils de François, de Bic. M. Ouellet a été tué sur le coup tandis que son compagnon a succombé, samedi matin à l'hôpital de Rimouski. La tragédie serait attribuable à une perte de la maîtrise du volant.

PIETON RENVERSÉ

M. Elmer Scott, 54 ans, domicilié au 8212 est, Trait-Carré, à Charlesbourg, a succombé, hier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus aux blessures qu'il a subies, vers 2h., dimanche matin, sur la rue Fraser, à Rivière-du-Loup. M. Scott a été renversé au moment où il traversait la rue et il fut projeté à une quarantaine de pieds des lieux de l'impact. À la suite de cet accident, le conducteur du véhicule a été soumis à l'ivresse-mètre et une enquête est en cours.

UN MOTOCYCLISTE

Un septuagénaire a été tué

instantanément, d'ici à 1 h. après-midi, boulevard Sainte-Anne, aux limites est de la ville de Beauré. M. Ernest Allaire, 70 ans, domicilié au 219 de la rue Saint-Denis, à Beauré, a été heurté et projeté à quelque 85 pieds alors qu'il circulait à motocyclette. M. Allaire s'engageait sur la route lorsque M. Renaud Poulin, du 162 avenue Plante, à Vanier, l'a renversé. Le lieutenant Yvon Potvin a fait les constatations d'usage et l'enquête est continuée par le chef de police Tony Lépine.

CAPOTAGE

Un militaire de la base de l'ARC, au mont Apica, a perdu la vie, vers 4h.30, samedi matin lors d'un capotage sur la route 54A, non loin de la barrière de Mésy, dans le parc des Laurentides. John-Gerald Holder, 40 ans, demeurant à Petawawa, Ontario, a été trouvé à demi submergé dans la rivière Apica. Gravement blessé, il a été conduit à l'hôpital d'Alma où il a succombé à de nombreuses fractures et blessures. Le coroner suppléant, M. Paul Magnan, a disposé du corps de M. Holder, à la morgue de Québec.

UN MORT ET DEUX BLESSÉS

Une jeune fille de 18 ans, Marjolaine Marcotte, de Deschambault, a trouvé la mort lors d'un capotage survenu vers 2h., dimanche matin, sur la route 2, à Deschambault. Deux autres jeunes hommes ont subi

des blessures dans cet accident. Ce sont André Saint-Maurice et Raymond Nadeau, de la région de Portneuf. Ils ont été conduits à l'hôpital Saint-Joseph, à Trois-Rivières.

DANS UNE COURBE

Lucien Boily, 22 ans, du 981 Côte de la Réserve, à Chicoutimi, a été tué instantanément, vers 2h.30, dimanche matin, lorsque la voiture qu'il occupait a passé droit dans une courbe très prononcée de la route 362, à Cap-aux-Corbeaux, à Baie Saint-Paul. Les autres occupants ont aussi subi des blessures dans le même accident. Ce sont Marc Vézina, de Chicoutimi; Jean-Paul Dunn, de Baie Saint-Paul et Guy Fraser, de Chicoutimi. Le conducteur de la voiture, Marc Vézina, a été conduit, dans un état critique, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

COLLISION FRONTALE

Rodolphe Lemieux, 19 ans, fils de M. Odilon Lemieux, de Michel Villeneuve, 23 ans, l'Anse-Pleureuse, Gaspé-Nord, a

perdu la vie, vers 12h.30, dimanche matin, sur la route 6, à Rivière-Madeleine. Le jeune homme était passager dans une voiture impliquée dans une collision. Les deux conducteurs s'en sont tirés avec des blessures légères.

Un Américain de Nashua, N.H., a trouvé la mort, dimanche midi, sur la route 2, à Saint-Jermain de Karouraska, à la suite d'une collision de voitures. M. Edward Lusignat, 71 ans, a été tué sur le coup. Trois autres touristes ont été blessés dans le même accident. Ce sont Mme Lusignat ainsi que M. et Mme Edward Batterman, de Salem, Oregon.

Clément Dumais, 22 ans, de La Pocatière, a été mortellement blessé, vers 23h.50, vendredi soir, lors d'une collision d'automobiles survenue sur la route 132, à l'ouest de La Pocatière. Dans cet accident, M. André Anderson, Mme Anderson et Mlle G. Porlier, de Sainte-Foy, ont été blessés. Ils ont quitté l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, dimanche soir.



IMPORTATION • CRÉATION PERREAUULT PLAZA LAVAL 658-0081 vente extraordinaire 20 à 50%

Large advertisement for 'thé glacé' and 'limonade' by Laval. Features a large 'VENTE À 1c' graphic and a '1c' price tag. Text includes 'thé glacé 1 pinte' and 'limonade 80 onces au prix régulier de 59c'. At the bottom, it says 'S.V.P. VEUILLEZ ME LIVRER LE DÉLICIEUX THÉ GLACÉ LAVAL, EN VENTE À .01 AVEC L'ACHAT D'UN 80 ONCES DE JUS D'ORANGE LAVAL DE QUALITÉ VÉRIFIÉE' and provides addresses in Québec, Donnacona, Montmagny, and La Malbaie.

Advertisement for 'L'Escarpin' shoes. Title: 'Notre grande vente annuelle débute aujourd'hui'. Subtext: 'nous offrons à prix très réduits une grande quantité de marchandises de haute qualité.' Three boxes list: 'LOT DE SANDALES pour dames réguliers jusqu'à \$16.95 réduits à \$5 et \$8'; 'SOULIERS pour dames \$10 \$13 \$15'; 'SOULIERS et BOTTILLONS pour hommes \$15 \$20 \$25'. Logo: 'L'Escarpin INC. "Chaussures de haute qualité"'. Address: '1174 St-Jean, Québec. Stationnement tout près (Hôtel de ville ou Chauveau)'.

Advertisement for 'Figure Magic' weight loss clinic. Title: 'DEMAIN IL SERA PEUT-ÊTRE TROP TARD POUR VOUS...'. Images show a woman's body parts (bras, taille, hanches, cuisses, jambes) and a woman in a 'cabine individuelle'. Text: 'Si vous commencez aujourd'hui-même, notre méthode fera ses preuves dans l'art de vous rendre belle et mince. Tout le temps où vous attendez, au lieu de perdre des pouces d'embonpoint disgracieux...vous en ajoutez! Plus tard il sera peut-être trop tard et Figure Magic ne pourra plus vous aider! Prenez immédiatement rendez-vous à l'une des Cliniques Figure Magic pour une consultation gratuite et sans obligation de votre part, avec la conseillère-technicienne, de façon à ce qu'elle détermine si nous pouvons vous aider. Mais n'attendez surtout pas car il ne reste que quelques places pour cette session d'aminçissement. Vous n'avez rien à perdre, sinon des pouces d'embonpoint, puisque les résultats promis sont garantis par écrit.' 'Une technicienne enveloppe les parties que vous voulez amincir selon une méthode éprouvée; elle procède à l'application de bandelettes imbibées d'une composition secrète d'herbages naturels. Ensuite, notre méthode étant discrète et privée, vous prenez place à l'intérieur d'une cabine individuelle où vous reposez sur un confortable sofa, recouverte d'une enveloppe thermopneumatique. Pres de 80% de nos clientes dorment durant leur période de 90 minutes. Vous relaxez tout en aminçissant là où vous le désirez: de la taille, des hanches, des bras, des cuisses ou des jambes! Enfin, après 90 minutes, la technicienne mesure le nombre de pouces perdus. Donc pour amincir et raffermir localement ou de façon générale, sans exercice abrutissant, sans pilule dispendieuse, sans diète sévère, prenez immédiatement rendez-vous à votre Clinique Figure Magic.' 'SOUVENEZ-VOUS SI VOUS ATTENDEZ...IL SERA PEUT-ÊTRE TROP TARD.' 'CLINIQUE Figure Magic CLINIC'. Locations: 'QUEBEC 764 EST, ST-JOSEPH 522-7161' and 'STE-FOY 955, de BOURGOGNE 658-3017'.



TRAGÉDIE — Un petit avion s'est écrasé samedi soir sur une ferme du rang 10 à Saint-Odilon de Dorchester. L'appareil a été complètement démantibulé. Le pilote a été tué sur le coup.

Au cours de l'orage de samedi

Un avion s'écrase sur une ferme de Saint-Odilon et son pilote est tué

par Jos.-L. HARDY

Au cours du violent orage qui s'est abattu sur la région de Québec, en fin de soirée, samedi, un monoplane de type "Piper" s'est écrasé sur une ferme du rang 10, à Saint-Odilon de Dorchester, et son pilote a été mortellement blessé et éjecté de l'appareil, propriété de Won-Del Aviation, de Cartierville. La victime est identifiée comme étant M. Guy Pominville, âgé de 25 ans, du 3135 rue Mont-Royal, à Laflèche.

La tragédie s'est produite un peu après minuit, mais ce n'est que vers 5h, dimanche matin, que le fermier Gérard Guénette a constaté ce qui s'était produit. Au moment de l'écrasement, des membres de la famille Guénette ont bien entendu un bruit, mais ils ont cru qu'il s'agissait du tonnerre. Lors de la découverte, le corps du pilote reposait à quelque 150 pieds du petit avion dont les ailes et le moteur étaient arrachés et des débris jonchaient le sol sur une distance de quelque 400 pieds.

Perdu dans l'orage, le pilote Pominville a lancé un appel de détresse et son message fut même capté par la base de Trenton, Ontario. De fait, vers 5 heures, les opérateurs de l'ARC-Rescue ont informé le quartier-général de la Sûreté du Québec qu'un avion manquant à l'appel et qu'il avait disparu entre Gaspé et Québec.

Au moment de l'accident, le pilote revenait de Bathurst, N.B. et faisait route vers Montréal. Il transportait alors un chargement de homard. Dans la tempête, Guy Pominville a apparemment cherché à atterrir. Croyant l'endroit favorable, il accomplissait son atterrissage sur les fermes de M. Gérard Guénette et Nelson Poulin. Il n'avait toutefois pas aperçu une corde de billes de bois de pulpe. Le petit avion a heurté l'obstacle avec fracas et il en est résulté une démolition presque complète. Une des ailes resta même accrochée à une clôture. C'est à quelque 150 pieds de peine de la maison de M. Guénette que l'appareil s'est finalement immobilisé.

Les restes mortels du pilote Guy Pominville ont été transportés à la morgue de Québec, où des membres de la famille ont identifié le corps de la victime en présence du coroner suppléant, M. Paul Magnan. Une autopsie avait au préalable démontré que le jeune pilote avait subi de multiples fractures et des blessures à la tête. La mort a dû être instantanée.

Des enquêteurs du ministère fédéral du Transport ont institué une enquête sur les lieux de la tragédie et ils ont examiné les débris de l'appareil. Les agents J.-Guy Thivierge et Ovide Veilleux, du poste de la Sûreté du Québec, à Saint-Prospère, ont aussi institué l'enquête policière et ils furent les premiers à répondre à l'appel de M. Gérard Guénette.

Le Sweepstakes irlandais

Cinq Canadiens gagnent chacun \$120,000

Par la PRESSE CANADIENNE

Cinq Canadiens ont remporté des prix d'environ \$120,000 chacun avec leur billet de sweepstakes irlandais grâce à la victoire de Steel Pulse dans le Irish Derby à Curraugh, en Irlande. Cinq Canadiens ont aussi remporté environ \$48,000 grâce à la seconde place remportée par Scottish Rifle et cinq autres Canadiens environ \$24,000 sur la troisième place de Ballymore.

Les billets gagnants sont: sur Steel Pulse, LMH 91408, de M. Emmerson F. Michalis, de Gotcha, Ontario; LHD 90523, Mme R. Hayes, de Sam, Ontario; MTC 83046, J. Van Den Hoogen, de Clock, Ontario; LKA 79428, W.T. Armstrong, de Skintflint, Terre-Neuve; MTJ 96940, N. Stefanec, de Hamilton, Ontario.

Les billets des deuxième et troisième places sont: sur Scottish Rifle, MNP 45784, Martha Lynn Hicks, de Dalhousie, Nouveau Brunswick; LBI 77208, Mme Pat Fallis, de Saskatoon;

MTH 80216, Karl Langille Heather, de Truro, Nouvelle-Ecosse; MTA 81304, M. Bexton, St-Catharines, Ontario; MTD 91079, May Flanagan, Toronto.

Sur Ballymore: LHJ 86236, Ray Lee Tippy, Fairview, N.-E.; LJP 48617, Mme W. Barnes, James, Sask.; LLH 85250, Judy Wilhem, de Snowflake, Ontario; MZA 98163, Walter S. Preston, Toronto; LKP 49915 Walter Penko, Boss Alberta.

Encore 241 Canadiens ont gagné environ \$1,000 chacun avec des billets de chevaux qui n'ont pas pris le départ ou qui ne sont pas classés.

Les billets pour Steel Pulse valaient 50,000 livres chacun, ceux pour Scottish Rifle 20,000 livres chacun et ceux pour Ballymore 10,000 livres chacun. Cependant, à cause du taux changeant du dollar canadien et de la livre anglaise, les montants remportés sont incertains présentement.

A la fermeture de la bourse vendredi, la livre, à \$2.40 5-8, donnerait \$120,312.50 pour les billets de première place, \$48,125 pour ceux de deuxième place et \$24,062.50 pour ceux de la troisième.

Quatorze chevaux ont pris le départ de cette course, qui est

une lotterie internationale venant en aide aux hôpitaux de la République irlandaise.

Les billets ont été vendus dans 100 pays. Il est cependant impossible d'évaluer le montant total investi par des Canadiens dans cette lotterie puisque la vente de billets de sweepstakes est illégale au Canada.

Pour la période des Vacances JUILLET ET AOUT NOTRE SALON RESTERA OUVERT 5 JOURS

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI de 9h. à 5h.30 JEUDI ET VENDREDI de 9h. à 9h.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Geneviève Morel 287 est, rue St-Joseph — 522-1504



Raymond Sigouin écope de 12 ans de pénitencier

MONTREAL (PC) — Raymond Sigouin, un des criminels les plus recherchés au Canada, a été condamné à 12 ans de prison, vendredi, alors qu'il a été trouvé coupable de vol à main armée et de tentative de meurtre.

Un procès il y a quelques mois s'était terminé avec un jury partagé sur les accusations qui remontaient au mois de juillet 1966.

Sigouin s'est évadé de la Cour criminelle de Montréal en septembre 1966, alors qu'il attendait son procès pour vol et tentative de meurtre et avait été placé alors sur la liste des hommes les plus recherchés par la police provinciale du Québec.



MAVERICK

Si c'est votre toute première voiture.

C'est un peu comme pour la décoration de votre chambre. Vous avez la chance de pouvoir exprimer votre personnalité en choisissant parmi les 3 élégants modèles...les 16 magnifiques couleurs...la garniture intérieure de votre choix...les accessoires en option qui vous font plaisir comme un climatiseur ou une radio stéréo. Le concessionnaire Ford est un ami qui se fera un plaisir de vous expliquer tous les détails désirés concernant l'achat et l'entretien d'une Maverick. Voyez-le donc, bientôt.



Vertical advertisement for Iberria watches. Text: No. 22 EN ESPAGNE 2 SEMAINES A COMPTER DE 499 DOLLARS. Includes a coupon for a free brochure.

23,000 Chevrolet Vega 1971 et 1972 vont faire l'objet d'une vérification

TORONTO (PC) — Environ 23,000 propriétaires canadiens de voitures Chevrolet Vegas recevront sous peu une lettre de General Motors of Canada Ltd. les avertissant de la possibilité d'un défaut de construction du pont arrière de leur voiture.

"Parmi les 23,000, il y en a peut-être une douzaine de défectueuses", a déclaré un porte-parole de General Motors, au cours d'une entrevue hier.

Il a expliqué qu'un contrôleur par ordinateur avait révélé un défaut dans le pont arrière de quelques voitures qui "pourrait être la cause d'une désarticulation du montage des pièces... résultant en une perte de 25 p.c. de la puissance de freinage".

Les propriétaires de Vegas 1971 et 1972 seront vivement engagés à conduire leurs voitures chez leurs concessionnaires pour une vérification du pont arrière aux frais de la compagnie, a poursuivi le porte-parole.

Selon lui un certain nombre de voitures aux Etats-Unis, environ 500,000, seront également rappelées pour la même raison.

Le porte-parole de la General Motors a précisé que la compagnie cherche actuellement à retracer les propriétaires de ces

voitures et il a qualifié l'affaire de "situation unique".

Il n'a pas pu préciser le coût de l'opération de recherche et de vérification des voitures.

Advertisement for LIMONADE ASEPTA EMBELLIT. Text: ASEPTA EMBELLIT par l'écit de toilet. LAXATIVE-PURGATIVE.

Les poils faciaux vous confinent-ils au foyer?

Ces poils superflus si embarrassants gardent des femmes fort attrayantes captives de leur foyer. Certaines sont pleinement conscientes de ce fait, d'autres le sont moins. Elles se donnent comme excuse ce que c'est "trop de trouble" ou, sans l'avouer, elles manquent de confiance dans leur apparence.

La solution logique, c'est de faire enlever ces vilains poils sans plus tarder... enlevez-les, une fois pour toutes, de la vue des autres et n'y pensez jamais plus.

C'est maintenant facile avec la thermolyse Gregory.

Gregory a surmonté les trois objections des femmes à l'épilation permanente—la lenteur, le malaise, le coût.

Songez que de nombreuses femmes dans quatre pays différents font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes par les habiles techniciennes Gregory. Plusieurs en profitent pour lire ou sommeiller pendant le traitement.

N'est-ce pas là une preuve de la rapidité, du confort et du coût raisonnable de la thermolyse?

Voulez-vous une preuve encore plus convaincante? Acceptez un traitement-échantillon gratuit à la clinique Gregory la plus rapprochée. Vous n'avez qu'à le demander.

Fixez votre rendez-vous et réglez ce problème de façon permanente dès maintenant.

Système Gregory CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Ouvert de 10 h. à 7 h. p.m. - samedi de 9 h. à 7 h. VILLE DE QUÉBEC - SUITE 7, EDIFICE MORISSET 695 EST, BOULEVARD CHAREST - TEL. 529-1879

Ecrivez pour brochure gratuite.

Advertisement for Birks watches. Text: L'homme au coeur d'or offrira... Birks Jewellers. Includes a coupon for a free brochure.

Advertisement for Mlle Uniforme. Text: Aux deux magasins Mlle Uniforme GRANDE VENTE 10% à 50% sur tous les uniformes, lingerie, souliers blancs. Mlle Uniforme. 1121 RUE ST-JEAN - 529-3010

Sept jours sur la Costa del Sol au bord de la Méditerranée... c'est beaucoup de soleil... 7 jours dans un hôtel... au milieu des dunes... exotiques, des tables au bord de la mer... les vins capricieux... c'est beaucoup de plaisir... 11 jours dans un hôtel... à la découverte des palmiers et des plages merveilleuses... c'est l'enthousiasme... 14 jours de voyage... vous donnera de plus amples détails et vous portera de tous les autres merveilleux que vous réserve Iberria pour votre été 72.

Coupon for a free brochure from Birks Jewellers. Fields for name, address, and phone number.

Advertisement for Iberria watches. Text: Lignes. Vertennes Internationales d'Espagne. Includes a coupon for a free brochure.

Radio-Canada-CRTC: pas de contestation mais de nouvelles discussions

Radio-Télévision

(MRC) — Le nouveau président de la Société Radio-Canada, M. Laurent Picard, a annoncé, hier, que la société n'avait pas l'intention de contester la décision du CRTC qui lui refuse l'autorisation d'instaurer un nouveau régime radiophonique au pays.

Selon une dépêche de la Presse Canadienne, le président de Radio-Canada aurait déclaré, lors d'une entrevue, qu'il restait possible que de nouvelles propositions soient présentées au CRTC. On a bien l'intention de rediscuter du projet avec le Conseil de la radio-télévision canadienne, a déclaré M. Picard. Rappelant que le grand problème de la société, concernant une autre recommandation du CRTC qui préconise l'abandon du secteur publicitaire, M. Picard a expliqué que les stations affiliées, essentiellement commerciales, n'accepteraient pas, elles, les émissions de Radio-Canada n'offrant pas d'attraits spécifiquement commerciaux. La société pourrait, a souligné M. Picard, acheter du temps d'antenne de certaines stations, à certaines occasions, ce qui reviendrait à dire que la société subventionnerait elle-même les stations privées en dehors de toute commercialisation.

A moins qu'elle ne devienne essentiellement productrice d'émissions...

Il faudra cependant attendre l'automne pour reprendre la discussion, a ajouté M. Picard après avoir rappelé que le projet Radio-1 et Radio-11 voulait atteindre un plus grand nombre de personnes. Pour satisfaire tout le monde, il faudra envisager l'instauration d'un réseau universel d'émissions FM, mais ce projet, s'il a été retenu, ne serait pas réalisable avant la fin de la décennie.

La vente de Marconi

Par ailleurs, une autre décision est passée un peu plus discrètement dans l'actualité, la semaine dernière. En effet, le CRTC a décidé de prolonger jusqu'à la fin de l'année le projet de la famille Bronitman détenant des intérêts dans des compagnies différentes ont l'une soumis des projets d'achats au CRTC et fait valoir des objections au projet de l'autre. Canadian Arena et Multiple Access, le premier, objet de l'autre, éventuel acheteur, devront donc attendre encore six mois pour savoir lequel des deux décrochera le gros lot. Le temps favorisant tractations, négociations et ententes autant que guerres ouvertes et scissions, bien des choses peuvent se produire d'ici au 31 décembre 1972.

Autres décisions

Ce sont les gens de la Côte-Nord qui vont être contents... peut-être. En effet, le CRTC accordait, il y a quelque temps, à la Société Radio-Canada, une licence lui permettant d'exploiter une station de télévision qui diffuserait la programmation complète de Radio-Canada, réseau français, à Sept-Îles. On prévoit, qu'en plus, les gens de la région de Sept-Îles et Havre Saint-Pierre pourront capter deux heures et demie de programmation locale et régionale.

Afin d'assurer la survie financière de CKBL-TV à Matane qui aurait pu souffrir de la concurrence du nouveau poste de Sept-Îles, on sait aussi que Radio-Canada en est devenu propriétaire. Cependant, les téléspectateurs habitués de cette station du Bas-du-Fleuve pourront probablement continuer à suivre leurs émissions préférées, Radio-Canada ayant accepté de conclure des ententes permettant une continuité dans les habitudes d'écoute des téléspectateurs de la région.

sur les ondes

Au réseau français de télévision de Radio-Canada, à 22h, Prenez le volant vous propose la première d'une série d'émissions réalisées en Suède. Ce soir, l'automobile de l'avenir.

A 23h, même poste. "Droit de regard" présente un dossier sur le sport amateur face au sport professionnel.

A minuit, "Ciné-club" propose un film japonais de Kobayashi, "Enterrés vivs" ou "La chambre aux murs épais". Le film est présenté en japonais sous-titré en français et fait état des misères morales et physiques des détenus japonais après la défaite.

Demain soir, Festival du cinéma canadien vous montrera "On est loin du soleil" ou quelques pages de la vie du frère André. Avec Wellie Lamothe et Claude Jutras, un film de Jacques Leduc.

Révélation à venir sur l'industrie du cinéma

TORONTO (PC) — Lors d'une entrevue diffusée à la télévision samedi soir, le premier ministre Trudeau a annoncé la divulgation prochaine par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, d'un communiqué important concernant l'industrie canadienne du cinéma.

En effet, c'est cet après-midi, à Montréal, que M. Pelletier lors d'une conférence de presse, révélera les grandes lignes des projets du Secrétariat d'Etat sur l'industrie du cinéma au pays.

Le premier ministre était l'invité du Norm Perry Saturday Night Show, diffusé à Toronto. Il répondait à la critique de cinéma, Joan Fox.

"On a bien hâte de le voir..."

NEW YORK (AFP) — Dès leur arrivée, tard dans la soirée d'hier à New York, en provenance de Bruxelles, Mme Karin Terlain, épouse du navigateur du "Vendredi 13" et le cinéaste Claude Lelouch, accompagné de onze cameramen, n'avaient qu'une hâte: arriver le plus rapidement possible à Newport.

harassant. "Ce jour est le plus beau de ma vie; d'entendre la voix de Jean-Yves et de lui parler m'a complètement rassénérée", a-t-elle dit quant à Claude Lelouch, qui a également conversé avec Terlain. Il a laconiquement déclaré: "J'ai conseillé à mon grand ami Terlain de se dépêcher car j'ai hâte de le revoir..."

Quelques vingt minutes après l'arrivée à l'aéroport Kennedy, tout ce groupe a d'ailleurs pris la route en direction de la rade de Newport où il comptait arriver aux environs de ce matin. Après un court repos à Newport, ils espèrent prendre la mer aux premières heures de la matinée à bord d'un bateau, loué pour la circonstance, et qui répond au nom symbolique de "Never Know" (on ne sait jamais).

Leur projet est d'aller aux avant de Jean-Yves Tairlain et de son "Vendredi 13" afin de lui prodiguer leurs encouragements d'une part et, du même coup, effectuer des prises de vues du film en cours de tournage "Un homme et un bateau".

Mme Karin Terlain qui, après seize jours d'angoisse, avait appris que tout allait bien, quelques minutes avant de monter dans l'avion était toute joyeuse et ravie, ceci malgré un voyage



Le Festival de jazz annuel qui se déroulait à Newport loge cette année à New York et jusqu'à maintenant, tout le monde s'en félicite. Sur nos photos les spectacles d'hier après-midi à Carnegie Hall: le Lee Konitz Quintet, Ruth B. Risbane interprétant Bessie Smith et un des solistes du DonBorrows Quartet d'Australie. (Téléphoto PA)

Le Festival de jazz de Newport a lieu cette année... à New York

NEW YORK (AFP) — Le 19e festival de jazz de Newport s'est ouvert samedi et, pour la première fois de son existence, a lieu à New York après que la municipalité de Newport (Rhode Island) l'ait chassé à la suite d'incidents, en 1971.

Il présente, cette année (600 musiciens), l'affiche la plus riche jamais rassemblée pour une série de concerts qui, neuf jours durant, animeront les endroits les plus variés: des salles de concert traditionnelles comme le Carnegie Hall et le Philharmonic Hall, mais aussi le gigantesque Yankee Stadium, Central Park, les rues de Harlem et le Ferry Boat de Staten Island converti pour la circonstance en "River Boat" du Mississippi.

Dizzy Gillespie, Art Blakey et Thelonius Monk étaient les vedettes de la journée de samedi. Duke Ellington, Ray Charles, Charlie Mingus, Miles Davis, BB King, Count Basie, Lionel Hampton, Archie Shepp sont parmi les plus célèbres des centaines de musiciens participants.

Un festival "parallèle" permettra à des musiciens jugés plus difficiles, tel Sun Ra, de se faire entendre et, toujours en marge du festival officiel, les clubs, les cabarets présentent nombre de concerts et jam sessions. New York, pendant neuf jours, sera la capitale mondiale du jazz.

Le monde du spectacle en bref

Joan Fontain
NEW YORK (PA) — L'actrice américaine Joan Fontain ne s'era certes pas de la bonne publicité à l'intention de l'Afrique du Sud; elle affirme même qu'elle recommandera aux comédiens de ne pas aller tourner dans ce pays.

Elle est poursuivie par l'impression qui l'engage pour cette tournée. Mme Fontain soutient avoir été OBLIGÉE, dans des conditions insupportables de jouer dans la production de l'imprésario Pieter Toerien "Dial M for murder".

Elle a dit aux journalistes que les comédiens, pas plus que des repas prévus entre les représentations, ni femme de chambre, sans parler du salaire qu'on lui avait coupé lors de sa maladie. Mme Fontain soutient également que les acteurs n'avaient pas la permission de présenter leur spectacle devant d'autres public que des Blancs.

Quand les 10 semaines de tournée prirent fin à Durban, l'imprésario Toerien affirma que Mme Fontain avait nu à sa réputation et que des articles seront publiés à cet effet ainsi que des sommations. Il a également mis en garde à Mme Fontain de présenter la pièce devant des gens qui ne seraient pas de race blanche.

Ricard et Barbeau
MONTREAL (PC) — Pour la seconde saison, le théâtre d'été de Saint-Donat présente trois pièces en un acte de deux auteurs québécois, André Ricard et Jean Barbeau. La mise en scène est assurée par Yvon Thiboutot, et la première représentation "Rosalie", d'André Ricard mettant en vedette Michelle Craig et Danielle Cordeau, a commencé samedi dernier, au centre de ski de Saint-Donat, au Mont Garceau.

On sait que ce théâtre d'été est dirigé par Yvon Thiboutot, Claude Préfontaine et Michèle Craig, trois comédiens montréalais bien connus, qui permettent ainsi au public en villégiature de se distraire agréablement.

Duplessis à Ottawa
OTTAWA (PC) — A peine le film "Duplessis et après" produit par l'Office nationale du

Funérailles de Cédia Brault
MONTREAL (PC) — Les funérailles de la chanteuse Cédia Brault ont eu lieu samedi à Montréal.

Le nom ne dit probablement pas grand-chose même aux moins de 40 ans, même mélomanes. Mme Brault fut cependant la première artiste canadienne-française à interpréter le rôle de Carmen. Elle chantait alors avec John O'Sullivan, à l'Opéra de Chicago. Elle a aussi chanté le rôle avec Robert Couzneau du Metropolitan Opera et Léon Rothery de l'Opéra de Paris.

La carrière de la chanteuse s'est surtout déroulée entre 1919 et 1942.

Ciné-Parc BEL-AIR INC.
VILLE BELAIR - Tél.: 842-5228
UN MONDE FOU, FOU, FOU
3 heures de fou rire continué!
SPENCER TRACY - MICKY ROONEY - DICK SHAWN - BUDDY HACKETT
7 SECONDES EN ENFER
JAMES GUNNEZ - JASON ROBARDS - ROBERT DYAN
Admission gratuite pour moins de 14 ans

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ST-NICOLAS, RTE. 209-5
Face à l'Auberge de la Colline
CE SOIR AU CREPUSCULE
WILLIE BOY
ROBERT REDFORD
KATHARINE ROSS
ROBERT BLAKE
SUSAN CLARK
EN COULEURS
Estrée \$1.25
Enfants moins de 12 ans GRATUIT

LE PIGALLE A L'AFFICHE
Salle climatisée
3 FILMS EN COULEURS
CHERRY, HARRY et RAQUEL
"LE DESIR DANS LES TRIPES"
"OUI A L'AMOUR, NON A LA GUERRE"
18 ANS

CINEMA DE PARIS SALLE CLIMATISEE 14 ANS
LE DOCTEUR JIVAGO
3e sem.
EN COULEURS

CINEMA LIDO
"POUR TOUS"
"LUCKY LUKE"
Film couleur
2e film
LE SECRET DE SANTA VICTORIA
Avec Anthony Quinn et Véra Lisi
Les moins de 14 ans: 75c
Adultes: \$1.75

CINEMA ST-ROMUALD
37 rue de l'Église St-Romuald (899 6553)
CETTE SEMAINE
JE SOUS UNE NYMPHOMANE
Sandra Julien — Couleurs
2e film
TROP "MIGNON" POUR L'ARMEE
Michael Greer - Kevin Coughlin — Couleurs

LES CINEMAS ODEON
un désastre à mourir de RIRE!
L'HOPITAL EN FOLIE!
5e SEM.
ALERTE!
un danger mortel vient de l'étranger
LE MYSTERE ANDROMÈDE
2e SEM.
LES GALERIES CANADIENNE - 641-8575
CANADIENNE AIR CLIMATISEE STATIONNEMENT GRATUIT

AUTOROUTE 40 BOULEVARD DE LA CAPITALE ENTRE BOURG-ROYAL ET AV. SEIGNEURIALE
UN GRAND FILM... D'AVENTURES DE WALT DISNEY
"LE ROI DES GRIZZLY"
en couleurs dans LES PLUS BEAUX PAYSAGES
DEUXIEME SUCCES DE WALT DISNEY
"Le FANTOME DE BARBE NOIRE"
en couleurs - SUZANNE PRESHETTE
Egalement à l'Affiche au CINE PARC MONTMAGNY TRANSCANADIENNE 20 - SORTIE 228 BEAUPORT 1
Tel. 667-5362

CINEMAS UNIS
Votre guide des meilleurs films
Tchaikovsky: "L'Amour de la Vie poussée jusqu'à la frénésie" 18 ANS
Un film de KEN RUSSELL en couleurs
"LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE"
version française de "The Music Lovers"
GLENDA JACKSON - RICHARD CHAMBERLAIN
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE, 524-2880 7h-9h p.m.

DUSTIN HOFFMAN 18 ANS
"STRAW DOGS"
2e sem.
CARTIER
1015 AVENUE CARTIER, 525-8340 7h-9h et 9h-11p.m. EN COULEUR

LAURET 18 ANS
"Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!"
Philosophie dans LE DOUDOIR
HORAIRE: "Y'a plus..." à 7h.15
"T'a plus..." à 9h.15
1044 St-Amand, 523-5050

Sean Connery 14 ANS
"Le Gang Anderson"
Dyan Cannon
Martin Balsam
EN COULEUR
HORAIRE: "Le Gang..." à 6:20 et 9:55
"Les Mercenaires..." à 8:00 p.m.
CHAMPLAIN
2300 BOUL. LAURIER PLACE STE-ROSE, 656-0882

Ils découvrent tous deux quelque chose qu'ils n'ont jamais connu: la Passion
Raphaël ou le Débauché
Maurice Ronet / Françoise Fabian
14 ANS
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER, PLACE LAURIER, 656-9922
HORAIRE: Représentation complète à 7h. et 9h. p.m.

CONSTAMMENT SOUMISES... TOUJOURS CONSENTANTES! 18 ANS
LES ESCLAVES DU PLAISIR
COULEUR
ALOUETTE
PLACE STE-FOY, 656-0592

LES CHARLOTS TOUS
"LA MAISON SOUS LES ARBRES"
FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA
JEAN-PIERRE LÉVESQUE
HORAIRE: "La Maison..." à 2:45, 6:00, 9:20, 11:45
"Les Esclaves..." à 8:25 p.m.
"Le Film Qui Brise Tous Les Records!"

CAPITOL
977, ST-JEAN, 527-4300
HORAIRE: "La Maison..." à 2:45, 6:00, 9:20, 11:45
"Les Esclaves..." à 8:25 p.m.
"Le Film Qui Brise Tous Les Records!"

Le 1er semestre boursier a confirmé une certaine reprise de l'économie canadienne

Les principales Bourses canadiennes ont affiché de forts gains au cours du premier semestre de l'année, bien que les hausses n'aient pas été aussi dynamiques qu'elles l'avaient été certains observateurs.

Le total des transactions et la valeur des actions étaient supérieurs à l'an dernier, et dans tous les marchés les indices ont affiché des hausses par rapport aux niveaux du 31 décembre.

Les statistiques préliminaires démontrent que la valeur et le total des six Bourses du Canada se sont hissés de 33 pour cent par rapport au premier semestre de 1971.

La valeur était de \$4.85 milliards par rapport à \$3.63 milliards et le total de 1.11 milliard par rapport à 833 millions. Les deux principales Bourses de Calgary et de Winnipeg ont accusé des pertes dans le total et la valeur,

tandis que les deux Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver ont enregistré des hausses.

LA PART DU LION

La Bourse de Toronto a continué de s'emparer de la part du lion en transigeant plus de 68 pour cent des transactions sur la base de valeur. La Bourse de Vancouver, où s'effectuent de nombreuses transactions d'actions à bon marché a profité de plus de 53 pour cent du total des transactions.

L'indice industriel de la Bourse de Toronto, un des principaux baromètres de la tendance des marchés au Canada, est passé de 181.64 au début de l'année, au chiffre sans précédent de 206.99 le 25 mai. Le 30 juin il a fermé à 199.73.

Les valeurs ont affiché de forts gains en janvier et février,

mais une série de vagues de ventes et de retraits de profits en mars et tôt en avril a rogné la plupart des profits. Un des plus longs ralliements de l'année, enregistré en mai, a restauré les gains et poussé l'indice vers de nouveaux sommets pour l'année.

Les entreprises industrielles et manufacturières ont profité des réductions de taxes annoncées dans le budget fédéral du début de mai, et les actions de ces compagnies ont alors réalisé des gains intéressants.

Une hausse marquée des dépenses des consommateurs et des ventes au détail au cours des six premiers mois de l'année a signifié de forts gains pour les actions de ces entreprises.

Par ailleurs, les profits des actions des papiers et des forêts ont continué de s'élever à cause de la force du dollar canadien. On sait que les principales sociétés de papier font leurs transactions en devises américaines.

LES VALEURS OR

Les transactions des valeurs or ont été nombreuses au cours des premiers six mois de l'année. Les demandes spéculatives et industrielles pour l'or ont été fortes et grâce à des réserves restreintes, les cours de l'or ont atteint de nouveaux sommets sur les marchés internationaux, ce qui a signifié des gains correspondants pour les producteurs d'or.

Cependant, l'incertitude sur la scène monétaire internationale a entraîné de fortes fluctuations des cours, tout particulièrement chez les valeurs or. Des gains aussi importants que les pertes sont apparus souvent le même jour.

LES METAUX NON FERREUX

Les métaux non ferreux, perturbés par de nombreux problèmes en 1971, ont affiché des gains au cours des trois premiers mois de l'année, mais les bénéfices restreints du premier trimestre ont fait disparaître la plupart des gains réalisés dans le deuxième trimestre.

Les observateurs signalent, cependant, que les hausses de prix annoncées au début de l'année pour certains métaux, profiteront à l'industrie à longue échéance.

Après un début plutôt lent, les pétroles de l'Ouest ont commencé à se hisser pendant le deuxième trimestre, grâce, tout particulièrement aux résultats des explorations dans le delta du Mackenzie dans l'Arctique canadien.

Selon les observateurs, la fermeté se manifesterait pour le reste de l'année. Certains observateurs, cependant, sont d'avis que le marché s'engage dans une période de consolidation dans le troisième trimestre, alors que certains investisseurs commencent à retirer leurs profits accumulés au cours des gains survenus pendant premier semestre.

LA METROPOLITAINE



Ernest Cadieux, C.L.U.

M. Maurice Cabana, C.L.U., directeur régional des ventes, est heureux d'annoncer la nomination de M. Ernest Cadieux, C.L.U., à titre de directeur des ventes du district au bureau de district Laurier de La Métropolitaine, situé au 350 est, boulevard Charest, Québec 10. Le bureau de district Laurier est l'un des quatre bureaux qui desservent les assurés de La Métropolitaine dans la région de Québec.

Depuis son entrée à La Métropolitaine en 1957, M. Cadieux a occupé divers postes dans la vente, le plus récent étant celui de directeur des ventes du district Lafontaine à Montréal. Il s'est mérité le titre d'assureur-vice agréé (C.L.U.) en 1957.

Session peu active à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La Bourse de New York a pu bénéficier hier d'un léger repos, à l'occasion de cette journée calme, coïncée entre la fin de semaine et la fête de l'indépendance, aujourd'hui. De nombreux investisseurs en ont donc profité pour "faire le pont". Les prix ont d'ailleurs très peu fluctué. Les courtiers n'ont donc tiré aucune conclusion des cours enregistrés hier, qualifiant le marché d'hésitant. En fait, l'indice Dow Jones a perdu 0.37 point, clôturant à 928.66, mais certains autres indices boursiers ont au contraire gagné quelque fraction. A la fermeture, les gains l'emportaient largement sur les pertes, quant à leur nombre. Le volume des transactions, soit 8,400,000 actions, était le plus faible enregistré depuis le 25 octobre dernier, jour des anciens combattants. La journée d'hier faisait donc largement contraste avec celle de vendredi, alors que des transactions nombreuses avaient permis au Dow Jones de gagner 2.78 points, interrompant une suite de 6 sessions de recul. La semaine dernière, l'indice a enregistré des pertes totales de 15.66, alors que cela atteint 31.69 points pour tout le mois de juin.

NOMINATION AU CN



M. Louis M. POITEVIN

M. J. F. Roberts, vice-président du Canadian National pour la région du Saint-Laurent, annonce la nomination de M. Louis M. Poitevin au poste de vice-président adjoint, région du Saint-Laurent.

Ce poste a été récemment créé dans le cadre de la nouvelle répartition des tâches entreprise au niveau administratif de la compagnie.

Ingénieur diplômé de l'Université McGill, M. Poitevin est entré au service du CN en 1944. Après des stages à Montréal, à Cochrane, Ontario et Québec, il fut nommé, en 1961, directeur adjoint, secteur de Québec. L'année suivante, adjoint au vice-président, région du Saint-Laurent. En 1963, directeur du secteur de Chaleur et en 1964, directeur, secteur de Québec. Depuis 1969, il occupe le poste de directeur général de la région du Saint-Laurent.

M. Poitevin est en outre vice-président exécutif de la section du Québec de la Société canadienne du cancer.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les transactions étaient nombreuses, la demande bonne et les prix stables la semaine dernière aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages comprenaient 845 bêtes à cornes, 1,264 veaux, sept porcs et 66 ovins.

Les bouvillons de choix se vendaient de \$37 à \$37.25, les bœufs de \$35 à \$36, les moyens de \$33 à \$34.75, les communs de \$29 à \$32.50.

Les génisses de choix valaient de \$30 à \$34.25, les bonnes de \$28.50 à \$29.75, les moyennes de \$26.75 à \$27.25, les communes de \$22.25 à \$25.75.

Les bonnes vaches ont rapporté de \$26.50 à \$28.75, les moyennes de \$25 à \$26.25, les vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$18 à \$22.50.

Les bons taureaux valaient de \$28.50 à \$31.25, les communs et les moyens de \$25.75 à \$27.75.

Les bons veaux de lait ont rapporté de \$52 à \$59.50, les moyens de \$45.50 à \$51.50, les communs de \$30 à \$45, les veaux d'élevage et d'exportation de \$60 à \$100.

Les agneaux de lait se vendaient de \$34.75 à \$41.

chronique économique

Quand le Canada aura-t-il une Taxe à la valeur ajoutée ?

par Gilles LABRECQUE, professeur d'économie à la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval

Depuis quelques mois, le Congrès américain est saisi d'un important projet de loi: l'établissement à l'échelle nationale d'une taxe à la valeur ajoutée (TVA). Le vote d'un tel projet de loi, dans sa forme actuelle, constituerait une réforme fiscale d'envergure dont les incidences sur les plans politique, économique et social pourraient être considérables.

CE QU'EST LA TAXE A LA VALEUR AJOUTÉE

La TVA, qui existe dans les pays du Marché commun européen depuis plusieurs années, est une sorte de taxe indirecte (par opposition à l'impôt sur le revenu) qui est prélevée non pas sur le prix de vente du produit, comme la taxe de vente, mais bien sur "la valeur ajoutée" par la firme. Un exemple permettra de mieux comprendre cette notion de "valeur ajoutée".

FIRME A

Prix de vente du produit au consommateur :	\$100,000.
Paielement aux autres firmes pour biens et services achetés :	40,000.
Valeur ajoutée :	\$ 60,000.

Ce \$60,000, qui constitue la "valeur ajoutée" et que les économistes appellent également le coût des facteurs de production, est constitué de salaires, gages, loyers, intérêts, plus le profit de l'entreprise avant le paiement de l'impôt sur le revenu et des dividendes (dans le cas des compagnies à responsabilité limitée).

Une TVA de 5% entraînerait donc pour la firme A un coût de production additionnel de \$3,000 (i.e. \$60,000 X 5%). Quelle peut être l'incidence d'une telle taxe, i.e. qui devra la payer? Deux possibilités extrêmes se présentent à la firme: la faire supporter entièrement par le consommateur en majorant son prix de vente d'autant, i.e. en vendant son produit \$63,000 (au lieu de \$60,000) ou l'absorber elle-même en diminuant son profit. Selon les conditions de la concurrence dans l'industrie où évolue la firme, celle-ci choisira probablement une solution intermédiaire, c'est-à-dire qu'elle élèvera plus ou moins son prix de vente et absorbera la différence par une baisse de profit.

LA TVA: LE POUR ET LE CONTRE

En soi, la TVA ne diffère pas tellement de la taxe de vente si ce n'est qu'elle constitue un coût de production pour l'entreprise et qu'elle ne porte que sur un élément du prix de vente: la valeur ajoutée. C'est donc un genre de taxe indirecte et comme telle elle est régressive en ce sens qu'étant la même pour tous, elle accapare une proportion plus grande des petits revenus que des gros.

Cependant, ce qui lui confère une saveur particulière aux yeux des stratèges du parti républicain, en cette année d'élection présidentielle, c'est l'impact considérable que le projet de loi pourrait avoir sur l'électorat américain en raison des dégrèvements fiscaux dont il s'accompagne. Par exemple:

— La TVA a pour but de remplacer cette portion de la taxe foncière portant sur l'habitation domiciliaire qui est utilisée un peu partout pour financer l'éducation; conséquemment, cette taxe baisserait d'environ 50%, dégageant d'autant les propriétaires de maisons familiales, et entraînant (en raison des exigences du projet de loi) une baisse du coût des loyers.

— De plus, pour lui enlever son caractère de régressivité, elle sera déductible, dans le calcul de l'impôt sur le revenu personnel, pour certaines classes de contribuables. A titre d'exemple, un contribuable ayant 3 dépendants et gagnant moins de \$20,000 par an ne sera pas pénalisé par la TVA.

INCIDENCES BUDGETAIRES, POLITIQUES ET SOCIALES DE LA TVA

Dans sa forme actuelle, une TVA de 3% rapporterait annuellement au Trésor américain entre \$15 et \$18 milliards de revenu net (compte tenu des déductions autorisées et des versements aux autorités scolaires en remplacement de la taxe foncière).

L'adoption de la TVA par le Congrès ne fait aucun doute, car les contribuables américains savent très bien maintenant — en raison de la publicité qui entoure les débats des législateurs — qu'elle leur apporterait des avantages pécuniaires incontestables: les propriétaires anticipant une coupure importante de taxe foncière, les locataires une baisse du coût du logement et les contribuables à faible revenu, un dégrèvement fiscal qui les exonérerait de la totalité de la TVA. Ces avantages semblent suffisants pour inciter les contribuables à fermer les yeux sur une hausse légère éventuelle (au maximum 3%) du prix de vente de certains biens. L'adoption de la TVA constituerait donc un atout important en vue de la réélection du président Nixon en novembre prochain.

L'impact social de l'adoption de cette taxe par le Congrès américain est incalculable: essor de la construction domiciliaire, rénovation urbaine accélérée et, par-dessus tout, une redistribution plus équitable des fonds publics entre les quartiers riches et pauvres des villes en vue de la construction et de l'équipement des écoles.

A QUAND UNE TVA AU CANADA ?

On admet généralement que le passé est garant de l'avenir (et en ce qui concerne l'influence américaine au Canada, on ne peut en douter!). Si la TVA est adoptée par les législateurs américains, elle ne tardera probablement pas à faire son apparition au Canada. De même que chez nos puissants voisins du Sud, elle pourrait, d'une part, constituer une source importante de revenus pour le gouvernement et, d'autre part, lui procurer un outil supplémentaire pour effectuer une meilleure redistribution des revenus à travers le pays.

Près de 850 emplois seront créés au Québec grâce à des programmes subventionnés par le fédéral

Le gouvernement fédéral a octroyé, au cours de la seconde moitié du mois de juin, des subventions totalisant \$1,111,000 à 30 firmes du Québec, créant quelque 849 emplois.

Parmi ces nombreuses subventions accordées dans le cadre des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, les plus importantes ont été accordées à la firme Dominion Lock Co. Ltd., de Montréal, qui a reçu \$233,000, ce qui créera 64 nouveaux emplois; à la Canadian Lady Canadelle Inc., de Montréal, elle aussi, \$160,000 pour 64 emplois; Ateo (Québec) Ltd., une firme dont le siège est en Alberta, mais qui construira une usine de maisons mobiles à Ville La-Salle, a reçu \$98,000 pour 142 emplois.

Parmi les autres bénéficiaires de subventions, la firme Côté Enseignes Ltée créera 45 nouveaux emplois à Québec, grâce à une modeste subvention de \$8,000, alors que Portneuf Plywood Inc., de Pont-Rouge, créera 15 emplois grâce à un programme qui a bénéficié d'une subvention de \$21,000.

Par ailleurs, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale annonçait, à la fin de la semaine dernière, que la subvention accordée à Les Triots Cirtex Inc. de Montréal, pour la construction d'une usine de fabrication de vêtements à Caraquet, Nouveau-Brunswick, serait élevée à \$1,68 million. Le projet initial de la firme devait

créer 116 emplois, et il avait reçu une prime de \$959,000. Or, des modifications ont permis à la firme de promettre maintenant quelque 232 emplois, justifiant l'augmentation de la subvention consentie.

SUBVENTIONS PROVINCIALES

Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a pour sa part poursuivi lui aussi sa politique de subvention à l'entreprise privée, en accordant, au cours de la même période, des primes totalisant \$233,500 environ à 7 firmes du Québec.

La subvention la plus importante a été accordée à la Société Jos Girard et Fils, établie à Sept-Îles, qui méritera la somme de \$90,000 pour un projet d'investissement de \$225,000.

La compagnie Phil Larochelle Equipement Inc., de Québec, spécialisée dans les carrosseries de camions et de remorques, recevra la prime maximale de \$36,500 pour un projet impliquant une mise de fonds supérieure à \$145,000. Deux autres firmes de la région administrative de Québec ont aussi pu profiter des largesses provinciales. Il s'agit de l'entreprise de fabrication de chaussures de sport Nap Gignac Inc. de Loretteville, qui recevra \$18,100 pour un programme de \$72,400 environ, et de la société Chaussures Lyne Inc., de l'Ancienne-Lorette, \$14,700, pour un programme de moins de \$60,000.

PARIZEAU, WHITE & ASSOCIES, INC.
Bureau affilié:
COOK, JOUBERT & DESROCHERS, LTEE
Expertise et administration de portefeuilles
ASSURANCES GENERALES ASSURANCE-VIE
Assurances collectives - Coisses de retraite
220 est, Grande-Allée, Québec — Tél.: 529-5381
COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif \$333 millions
Capital et réserves \$46 millions

8 1/8 %

Obligations 5 ans
Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec
681-0277 (M. J. Arsenault)
Frais virés acceptés
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

INTÉRÊT SUR DÉPÔT GARANTI DE
\$500
ET PLUS À 5 ANS

De 30 jours à 6 ans, taux d'intérêt fournis sur demande: 529-6821 (poste 500)

\$100
CHÈQUE MENSUEL D'INTÉRÊT DE \$100 SUR DÉPÔT GARANTI DE \$15,000 À 5 ANS
INVESTISSEZ AVANTAGE ET VOUS CHOUISSEZ MEILLEUR Taux Plus Élevé

fiducie PRÊT ET REVENU
LA SEULE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AYANT SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

Vous pouvez utiliser ce coupon, y joindre votre chèque et poster à:
fiducie PRÊT ET REVENU
850 Place d'Youville, Québec. (529-6821 poste 500)
225 rue St-Jacques, Montréal. (228-1221)

Montant.....Durée.....
Nom.....
.....Tél.....
Minimum \$500. Nous vous transmettrons un certificat officiel

Nous avons le plaisir d'annoncer la fusion de
MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.
et
J. H. CRANG & CO. LIMITED
Les activités des deux firmes seront désormais conduites sous la raison sociale de

CRANG & OSTIGUY INC.

une bonne façon d'en savoir plus long...
LE SOLEIL

L'intervention des Banques centrales permet de normaliser la situation sur les marchés des changes

(D'après Reuter et AFP) — La livre sterling a perdu 2.10 cents hier clôturant au cours de \$2.42.15. Ceci représente une dévaluation de sept pour cent environ par rapport au cours du sterling avant que le gouvernement britannique ne décide le 23 juin de le laisser flotter.

On n'a pas enregistré un volume important de transactions sur le marché des changes de Londres, mais la pression contre le sterling a été tout de même assez préoccupante pour amener la banque d'Angleterre à intervenir afin d'empêcher la devise flottante de s'enfoncer encore plus.

Le dollar a accusé également une baisse par rapport aux principales monnaies européennes et du yen japonais. On assure, sans que cela ait été officiellement confirmé, que plusieurs banques centrales ont soutenu le dollar.

LE FRANC SUISSE

Par ailleurs, le franc suisse ne flote plus vis-à-vis du dollar. La Banque Nationale suisse est intervenue, hier matin, pour soutenir la devise américaine par la première fois depuis la réouverture générale des marchés, mercredi dernier.

L'Institut d'Emission helvétique rachète donc à nouveau du dollar lorsque ce dernier s'approche du prix plancher officiel de 3.75 francs suisses par un dollar. Le prix moyen du dollar fixé officiellement en décembre dernier reste 3.84 francs suisses. Le dollar, qui avait ouvert à 3.75 s'est immédiatement redressé après l'intervention de la Banque Nationale suisse à 3.7550.

Parallèlement à la réévaluation attendue de la Banque Nationale suisse sur le marché des changes à Zurich, des mesures d'urgence sont déjà en place et sont prêtes à devenir exécutoires dès l'amorce d'une nouvelle crise de spéculation qui ferait déferler les capitaux étrangers sur la Suisse.

TAXE SPECIALE

Dans les deux heures qui suivraient le déclenchement d'une telle crise, une taxe pénalisant les capitaux étrangers sera introduite, déclare-t-on de source autorisée. Il s'agit d'une taxe de deux pour cent payable immédiatement, pour trois mois non remboursable (soit huit pour cent l'an). C'est l'application du principe des intérêts négatifs aux capitaux étrangers spéculatifs.

D'autre part, la Banque Nationale suisse a prévenu toutes les banques opérant en Suisse qu'un décret ajustant la parité du franc suisse à la nouvelle parité du franc suisse-dollar, fixée en décembre dernier, est prêt. Il n'attend pas paraître que la notification au Fonds Monétaire International, par les principales nations du Marché commun, de leurs nouvelles parités. Cette décision de la Banque Nationale suisse coupe court à une certaine incertitude et aux espoirs qu'entretenaient certains financiers de voir la Suisse établir officiellement le cours moyen du dollar à 3.76. Il n'en est rien. La Suisse maintient le cours moyen de 3.84 et défend ainsi, comme les pays du Marché commun, les parités fixées à Washington en décembre dernier.

LES MINES DE CUIVRE GASPÉ LIMITEE



Maurice-E. Taschereau

Les Mines de cuivre Gaspé Limitée annonce la nomination de Maurice-E. Taschereau au poste de vice-président directeur général. Monsieur Taschereau cumulait jusqu'ici les postes de directeur général des Mines de cuivre Gaspé Limitée et directeur général de Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited, deux fonctions qu'il continuera d'assumer. Les sociétés Les Mines de cuivre Gaspé et Brunswick Mining font partie du groupe Noranda.

Le Canada pourrait nouer de liens étroits avec la CEE

LONDRES (PC) — Une réunion à Ottawa, en octobre prochain, pourrait créer de nouveaux liens économiques entre le Canada et les pays de la Communauté économique européenne.

Après avoir visité diverses capitales européennes, une équipe de représentants commerciaux canadiens semble avoir obtenu l'accord de la Commission du Marché commun à Bruxelles sur le principe d'une réunion à Ottawa pour sonder les possibilités de créer un organisme consultatif conjoint et permanent.

Cet organisme serait similaire aux liens ministériels de commerce qui existent déjà entre le Canada, la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et le Japon.

Les représentants officiels de la Commission européenne semblent intéressés par l'idée, mais ont insisté qu'un tel accord nécessiterait l'approbation du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne.

La délégation commerciale canadienne a visité toutes les grandes capitales concernées pour recueillir les réactions au sujet d'un tel organisme consultatif. La Grande-Bretagne, semble-t-il, trouve que l'idée canadienne est bonne et mérite d'être étudiée.

General Motors of Canada



M. A. Durand

M. John D. Duffy, directeur général des ventes, annonce la nomination de M. A. Durand au poste de directeur de la zone de Montréal. M. Durand, qui était jusqu'à présent directeur de la zone de Winnipeg, occupera son nouveau poste à partir du 1er juillet.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a gagné hier 1.06 points, pour s'inscrire à 210.85. Il s'agit d'un nouveau sommet cette année.

British International tentera d'ouvrir la Banque de l'Ouest

TORONTO (PC) — Par un vote majoritaire, les actionnaires de British International Finance (Canada) Ltd. ont accepté le projet de la direction qui tentera d'ouvrir la Bank of Western Canada.

Le président de la compagnie, M. Sinclair Stevens, a révélé à l'assemblée annuelle des actionnaires, jeudi dernier, que le vote par courrier a été positif à 374 contre 69, pour la recapitalisation et l'ouverture de la Banque.

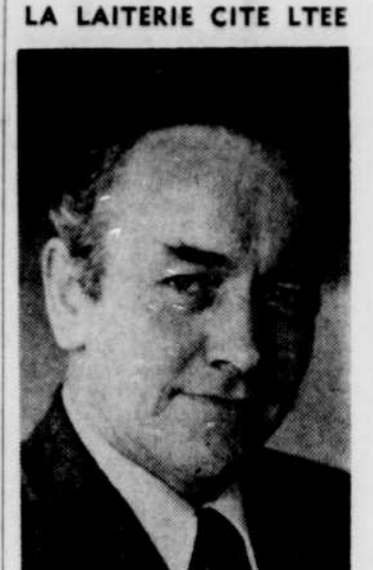
En faveur du projet: 109,135 actions; contre: 9,175. Les administrateurs n'ont pas voté.

Il y a cinq ans, British International et deux compagnies filiales fondaient cette banque, mais, faute de fonds, le contrôle de Westbank fut cédé à un groupe de Montréal. A son tour, ce dernier n'a pas trouvé les fonds suffisants et à l'automne de 1967 il acceptait de tout laisser à la Banque de l'Ouest.

British International a maintenant en portefeuille 50.1 pour cent des actions de la Westbank.

Aux actionnaires, M. Sinclair a expliqué que l'on se heurte surtout à un obstacle de nature à expliquer que British International Finance servira de catalyseur pour faire démarrer la banque, puis elle ne gardera pas plus d'un dixième de la capitalisation.

LA LAITERIE CITE LTEE



JULES GUAY

Mme Noël Bégin, présidente de la Laiterie Cité Ltee, annonce la nomination de Jules Guay au poste de directeur du marketing section crème glacée.

M. Guay apporte à la Laiterie Cité 17 années d'expérience dans le domaine des produits laitiers.

M. Guay aura en plus de l'étude du marché, la recherche de nouveaux produits, la responsabilité du service à la clientèle dans le territoire de Québec à Rivière-du-Loup et Québec La Malbaie.

Une évaluation imprécise

La production du pays semble s'éloigner un peu plus de son niveau potentiel

OTTAWA (PC) — Les analystes économiques du gouvernement fédéral ne peuvent déterminer encore de combien la production nationale est inférieure à son potentiel, à cause du chômage et du sous-emploi de moyens de production.

Les économistes, il y a peu de temps, pouvaient encore montrer cette différence entre la production (en termes réels) et le potentiel de l'économie du pays. Cette différence a atteint son plus haut niveau en 1970.

Elle semble s'être amincie en 1971, mais les premières données 1972 de Statistiques Canada ont été ajustées sur une base statistique différente. Pour l'instant, il est donc impossible de tirer des conclusions précises, mais s'il y a un changement par rapport à 1971, il semble l'en que la différence entre la production nationale et le potentiel du Canada s'est de nouveau agrandie.

LE CALCUL

Les économistes avaient calculé le taux annuel de la production de biens et services en termes réels depuis 1947, (c'est à dire le produit national brut après corrections pour éliminer la distorsion créée par l'inflation).

Le taux annuel de croissance ainsi calculé était de 4.9 pour cent par année. Ensuite, examinant les statistiques, ils avaient trouvé qu'en 1966, pour toute l'année, le chômage avait été de moins de 4 pour cent de la main-d'oeuvre. C'était donc une année de plein emploi relatif.

En effectuant la projection de la production, avec un taux an-

nuel de croissance de 4.9 pour cent, les analystes ont pu déterminer quel devrait être le niveau de la production chaque année pour obtenir un plein emploi à la fois de la main-d'oeuvre et de la capacité de production.

La différence entre la production potentielle et la production réelle en 1970 était de presque \$2 milliards, valeur de 1961, par l'année 1970. Mais les données initialement utilisées par Statistiques Canada sont maintenant en cours de révision pour la prise en considération d'informations plus précises et détaillées qui n'étaient pas disponibles au moment des premiers calculs.

Le bureau des statistiques n'a pas encore fini de réviser les données. Lorsque ce travail sera fait, les analystes devront corriger leurs diagrammes pour refléter les changements.

Mais quels que soient ces changements, il semble que depuis 1969 la production canadienne s'éloigne de plus en plus du niveau potentiel.

Pour seulement contenir la différence marquée en 1969, il aurait fallu que la production nationale de 1971, en termes réels, progresse de 10 pour cent et que pour les premiers mois de 1972 l'accroissement ait été de 5.4 pour cent.

Les statistiques données par Statistiques Canada montrent que la progression a été de seulement 8.1 en 1971, par rapport au niveau de 1969, et que l'accroissement pour les données de 1972 à ce jour publiées a été de 3.6 pour cent.



Une firme d'ingénieurs-conseils de Montréal, la Tecslut International Ltée, a obtenu récemment un important contrat à l'extérieur du pays. Il s'agit des travaux d'ingénierie en vue d'appel d'offres par le gouvernement du Congo, pour le détournement d'une importante ligne de chemin de fer d'ouest, sur une distance de 110 kilomètres. Le travail comprend aussi la modernisation des signaux et télécommunications sur une distance de 200 km. de ce chemin de fer. La Til dirigera aussi les travaux de deux autres firmes canadiennes qui participent à ce contrat, soit la Spartan Aero Services et la Techmont Inc. Les trois firmes sont des filiales de Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, et Lapointe, de Montréal. La photo a été prise lors du départ de l'équipe d'ingénieurs, à l'aéroport de Montréal, il y a quelques jours.

bourse de new york

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data including various indices and individual stock prices.

Tendance des marchés

Les marchés de Montréal et de Toronto étaient fermés hier à cause de la fête de la Confédération.

Table of market trends and stock prices for various companies.

Les obligations à New York

Table of bond market data including yields and prices.

Cours moyens de Dow Jones

Table of Dow Jones average indices.

Fortes hausses des prix des grains à Chicago

Table of grain market data from Chicago.

Cours du dollar

Table of dollar exchange rates.

Hausse des cours à la Bourse de Londres

Table of London stock market data.

Advertisement for BUREAUX A LOUER (Offices for rent) with contact information.

NOMINATION CIP DU CANADA



REMI CLOUTIER

La Compagnie Internationale de Papier du Canada annonce la nomination de M. Remi Cloutier au poste de directeur de la division Uniservice. M. Cloutier sera responsable de la fabrication et du marketing des contenants Pure-Pak pour la CIP, au Canada.

Télébec cherche à obtenir une hausse de certains de ses tarifs interurbains

La compagnie de téléphone Télébec Ltée a déposé une requête auprès de la Régie québécoise des services publics afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter une partie de ses tarifs interurbains au Québec et en Ontario.

Déjà, cette filiale de Bell Canada avait obtenu de la Régie une autorisation pour augmenter ses tarifs de base à compter du 1er janvier dernier.

Ces demandes de Télébec s'inscrivent dans le cadre de d'autres demandes qui ont été récemment entendues par l'organisme fédéral de contrôle des services téléphoniques au Canada.

La Régie québécoise doit tenir une audience publique sur le sujet le 1er août, à Québec. Des avis en ce sens ont paru dans les journaux locaux des régions desservies par cette société constituée en 1969, notamment les Iles-de-la-Madeleine, Bécancour - Contrecoeur, La Tuque, Mont-Laurier et, depuis tout récemment, le nouveau secteur

minier de Fermont (Mont Wright).

Les révisions proposées sont les suivantes:

- majoration d'un cent du tarif de la période initiale minimum d'une minute des appels interurbains composés par l'usage (exemple: pour une distance de moins de 10 milles, le tarif passe de 10 à 11 cents, ou de 56 à 57 cents pour une distance de plus de 500 milles);
- majoration d'un cent pour toute minute supplémentaire en ce qui concerne tous les appels interurbains (exemple: 5 à 6 cents pour une distance de moins de 10 milles et 47 à 48 cents pour une distance de plus de 500 milles);
- majoration de cinq cents du tarif de la période initiale minimum de trois minutes des appels poste-à-poste (jusqu'à 30 milles), acheminés par la téléphoniste;

En ce qui concerne l'autorisation obtenue pour augmenter les tarifs de base de Télébec, ceci n'est que provisoire et elle est soumise à ordonnance finale

de la Régie. L'augmentation autorisée depuis le début de l'année pour les tarifs de base assurés à la compagnie pour la présente année un revenu supplémentaire de \$320,000 faisant passer son taux de rendement de 1.55% à 2.89%.

Télébec Ltée, qui est l'une des nombreuses sociétés de téléphones oeuvrant au Québec sous l'autorité de la Régie des services publics, avait, en 1971, 37,138 appareils en service.

L'économie canadienne au mois de juin: entre les grèves et les mises à pied massives

Les récents problèmes de main-d'œuvre observés au Québec ne se sont pas limités à des grèves. La province a aussi été le théâtre de nombreuses mises à pied.

Selon une enquête de la Presse Canadienne, l'Ontario a aussi vu de nombreux travailleurs mis à pied en juin et on a dénombré d'autres licenciements dans les autres provinces.

Les industries de l'automobile et des forêts ont été les plus touchées par ces mesures. En Ontario et en Colombie-Britannique, de nombreuses grèves ont suscité des mises à pied.

Voici un sommaire des principaux licenciements effectués dans les diverses régions du pays.

General Motors du Canada licencie environ 200 employés à son usine de Sainte-Thérèse, la compagnie ayant procédé à une modification de ses chaînes de montage pour créer une voiture sous-compacte. Un millier d'autres travailleurs seront licenciés d'ici six mois, par suite de cette décision.

Les problèmes syndicaux observés au Québec en juin ont touché trois secteurs principaux. Environ 3,000 métallos ont été débrayés dans les mines de fer de l'est de la province; 3,200 débardeurs en grève ont paralysé les

ports du Saint-Laurent et 8,500 employés de l'Hydro-Québec ont débrayé.

Par ailleurs, l'usine SOMA, à Saint-Bruno, a annoncé qu'elle licencierait 225 employés, soit la moitié de sa main-d'œuvre, par suite de l'annulation d'un contrat visant à vendre des outures à Renault-France.

Northern Electric a licencié 2,000 de ses employés à Montréal par suite de contrats annulés.

BP Canada a annoncé son intention de déplacer ses installations de transformation de Montréal. La compagnie offrira des emplois à Toronto aux 240 employés ouchés par cette mesure.

Par ailleurs, 90 personnes se sont retrouvées sans emploi quand un incendie a détruit une scierie à Tourville. Un moulin de pâtes et papier au Lac Saint-Jean fermera ses portes, renonçant aux services de 90 employés.

Ces mises à pied seront partiellement compensées par l'annonce de la création d'une usine de maisons mobiles à Saint-Jean. Cette usine devrait employer 190 personnes. De plus, 191 personnes seront embauchées par suite de la signature de contrats entre le gouvernement du Québec et deux coopératives, portant sur une entreprise de coupe du bois dans le nord-ouest du Québec.

En Ontario, c'est l'industrie des pièces pour automobiles qui semble traverser une mauvaise passe. Comco Metals Products Ltd. a résolu de fermer ses trois usines, à cause de l'abandon des pièces métalliques dans le secteur automobile au profit du plastique. Résultat: 485 mises à pied.

L'usine Lanarc Manufacturing co. à Dunnville a fermé ses portes à cause d'une grève de ses 700 employés. General Spring Products, une autre firme du même secteur a congédié 175 employés, à Kitchener.

marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et produits de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS
Volet les prix des oeufs classés en cartons cotés par les grossistes aux détaillants: catégorie A-Extra-Gros, 21.2 cents; A-Gros, 47.1; A-Moyens, 37.3; A-Petits, 28.1.

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX PRODUCTEURS Poids vivants (no 1)

POULETES	
Poulets à frire de moins de 5 livres	21 1/2
Poulets de 5 à 6 livres	21 1/2
6 à 7 livres	22 1/2 à 24 1/2
7 livres et plus	25 1/2

POULES	
Moins de 3 livres	6
3 livres et moins de 6 livres	8 à 11
6 à 7 livres	12 à 14

DINDONS	
Jeunes dindons de moins de 12 livres	26
12 à 20 livres	27
20 livres et plus	28

PRIX DES GROSSISTES AUX DÉTAILLANTS, CATEGORIE "A" Sujets éviscérés et emballés en caisses régulières

POULETES	
Poulets (sous glace) de moins de 4 livres	39 à 41
4 livres et moins de 5 livres	46
5 à 6 livres	54
6 livres et plus	55

POULES	
Moins de 4 livres	26 - 28
4 à 5 livres	39
5 à 6 livres	43
6 livres et plus	49

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 livres	46
10 à 15 livres	47
15 livres et plus	51 - 52

N.B. — Les prix des volailles sont ceux du 27 juin 1972.

PRIX DES POMMES DE TERRE payés par les marchands de gros aux producteurs

Ces prix sont ceux du 29 juin 1972.

Patates no 1, du Québec, \$1.15 à \$1.20 les 50 livres, N.B., \$1.20 à \$1.25 les 50 livres.

MONTREAL (PC) — Volet les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

POMMES DE TERRE BLANCHES: Prix de gros — Québec no 1, \$1.15 à \$1.20 les 50 livres; \$1.90 les 75 livres; \$0.20 à \$0.22 les 10 livres; I.P.E., \$0.42 à \$0.43 les 10 livres; \$2.80 à \$3.00 les 75 livres; \$1.60 à \$1.70 les 50 livres; N.B., \$1.25 à \$1.35 les 50 livres; \$0.24 à \$0.26 les 10 livres.

OEUF: Prix payés cette semaine aux distributeurs par la Fédération des producteurs du Québec, en carton d'une douzaine: A-Extra-Gros, \$0.49 cents; A-Gros, \$0.45; A-Moyens, \$0.35; A-Petits, \$0.24; A-Free wee, \$0.19.

Prix moyens des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, \$0.506 cents; A-Gros, \$0.476; A-Moyens, \$0.378; A-Petits, \$0.269.

BEURRE: Arrivages courants prix admissibles 92 points, 67 cents, 92 points, 68 cents. Prix de vente de la Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

FROMAGE: blanc, 6.63; jaune \$0.62.

POUDRE DE LAIT ECREME: Procédé de vaporisation no 1 en sacs \$0.284 à \$0.31 la livre; procédé au rouleau no 1 en sacs \$0.274 à \$0.29 la livre; pour nourrissage en sacs \$0.25 1/2 à \$0.27, poudre de lait de beurre pour nourrissage \$0.24 à \$0.25, poudre de lait clair \$0.03 1/2 à \$0.04 1/2.

MONTREAL (PC) — Les prix des pommes de terre étaient stables et ceux des oeufs étaient inchangés vendredi, sur les marchés de gros des produits agricoles. Les arrivages par voie ferrée s'élevaient à 30 wagons de pommes de terre; aucun wagon n'a été dirigé vers un point de l'extérieur et il y en avait 10 sur voie.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a enregistré un faible déficit en 1971

La Société canadienne de la Croix-Rouge publiait la semaine dernière son rapport annuel, pour l'année 1971. Le déficit des exploitations au cours de cette période a été de \$72,000 seulement, grâce à une subvention gouvernementale de \$64,000 se rapportant aux dépenses du programme de l'année précédente. Sans cette subvention spéciale, le déficit de 1971 aurait été de \$136,000.

Au cours des cinq dernières années, la Société a enregistré un excédent de \$227,000, alors que le total des dépenses s'élevait à \$82 millions. Le trésorier honoraire de la Société fait remarquer l'équilibre exemplaire des budgets de la Société à but humanitaire.

Les recettes des campagnes de subventions ont connu cette année un raffermissement de \$34,000 (0.5%) pour se chiffrer à \$7,170,000. Les frais de fonctionnement de tous les services ont

eu aussi connu une hausse de \$390,000, pour atteindre \$7,686,000 (hausse de 5.5%).

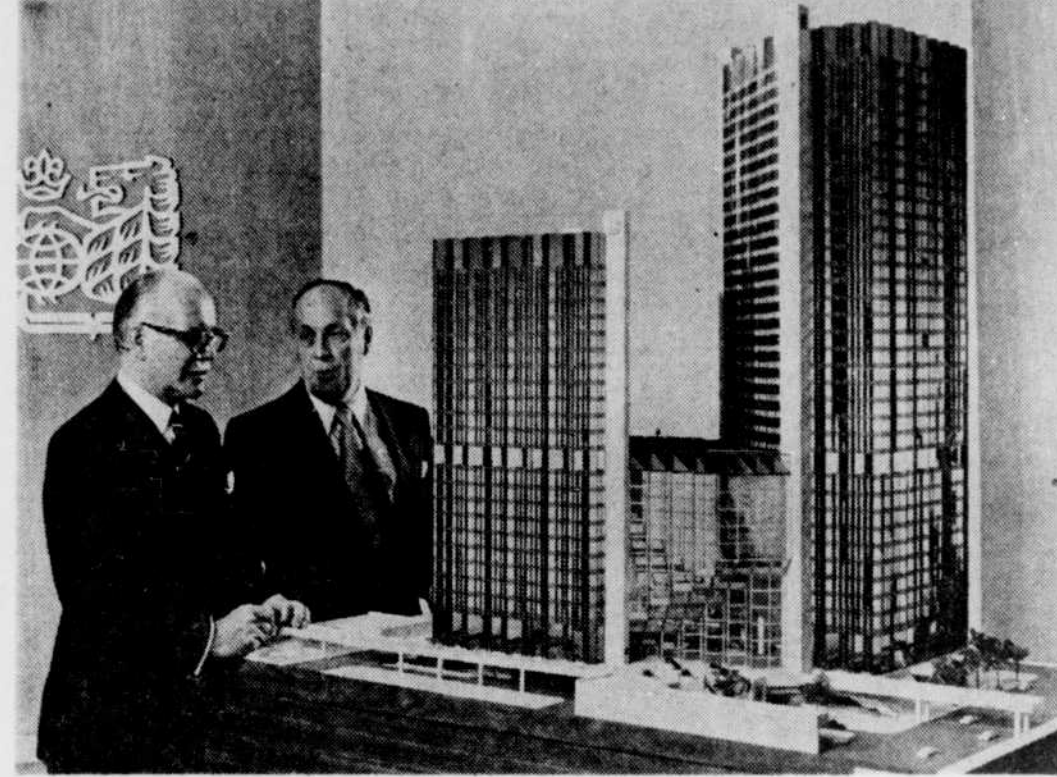
C'est toujours le service de transfusion sanguine, souligne le rapport, qui nécessite les plus fortes dépenses brutes, soit plus de \$9,300,000. Ce service rapporte par la suite des revenus de \$7,038,000, pour un coût net de \$2,291,000.

Aucun autre service ne présente un coût net atteignant le million. La liste des activités, par ordre de coût, comprend les services de sécurité aquatique et cours de formation (\$958,000), le fonds de secours international (\$891,000), la Croix-rouge de la Jeunesse (\$799,000), les services d'urgence (\$377,000), les services d'auxiliaires ménagères (\$334,000), les services de santé (\$300,000), alors que l'ensemble des autres services comporte des dépenses de plus de \$300,000.

Le rapport souligne de plus que la véritable envergure de la Société ne s'évalue pas tant à ses dépenses nettes, mais au volume d'argent nécessaire à la mise sur pied des divers services, avant prise des revenus. C'est ainsi qu'au cours de 1971, cette somme atteignait \$21,388,000, contre \$20,522,000 l'année précédente.

Le fonds d'urgence de la Croix-rouge canadienne se chiffrait, au 31 décembre, à \$1,865,000, contre \$2,125,000 l'an passé.

Le rapport souligne enfin que 80% des revenus viennent de campagnes publiques. Le volume considérable de ces souscriptions ne suffit malheureusement pas à éviter le léger déficit rapporté, et le trésorier souhaite que les solliciteurs de la Société redoublent d'efforts afin de combler, pour les années prochaines, ce manque à gagner.



LA ROYAL BANK BLAZA DE TORONTO — La Banque Royale du Canada vient de dévoiler les plans de son projet de construction de \$100,000,000, comportant un nouveau siège régional de la Banque pour l'Ontario, une nouvelle succursale principale pour Toronto, ainsi que des bureaux

et magasins. Les deux tours triangulaires auront 480 pieds (37 étages) et 336 pieds (25 étages). On voit ici M. McLaughlin, président de la Banque, et M. Coleman, vice-président exécutif, examinant la maquette.

Nouvelles brèves des sociétés

Baisse des profits de Trizec Corp. Ltd.

MONTREAL (PC) — Trizec Corp. Ltd., rapporte des bénéfices nets de \$2,507,000 soit 35.1 cents par action, pour les six mois terminés le 30 avril 1972, comparativement à \$1,766,000 ou 31.5 cents durant les six premiers mois de l'année précédente.

Le président de la compagnie, M. James A. Soden, a précisé que les chiffres comparatifs de 1971 n'incluent pas les résultats de Great West International Equities Ltd., étant donné que la filiale a été acquise après la première moitié de l'année.

Au cours de 1971, la compagnie a changé la fin de son exercice financier pour l'établir au 31 octobre, et le résultat comparatif reflète ce changement.

Association de Consumers Distributing et de The May Department Stores

On a annoncé hier, la formation d'une entreprise conjointe qui réunirait The May Department Stores Company, l'une des plus importantes sociétés de vente au détail des Etats-Unis, et Consumers Distributing Company, de Toronto, la plus grande compagnie de vente par catalogues de propriété publique en Amérique du Nord.

M. Stanley J. Goodman, président du conseil d'administration de May Department Stores Company et M. Jack Stupp, président de Consumers Distributing, ont annoncé conjointement qu'on avait conclu un accord de principe en vue de former une nouvelle société qui exploiterait une importante chaîne d'établissements de vente par catalogues aux Etats-Unis.

"La compagnie May et Consumers Distributing détiendront une participation égale dans la nouvelle société."

Chute des profits de Canadian Javelin Ltd.

MONTREAL (PC) — Canadian Javelin Ltd., a annoncé des bénéfices nets pour l'année terminée le 31 décembre 1971, de \$1.64 million soit 26 cents par action comparativement à \$4.85 millions l'année précédente.

La compagnie a indiqué que les expéditions de minerai de fer de sa mine de Wabush ont totalisé 5.6 millions de tonnes en 1971 à comparer à 5.48 millions de tonnes en 1970.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants sera au

MOTEL LE FEU-FOLLET de LAC ETCHEMIN

MERCREDI, 5 JUILLET

Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à

LAC ETCHEMIN, 625-2981, M. SYLVIO THIBEAULT

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

925, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC 6, 681-6341

La vogue Tanqueray monte comme une marée!

Pourquoi?

Dégustez-le, vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'est du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray

Distillé et embouteillé à Londres.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre autorité similaire dans cette province, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Nouvelle émission

\$100,000,000

Bell Canada

Obligations de première hypothèque à être datées du 1^{er} août 1972

\$32,000,000 8% série AX, échéant le 1^{er} août 1980

\$42,000,000 8 3/8% série AY, échéant le 1^{er} août 1993

\$26,000,000 8 3/8% série AZ, échéant à raison de \$2,000,000 le 1^{er} août de chacune des années 1985 à 1997 inclusivement

Les Obligations série AX ne seront pas rachetables avant échéance. Les Obligations série AY et les Obligations série AZ ne seront pas rachetables avant le 1^{er} août 1988 comme faisant partie de toute opération de remboursement ou d'un remboursement anticipé par l'affectation, directement ou indirectement, de fonds obtenus au moyen d'emprunts qui coûtent à la Compagnie un intérêt de moins de 8 3/8% l'an.

Des exemplaires du prospectus contenant les renseignements sur la Compagnie et sur cette émission peuvent être obtenus des soussignés et autres courtiers qui peuvent offrir ces titres légalement.

Prix

série AX: 100.00
série AY: 100.00
série AZ: vendue

plus les intérêts courus, s'il y en a

A. E. Ames & Cie Limitée.

Wood Gundy Limitée
Merrill Lynch, Royal Securities Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée
Midland-Osler Securities Limited
Harris & Partners Limited
René T. Leclerc Incorporée
Gairdner & Company Limited
Matthews & Company Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.
Pemberton Securities Limited
Molson, Rouseau & Cie Limitée
Houston, Wolloughby & Company Limited
Maison Placements Canada Inc.
Andras, Bartlett Cayley Ltd.
J. T. Gendron Inc.
F. H. Deacon & Company Limited
O'Brien & Williams

Dominion Securities Corporation Limited
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Lévesque, Beaubien Inc.
Fry Mills Spence Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Equitable Securities Limited
Mead & Co. Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée
R. A. Daly & Company Limited
Odlum Brown & T. B. Read Ltd.
Tassé & Associés, Ltée
John Graham & Company Limited
Brault, Guy, Chaput Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.
Scotia Bond Company Limited
Wills, Bickle & Company Limited
J. E. Laflamme Limitée

Greenshields Incorporated
Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée
Richardson Securities of Canada
Burns Bros. and Denton Limited
Cochran Murray Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.
Bankers Securities of Canada Limited
Fraser, Dingman & Co.
Bongard, Leslie & Co. Ltd.
Brawley Cathers Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
Walwyn, Stodgell & Co. Limited
Cliche et Associés Ltée
Burgess Graham Securities Limited
Tanner Bros. Limited
Cornell, Macgillivray Limited

Juillet 1972.

au palais de justice

IL L'AVAIT L'AFFAIRE

Raynald Nadeau, 21 ans, qui demeurait au 1105 Belvédère, appartement 405 à Québec, avait découvert ce qu'il croyait être un truc infailliable pour frauder les compagnies de prêts personnels. Mais ce truc lui a valu, deux ans de pénitencier... parce que le directeur de l'une de ces compagnies a eu la puce à l'oreille. Nadeau a frustré deux compagnies de \$1,500 chacune et était sur le point d'encaisser un chèque de \$1,500, lorsque la police lui a mis la main au collet, à la suite d'une dénonciation du directeur. Son "système" semblait infailliable. Il se rendait dans un bureau de ces compagnies préteuses, se disant employé d'une compagnie importante et il donnait les références nécessaires. A quelques pas de ces bureaux, il avait loué un appartement où sa petite amie attendait. L'appartement ne contenait qu'un appareil téléphonique, à part la petite amie. Dès sa demande de prêt faite, il bondissait à l'appartement. Le téléphone sonnait. Le directeur des compagnies voulait confirmer que Nadeau voulait obtenir un prêt. La jeune fille donnait les meilleures références possible et proposait même de parler au représentant local de l'importante compagnie. Nadeau était ce représentant qui répondait au téléphone. Et lui aussi trouvait que l'emprunteur était un employé modèle, solvable, etc. Pour deux fraudes, le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, l'a condamné à deux fois deux ans de pénitencier et pour le vol du chèque qu'il n'avait pu encaisser, il l'a condamné à un an de plus, toutes les sentences étant concurrentes.

DEUX VOLTS A MAIN ARMÉE

Nadeau attend son enquête dans deux causes de vols à main armée. Il a demandé au juge s'il pouvait se procurer les notes sténographées des procédures dans ces causes. Me André Carrière, du Service d'assistance judiciaire, a promis de s'en occuper. Avant que les sentences soient prononcées contre lui, Nadeau avait demandé que l'on procède le plus rapidement possible dans la cause du vol à main armée, parce qu'il est en prison depuis le 3 mars. Le juge a dit que l'une des victimes est un avocat américain et qu'il ne sera assigné comme témoin que lorsque l'on sera certain de pouvoir entendre les causes qui ont été remises au 13 juillet.

ETHIQUE PROFESSIONNELLE

Le juge n'a pas tellement pris l'intervention d'un avocat de la défense qui voulait faire des représentations sur la sentence dans les causes de Nadeau pour la question des "prêts". Il a dit que l'accusé avait admis sa culpabilité et que toutes les représentations avaient déjà été faites par Me Carrière. Si un autre avocat arrive à la dernière minute pour reprendre le tout, a-t-il dit, il est à se demander si on ne met pas en doute l'excellent travail accompli par Me Carrière. Il a refusé d'entendre le second avocat, sachant que Nadeau, par l'entremise de Me Carrière, avait offert de rembourser les emprunts remontant à l'an dernier et que l'accusé n'a rien fait entre-temps. De plus, a-t-il ajouté, il s'agit là d'un système très raffiné qui a été monté par un jeune homme qui est un danger pour la société.

TRISTE SIRE

Un homme de 66 ans condamné à deux termes concurrents d'emprisonnement pour attentat à la pudeur sur deux enfants âgés de quatre et six ans. Ce célibataire avait bénéficié d'un sursis de sentence d'un an l'année dernière pour un crime semblable. Durant toute la période de probation, selon Me Germain Labrecque, du Service d'assistance judiciaire, l'homme s'est bien conduit. C'est parce qu'il vit seul et qu'il est sans travail qu'il a commis ces crimes. De plus, il n'a fait preuve d'aucune agressivité lors des assauts sexuels. L'homme était en pleurs lorsque Me André Gaulin, substitut du procureur général, a dit qu'il avait été hostile aux agents probateurs et qu'il avait recommencé dès qu'il s'est senti libéré d'eux. Le crime en question est punissable d'un emprisonnement de cinq ans, parce qu'il est très grave. Le juge a dit qu'il s'agit de crimes répugnants, que les enfants seront traumatisés toute leur vie et que le solitaire apprendra à vivre en communauté, lorsqu'il purgera sa peine en prison. A sa sortie, il a proposé qu'il se rende dans un foyer quelconque pour oublier sa solitude.

MEMOIRE COURTE

Serge Roy et Michel Rondeau, déjà au pénitencier pour leur participation à un vol à main armée, au Centre de réhabilitation du boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec, devaient subir leur enquête devant le juge Cyrille Potvin pour entrave à un agent de la paix. Leur avocat étant absent, il fallait remettre la cause. Le juge ne voulant pas que les prisonniers attendent trop longtemps derrière les barreaux, il leur demanda s'ils sont détenus en rapport avec d'autres causes. Rondeau répondit qu'il ne le sait pas. Le juge, qui n'était pas au courant de leur condamnation pour vol à main armée, fut très surpris. Rondeau reprit qu'il est en prison depuis si longtemps (deux ans) qu'il a tout oublié. Il alla même jusqu'à dire qu'il y sera encore pour de nombreuses années et qu'il a tout le temps pour réfléchir. Le juge fut d'accord avec lui et remit l'enquête au 28 août.

EXAMEN MENTAL

Le juge Dumontier a ordonné un examen mental avant la comparution, aujourd'hui, de deux adolescents qui ont été accusés de méfaits. Un mandat d'arrestation a été émis contre un adolescent qui brillait par son absence. Le trio a causé des dommages dans une école de la Commission scolaire protestante de Silery, le 28 février. La première adolescente était accusée d'avoir brisé des vitres d'une valeur de \$10 et d'avoir causé des dommages de l'ordre de \$8 à une fenêtre. La seconde doit répondre des mêmes accusations en plus d'une troisième, soit d'avoir causé des dégâts de l'ordre de \$40 dans l'école, en endommageant un plancher et en brisant des bouteilles contenant des médicaments.

ILS SE SENTAIENT CHEZ EUX

Deux jeunes frères, le cadet âgé de 18 ans seulement et n'ayant aucun dossier criminel, se sont sentis chez eux dans une épicerie du quartier Limoilou de Québec. C'est ce qu'a expliqué Me Robert L'Espérance, du Service d'assistance judiciaire, après que les deux eurent admis leur culpabilité à une tentative de vol par effraction avec intention. Le jeune avocat a dit que les deux frères avaient visité une taverne et un restaurant, avant de se rendre à leur domicile de la 4e Avenue. Ils n'avaient pas leur clé, et les portes avant et arrière de la demeure étaient verrouillées. Ne sachant quoi faire et connaissant l'épicerie du voisinage, ils ont tout simplement décidé d'y entrer... par effraction. Le cadet s'en est tiré avec un sursis de sentence d'un an avec probation, tandis que le juge Dumontier a imposé une peine de deux jours au second, parce qu'il a un dossier.

CARRIERES et PROFESSIONS

Commission scolaire REGIONALE de TILLY CONSEILLER EN ORIENTATION

Le conseiller en orientation aide les étudiants qui cherchent des solutions à leurs problèmes d'orientation dans le choix de leurs études ou d'une profession ou qui rencontrent des difficultés d'adaptation à leur statut d'étudiants. QUALITES REQUISES: Licence ou maîtrise en orientation scolaire et professionnelle. Candidat avec expérience de préférence. Être membre en règle de la Corporation des Conseillers en Orientation Professionnelle du Québec ou le devenir durant l'année. TRAITEMENT: Selon l'échelle de salaires de la Commission Scolaire. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 11 juillet 1972, 16 heures, au SERVICE DU PERSONNEL, Concours 72-30, 1100, Lavergne, C.P. 244, Sainte-Foy (10) Qué.

OPERATEURS DE SCIE MECANIQUE

On demande 30 opérateurs de scie mécanique pour emploi immédiat. Logement fourni dans des camps modernes. Pour de plus amples renseignements: M. Albert Doreau, surveillant des relations ouvrières (508) 622-2250, poste 218. MIRAMCHI TIMBER RESOURCES LTD. NEWCASTLE, NOUVEAU-BRUNSWICK

OFFRE D'EMPLOI

Un important distributeur de pizza est à la recherche de LIVREURS ET GERANTS DE SUCCURSALE pour la ville de Québec. Téléphone: Laurent Crépeau, assurances C.D.A. Ass. 529-2506

COIFFEURS

Coiffeuses - esthéticiennes. Avenir assuré. Nationalité européenne inclusivement. Ecrire dépt 4846 Le Soleil

Dessinateur-cartographe à l'encre

Expérience avec plume contour, etc. Intéressé candidat gagnant présentement environ \$6,000. AERO-PHOTO INC. 683-2231 (A. Blandin)

SECRETAIRE

très expérimentée pour bureau de professionnels Québec, Haute-Ville. ECRIRE, incluant curriculum vitae à: DEPT 4856, LE SOLEIL

COIFFEURS

Coiffeurs ou coiffeuses esthéticiennes-maquilleurs ayant une connaissance de l'anglais. Remunération enviable. LA CHATELAINE Château Frontenac, 524-4929

SECRETAIRE D'EXPERIENCE demandée

Ayant au moins 3 ans d'expérience dans institution financière ou bancaire. Bonne connaissance du français et de l'anglais. Conditions avantageuses et salaire intéressant selon compétence. CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION 955, avenue de Bourgogne, Ste-Foy 653-8316

VENDEURS DE MEUBLES AGRESSIFS demandés

Payons salaire et commissions. Références et expérience exigées.

FOYER DU MEUBLE INC.

144 ouest, St-Vallier (Demander M. G. Tremblay)

HOPITAL DE CHICOUTIMI INC.

RECHERCHE

1 CHEF-TECHNICIEN (NE)

Devra prendre charge du service des laboratoires de l'Hôpital

Faire parvenir curriculum vitae à: Direction du personnel, Hôpital de Chicoutimi Inc., Chicoutimi, P. Q.

SECRETAIRE EXECUTIVE DEMANDEE

QUALIFICATIONS: Minimum 6 ans d'expérience, parfaite connaissance du français, sténodactylo, travail antérieur de tenue de livres, dynamique et ayant de l'initiative. TRAITEMENT: Selon expérience et compétence. Demandez Mme Armande Bernier au numéro: 653-4928

COMMIS DE PIECES demandé

Avec expérience dans le département de pièces, de préférence dans les produits General Motors. Salaire selon compétence. S'adresser à:

DENIS PEPIN AUTO LTEE 2500, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Demander Clément Vallières, gérant des pièces) 653-2861, local 38

Consultez régulièrement CARRIERES et PROFESSIONS ... les emplois sont variés et des plus intéressants!

OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL

Poste: Principal. Endroit: Ecole Polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides. Tâches: Diriger une école secondaire dispensant un enseignement polyvalent à environ 1,000 étudiants. Attributions: Celles décrites au document no 1 du Ministère de l'Éducation. Qualifications requises: 1. L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre. 2. Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité. 3. Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique. 4. Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent. Traitement: Selon le document no 1 du Ministère de l'Éducation du 25 janvier 1972, "Le Personnel de la Direction des Ecoles". Toute application devra parvenir le ou avant le 12 juillet 1972 à dix-sept heures (17.00 h) au bureau du: Directeur du Service du Personnel, 335 ouest, 76e Rue, Charlesbourg 7. Concours: 72.5

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ADJOINT A L'ARCHIVISTE SERVICE DES ARCHIVES SECRETARIAT GENERAL UNIVERSITE DE MONTREAL

Fonctions: Sous la direction de l'archiviste, participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre du programme de gestion des archives incluant les secteurs suivants: archives en formation; préarchivage et archives historiques; microfilms; documentation administrative; instruments de recherches et échanciers; seconde l'archiviste dans l'administration du service. Qualifications: Diplôme universitaire de 1er cycle en histoire et attestation de cours ou sessions en archivistique; expérience d'au moins un (1) an dans les archives; très bonne connaissance du français et bonne connaissance de l'anglais. Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet avant le 14 juillet au:

SERVICE DU PERSONNEL Université de Montréal Case postale 6128 Montréal, Québec

université du québec institut national de la recherche scientifique

L'INRS recherche les services de 4 personnes possédant un Doctorat en Sciences humaines (éducation, psychologie, sociologie). La candidature de personnes ayant au moins une maîtrise sera également retenue.

Champ d'activités: construction d'instruments de mesure en éducation, recherches psychométriques (fidélité, validité d'instruments), recherches dans le domaine de la satisfaction et de la relation professeur-étudiants.

Salaire: selon les qualifications et l'expérience. Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

M. Guy Reeves Secrétaire général Institut National de la Recherche Scientifique C.P. 7500, Ste-Foy, Québec 12. AVANT LE 15 JUILLET 1972

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL est à la recherche d'un ANALYSTE-PROGRAMMEUR CATEGORIE 3 CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

SOMMAIRE DE LA FONCTION: Participer à l'analyse et à la programmation de projets administratifs soumis au C.T.I. A l'occasion diriger le travail d'un programmeur.

QUALIFICATIONS REQUISES: Diplôme universitaire et deux (2) ans d'expérience ou l'équivalent. Connaissance des langages Assembler et PL/I et du JCL d'I.B.M. Expérience dans les systèmes de gestion administrative. La connaissance et l'expérience de systèmes en télétraitement seraient désirables.

NOTE: Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae avant le 11 juillet 1972 à l'adresse suivante:

Le service du personnel Pavillon de la Bibliothèque 3e étage - bureau 3445 Université Laval Cité universitaire, Québec 10e

Cité universitaire, Québec 10e

INGENIEUR ET TECHNICIENS DEMANDES

L'INGENIEUR: de préférence avec maîtrise en mécanique des sols ou avec expérience pertinente en ce domaine. LES TECHNICIENS: Diplômés d'un cégep, expérience en sols, béton, asphalte. LA FIRME: Technisol Inc. Pour informations: (418) 529-3756 (frais d'interurbain acceptés)

PREPOSE AUX ACHATS

FONCTION: coordonner les achats pour les différents départements de la compagnie. QUALIFICATIONS: avoir connaissances en mécanique et en électricité, être parfait bilingue, avoir complété au moins une onzième année. SALAIRE: cette position intéressera ceux qui gagnent actuellement \$7,000. Si vous êtes la personne décrite ci-haut et désirez vous joindre à une compagnie en pleine expansion, écrivez, en toute confiance, à: DEPT 4855, LE SOLEIL

Distributeur de machinerie lourde recherche MECANICIENS

de moteurs GM, mécaniciens avec notions en hydrauliques et transmissions "power shift". Salaire selon compétence, bénéfices marginaux. Toute demande sera gardée confidentielle. BLACKWOOD HODGE QUEBEC LTEE 2550, DALTON, STE-FOY M. RAYMOND LABBE - TEL.: 653-2801

LA COMMISSION SCOLAIRE DE STE-THERESE recherche

a) les services de professeurs spécialisés pour oeuvrer auprès de groupes d'enfants qui présentent des difficultés légères d'apprentissage. Exigences: B.S.C. en orthopédagogie ou B.S.C. en enfance inadaptée (option troubles d'apprentissage ou rééducation). b) les services de professeurs légalement qualifiés en enfance inadaptée pour oeuvrer auprès des classes d'enfants débiles légers ou qui présentent des troubles graves à l'apprentissage. Exigences: Brevet A en enfance inadaptée de préférence ou brevet d'enseignement option enfance inadaptée. Collaboration assurée d'un orthopédagogue chargé de la coordination et de la supervision ainsi que celle du Service personnel aux élèves. Faire parvenir curriculum vitae et pièces justificatives à: M. René Lussier, Directeur du personnel, Commission scolaire de Ste-Thérèse 6, rue Tassé, Ste-Thérèse Cité Terrebonne, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT UNIVERSITE DE MONTREAL

1. CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

Fonctions: Sous la direction du directeur du Service du personnel enseignant, prépare et négocie les conventions collectives de travail pour le personnel enseignant; interprète les clauses des conventions collectives de travail; participe au règlement des griefs; participe à l'établissement des pratiques de l'Université en matière de relations de travail; effectue des recherches afférentes aux relations de travail. Qualifications: Diplôme en relations industrielles, au en droit ou dans une discipline connexe et un certain nombre d'années d'expérience dans les négociations collectives. Une expérience dans une institution d'enseignement, soit comme professeur, soit comme administrateur, serait un avantage additionnel.

2. ANALYSTE

Fonctions: Recueille et analyse la documentation pertinente pour la négociation collective avec le personnel enseignant et l'administration des salaires et des avantages sociaux; effectue des enquêtes et des études comparatives sur les salaires et autres conditions de travail, accomplit toutes autres tâches connexes. Qualifications: Diplôme universitaire de 1er cycle et aptitudes marquées pour l'analyse et la synthèse ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente. Salaires à déterminer selon qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

DIRECTEUR, SERVICE DU PERSONNEL, UNIVERSITE DE MONTRÉAL, CASE POSTALE 6128, MONTREAL, QUEBEC.

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER EN MARCHANDISES DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

Place Fleur de Lys

Place Laurier



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

LE STATIONNEMENT

Je me promenais, hier après-midi, sur le boulevard Charest, lorsque mon regard fut attiré par deux couples d'Américains qui, semble-t-il, cherchaient le chemin pour monter à la haute-ville.

Voyant leur embarras, je me propose comme guide pour les conduire au Château Frontenac où, normalement, nous aurions dû trouver un endroit où garer les deux "campeurs" qu'ils conduisaient. Comme vous le savez, il n'y a plus de stationnement à la place d'Armes. On continue donc la route vers le stationnement plus ou moins souterrain de l'hôtel de ville. Mais nous ne pouvions y pénétrer, la hauteur libre ne permettant pas le stationnement de ces camionnettes. Nous voilà donc repartis vers le stationnement de l'Esplanade, sans plus de succès, puisqu'il était déjà complet.

Sur ce, je suggère aux touristes du Wisconsin de tenter l'aventure dans la basse-ville, près de la place Royale. Même problème. Pas un espace de stationnement disponible.

Croyez-le ou non, ce n'est qu'au Cap Blanc que nous avons pu stationner les deux camionnettes, après plus d'une heure d'essais infructueux.

Devant le nombre de touristes qui visitent la ville en tente-roulotte ou en "campeurs", il serait peut-être bon de prévoir un terrain de stationnement à leur disposition.

LE SOURIRE

Souriez, et je serais tenté d'ajouter: "Dieu vous aime".

Les Québécois ne sourient pas. C'est là leur moindre défaut. Je ne l'avais jamais remarqué, mais une Américaine me le soulignait dernièrement.

Et c'est vrai que les Québécois semblent avoir les lèvres gercées. Pour leur décrocher un sourire, il faut faire des miracles.

Vous avez tous l'air bête! Souriez un peu! Ça ne vous fera pas de mal et ça rendra votre entourage heureux.

Promenez-vous en ville et constatez-le vous-même. Les Québécois se promènent; parlent de politique, de religion ou de femmes, mais rien ne les fait sourire. Et une fois qu'on le sait, c'est vraiment remarquable.

Et pourtant, la vie est belle, les femmes sont jolies et la ville est agréable. Pourquoi donc est-ce que nous ne sourions pas?

La "Wisconsin" qui me faisait cette remarque trouvait que nous avions tous l'air blasés, que nous devions être remplis de soucis et que la vie ne devait pas être gaie à Québec.

Mes tentatives pour lui prouver le contraire sont demeurées vaines.

UN BEAU GESTE

Un Sud-américain, M. Apolinar Breton, qui travaillait depuis 29 ans comme catéchète dans le diocèse de La Véga, en République dominicaine, a été à même de constater la disponibilité et la générosité des médecins de l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval.

Souffrant d'un trouble cardiaque très important, il ne pouvait, depuis six mois, exercer son métier par crainte d'une crise fatale.

Le docteur André Moisan, responsable de l'Institut de cardiologie, ainsi que son équipe de chirurgiens, sous la direction du docteur Jean-Paul Després, ont accepté de réaliser gratuitement cette opération qui ne se pratique pas encore en République dominicaine par manque de spécialistes et d'équipement.

L'intervention chirurgicale a eu lieu le 17 avril et elle est considérée comme un succès. D'ailleurs le patient s'apprête actuellement à quitter notre pays d'ici quelques jours pour continuer son travail de catéchète auprès de ses compatriotes.

Pendant tout ce temps, l'épouse de M. Breton, a été accueillie à l'école normale Marguerite d'Youville par les Soeurs de la Charité.

OPERATION SOLEIL

Les organisateurs de l'Opération Soleil, un autre projet de Perspectives-jeunesse, convient toute la population de Québec à une fête populaire, ce soir, à 19h, au 545 de la rue Saint-Olivier.

Se voulant autant éducative que divertissante cette réunion assez spéciale groupera la troupe du Théâtre Euh; un accordéoniste et les responsables de l'organisme "Information Logement".

Opération Soleil est un organisme qui se spécialise dans la "dépollution visuelle". C'est ainsi qu'on retrouve les membres de ce programme en train de nettoyer les fonds de cour, de repeindre les hangars qui n'ont plus fière allure etc.

Travaillant exclusivement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, les animateurs d'Opération Soleil offrent gratuitement leurs services à tous ceux qui aimeraient faire "un brin de ménage dans leur cour". Les propriétaires ne paient que le coût des matériaux susceptibles d'être utilisés (ex: peinture) et les locataires n'ont absolument rien à déboursier.

La ville de Québec met même à la disposition du groupe un camion et les étudiants sont payés par le fédéral.

Blessés à Sainte-Foy

Jean Lalonde, du 812 de la rue Jean-Noël, à Sainte-Foy, a subi des blessures graves, un peu après minuit, dimanche matin, lors d'un accident survenu à l'angle du Chemin Sainte-Foy et de la rue Poitou. Après avoir été conduit à l'hôpital Laval, il a été transporté à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Mlle Nicole Roy, domiciliée au 992 de la rue Louis-Riel, à Sainte-Foy, a été blessée lors d'un autre accident, à l'angle du boulevard Laurier et de la rue du Vallon.

Deux Chinois ont été conduits à l'hôpital, hier après-midi, à la suite d'un accident survenu à l'angle de la Route de l'Église et de la rue Ile-de-Dieu. Ce sont Ben-Myan Toy et Chou-Chien Tong, domiciliés au 954, de la rue Choquette, à Sainte-Foy.

Mlle Pauline Robitaille, du 1291 rue Lorraine, à Sainte-Foy, a aussi été conduite au Centre hospitalier de l'université Laval, à la suite d'une collision d'autos, survenue sur le Chemin Saint-Louis.

Un échangeur funeste

Par Michel TRUCHON

L'échangeur, à l'angle des boulevards Charest et Henri-IV, à Sainte-Foy, est en voie de devenir un autre "coin de la mort". La police de cette ville a, en effet, rapporté un autre accident mortel, survenu en début de soirée hier, soit le cinquième en moins d'un mois à cet endroit.

La victime de ce nouvel accident est une femme de Ville de Vanier, Mme Constant Fortin, 46 ans, du 130 de la rue Gauvin.

La tragédie s'est produite, vers 19h, alors que la voiture conduite par l'époux de la victi-

mé a dérapé dans la courbe et est allée s'arrêter dans un fossé. Il semblerait que Mme Fortin, voyant l'automobile échapper au contrôle de son époux, aurait essayé de sauter et aurait été coincée entre la porte et le talus.

M. et Mme Fortin revenaient d'un séjour aux États-Unis et se dirigeaient vers leur domicile. Le mari de la victime s'en est tiré sans blessure, mais s'est retrouvé avec un violent choc nerveux qui a nécessité son hospitalisation.

C'est le détective Daniel Côté, de la police de Sainte-Foy, qui a été chargé de l'enquête.

Vendredi soir dernier, une femme de Québec avait connu une fin tragique, à peu près au même endroit, alors que sa voiture avait heurté la rampe de ciment et traversé le terre-plein, pour entrer en collision avec une autre automobile venant en sens inverse. Deux personnes avaient été blessées assez grièvement dans cet accident.

Il y a deux semaines, deux personnes avaient été tuées dans une tragédie du même genre, dans le même secteur. Une autre personne avait trouvé le mort, au même endroit, il y a environ un mois.

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



Le Syndicat vous présente

HITACHI le téléviseur portatif 100% transistor

Le Syndicat vous l'offre dans trois teintes: jaune, tangerine et cendré. Appareil en noir et blanc fonctionnant sur courant électrique A/C ou piles d'auto, même sur les bateaux. Tous transistors, à circuits intégrés pour un rendement parfait. Écran à filtre noir sans reflets. Cordon A/C et prise pour écouteur. Facile à transporter grâce à son poids de 16 livres.

NOUVEAU

Avec ce modèle de 12 pouces nous vous offrons une base adaptable au pied d'un lit moyennant un léger supplément.

SYNDICAT

- Centre-Ville, 6e étage, poste 229
- Place Laurier, poste 36
- Place Fleur de Lys, poste 278

COMPOSEZ 529-7351



HEURES D'OUVERTURE:

CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.

Un troisième vol, au même endroit, depuis deux ans

Par Jos.-L. Hardy

Un vol représentant plusieurs milliers de dollars a été perpétré, en fin de semaine, dans le rayon des bijoux du magasin Simpson-Sears, au centre commercial Fleur-de-Lys, à Québec. Depuis deux ans, c'est le troisième vol du genre, au même endroit.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les voleurs se sont introduits dans le vaste établissement en utilisant des échafaudages. Les comptoirs vitrés ont été fracassés et dépouillés des bagues, montres, bracelets, pendants, épinglettes, etc.

Les policiers de Québec, Sainte-Foy et Charlesbourg rapportent plusieurs autres vols avec effractions.

A Québec, le salon de barbier "Le Paysan", sur l'avenue des Oblats, la tabagie Montmagny, rue Saint-Joseph (ouest), l'école Duberger, et la pâtisserie Lecours, rue Saint-Joseph (ouest) ont été visités. Il y a eu aussi cambriolage dans des maisons du boulevard Neuviale et des rues Hermine et Saint-François. Des voyous se sont attaqués à des femmes, rue Sagard, ainsi que sur le chemin Sainte-Foy et leur ont arraché leurs sacs à mains, sans toutefois les blesser.

À Sainte-Foy, il y a eu effraction et vol chez Lawrenson's Produits Chimiques, rue Watt, dans l'établissement de Maple Leaf Mills, avenue du Parc, ainsi que tentative de vol chez Terry Burners où le déclenchement du système d'alarme a mis les voleurs en déroute. Une fraude de \$300 a été signalée à la bijouterie "Pesant d'Or", à Place Laurier. De nombreux autres vols de moindre importance sont aussi signalés dans cette ville.

D'autre part, la Sûreté de Québec a entrepris des enquêtes sur un vol d'argent dont M. Henri Samson, de Saint-Charles de Bellechasse, a été victime, en fin de semaine; sur un cambriolage perpétré dans un établissement de M. Claude Vallière, à Sainte-Catherine de Portneuf; et sur un vol commis dans le chalet de M. Aurèle Poitras, au Lac Saint-Charles.

La police municipale de Québec signale, en plus, ce matin, des vols avec effraction dans

les entrepôts A & D Transport, au Casse-Croûte Saint-Pie X et à l'épicerie Labonté, boulevard Neuviale. Une dizaine de maisons ont aussi été visitées.

ONZE ARRESTATIONS

Onze jeunes gens, la plupart âgés de 18 à 22 ans, ont passé le fin de semaine dans les cellules de la centrale de police. Quatre d'entre eux ont été trouvés en possession d'un butin considérable qu'ils transportaient dans une voiture volée. Ce butin est

évalué à quelque \$2.000. Il provient de vols commis dans des maisons, des magasins et des automobiles.

SECURITE

QUI PEUT DIRE CE QUE VOUS RESERVE L'AVENIR... POUR VOTRE SECURITE ET CELLE DE VOTRE FAMILLE, CONFIEZ VOS PROBLEMES D'ASSURANCES GENERALES A BERNATCHEZ ASSURANCES INC.



ASSURANCES GENERALES 692-2065

PHOTO CENTRE BRUNET FILMS

NOS PRIX DE TOUS LES JOURS

CINE SUPER-8 3.39 DEVELOPPEMENT INCLUS

KODACOLOR CX110-12 poses 1.19 CX126-12 poses

FLASHCUBES 0.97 SUR PLACE boîte de 3

FILM COULEURS 2.59 POUR DIAPOSITIVES DEVELOPPEMENT INCLUS 135-20 poses

PHOTO CENTRE BRUNET 605 est. ST-JOSEPH Québec 529-5741 PLACE LAURIER Ste Foy 656-1717

COMPLEXE DE 210 LOGEMENTS neufs, à vendre directement du propriétaire. Rentabilité: \$360.000 annuellement. Situ. au centre-ville. 681-6257 ou 653-2741

TERRAINS à vendre 350.000 pi. de terrain pour bloc à appartements. Directement du propriétaire. Centre-ville. Plus accepté pour 450 logements. 681-6257

Début de la construction de la patinoire couverte

Beauport honore son jeune maire

Par Alain BOUCHARD

Le futur stade couvert de Beauport, dont les travaux de construction sont inaugurés, aujourd'hui, portera le nom de "Centre sportif Marcel - Bedard", en l'honneur du maire de cette municipalité.

C'est ce qui a été confirmé au "Soleil", ce matin, par l'une des personnes responsables du projet. Le nom du futur stade devait être officiellement dévoilé au cours d'une cérémonie marquant la traditionnelle levée de la première pelle de terre.

L'édifice, pour lequel la municipalité a adopté un règlement d'emprunt de \$580,000, est érigé

sur le terrain de jeux de Fargy, au cœur des équipements sportifs déjà existants à cet endroit.

Selon nos informations, c'est un comité de sélection de 12 membres qui aurait choisi le nom de "Centre sportif Marcel - Bedard". Le fait que le maire Bedard soit un ancien joueur de football, qu'il ait été le principal promoteur du projet et qu'il soit l'un des plus jeunes maires de la province serait au nombre des raisons qui auraient motivé le choix du comité de sélection.

Les administrateurs municipaux de Beauport prévoient que le nouveau stade couvert pourra être utilisé dès cet automne.

Québécois blessés, sur la Côte-Nord

Dimanche matin, vers 6h20, à Rivière Pentecôte,

TERRAINS A VENDRE Verlmont-sur-le-lac STONEHAM

- VIVEZ A L'ANNEE DANS CE SITE ENCHANTEUR, LOIN DE LA POLLUTION ET DU BRUIT, A SEULEMENT 12 MILLES DE QUEBEC (15 minutes par le boulevard Laurentien)
- N'AYEZ QU'UNE "RESIDENCE-CHALET" ET PROFITEZ DES SPORTS D'ETE ET D'HIVER
- MAGNIFIQUE LAC POUR CANNOTAGE, VOILE, PECHE
- GOLFA A 500 VERTS DU DEVELOPPEMENT ET 2 CENTRES DE SKI DANS UN RAYON DE 2 MILLES

Ouvert tous les jours
Pour informations
848-3192

une voiture - taxi et une automobile sont entrées en collision et un troisième véhicule est venu heurter l'un des deux premiers.

La voiture - taxi, de Port - Cartier, était occupée par cinq jeunes gens de l'endroit. La deuxième voiture, conduite par M. René Beaulieu, du 393 Seigneuriale, Beauport, était occupée par l'épouse de ce dernier, ainsi que par M. et Mme Lionel Turcotte, du 141 avenue Royale, Sainte-Famille, I.O., et Mme Lucien Beaulieu, du 191, Seigneuriale, Beauport.

Les cinq citoyens de Beauport et de Sainte-Famille sont hospitalisés à Sept-Îles. On rapporte que leur cas serait assez sérieux. Six autres personnes blessées dans cet accident ont reçu les soins requis, à Sept-Îles et à Hauterive.

ACADEMIE ST-LOUIS

INSTITUTION PRIVEE
DECLAREE D'INTERET PUBLIC

COURS SECONDAIRE

L'Académie St-Louis offre un cours secondaire complet de 5 ans. Le programme est celui du Ministère de l'Éducation.

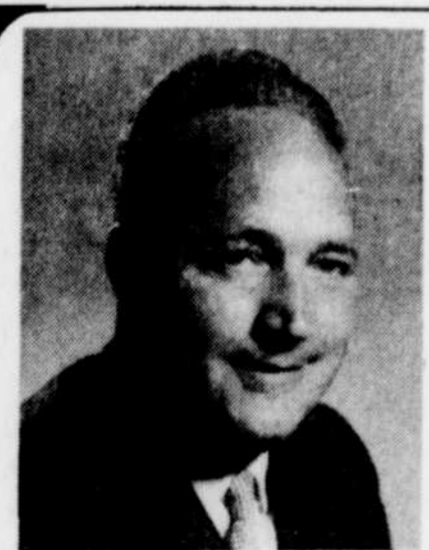
SECONDAIRE I
SECONDAIRE II
SECONDAIRE III
SECONDAIRE IV
SECONDAIRE V

Enseignement général sanctionné par un diplôme de fin d'études secondaires et donnant accès aux études du niveau collégial. (CEGEP)

Admission:

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au:
BUREAU DES ADMISSIONS
810, AVENUE DES ERABLES
Québec 6

681-7768



Gerry Lewin
directeur Dept des pièces

Notre inventaire de pièces nous permet de vous donner un service des plus rapides. Nos départements de mécanique et de pièces sont ouverts de 8:00 heures à 2:30 heures o.m.

OUVERT TOUS LES SOIRS

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

A LA JOURNEE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNEE

MERCURY

901, 1^{re} AVE. QUÉ. — 529-2131

faits divers

Bris de tuyau d'aqueduc à Sainte-Foy

De 7h jusqu'à 15 heures, samedi, les citoyens de la ville de l'ancienne-Lorette ainsi que ceux du quartier Laurentien et du Lac Saint-Augustin ont été privés d'eau, par suite d'un bris de tuyau sur les chantiers d'aménagement que la ville de Sainte-Foy est à faire exécuter à son service d'aqueduc. Pendant la durée de cette disette, les services municipaux ont vu à distribuer l'eau potable, au moyen de camions-citernes, à des centaines d'habitations.

Le bris s'est produit sur le tuyau de 12 pouces de l'aqueduc, tout près de l'ancienne usine de pompage de l'ancienne-Lorette, située en bordure du boulevard Duplessis. Un premier accident s'était produit vendredi soir. Une pelle mécanique aurait alors endommagé la conduite d'eau. Les réparations furent effectuées rapidement. Vers 7h, samedi matin, un bris plus considérable se produisit. Des équipes d'hommes furent alors dépêchées sur les lieux. Le contremaître Wilbrod Roy a vu à effectuer les réparations nécessaires dans le plus bref délai.

Panne d'électricité, dans Saint-Roch

Une grue mécanique, utilisée par la firme E.M.M. Ltée sur des chantiers de démolition, rue Saint-Vallier, a accroché un fil de 12,000 volts de l'Hydro-Québec, en matinée, samedi, causant une panne d'électricité qui a duré de 10h15 à 11h15. Une partie du quartier Saint-Roch, depuis la rue de la Couronne jusque dans le quartier du Palais, a ainsi été privée de courant électrique.

Vol de \$1,500, au presbytère de Beauport

En l'absence des prêtres de la cure, hier soir, un maraudeur s'est introduit dans le presbytère de Beauport et a dérobé la somme de \$1,500 qui se trouvait dans la boîte de l'un des bureaux. La porte de la chambre forte n'était pas barrée, et le voleur a pu se servir tout à son aise. Le vol a été constaté, en fin de soirée, par M. l'abbé Tanguy. Le détective Boivin poursuit l'enquête, assisté du caporal Coulombe.

Retracé à Lévis

Un jeune homme recherché par plusieurs corps policiers de l'Ontario a été arrêté à Lévis, mercredi soir, par des policiers de cette ville. Dès jeudi, Lee Kroser, 26 ans, sans adresse fixe, prenait le chemin de la province voisine en compagnie d'un policier de Mississauga, petite ville située à une trentaine de milles à l'est de Sault - Sainte-Marie.

Le suspect était avec une jeune fille de la Saskatchewan. Il tentait de vendre l'auto de sa compagnie dans un garage lorsque les policiers se sont amenés.

Le pedigree de Kroser avait été diffusé depuis un certain temps. Dès la capture du jeune homme, la police ontarienne a été avisée et un policier est venu le chercher en avion.

Hold-up dans une station-service, à Val-Alain

Trois bandits armés et masqués se sont emparés d'une somme d'environ \$200, aux premières heures, samedi matin, à la station-service Shell, située dans le quatrième rang de Val-Alain, en bordure de la route trans-canadienne. Le pompiste Lucien Bisson, 55 ans, a été bâillonné et ligoté après que les voleurs eurent tenté de lui faire ouvrir le coffre-fort dont il ne connaissait pas la combinaison. Les intrus lui ont enlevé les \$20 qu'il avait dans ses goussets et ont rafilé le contenu de la caisse.

À la suite de leur vol, les bandits ont conduit leur victime dans le bois et l'ont menacée avec un couteau. Ce sont des clients qui ont mis les voleurs déroute, après les avoir aperçus en train de malmener leur victime.

Les agents du poste de la SQ, à Laurier-Station, ont été alertés vers 2h30. Une douzaine de policiers sont accourus et des barrages ont été établis. Les enquêteurs n'auraient qu'une faible description des bandits et de la voiture dans laquelle ils ont fui.

Mort accidentelle

La mort de Steven Jennings, 11 ans, dont les parents demeurent au 2581, rue Pierre - Martin, à Sainte - Foy, a été jugée violente et accidentelle. Tel est le verdict rendu par le coroner de Québec, Me J.-Armand Drouin.

L'écolier s'était affaissé, le 4 mai, alors qu'il jouait au football, dans la cour de l'école située au 1240, rue Green, à Sainte - Foy. Un compagnon tentait de lui enlever le ballon et Steven est tombé sur le sol, le ballon sous lui.

L'autopsie, pratiquée par le Dr Richard Authier, n'a révélé aucune marque extérieure de violence ni aucune lésion interne. Le pathologiste attribue la mort de l'écolier à un réflexe vagale sans aucune lésion anatomique.

Corps d'une femme découvert dans un ruisseau

Le corps d'une femme, en état de décomposition avancée, a été découvert en fin d'après-midi dimanche, dans un ruisseau aux environs de Sainte-Marie de Beauce.

Selon les premières constatations, il s'agirait de la dépouille de Mme Roland Rodrigue, de Saint-Georges de Beauce disparue depuis le mois d'avril dernier.

Mme Rodrigue, épouse d'un directeur d'école de Saint-Georges, se serait noyée dans les eaux de la rivière Chaudière. Des promeneurs ont découvert son corps, avant-hier, dans un ruisseau se déversant dans la Chaudière.

La police explique que le corps serait remonté à cet endroit à la suite des crues printanières.

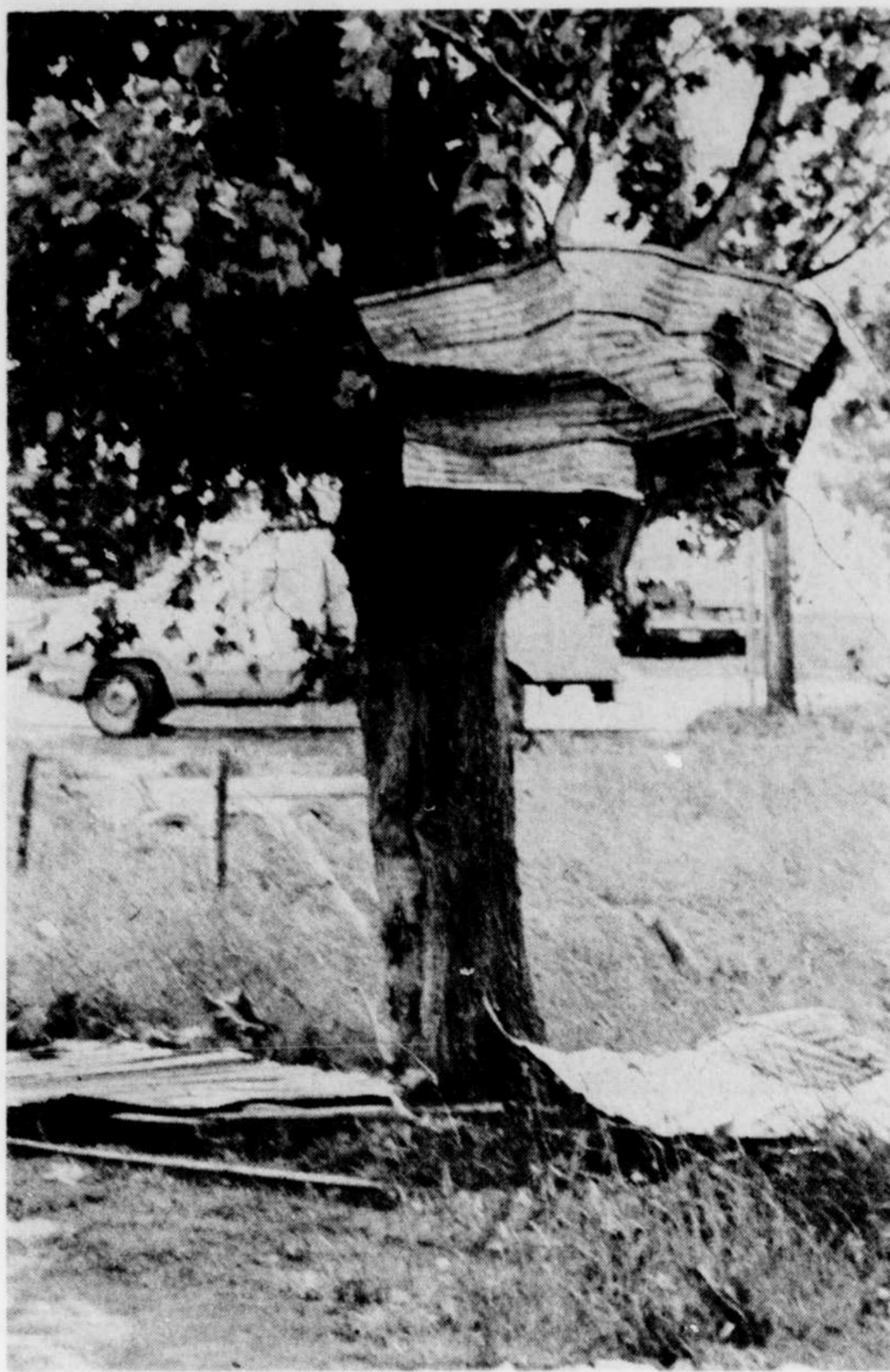
l'agenda du citoyen

CE SOIR A 20h

- Ancienne-Lorette : Conseil municipal; affaires courantes;
- Lévis : Conseil municipal; ordre du jour non complet;
- Loretteville : Le maire et les conseillers prendront une décision concernant la plage de Château-d'Eau, qui serait polluée;
- Montmorency : Assemblée du conseil municipal; on procédera à un emprunt de \$48,000, qui servira à consolider le déficit accumulé;
- Notre-Dame - des - Laurentides : Conseil municipal, emprunt de \$72,000 pour effectuer des travaux d'aqueduc et d'égouts;
- Sainte-Foy : Conseil municipal; neuf règlements d'emprunt, acceptation de transferts de licences de taxi, ouverture de nouvelles rues, renouvellement d'un emprunt temporaire de \$700,000 et demande d'un nouvel emprunt de \$550,000;
- Saint-Nicolas : Conseil municipal; affaires courantes;
- Sainte-Thérèse - de - Lisieux : Conseil municipal; ouverture des soumissions pour des travaux d'asphaltage dans deux rues;
- Silery : Conseil municipal; affaires courantes;
- Val - Saint-Michel : Conseil municipal; affaires courantes;
- Ville Belair : Conseil municipal; affaires courantes;
- Villeneuve : Conseil municipal; affaires courantes.

DEMAIN A 17h

- Québec : Assemblée du conseil de la Commission des écoles catholiques de Québec, à l'école secondaire Anne-Hébert, sur le Chemin Sainte-Foy; il s'agira de la première réunion du nouveau conseil élu le 12 juin.



Des morceaux de toiture accrochés aux arbres.

Un coup de vent violent

DONNACONA — Une mini-tornade a balayé, samedi soir, une partie de la paroisse Saint-Jean - Baptiste de Donnacona, dans le comté de Portneuf, causant des dommages estimés à quelque \$10,000.

Des toits de maisons, des hangars, des garages ont été emportés sous la force du vent, tandis que des arbres furent déracinés et des animaux tués. Même plus, un baril de 45 gallons a été transporté sur une distance de 150 pieds pour pénétrer dans une maison par la fenêtre du salon, causant des dommages importants à l'intérieur même de cette maison.

Ce que plusieurs personnes ont qualifié de véritable cyclone a duré l'espace d'une minute, semant la terreur dans la population. L'étendue des dégâts se situe sur une largeur d'environ 400 pieds, entre la route 2 et la rue Notre-Dame, en direction du fleuve Saint-Laurent.

C'est vers 21.15 h. que la police municipale de Donnacona a reçu un appel d'urgence, après que des vents violents eurent soufflé dans la région. À partir de ce moment, tout ce secteur de la ville fut privé d'électricité, les fils ayant été arrachés et certains poteaux de l'Hydro-Québec fortement ébranlés et crochis.

Aucune personne ne fut blessée et le service d'urgence de l'Hydro-Québec s'est mis au travail dès samedi soir, pour rétablir le service, le tout étant entièrement complété dimanche matin.

AIDE GOUVERNEMENTALE

Rencontré sur les lieux, le député de Portneuf, M. Antoine Drolet, a déclaré qu'il déposerait des recommandations auprès du gouvernement du Québec pour obtenir de l'assistance et de l'aide dont peuvent disposer les citoyens en pareille circonstance.

Chute mortelle d'un balcon, à Beauport

Une adolescente de 18 ans a fait une chute mortelle d'un balcon, hier soir, à Beauport. La tragédie s'est produite dans des circonstances intrigantes. La police se demande, en effet, s'il ne s'agit pas là d'une affaire de drogue. Elle sera fixée, aujourd'hui, à la suite de l'autopsie qui sera pratiquée par le Dr Richard Authier, à la morgue de Québec.

Mlle Françoise Côté, 18 ans, fille de M. Raymond-H. Côté, 2 rue du Couvent, est tombée d'une hauteur d'environ 25 pieds du balcon de la demeure de ses parents. Dans sa chute, la jeune fille s'est fracassée le crâne sur le trottoir de l'entrée de la maison. Relevée évanouie et portant une profonde blessure à la tête, Françoise Côté a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où elle est morte aux premières heures de la nuit.

Le caporal Hector Coulombe et l'agent Guy Bédard ont été les premiers à répondre à l'appel pour ce drame. L'enquête est maintenant continuée par le détective Boivin. D'après les premières versions, l'adolescente aurait eu une mésentente avec des membres de sa famille.

Tentative de suicide dans un cimetière

Deux tentatives de suicides ont été rapportées à la police de Sainte-Foy, en fin de semaine. Il s'agit de deux jeunes femmes qui avaient pris de fortes doses de drogue. L'une d'elles, prise de désespoir, allait se coucher sur la fosse de son mari, où elle se déshabillait et criait qu'elle voulait mourir. Les policiers de Sainte-Foy ont conduit cette dernière dans une institution où elle a reçu les soins requis.

Contrat octroyé pour le parc Cartier-Brébeuf

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé un contrat de \$62,684 pour l'exécution de travaux d'aménagement dans le parc historique national Cartier - Brébeuf, à Québec.

Ces derniers travaux comprennent notamment la construction de sentiers de promenade, l'installation d'appareils d'éclairage extérieur, la mise en place d'un système d'arrosage ainsi que l'exécution de travaux d'aménagement paysager.

Les travaux seront effectués par la maison Henri Girard Inc. de Québec, qui a présenté la soumission la plus basse.

brunet
NOS PRIX DE TOUS LES JOURS

ASPIRIN "BAYER" EN 100'S	REG. 1.12	0.79
WONDERSOFT PAPIER DE TOILETTE	6 POUR	0.79
KLEENEX MOUCHOIRS 200 TISSUS DOUBLES	2 POUR	0.79
BABY'S OWN HUILE A BEBE 7 ONCES	REG. 1.00	0.79
CHLOR-TRIPOLON TABLETTES EN 18'S	REG. 1.19	0.79
CREST ou PEPSODENT PATE A DENTS, FORMAT SUPER	REG. 1.79	0.99
ENO SEL DE FRUIT 7 ONCES, FORMAT DE FAMILLE	REG. 1.35	0.99
HALO SHAMPOING, 12 ONCES	REG. 1.59	0.99
NUPERCAINAL ONGUENT ANTISEPTIQUE 1 ONCE	REG. 1.29	0.99
NEET DEPILATOIRE, AEROSOL, 100 GM	REG. 2.29	1.79
LITHINES "33" GROC 15 POUDES	REG. 0.90	1.00
F.D.S. DESODORISANT HYGIENIQUE FEMININ, 3 ONCES EN VAPORISATEUR	REG. 1.89	1.29
CLAIROL TEINTURE CREME	REG. 2.25	1.39
NOXZEMA DESODORISANT EXTRA-SEC 6 ONCES - REG. 1.59 SPECIAL 2 POUR: 2.09	2 POUR	1.59
NARAN CONCENTRE, 4 ONCES PLAN AMAIGRISANT	REG. 2.50	1.89
NOXZEMA CREME, 14 ONCES COUPS DE SOLEIL	REG. 2.69	1.89
ANTOINE BAIN DE SOLEIL, 3/4 ONCES BLANC OU FONCE	REG. 3.50	2.00
DYCHOLIUM 50'S POUR LE FOIE	REG. 3.60	2.49
METAMUCIL 12 ONCES CONTRE LA CONSTIPATION	REG. 4.29	2.49
"FIRST-AID" TROUSSE D'URGENCE AUTO	SPECIAL	2.99

MAIL ST-ROCH, QUEBEC 529-5741
656-1712
PLACE MONT-MARIE, LAUZON
837-9363

brunet
Wille Brunet M.D.
PLACE LAURIER, STE-FOY

au delà de l'événement

Le diagnostic de l'économie des Cantons de l'Est (fin)

par Jean-Paul Gagné



Les ressources minières s'épuisent et les Américains prospèrent

Ne serait-ce les importantes réserves de la Canadian Johns Manville à Asbestos, l'industrie minière des Cantons de l'Est serait à la toute veille de devenir marginale, si ce n'est inexistante.

Exception faite de l'amiante, l'activité minière de l'Est se résume à l'exploitation de deux mines de cuivre, la Cupra dans le canton Stratford qui emploie 350 hommes et la mine de Weedon qui fournit quelque 100 emplois, de même qu'à l'existence de huit carrières de granit.

Ces deux mines de cuivre du groupe Sullivan sont pratiquement épuisées. La mine Cupra doit fermer ses portes d'ici deux à quatre ans tandis que les activités de celle de Weedon s'arrêteront dans une quinzaine de mois.

Quant au granit, la production des huit dernières années ne cesse de diminuer. Cette chute s'explique par l'accroissement des importations et par la préférence accordée à d'autres matériaux concurrentiels.

Jusqu'à récemment, les huit carrières de granit encore en exploitation employaient 230 personnes. Ces carrières alimentent une quinzaine d'usines qui fabriquent des monuments et taillent le granit de construction.

Malgré tout, l'exploitation minière joue un rôle important dans l'économie de l'Est.

trie avec 2.700 emplois et des expéditions d'une valeur de \$83 millions (1970). C'est évidemment la Canadian Johns Manville d'Asbestos qui prend la part du lion, fournissant à elle seule 2.000 emplois. Quant au gisement de l'Asbestos Corp. de Thetford Mines, il n'est pas situé dans la région administrative des Cantons de l'Est.

Cependant, l'exploitation actuelle des mines d'amiante du Québec suscite bien des interrogations. Le Livre blanc affirme d'une façon non équivoque que les Américains encaissent beaucoup plus que les Québécois les bénéfices découlant de cette exploitation.

Après avoir rappelé que de 1961 à 1966, environ 55 pour cent des sommes dépensées au Québec (salaires, impôts et exploration) étaient versées en dividendes aux États-Unis, les auteurs écrivent: "Si on considère de plus que l'industrie de transformation de l'amiante s'est développée essentiellement aux États-Unis, il faut conclure que l'exploitation des mines de l'amiante a profité bien plus aux Américains qu'aux Québécois".

PERSPECTIVES ET HYPOTHESES

Etant donné les multiples facettes que comporte le secteur minier de l'Est et les divers types de production, le Livre

blanc propose quatre orientations majeures:

1— Intensifier la recherche géologique et l'exploration minière. Trois moyens sont suggérés: a) le ministère des Richesses naturelles devrait cartographier tous les territoires non couverts; b) il faut que l'Assemblée nationale modifie la Loi des mines afin que les droits miniers ne représentent plus un obstacle à l'exploration et à l'exploitation minières; c) augmenter de 50 pour cent le budget d'exploration de la SOQUEM dans l'Estrie.

2— Accroître les effets de l'exploitation des mines d'amiante sur l'économie québécoise de façon à utiliser au maximum la situation de quasi-monopole du Québec au niveau nord-américain.

Deux hypothèses sont avancées: a) Obliger les compagnies minières à transformer au Québec une partie plus importante de leur production et — ou réinvestir ici une partie de leurs profits dans un autre type d'industrie secondaire;

b) Accroître le contrôle de l'Etat sur l'industrie de l'amiante. A cet égard, le Livre blanc demande au gouvernement d'étudier les mesures à prendre afin d'augmenter les effets économiques de l'industrie en tenant compte de la possibilité d'accroître la participation de l'Etat dans cette industrie.

"Personne ne devrait s'étonner de voir le Québec, par exemple, s'appropriant l'industrie de l'amiante en tout ou en partie. Les pays sous-développés producteurs de pétrole ont compris depuis quelque temps qu'ils perdaient tout simplement un bien économique qui leur appartient".

Par ailleurs, suite aux recherches effectuées par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) sur la transformation au Québec des déchets d'amiante (73.000 tonnes par jour), le Livre blanc demande que cette nouvelle industrie soit mise entre les mains d'une société contrôlée par l'Etat dont le démarrage pourrait être favorisé par l'imposition d'une taxe sur les résidus laissés par les compagnies minières.

3— Favoriser la consolidation des mines de cuivre. Deux mesures s'imposent: a) Examen minutieux du ministère des Richesses naturelles de la situation des deux mines afin de voir si des actions concrètes ne pourraient pas retarder les fermetures anticipées; b) Intensifier l'exploration.

4— Rationaliser la production du granit. Des mesures de soutien sont mises de l'avant tant pour accroître directement la consommation par l'élaboration de nouvelles normes que pour trouver de nouveaux débouchés et produits.

Un consensus fragile

La mission de développement de l'Estrie devait être la mission idéale. Tripartite parce qu'elle regroupait l'OPDQ, le Centre de recherches en aménagement régional (CRAR) de l'Université de Sherbrooke et le CRD des Cantons de l'Est, elle devait permettre l'élaboration d'une esquisse de plan et éventuellement d'un plan qui ferait l'unanimité.

Le CRD de l'Estrie vient de recevoir son exemplaire du Livre blanc comme on appelle communément le rapport de la mission. Ce livre blanc est une esquisse de plan à laquelle le CRD affirme avoir bien peu contribué.

Le CRD a été consulté et il a consulté du mieux qu'il a pu ses comités consultatifs grâce à une subvention de \$85.000, reçue à cette fin de l'OPDQ.

Aux yeux du CRD, cette consultation n'est qu'une première étape, jugée par ailleurs très insatisfaisante, parce qu'il n'a pas rejoint la population qu'il dit vouloir représenter. Pour poursuivre, il a demandé d'autres ressources à l'OPDQ; il espère pouvoir entreprendre cette deuxième étape à l'automne.

Pour l'OPDQ, il semble que la consultation est à toutes fins utiles terminée, estimant que les comités consultatifs du CRD constituent des interlocuteurs représentatifs et valables.

L'OPDQ reconnaît cependant que le Livre blanc ne constitue pas un document définitif et que des retouches devront être faites le plus tôt possible. Avisé de donner son opinion sur la version première, le CRD a commencé par hésiter, incertain de l'attitude à adopter.

La tentation première a été de refuser la collaboration, c'est-à-dire l'amélioration du Livre blanc, prétextant que l'effort de consultation initial ne permettait pas au CRD de se prononcer sur les orientations du développement contenues dans le document. Le CRD craignait que sa collaboration consacrée en quelque sorte les orientations et démarches proposées.

Mais, il s'est ravivé, ayant eu l'assurance que le présent Livre blanc ne constituait pas un document définitif, l'OPDQ envisageait plutôt comme un instrument de base permettant le déblocage de projets définitifs comme en finance le gouvernement fédéral par l'intermédiaire d'ARDA.

Le CRD accepte maintenant d'apporter des retouches sur certains points précis, mais n'abandonne pas pour autant la possibilité de présenter le printemps prochain un avis plus étoffé sur les orientations du développement de l'Estrie.

L'impassé qui était possible il y a quelques semaines entre l'OPDQ et le CRD sur le Livre blanc est donc écarté. Pour plusieurs organismes influents de l'Estrie, le temps de la consultation et des études générales est terminé; il faut passer à l'action le plus rapidement. Le CRAR et la ville de Sherbrooke, par exemple, n'ont pas attendu la publication du Livre blanc pour faire la promotion de la désignation par le ministère de l'Expansion économique régionale de la région de Sherbrooke comme "zone spéciale".

Ce projet, sur lequel travaille un comité influent, prévoit l'aménagement d'un parc industriel régional aux environs de Sherbrooke et le développement d'aires de récréation dans la zone Lac Massawipi - Magog - Mont Orford. Les sommes requises s'élèvent à quelque \$17 millions. Plusieurs pèlerinages à Ottawa ont déjà eu lieu. Officiellement donc, le Livre blanc de l'OPDQ et du CRAR est pour le CRD un document "satisfaisant", précisément parce qu'il n'est pas final. Il a compris que pour améliorer le Livre blanc et lui faire véritablement refléter les vues de la population, il avait d'abord besoin des sommes que pourrait lui avancer l'OPDQ.

Des scieries menacées de fermeture

Le moins que l'on puisse dire de l'industrie de la transformation du bois des Cantons de l'Est, c'est qu'elle est très fragile. Plusieurs des 73 scieries où travaillent près de 950 Québécois sont menacées de fermeture.

Leur vulnérabilité vient de l'épuisement de la matière première à l'échelle de l'Estrie. Elles s'approvisionnent des États-Unis à raison de 65 pour cent. Elles emploient 62 pour cent de bois mou et 38 pour cent de bois dur. Or, 62,5 pour cent du bois franc proviennent des usines américaines.

Les usines de l'Estrie sont également dépendantes des États-Unis pour la vente des produits. En 1970, 51 pour cent des expéditions franchissaient la frontière et elles étaient en majeure partie constituées de bois franc.

Un tel système repose sur l'augmentation de profit que retirent les usines américaines en vendant leurs billots au Québec en échange de bois à pâte au lieu de les utiliser elles-mêmes. Les usines américaines vendent leurs billots \$40 la corde alors qu'elles paient le bois à pâte \$20.

Comme on peut maintenant le voir, c'est à cause des disparités salariales entre l'Estrie et les États-Unis que subsistent les scieries. Le salaire annuel moyen payé dans les scieries de l'Estrie était de \$3.583 en 1970, soit 30 pour cent de moins que dans le nord-est américain et 16 pour cent inférieur à ceux de l'ensemble du Québec.

Toute augmentation des salaires qui rendrait non rentable la transformation dans l'Estrie des billots américains, mettra fin à ce système et aux emplois minables qui y sont greffés.

La solution idéale: Faire le grand ménage.

Devant une telle conjoncture, les auteurs du Livre blanc se demandent s'il ne vaudrait pas la peine de "faire le grand ménage dans cette industrie". Ils se ravissent à la pensée que les scieries remplissent une

fonction économique importante dans plus d'un village frontalier.

Deux objectifs sont mis de l'avant:

1— A long terme, il faut prévoir le déclin de cette industrie en vue de maintenir en opération seules les scieries qui ont une haute productivité et capables de fournir des salaires au moins comparables à la moyenne du Québec;

2— A moyen et à court terme, il importe de maintenir ouvertes les usines à cause des effets d'emplois et de revenus très localisés, mais tout en s'attaquant aux vices les plus pernicieux. Plusieurs actions peuvent être envisagées:

— appliquer une politique commerciale qui garantisse les approvisionnements et les débouchés;

— chercher au Québec d'autres sources d'approvisionnement à la lumière du mouvement des bois qui semble de prime abord irrationnel. D'où la nécessité de planifier l'aménagement forestier d'autant plus que les petites forêts privées occupent 95 pour cent de la superficie productive;

— assurer une mise en marché qui bénéficie aux travailleurs et à l'entreprise pour remplacer l'actuel système des grossistes. Deux mécanismes semblent possibles: une association volontaire des propriétaires de scieries chargée d'assurer la vente ou encore, ce qui est peut-être plus réaliste, un organisme obligatoire semi-public responsable de la vente et composé des propriétaires et de représentants gouvernementaux;

— décourager l'implantation de nouvelles scieries en contrôlant les permis d'opération et en surveillant les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale;

— imaginer une compensation pour l'Estrie à la réduction ou suppression possible des droits de coupe sur les territoires publics;

— favoriser l'accroissement de la productivité par la modernisation des scieries vieilles.

Les mêmes problèmes qu'ailleurs et d'autres

Les malaises de l'industrie québécoise des pâtes et papiers ayant déjà fait l'objet de plusieurs recherches et de nombreux commentaires, nous ne retiendrons ici que les contraintes propres aux trois usines de l'Estrie.

Ces contraintes sont le coût élevé de la matière première et de la transformation.

Les usines de l'Estrie s'approvisionnent à raison de 78 pour cent d'essences résineuses et à 22 d'essences feuillues. Or, les résineux sont présentement surexploités dans la région, leur utilisation dépassant de 80 pour cent la possibilité annuelle de coupe.

D'autre part, elles doivent recourir à d'autres régions, tels le Nord-Ouest québécois et la rive-sud jusqu'à Bellechasse, pour aller chercher 49 pour cent de leur matière ligneuse.

En ce qui concerne les feuillus, ils ne sont présentement utilisés qu'à 75 pour cent de la possibilité.

Pour suppléer à la pénurie de résineux à proximité des usines et éviter les coûts inhérents à leur importation, les usines de la Domtar à East Angus, et à Windsor ont commencé depuis quelques années à tirer profit des feuillus en orientant leurs productions respectives vers le papier d'emballage et les papiers fins.

Cette réorientation des productions place les usines dans une bonne position concurrentielle étant donné que les essences feuillues du Québec ont une densité de 66 pour cent supérieure à celle observée sur la côte du Pacifique et que plusieurs d'entre elles sont propres au Québec.

En ce qui concerne les coûts de transformation, les auteurs du Livre blanc n'apportent pas de chiffres comparatifs, mais s'arrêtent sur l'âge et la largeur (i.e. la productivité) des machines.

Il y a dans l'Estrie dix machines en opération, dont quatre seulement ont été installées au cours des vingt dernières années, la plus récente datant de 1956. Les

autres fonctionnent depuis plus de 30 ans et deux d'entre elles ont été installées depuis plus de 65 ans. Leur largeur varie de 95 à 192 pouces alors que les nouvelles machines ont 400 pouces.

Par contre, les usines de l'Estrie ont un avantage sur l'ensemble des autres usines du Québec au chapitre des coûts de transport du produit fini à cause de leur proximité des États-Unis et en ce qui regarde l'utilisation du procédé au sulfate; c'est le cas pour les deux usines de la Domtar; le procédé au bisulfite généralement utilisé au Québec est moins avantageux.

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Même si on ne peut parler d'une industrie en pleine santé, les perspectives qui se dégagent pour les trois usines semblent relativement encourageantes.

L'abondance des feuillus et leur utilisation de plus en plus grande dans les deux usines de la Domtar devraient permettre de sauvegarder les 2.155 emplois actuels pour plusieurs années encore.

La Domtar a déjà fait part de ses intentions d'investir \$5.9 millions dans ses usines de l'Estrie, dont \$1 million pour combattre la pollution, \$3.5 millions à East Angus et \$1.4 million à Windsor.

Quant à l'usine de papier journal de la Kruger à Bromptonville, elle est soumise aux mêmes fluctuations que les autres usines du Québec; cependant, le dynamisme de sa mise en marché devrait lui permettre, estiment les auteurs, de croître à un taux toujours supérieur à celui du Québec comme ce fut le cas de 1966 à 1970.

Et pour ne pas répéter les erreurs du passé, le Livre blanc propose "d'appliquer des maintenant un plan d'aménagement forestier qui permettra aux usines de bénéficier du maximum de l'abondance des essences feuillues, mais sans hypothéquer l'avenir comme ce fut le cas pour le résineux".

Avec les Nordiques

Un poste de joueur-instructeur intéresserait J.-C. Tremblay

Jean-Claude Tremblay, le brillant joueur de défense des Canadiens de Montréal de la Ligue nationale de hockey, rêve du jour où il pourra diriger une équipe de hockey professionnel.

La perspective de voir un jour Tremblay piloter une formation de hockey pourrait devenir réalité plus tôt qu'on ne le croit.

Tremblay a lui-même avoué, dimanche, au cours d'un entretien, que les Nordiques de Québec, de l'Association mondiale de hockey, lui feraient des offres aujourd'hui même (mardi) à Montréal. Déjà, les Nordiques ont sondé le terrain pour connaître les intentions de Tremblay quant à son avenir.

On ignore si les Nordiques offriront à Tremblay un poste de joueur-instructeur mais, chose certaine, des négociations très sérieuses seront entreprises aujourd'hui. "Je poursuis actuellement des études en relation humaine précisément dans l'optique d'un poste d'instructeur", de préciser le numéro 3 des Canadiens alors qu'il participait au tournoi de golf Bellevue - Perreault disputé en fin de semaine à Victoriaville.

Selon Tremblay toujours, les Nordiques lui ont demandé de préciser la nature du contrat qu'il entend exiger pour sauter la barrière et se joindre à l'Association mondiale de hockey. Le joueur de défense des Canadiens représente la dernière chance, pour les Nordiques, de faire un grand nom à la Ligue nationale.

Au cours de l'entretien que nous avons eu avec Tremblay, il fut question des demandes qu'il entendait déposer sous les yeux des représentants des Nordiques. "Evidemment, d'indiquer Tremblay, j'entends bien qu'on assure mon avenir. Je possède des garanties avec les Canadiens que je ne saurais laisser tomber sans au moins obtenir l'équivalent".

Tremblay n'a pas parlé de la période de réflexion qui suivra la rencontre de demain mais il faut croire que les Nordiques feront des pieds et des mains pour accélérer les négociations, l'équipe accusant déjà un retard sérieux.

CONTRE LES RUSSES

Jean - C l a u d e Tremblay a

avoué qu'il avait été présenté par Harry Sinden pour se joindre à l'équipe du Canada qui affrontera celle de l'Union soviétique en septembre prochain.

"Il n'y aura rien au monde pour me faire manquer cette série", de lancer Tremblay en avançant carrément qu'il avait accepté la proposition de Sinden. "J'ai toujours voulu jouer contre les Russes et je ne veux pas rater cette chance", ajoutait-il.

Tremblay semblait tellement résolu d'évoluer contre les Soviétiques qu'on doute même qu'il puisse se joindre aux Nordiques sans avoir obtenu, au préalable, la garantie formelle qu'il pourra affronter les Russes même s'il passe à l'AMH.

Si l'on fait des déductions suite à la conversation que nous avons eue avec Tremblay, il est clair qu'il exigera un poste de joueur-instructeur avec les Nordiques, une garantie qu'il aura l'opportunité de se mesurer aux Soviétiques et un salaire pouvant lui assurer la sécurité pour le reste de ses jours.

REACTIONS

"Sans commentaire", a été la seule réponse de Marius Fortier, directeur - gérant des Nordiques, quand nous lui avons demandé s'il était vrai qu'il doit y avoir rencontre aujourd'hui au sujet des négociations avec Tremblay.

Au sujet de la grande offensive qui semble avoir lancée les Nordiques pour engager des joueurs de réputation, Fortier s'est contenté de dire qu'il s'agissait simplement du processus normal des négociations qui se poursuivent.

"Nous avons régulièrement, depuis le début, contacté des joueurs, et nous continuons à le faire. Marius Fortier a réaffirmé, hier, qu'il doit rencontrer Stewart Richardson au cours de la journée d'aujourd'hui pour poursuivre les négociations afin d'en arriver à une entente pour faire signer un contrat à Jacques Richard, malgré la rumeur persistante voulant que l'ex-étoile des Remparts ait déjà signé un contrat avec les Flames d'Atlanta.

Il est fort possible qu'on connaisse aujourd'hui la vérité à ce sujet.



Un autre "voleur" de buts -

● Jerry White (11), le nouveau venu chez les Carnavals, réintègre à temps le premier coussin sur le relais du lanceur au joueur de premier-but Dan Driessen des Aigles de Trois-Rivières. White devait, quelques instants plus

tard, filer et glisser au deuxième coussin pour le premier de ses deux lancers réussis dimanche au stade municipal.

(Photo Raynald Lavoie)

La tenue de Brian Abraham procure une double victoire aux Carnavals

par Roland SABOURIN

"Notre Abe de dernière minute est vraiment venu à la rescousse, ce soir", a lancé aux journalistes un joyeux Karl Kuehl après la victoire de 2-0 des Carnavals contre les Aigles de Trois-Rivières, dimanche soir. Dans l'après-midi, le club local l'avait également emporté, cette fois-là par 6-2.

Le pilote des Carnavals faisait allusion à son jeune gaucher Brian Abraham, un lanceur dont le sort a été dans la balance durant quelques semaines. Il a certainement fourni sa meilleure performance dans l'uniforme du club québécois en espacant quatre coups sûrs, avec trois buts sur balles et neuf retraits au bâton.

Abraham a été un remplaçant de dernière minute pour John Reid, qui est arrivé en retard parce qu'il avait décidé de voyager en automobile plutôt qu'en avion. Reid est arrivé au stade quelques minutes avant la joute, mais le gérant Kuehl a décidé de ne pas le faire lancer.

UN GROS POINT

Mickey Pless, des Aigles, a livré un beau duel à Abraham, mais ne devait jamais se remettre du point de la première manche. Après un simple, Tony Scott se permit un but volé et fila au marbre sur un simple de Jim Cox.

L'autre point des gagnants fut réussi à la huitième manche, grâce à un simple de Rick DeFelice et une erreur du lanceur de relève Rawlin Eastwick sur un faible roulant de Larry Lintz.

Incidentement, Kuehl en a profité pour signaler le beau travail de DeFelice comme receveur.

Dans la joute de l'après-midi, qui avait commencé avec une heure et 10 minutes de retard afin de permettre aux employés du stade de remettre le losange en bon état, Denis McSween avait été également très brillant au monticule.

Sa seule mauvaise manche a été la huitième. Sans un attrapé spectaculaire du champ gauche Scott, sur un long coup de Dan Driessen, les adversaires auraient probablement pu égaler les chances et même prendre les devants. Les sacs étaient remplis et il y avait un seul homme de retiré. Heureusement, les dégâts se limitèrent à un ballon-sacrifice et un deuxième point.

Québec avait pris l'avance 3-0, à la deuxième manche, contre John Jackson, les deux derniers points étant réussis sur le quatrième circuit de Don Schuldes. Après avoir connu la frousse, dans la première moitié de la huitième, les Carnavals

ajoutèrent trois autres points et autant de coups sûrs contre Eastwick.

ENTRE LES JOUTES: Québec est maintenant en avance 7-2 dans la série pour le trophée "Beaudoin-Lamontagne". La joute d'hier a été contremandée, et Reid aura l'occasion de reprendre ce soir, le tour qu'il a manqué dimanche soir... Tom Carroll devait être son adversaire, et il est tout probable que Jim Snyder s'en tiendra à lui... Le club trifluvien, plus spécialement les voltigeurs Griffey et Spencer, a réussi deux beaux lancers pour des retraits au marbre dans la cinquième manche de la joute de dimanche après-midi... Larry Lintz a maintenant 51 buts volés, et une présentation spéciale lui sera faite au cours de la joute de ce soir, à Québec...

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Jackson (P. 1-1) 7 7 3 2 1 0
Eastwick 1 3 3 3 1 0
McSween (G. 6-4) 9 5 2 2 4 5

QUEBEC
Lintz, ac 4 0 1 0
Damas, 1b 4 0 0 1
Foote, rec. 3 2 1 1
Cox, 2b 4 2 2 0
Schuldes, cd 3 1 1 2

TROIS-RIVIERES

DIMANCHE APRES-MIDI

LANCEURS
Ab P Cs Pp
Burdick, cg 4 0 0 0
Griffey, cd 4 1 1 0
Spencer, cc 4 0 0 1
Ferguson, rec. 2 0 0 0
Driessen, 1b 3 0 2 1
Knight, 3b 4 0 0 0
Hoff, 2b 4 0 1 0
Franklin, ac 3 0 0 0
Jackson, lanc. 2 0 0 0
Creola, fu 1 0 0 0
Eastwick 0 0 0 0
Welsh, fu 1 0 0 0

Totaux 32 2 5 2

QUEBEC
Ab P Cs Pp
Lintz, ac 4 0 1 0
Damas, 1b 4 0 0 1
Foote, rec. 3 2 1 1
Cox, 2b 4 2 2 0
Schuldes, cd 3 1 1 2

Totaux 32 2 5 2

Espoir olympique pour le Canada

MONTREAL (PC)—Steelmaster, monté par Jim Day, a remporté hier le Grand Prix de Montréal lors de la revue hippique présentée à Terre des Hommes.

Ce triomphe, accompagné de 4e et 6e places dans d'autres épreuves, assure pratiquement Day d'une place au sein de l'équipe canadienne aux épreuves de sauts olympiques à Munich.

Un autre candidat logique à l'équipe, Jim Elder a connu des succès samedi en remportant le Golden Eagle Stake aux rênes d'Altair Boy.

Un autre espoir olympique, Mme Barbara Simpson-Kerr, a participé à la compétition hier en dépit d'une fracture au poignet droit subie à l'entraînement samedi.

Chapman, 3b 4 0 1 0
White, cc 4 0 1 0
McSween, lanc 3 0 1 0
Brown, cu-1b 0 1 0 0

Totaux 33 6 10 3

Trois-Rivières 000 000 020-2
Québec 030 000 03x-6

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Erreurs: Knight (2), Chapman, Franklin, Lintz (2). Coups de deux-buts: McSween, Griffey. Coups de circuit: Schuldes. Buts volés: White (2), Lintz. Ballon-sacrifice: Driessen. Doubles-jeux: Trois-Rivières 2, Québec 1. Laissés sur les buts: Trois-Rivières 8, Québec 5.

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Jackson (P. 1-1) 7 7 3 2 1 0
Eastwick 1 3 3 3 1 0
McSween (G. 6-4) 9 5 2 2 4 5

QUEBEC
Lintz, ac 4 0 0 0
Damas, 1b 4 0 0 1
Foote, rec. 3 2 1 1
Cox, 2b 4 2 2 0
Schuldes, cd 3 1 1 2

TROIS-RIVIERES

DIMANCHE SOIR

LANCEURS
Ab P Cs Pp
Burdick, cg 4 0 0 0
Griffey, cd 3 0 0 0
Knight, cc 1 0 1 0
Sdenier, cc 4 0 1 0
Ferguson, 1b 2 0 1 0
Driessen, 3b 4 0 0 0
Creola, Rec. 3 0 0 0
Hoff, 2b 3 0 0 0
Franklin, ac 3 0 1 0
Pless, Lanc. 2 0 0 0
Welsh, fu 0 0 0 0
Eastwick, Lanc. 0 0 0 0

Totaux 29 0 4 0

QUEBEC
Ab P Cs Pp
Lintz, ac 4 0 0 0
Damas, 1b 4 0 0 1
Foote, rec. 3 2 1 1
Cox, 2b 4 2 2 0
Schuldes, cd 3 1 1 2

Totaux 29 0 4 0

Mauvais lanceurs: Eastwick. Balles passées: Ferguson, Foote. Assistance: 679. Durée de la joute: 2h.22.

DIMANCHE SOIR

TROIS-RIVIERES

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Erreurs: Burdick, Creola (3), Eastwick, By - Scott, Schuldes, Chapman, Sacrifices - Damas, ka. D-J - Trois-Rivières 1, Québec 2. L.S.B. - Trois-Rivières 5, Québec 5.

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Pless (P. 2-3) 7 5 1 1 3 4
Eastwick 1 1 1 0 0 2
Abraham (G. 2-2) 9 4 0 0 3 9

Durée de la joute: 2h.11.

Cot, 2b 4 0 2 1
Damas, 1b 3 0 0 0
Schuldes, Cd 1 0 1 0
Chapman, 3b 2 0 0 0
White, Cc 3 0 1 0
DeFelice, Rec. 3 1 1 0
Abraham, Lanc. 3 0 0 0

Totaux 27 2 6 1

Trois-Rivières 000 000 000-0
Québec 100 000 01X-2

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Erreurs: Burdick, Creola (3), Eastwick, By - Scott, Schuldes, Chapman, Sacrifices - Damas, ka. D-J - Trois-Rivières 1, Québec 2. L.S.B. - Trois-Rivières 5, Québec 5.

LANCEURS
MI Cs P Pm Bb Rb
Pless (P. 2-3) 7 5 1 1 3 4
Eastwick 1 1 1 0 0 2
Abraham (G. 2-2) 9 4 0 0 3 9

Durée de la joute: 2h.11.

Trois joueurs des Carnavals choisis parmi les étoiles

TROIS-RIVIERES (PC) — Trois joueurs des Carnavals de Québec, le lanceur gaucher Barry Moore qui a été rappelé par les Expos de Montréal, le receveur Barry Foote et l'arrêt-court Larry Lintz ont été choisis sur l'équipe d'étoiles de la division nationale de la Ligue Eastern qui rencontrera l'équipe d'étoiles de la division américaine ici le 13 juillet.

Quatre membres des Pirates de Sherbrooke dont Steve Demeter qui agira comme gérant de l'équipe d'étoiles, ont été élus parmi les étoiles du circuit. Les autres membres des Pirates sont le premier-but Mel Civil, le champ droit Dave Augustine, le joueur d'intérieur

Fernando Gonzalez et le voltigeur d'utilité Dave Arrington.

Les Aigles de Trois-Rivières ont placé trois joueurs sur l'équipe. Ce sont le champ gauche Ken Griffey, le troisième-but Joel Youngblood et le lanceur droitier Jack Andujar. Le deuxième-but Tom Silicato et le champ centre Ray Sparkes des Phillies de Reading complètent l'équipe d'étoiles choisie par les gérants de la ligue. D'autres artistes seront nommés plus tard cette semaine.

Dans la division américaine, quatre joueurs des Rangers de Pittsfield ont été élus parmi les étoiles dont l'équipe sera dirigée par Joe Klein, gérant des Rangers.

Le tiers deux reçoit l'approbation de l'AHAQ

par Jacques ARTEAU

Bousculé rondement depuis qu'il fut proposé pour la première fois, le projet d'une ligue de hockey junior "A" au Québec a finalement été adopté par l'Association de hockey amateur du Québec, en fin de semaine.

"Le projet d'une ligue de tiers deux a été accepté pour la prochaine saison et il est possible que cette ligue composée actuellement de deux sections, soit élargie à trois et peut-être même quatre sections", a confirmé Roger Plouffe, président de l'AHAQ. La décision finale sur le nouveau circuit de tiers deux a été rendue à l'issue d'une dernière réunion du bureau des directeurs de l'AHAQ à la centrale de la Confédération des sports du Québec à Montréal.

Cette nouvelle ligue qui dut surmonter une farouche opposition des clubs juniors "B" de la région mont-réalisée, comprend une douzaine d'équipes réparties en deux sections. Trois équipes de la région québécoise, Beaufort, Sainte-Foy et Montmagny figureront dans la section est avec Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et Thetford. La section

ouest comprend Gramby, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Lachine, Longueuil et Waterloo.

Encore tout dernièrement, alors que l'AHAQ étudiait le projet du tiers deux, les clubs juniors "B" de la région mont-réalisée tentèrent une dernière offensive pour faire échouer le nouveau circuit junior "A". "Ils se sont rendus jusqu'à Ottawa pour protester", a commenté le président de l'AHAQ.

En faisant allusion à une ligue de trois ou quatre sections, le président de l'AHAQ a expliqué: "Nous ouvrons une porte aux juniors 'B'. Le leur appartiendra de s'y joindre ou non et toujours aux mêmes conditions que les autres clubs dans les sections déjà établies" a précisé Roger Plouffe.

La nouvelle ligue de hockey junior "A" appelée à produire des espoirs pour la Ligue junior majeure du Québec, sera sous la surveillance d'un commissaire nommé par l'AHAQ et ce dernier sera secondé par un président pour chacune des sections de la ligue. Chaque section élira son exécutif et dans le but de favoriser la meilleure représentation possible à la tête du circuit,

chacun des propriétaires d'équipes étant reconnu gouverneur dans sa propre section, peut être éligible à la présidence.

Le conseil junior de l'AHAQ déterminera maintenant une formule de zonage pour la nouvelle ligue et rencontrera entre temps les clubs juniors "B" intéressés à joindre le tiers 2.

AU PRIX QUE LE TRANSPORT COUTE!!
Economisez avec: **LA PONTIAC FIRENZA**
la minivature construite par GM, faite pour celui qui recherche la qualité à un prix "budget".
seulement **\$2,215⁰⁰**
moteur 2,300 cc, O.H.C.
freins à disques, pneus Michelin
aucun comptant - prêt à 7 1/2%
\$75⁰⁰ par mois
*Service - Compétence - Intégrité - Expérience
N'oubliez pas que nous sommes ouverts jour et nuit.
Choix de voitures usagées

GA
giguere auto
375, BOUL. HAMEL, QUEBEC 3 - TEL: 529-1351
Carrefour du boul. Laurentien
Pontiac - Le Mans - Acadian - Buick - Cadillac - Firenza

EXPO TENTES-ROULOTTES ET PISCINES
PLUS DE 30 MODELES DE PISCINES DE TOUTES DIMENSIONS LIVRAISON IMMEDIATE
LE PLAISIR DE LA PLAGE DANS VOTRE JARDIN

OVALINE DE LUXE
Bordure 6 po., toile calibre 20, 5 ans de garantie

#80885 35' x 18' Rég. \$1,295 SPECIAL \$995	#80855 30' x 15' Rég. \$990 SPECIAL \$795	#80835 24' x 15' Rég. \$850 SPECIAL \$665
--	--	--

#80765
27' x 48" x 72"
Rég. \$795 - SPEC. **\$625**

#80752
24' x 48" x 60"
Rég. \$625 - SPEC. **\$520**

#80725
18' x 48"
Rég. \$495 - SPEC. **\$395**

SILVERLINE
CIRCULAIRE DE LUXE

SWIM LINE

SWIM LINE OVALE
Bordure 4 1/2", plate-forme incluse de chaque côté, toile de calibre 20, 12" de largeur x 6" de long.

#80635 24' x 16' x 48" Rég. \$789 SPECIAL \$579	#80610 20' x 12' x 48" Rég. \$625 SPECIAL \$499
---	---

SWIN LINE CIRCULAIRE
Bordure 4 1/2", toile de calibre 20, 5 ans de garantie.

#80510 — 25' de diam. x 48" Rég. \$575 SPECIAL \$459	#80525 — 20' de diam. x 48" Rég. \$489 SPECIAL \$389	#80510 — 16' de diam. x 48" Rég. \$399 SPECIAL \$299
---	---	---

PISCINES AQUALINE

#80346 — 24' de diam. x 48" Capacité: 10,800 gallons. Toile de calibre 16. Rég. \$399 SPECIAL \$299	#80321 — 18' de diam. x 48" Capacité: 6,100 gallons. Toile de calibre 16. Rég. \$289 SPECIAL \$199	#80311 — 15' de diam. x 48" Capacité: 5,500 gallons. Toile de calibre 16. Rég. \$229 SPECIAL \$169
--	---	---

québec sportif ltée
1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790
2570, rue Dalton, Ste-Foy Tél.: 651-5442
(entrée par Parc Colbert)
1050, rue St-Jean Tél.: 522-4472
PLAN DE FINANCEMENT SUR LES LIEUX



Coup bien étudié, mais... —

Comme en fait foi cette photo, Paul Pouliot étudia attentivement son premier coup roulé sur le vert du 17e trou lors de sa ronde de dimanche dans le tournoi Duc de Kent mais il le rata par un cheveu pour se retrouver à trois sous la normale pour l'ensemble du tournoi. Il venait de glisser au deuxième rang du classement officiel.

Selon Paul Pouliot

Dan Talbot favorisé par la décision des officiels de l'AGQ

par Léonce JACQUES

"Ce n'est pas le coup roulé d'environ trois pieds que je viens de manquer au trou no 17 qui m'a empêché de gagner mais plutôt la décision prise par les officiels de l'Association de golf du Québec qui ont permis à Dan Talbot de jouer très tôt ce matin et d'être le premier au départ de la deuxième ronde" a commenté un Paul Pouliot vivement déçu dimanche après-midi.

Pouliot, qui tentait de devenir le premier golfeur à remporter les honneurs du tournoi Duc de

Kent une troisième fois, a dû concéder la victoire à Talbot du club Beaulieu par la marge d'un coup et il a ajouté: "Talbot a tout simplement joué dans un tout autre tournoi que le nôtre et, dans les circonstances, j'aurais préféré voir Batten (Mickey) me battre avec un pointage de 138 que de voir Talbot l'emporter avec 140".

A la suite d'une première ronde de 70 qu'il avait jouée samedi, Dan Talbot aurait dû normalement commencer sa deuxième ronde de dimanche en compagnie de joueurs qui avaient fait

pratiquement aussi bien que lui samedi. Mais Talbot voulait quitter Québec le plus tôt possible dans le but d'aller participer à la ronde de qualification de l'Omniun canadien de cette semaine au club Cherry Hill et il demanda la permission de commencer sa deuxième ronde de dimanche le plus tôt possible.

Chris Gibbons, l'un des officiels de l'AGQ, lui accorda cette permission et tous ceux qui ont été interrogés à ce sujet ont déclaré que le golfeur de Beaulieu avait définitivement été favorisé.

Pouliot, pour un, a déclaré: "Talbot a été le premier à commencer sa deuxième ronde ce matin... il était accompagné d'un seul autre golfeur. Il n'y avait personne pour le retarder sur le parcours et il n'y avait aucune pression sur lui".

Et le porte-couleurs du Royal Québec a poursuivi: "Pour ma part, j'étais rendu au quatrième trou quand j'ai appris que Talbot avait réussi une deuxième ronde de 70 pour un total de 140... Je savais alors que je devais jouer au moins 140 pour terminer sur un pied

responsables sont encore ceux qui lui ont accordé cette sorte de passe-droit.

Heureusement, toute chose a toujours son bon côté et, dans les circonstances, je crois que c'est une bonne chose que Paul Pouliot n'ait pas réussi à rejoindre Talbot au premier rang.

Dan Talbot ayant déjà quitté Québec depuis l'heure du midi,

léonce jacques



il aurait été impossible de présenter une ronde éliminatoire suicide pour déterminer un gagnant et c'est par défaut que la victoire aurait été accordée à Paul Pouliot.

Mais un tournoi comme celui du Duc de Kent n'est pas un tournoi qui se gagne par défaut.

Ici et là dans le sport

Louis Amyot est un golfeur du Royal Québec qui doit avoir des cauchemars quand il pense au trou no 12 du parcours "Quebec" du club Royal Québec... En fin de semaine, à l'occasion du tournoi Duc de Kent, Louis Amyot a dû se contenter d'un double "bogey" sur ce trou lors de sa première ronde et d'un triple "bogey" lors de sa deuxième ronde...

Avant son triple "bogey" de dimanche au trou no 12, il venait de réussir un "eagle" 3 au trou no 10 pour se retrouver soudainement à trois sous la normale...

Après avoir joué une première ronde de 67 samedi, Mickey

Batten a dû se contenter d'une carte de 79, dimanche, et quand on lui a demandé ce qui s'était passé, il a répondu: "Rien ne marchait plus, j'ai mal frappé mes coups de départs... Par contre, Guy Boulanger, du club Lévis, était satisfait de sa fin de semaine... "Je voulais jouer en bas de 150 pour les deux rondes et j'ai réussi à jouer 149", a-t-il déclaré...

Pour rester dans le domaine du golf, tous les Anciens de l'université Laval ne devront pas oublier que leur tournoi annuel sera joué vendredi de cette semaine au club Royal Québec...

Sur la scène du trot et amble, les adeptes de courses de chevaux attendent avec une certaine impatience la deuxième tranche de la Série Québécoise pour ambleurs de deux ans qui sera présentée jeudi soir à la piste de Québec... Tout indique que cette deuxième tranche comprendra de nouveau trois divisions...

A cause de son caractère un peu difficile, le golfeur australien Bruce Crampton n'a jamais été très populaire auprès de ses confrères et en parlant de lui dernièrement, l'un d'eux devait commenter: "En voilà un qui a fait trois erreurs dans sa vie... La première fut de voir le jour en Australie, la deuxième fut de venir aux Etats-Unis et la troisième fut de demeurer aux Etats-Unis"...

Exception faite de Jack Nicklaus, tous les grands noms du monde professionnel du golf seront au club Cherry Hill, cette semaine, à l'occasion de l'Omniun canadien, y compris Lee Trevino, le vainqueur du tournoi de l'an dernier au club de la Vallée du Richelieu...

A cause du mauvais temps, les Carnivals de Québec étaient au repos forcé, hier, mais il s'agissait d'un repos bien mérité à la suite de leur excellente tenue en fin de semaine...

Et pour parler en termes de baseball, c'est le cas de dire que M. Météo n'a pas frappé pour une moyenne trop forte en fin de semaine... En voilà un que l'on s'empresse d'offrir au repêchage si la chose était possible... Etes-vous d'accord?

Deux rondes identiques de 70 pour Daniel Talbot

Agé seulement de 19 ans, Dan Talbot du club Beaulieu est un très bon golfeur et il l'a prouvé en fin de semaine quand il a joué deux rondes identiques de 70 sur le parcours "Quebec" du club Royal Québec pour s'emparer des honneurs de la classique annuelle du Duc de Kent.

Son grand total de 140, quatre coups sous la normale pour l'ensemble du tournoi et un record dans l'histoire de cette compétition, lui a permis de l'emporter par la faible marge d'un seul coup sur Paul Pouliot du Royal Québec qui tentait de devenir le premier golfeur à inscrire son nom une troisième fois sur le fameux trophée mais tout le monde s'est accordé pour dire que Talbot avait été favorisé par le fait d'avoir eu la permission d'être le premier à prendre le départ dimanche matin à l'occasion de la deuxième ronde. Talbot avait demandé cette permission dans le but de pouvoir quitter Québec le plus tôt possible en vue de se rendre à Cherry Hill pour participer à la ronde de qualification précédant l'Omniun canadien de cette semaine.

Tout comme Talbot, Pouliot joua une première ronde de 70 samedi mais il ne put faire mieux que 71 dimanche pour finalement se contenter de la deuxième place. Après les onze premiers trous de sa ronde de dimanche, Pouliot était seul en tête avec un total de cinq sous la normale pour l'ensemble du tournoi mais il alla d'un "bogey" au trou no 12 et d'un autre "bogey" au trou no 17.

Au terme de la première ronde de samedi, Mickey Batten du club Beaulieu, un ancien vainqueur du Duc de Kent, se trouvait seul en tête après avoir joué une sensationnelle ronde de 67, cinq coups sous la normale et un nouveau record en compétition sur le parcours "Quebec". Mais Batten, qui a avoué que son golf était tombé en pièces dimanche, ne put faire mieux qu'un 79 en deuxième ronde pour un grand total de 146 bon pour la sixième place.

Même son record de 67 ne devait pas tenir plus de vingt-quatre heures. Dimanche, à l'occasion de la deuxième ronde, Mike Daly du club Summerlea, se signala avec une ronde de 66 qui lui a donné un total de

143 bon pour la troisième place. Daly joua 33 sur les neuf premiers trous et de nouveau 33 sur le chemin du retour. Sur les neuf premiers trous, il y alla de "birdies" sur les trous no 1 et 8, d'un "eagle" au trou no 5 et d'un "bogey" au trou no 2. Sur le chemin du retour, il devait réussir des "birdies" sur les trous no 13, 16 et 17.

Samedi, Talbot joua une ronde de 24-36-70 avec des "birdies" sur les trous no 6 et no 9 ainsi que sur le trou no 11 et un "bogey" au trou no 17. Dimanche, le nouveau champion joua une carte de 35-35-70 avec des "birdies" sur les trous no 1, 6 et 10 et un "bogey" au trou no 4.

Samedi, Pouliot joua une ronde de 32-38-70 et il y alla d'une ronde de 34-37-71 dimanche. Son pointage de 32 de samedi constitue le meilleur "neuf" de tout le tournoi. Au cours de ses neuf premiers trous de sa ronde de samedi, Pouliot joua des "birdies" sur les trous no 2, 3, 8 et 9. Sur le chemin du retour, il réussit un "birdie" au trou no 11 mais des "bogey" sur les trous no 12, 13 et 17.

Dimanche, en deuxième ronde, Pouliot joua des "birdies" sur les trous no 4, 8, 9 et 10 et des "bogey" sur les trous no 2, 12 et 17.

Pierre Lessard d'East Angus, le champion amateur du Québec l'an dernier, a réussi un pointage de 74-70-144 pour se classer quatrième et on voit ensuite Jean-Guy Girard du club Birchdale à 145, Mickey Batten à 146 ainsi que Louis Amyot du Royal Québec et Henry Setlakwe de Theford sur un pied d'égalité au septième rang à 147. André Gagné du Royal Québec a joué une excellente ronde de 71 samedi mais n'a pu faire mieux que 77 dimanche pour un total de 148.

Guy Boulanger du club Lévis et Michel Taché du Lac Saint-Joseph ont réussi des rondes identiques de 149. Dave Lett, un porte-couleurs du Lorette, fit également bien les choses samedi avec une carte de 71 mais il a grimpé à 83 dimanche pour se retrouver loin dans le classement.

Ron Forbes du Bic qui s'était classé bon premier lors de la ronde de qualification de vendredi dernier a joué des rondes de 77 et 75 pour un total de 152.

Dan Talbot, Bel.	70-70-140	Raymond Bédard, R.Q.	78-75-153
Paul Pouliot, R.Q.	70-71-141	M. Defalco, Chaud.	75-78-153
M. Daly, Summerlea	77-66-143	F. Mathieu, Alp.	75-78-153
Pierre Lessard, Sherb.	74-70-144	André Jetté, Bel.	79-80-159
J.G. Girard, Birch.	74-71-145		
Mickey Batten, Beaul.	67-79-146		
Louis Amyot, R.Q.	72-73-147		
Henry Setlakwe, Thef.	74-72-147		
André Gagné, R.Q.	71-77-148		
P. Archambault, Laval.	70-75-148		
R. Jackson, Royal Mont.	74-74-148		
Guy Boulanger, Lévis.	74-75-149		
G. Cooke, Summ.	74-75-149		
Michel Taché, R.Q.	76-73-149		
Frank Hay, Kan.	74-76-150		
L. Rickel, Royal Mont.	76-79-150		
A.R. Raymond, Candiac	76-74-150		
Guy Rousseau, R.Q.	72-79-151		
Gordon LeRiche, Summer.	71-74-151		
Claude Dufour, Islem.	74-78-152		
G. Galin, Rivermead	79-77-152		
R. Forbes, Bic	77-75-152		
Don Brock, Kan.	77-75-152		
B. Stimpson, Ottawa	79-73-152		

Steak
et poulets sur charbon de bois d'étable...
Le Barillet
333 est, Boul. Charest, Qué.

DU SOLIDE BIEN RENOVÉ, DU BON RÉAMÉNAGÉ, C'EST MIEUX QUE DU NEUF... ON Y EST CHEZ SOI!
gaston simard entrepreneur général
Téléphone 842-4587

VENTE ET SERVICE sur les appareils
AUTOMATIC RADIO - AMPEX - SUPERIOR - PHILCO - PHILCO - MOTOROLA et STUDIO TONE
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au vendredi
9h. a.m. à 5.30 p.m.
ELECTRO TRANSISTOR ENR.
2151 Ouest, boul. Charest
Tél.: 681-8777

RESSORTS
POUR AUTOS ET CAMIONS
AIR LIFT - SHOCK ABSORBER
COIL SPRINGS - BALL JOINT
BUSHING POUR CAMIONS TANDEM
ESTIME GRATUIT

BALANCEMENT DE ROUES
edgar blondeau INC.
PARC COLBERT BOUL. CHAREST STE-FOY 651-6880
7 TRANS-CANADA ROND-POINT LEVVIS 837-8849

American Motors **Jeep**
HORNET SST
LE MEILLEUR ACHAT PARI MI LES COMPACTES
La Hornet SST 2 portes, fabriquée au Canada, est équipée d'un moteur six cylindres de 135 C.V., c'est une compacte qui transporte cinq adultes confortablement. Le Programme de Protection de l'Acheteur d'American Motors vous autorise à ne pas être déçu. Avec ça vous conduirez votre Hornet 1972 en toute tranquillité, pendant un an ou 12,000 milles (selon la première éventualité). Après un essai sur route, vous saurez pourquoi nous offrons la meilleure garantie; c'est parce que nos voitures sont meilleures.
ECHANGE ACCEPTE - 36 MOIS POUR PAYER
1669 Avec transmission automatique
VOTRE PRIX \$2,868.
POUR VOTRE PROTECTION SUR TOUS NOS MODELES '72 PENDANT 12 MOIS, OU 12,000 MILES, SELON PREMIERE EVENTUALITE. SI QUOI C'EST CE SOIT NE VA PAS, PAR NOTRE FAUTE, NOUS LE REPARERONS GRATUITEMENT.
Laurier Auto Inc.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST - QUEBEC 12 - 681-4631

Jarry
Vente **20% à 50%** d'escompte sur presque toute la marchandise
La maison qui se spécialise dans la vente de vestons sport (court, régulier, long) et de pantalons coordonnés.
Place Laurier, nouvelle annexe, 653-3185
Jarry

françois roy LE SPORT AMATEUR



Québec-La Malbaie : une course vraiment éreintante !

Quand j'ai demandé au coureur Guy Houde de Sainte-Foy, ce qu'il avait trouvé de plus éreintant durant la classique cycliste Québec-La Malbaie disputée samedi, c'est d'un ton ironique qu'il me répondit:

"Toute la course est éreintante mais c'est celui qui a le plus de facilité à grimper les côtes qui domine généralement. Quant à mon résultat (15e) j'aurais bien aimé finir plus près du gagnant, mais je suis quand même satisfait. Ce sont les premières côtes après Baie St-Paul que j'ai pourtant trouvées les plus 'raides'."

Tous ceux qui ont déjà fait la distance de Québec à La Malbaie... en automobile, peuvent juger un peu de la difficulté du parcours. C'est une longue suite de collines, on pourrait même dire de montagnes plus ou moins abruptes, mais les dénivellations de 500 à 700 pieds existent bel et bien. Quand vous vous trouvez les deux pieds sur les pédales en pleine ascension, même si votre vélo est équipé de 10 vitesses, il faut quand même un effort énorme pour arriver au sommet sans trop de mal.

Cette classique n'en est pas à sa première année et chaque fois, les coureurs sérieux et ambitieux ne veulent pas la manquer. C'est "la" course! Pendant 96 milles, ou quatre heures de musculature, vous avez ce contingent d'une quarantaine d'athlètes qui jouent de ruse et s'essaient tour à tour à profiter d'une échappée bien souvent de courte durée.

Il serait semble-t-il question d'ajouter une étape l'an prochain à l'épreuve actuelle: le samedi Québec à La Malbaie et le dimanche La Malbaie à St-Siméon.

Mais après avoir entendu les commentaires de plusieurs responsables, la chose a très peu de chances de se réaliser. Les raisons sont d'ordre technique et également commerciales.

Des améliorations seront apportées

Par ailleurs j'ai voulu savoir de la bouche de l'organisateur Jean-Yves Labonté ce qu'il avait conclu après la classique de cette année.

Il nous a répondu: "Cette fois encore, avec la contribution de Labatt qui a inscrit nos deux courses (Québec-La Malbaie et Critérium à Giffard) à son calendrier provincial et de nos autres commanditaires dont Le Soleil, qui a couronné le meilleur grimpeur de la course sur route à La Malbaie samedi, nous avons je pense réalisé un succès."

"Nous aurions aimé avoir plus de coureurs et nous en manquons plusieurs excellents comme Giuseppe Marinoni, Gino Cadorin, Sigis Koch et John Gromek. Par contre, c'est la relève que nous avions et il faut être pas mal capable, pour rivaliser avec des jeunes comme Gilles Durand, Robert Vanden Eynde, Vincenzo Mecro, Marc Blouin, Magella Tremblay, Jean-Noël Bouffard, Guy Houde et plusieurs autres encore."

Et Labonté de poursuivre avec encouragement: "Non, l'année prochaine nous aimerions amener du nouveau. Par exemple, un circuit fermé en plein cœur du Vieux Québec ou encore sur les Plaines d'Abraham. Mais rien n'est décidé. Ca demande beaucoup de travail et de préparation. Une chose est certaine, c'est que nous allons choisir une date plus à bonne heure, ça veut dire vers la fin du mois de juin. Nous ne risquons pas de cette façon d'arriver en même temps que plusieurs autres grosses courses comme ça a été le cas en fin de semaine."

"Koch a gagné, dimanche, le Grand Prix à Hamilton de 80 milles, Gino Cadorin et John Gromek étaient là aussi. De son côté, Giuseppe Marinoni de Montréal était à Pittsburgh pour le Memorial Art Longjoe et c'est lui qui a remporté la victoire."

Ca fait déjà plus d'une quinzaine d'années que Labonté s'occupe de cyclisme à Québec et son enthousiasme ne s'est jamais démenti. Il vise pour l'an prochain d'organiser quatre "grosses" courses à Québec, dont plusieurs circuits fermés. Il est évident qu'un critérium attire beaucoup plus de gens qu'une épreuve sur route. On peut suivre l'évolution de la course et des cyclistes qui perdent ou reprennent tour à tour du terrain. C'est donc de ce côté que Labonté veut "forcer" l'an prochain.

Dans l'orbite du sportif amateur

Toujours dans le cyclisme, c'est demain que seront disputées les finales des 9e Jeux régionaux pour les cadets au Mont St-Sacrement à Loretteville. Celles impliquant les Minimes auront lieu le 12 juillet au Parc Colbert de Ste-Foy tandis que le 19 juillet, à Beauport ce sera au tour des juniors. Le responsable est Paul-Emile Viger à 663-7319.

Félicitations à André Isabelle du Club de tir de Lévis qui a décroché les honneurs du tournoi de tir au pigeon d'argile dimanche, avec un total de 45 sur 50. André a maintenant l'idée de "tâcher" le tir à la carabine pour mettre toute son ardeur au tir de trap. Dans ce même tournoi disputé au terrain de St-Louis-de-Pintendre, Yvon Marcotte de St-Basile s'est classé deuxième avec 44 sur 50.

A noter que le Club de tir de Lévis est maintenant temporairement fermé pour une période d'un mois à cause des vacances annuelles.

Samedi à Trois-Rivières

Bob Arnzen et Barry Foote font valoir leurs grands talents

par Roland SABOURIN

TROIS-RIVIÈRES — Robert "Bob" Arnzen, qui n'avait pas lancé depuis le 7 juin, a prouvé, samedi soir, qu'il pouvait devenir le nouveau pilier du personnel des lanceurs des Carnavals.

L'ancien capitaine de l'équipe de basketball de l'université Notre-Dame a lancé une joute de deux coups sûrs dans une victoire de 11-0 contre les Aigles de Trois-Rivières. Larry President et Bill Roahr furent moins efficaces dans la deuxième joute, les Aigles profitant de leur grande générosité pour se venger 7-3.

Mais la belle tenue du droitier Arnzen a été rejetée dans l'ombre par la soudaine démonstration de puissance de ses coéquipiers. Des 11 coups sûrs des visiteurs, trois furent des coups de circuit et deux des doubles.

FOOTE EN FORME

Le receveur Barry Foote se permit d'expédier deux balles de l'autre côté de la clôture dont une au moment où les sacs étaient remplis à la troisième manche. D'ailleurs, Québec profita de cette manche pour envoyer aux douches l'excellent Jack Andujar avec une explo-

sion de huit points. Jim Cox se permit aussi un circuit, le sien bon pour trois points, contre le lanceur de relève Hamm.

Foote eut son deuxième circuit, à la septième manche, contre Flynn, alors qu'il y avait deux retraits et aucun coureur sur les sentiers.

Pour revenir à Arnzen, qui ne donna aucun but sur balles, disons qu'il accorda un simple à Ken Burdick, premier frappeur dans la joute pour les Aigles, et un autre à Bill Ferguson, avant-dernier frappeur dans la rencontre qui fut éliminé dans un double-jeu.

UN AUTRE CIRCUIT

Québec prit bien une avance de 3-2 dans la deuxième joute, grâce à un simple de Cox et un circuit de DeFelicé. Cependant, le gaucher Bill McEneaney fut le maître absolu dans la suite. Il ne permit aucun autre coureur, retirant dans l'ordre les 16 derniers frappeurs à lui faire face.

Deux buts sur balles de President et un triple de Tom Spenser avaient permis deux points aux Aigles, à la manche initiale. Ils en eurent deux autres, à la troisième, sur deux coups

sûrs, deux buts volés et trois erreurs, chassant du monticule President.

Le gaucher Roahr, qui s'était rapporté au club québécois durant la journée, ne put trouver le marbre et fit cadeau des trois autres points des Aigles.

DANS LES ABRIS: Andujar n'avait subi qu'une défaite contre sept victoires avant d'affronter les Carnavals... La tenue défensive des Carnavals fut lamentable durant toute la soirée, pas moins de neuf erreurs étant ajoutées à leur fiche... C'était la première fois en quatre ans que l'on voyait un "grand slam" au stade de Trois-Rivières, quand Foote vida les sacs... Québec eut un seul but volé en 14 manches, et il alla à Jim Chapman qui fut justement le premier frappeur dans la manche de huit points... Le lanceur Roahr avait été obtenu seulement pour la fin de semaine et il retourne au Peninsula, aujourd'hui...

SAMEDI SOIR

Première joute

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc and columns: Ab, P, C, Pp.

Table with columns: Arnzen, G, 5-0, Andujar, P, 7-2, Hamm, 2-3, Flynn, 1-2 and columns: MI, Cs, P, Pm, Bb, Rb.

Table with columns: Damaska, lb, Brown, lb, Foote, rec, Down, cc, White, cc, Schudies, cd, Cox, 2b, Chapman, 3b, Arnzen, lanc.

Table with columns: Trois-Rivières, Burdick, cg, Griffey, cd, Spencer, cc, Driessen, lb, Ferguson, rec, Knight, 3b, Hoff, 2b, Franklin, ac, Andujar, lanc, Hamm, lanc, Bottom, fu-cd, Flynn, lanc.

DEUXIEME JOUTE

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

Table with columns: Québec, Linte, ac, Scott, cc, Damaska, 3b, Foote, r, Down, cc, Cox, 2b, Brown, lb, De Felice, r, President, l, Roahr, l.

25,000 personnes voulaient voir les Expos à l'oeuvre

MONTREAL (d'après UPI, PC) — Le programme double qui devait avoir lieu hier entre les Expos de Montréal et les Mets de New York a été annulé à cause de la pluie. Environ 25,000 personnes avaient déjà retenu des billets pour ce programme double de la fête du Canada.

La direction des Expos a attendu une heure avant d'annuler le programme double. La pluie qui avait commencé vers dix heures, hier matin, devait se continuer toute la journée.

Les joutes seront reprises lors de deux programmes doubles le lundi 2 octobre et le 3 octobre. La saison prendra fin avec un match entre les deux mêmes clubs le 4 octobre.

Une des deux joutes d'hier avait été annulée le 1er avril. Les Expos voulaient reprendre cette joute dans un double en après-midi samedi dernier mais l'Association des joueurs s'y est opposée et les Expos ont dû ensuite reporter cette joute à hier, dans un programme double régulier.

Les Mets regagnent leur domicile aujourd'hui pour rencontrer San Diego dans un double avec Tom Seaver et Gary Gentry comme lanceurs débutants. Les Expos sont opposés à Los Angeles ce soir et à Carl Morton sera le lanceur débutant.

DIMANCHE

Bob Rauch, des Mets de New York, a accordé un but sur balles à Ron Fairly après deux retraits dans la 9e manche hier, alors que les coussins étaient tous occupés, en faisant cadeau du point victorieux aux Expos de Montréal qui ont ainsi triomphé 4-3.

Rauch, qui n'en était qu'à son 2e match dans les majeures, a accordé un but sur balles à Terry Humphrey au début de l'engagement, puis Clyde Mashore a poussé le coureur suppléant Carl Morton au 2e but avec un sacrifice. Ron Hunt a hérité d'un but sur balles intentionnel et Mike Jorgensen en a obtenu un autre en permettant aux Expos d'occuper tous les coussins.

Après avoir produit le premier point avec son simple dans la 3e manche, Marshall a cogné son circuit dans la 5e reprise.

New York harrelson ac 4 0 1 0 martinez cc 4 0 0 0 marshall cd 4 0 1 0 milner cg 3 1 1 0 kranepool lb 4 1 1 0 garrett 3b 2 1 1 0 boswell 2b 3 0 0 1 grote r 3 0 1 0 mcandrew l 2 0 0 0 beauchamp fu 1 0 0 0 mcgraw l 0 0 0 0 mays fu 1 0 1 1 jones cs 0 0 0 0 rauch l 0 0 0 0 total 31 2 7 2

Les Expos ont ouvert le pointage dans la 4e manche grâce à un simple de Hunt aux dépens de McAndrew un roulant de McCarver et un simple de Fairly.

Les Expos ont ajouté un point dans les 7e et 8e manches aux dépens de Tug McGraw. Un simple de Fairly et deux buts sur balles avant le lent roulant de Humphrey dans la 7e reprise, puis Fairly a envoyé Hunt au marbre avec un coup retenu dans la 8e reprise.

Le lanceur de relève Mike Marshall a récolté son 5e gain de la saison contre deux revers.

SAMEDI

Samedi soir, Jerry Koozman a limité les Expos à quatre coups sûrs et Mike Marshall a produit deux points avec un simple et un circuit en procurant un gain de 2-0 aux Mets.

Koozman en était à sa première partie complète de l'année.

Après avoir produit le premier point avec son simple dans la 3e manche, Marshall a cogné son circuit dans la 5e reprise.

New York harrelson ac 4 0 1 0 martinez cc 4 0 0 0 marshall cd 4 0 1 0 milner cg 3 1 1 0 kranepool lb 4 1 1 0 garrett 3b 2 1 1 0 boswell 2b 3 0 0 1 grote r 3 0 1 0 mcandrew l 2 0 0 0 beauchamp fu 1 0 0 0 mcgraw l 0 0 0 0 mays fu 1 0 1 1 jones cs 0 0 0 0 rauch l 0 0 0 0 total 31 2 7 2

E-Jorgensen, Foll. Dj-New York 2, Montréal 2, Lsb-New York 7, Montréal 10, 2-b-Marshall Garrett, Sac-Day, Jorgensen, bs-Boswell.

Table with columns: Lancers, ml, cs, p, mbb, rb and rows: McGraw, Rach p 0-1, Stoneman, Marshall, g 5-2.

Table with columns: Fpl-par, T-2,38, A-21,389.

Victoire pour Marcel Laberge à St-Félicien

SAINT-FÉLICIEN — Aux régates internationales de Saint-Félicien disputées en fin de semaine, Marcel Laberge de Sainte-Foy s'est emparé du premier rang dans la catégorie 360 hydro. Il a conduit "Fleur de Lys" à deux reprises au fil d'arrivée devant le "Miss Ottawa" de Noël Mead et le "Fascination" de l'Américain Andy Miller. Ces deux derniers se sont finalement assurés la seconde et quatrième places du classement général après les deux rondes éliminatoires.

Michel Gagnon de Silery a conduit "Centaure" au troisième rang tandis que l'hydroplane consacrée à la mascotte des Jeux d'été du Québec 1972, "Timi" était placée au cinquième rang par Michel Marotte de Lauzon.

Deux nouveaux records canadiens ont été homologués à ces épreuves, plus précisément durant les courses préliminaires. Dans la catégorie 360 Hydro, c'est à Andy Miller de Berlin, New Hampshire, qu'est revenu l'honneur d'avoir abaissé le record.

VENTE & SERVICE Radios d'autos, maisons et TRANSISTORS STEREOS D'AUTOS

ROULEZ CONFORTABLEMENT EN TOUTE SECURITE... Ressorts pour autos et camions

Les Bombers servent aux Alouettes une première leçon de football cette saison

MONTREAL (PC) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont compté 21 points dans la première demi et 22 dans la 2e hier soir en écrasant les Alouettes de Montréal 43-10 dans le premier match hors concours de la LCF.

La défensive du Winnipeg a compté deux touchés tandis que les quarts Don Jonas et Tom Pharr en complétaient quatre autres.

Les demi défensif Grady Cavness a intercepté une passe de Jim Chaise et a courru sur une distance de 43 verges pour un majeur, puis le bloqueur défensif Steve Howell a courru sur une distance de 38 verges après avoir recouvert un échappé de Sonny Wade, des locaux.

Jonas a complété deux passes de touché, botté six transformations et un simple sur une tentative de placement.

Don Sweet, des Alouettes, a ouvert le pointage sur une tentative de placement dans le 1er quart.

Jonas a ensuite donné l'avance aux Bombers en complétant une passe de sept verges à Louis Svort dans la zone rivale. Il a botté le convert.

Sweet a réduit l'avance des visiteurs avec un placement de 20 verges à mi-chemin du 2e quart, mais Jonas a ensuite complété une passe de trois verges à Mack Herron et Cavness a marqué un autre touché.

Chaise y a réussi un majeur à l'aide d'une course de neuf verges et Sweet a réussi la transformation avant la fin de la demie.

Chaise a complété 10 passes sur 17 pour des gains de 124 verges dans la première demie tandis que Wade et King Conoran en complétaient huit sur 19 pour 73 verges dans la deuxième moitié du match.

Jonas, Paherr et Bob Cutburn ont gagné 277 verges en complétant 20 de leurs 29 passes.

Paul Brown a compté l'unique touché du 3e quart.

Au début du dernier quart, Pharr a complété une passe de sept verges à Olan Thompson, après que Doug Strong eut gagné plusieurs verges à la suite d'une interception aux dépens de Wade.

astico... CALENDRIER DU PECHEUR... Choix complet d'accessoires de pêche à votre magasin Canadian Tire.

Y A DU TEMPS GAI CHEZ TANGUAY A LEVIS... AUTOS USAGES FIAIBLES... 89 ROUTE KENNEDY - TEL.: 837-9383

le sport en bref

TOURNOI BELIVEAU-PERREULT

Le Thetfordois Maurice Laflamme a joué une superbe ronde de 71, un coup sous la normale, pour remporter les honneurs du tournoi de golf Beliveau-Perreault disputé en fin de semaine à Victoriaville.

Chez les joueurs de hockey, Robert Rousseau des Rangers de New York a également réalisé une ronde de 71, un coup de mieux que Gilles Marotte des Kings de Los Angeles et Richard Martin des Sabres de Buffalo. Beliveau a présenté une carte de 81 et Perreault, 98.

A l'issue du tournoi, on a présenté à Beliveau un montant de \$1,800 représentant une partie des recettes du tournoi. Cet argent sera versé au Fonds Jean Beliveau.

KAAT BLESE

MINNEAPOLIS (PA) — Jim Kaat, des Twins du Minnesota, s'est blessé au poignet gauche dimanche et pourrait bien s'absenter pour la balance de la saison s'il y a fracture. On prendra d'autres rayons X afin de déterminer la gravité de la blessure.

AHEARNE REELU

MAMAIA, Roumanie (Reuter) — John "Bunny" Ahearne Grand-Bretagne a été réélu président de la Fédération internationale de hockey sur glace, hier, à Mamaia, au cours du congrès de la fédération.

MARK DONOHUE

FLOWER FRANCH, Georgie (AFP) — Le coureur automobile Mark Donohue, vainqueur, cette année, des 500 Miles d'Indianapolis, a été légèrement blessé au genou hier, au cours d'un essai à Road Atlanta, en Georgie.

Il a été conduit dans un hôpital de Gainesville, mais ne sera probablement pas hospitalisé. La Porsche bleue et blanche de Donohue, qui se préparait pour la course américain-canadienne de dimanche, est inutilisable.

LANCER DU JAVELOT

OSLO (Reuter) — Le Soviétique Janis Lusis a réalisé la meilleure performance mondiale

le lancer du javelot hier soir à Oslo en plantant son engin à 297,9'.

IL AVAIT RAISON

WIMBLEDON (AFP) — Un curieux incident a opposé, hier, sur le court central de Wimbledon, quatre Américains au cours d'un quart-de-finale de double-messieurs. Jim Osborne associé à Jim McManus, face à Stan Smith et Erick Van Dillen, était au service. L'arbitre du match pénalisa Osborne pour changements de pied au service. Smith prit alors la défense de son adversaire, arguant que, si Osborne commentait la une faute, alors Arthur Ashe, champion américain, en commettait autant à chaque match, car il servait de la même manière. Mike Gibson, juge-arbitre du tournoi, fut alors convoqué et pénalisa le joueur américain lors de l'échange suivant. Osborne faisant effectivement une faute en marchant sur la ligne.

DES MECONTENTS

LONDRES (Reuter) — Selon Jack Kelly, président de la fédération américaine d'athlétisme, certains concurrents américains pourraient profiter des Jeux Olympiques de Munich pour manifester publiquement leur désir de voir des modifications apportées aux règlements olympiques régissant le sport amateur.

HOCKEY SUR GLACE

BUCAREST (AFP) — Le congrès de la Fédération internationale de hockey sur glace qui s'est réuni depuis quatre jours à Mamaia (Roumanie) vient de prendre les décisions suivantes:

- 1 — Création d'une commission antidopage.
- 2 — Les sélections nationales seront portées désormais à 20 joueurs au lieu de 18 comme ce fut le cas jusqu'à présent.
- 3 — Les championnats du monde auront lieu en 1974: groupe A en Finlande, groupe B en Yougoslavie et groupe C en France ou en Finlande. En 1975: groupe A et C en Allemagne fédérale, groupe B probablement au Japon. 1976: groupe A et C en Autriche, groupe B en Suisse. Pour 1977, la Roumanie a posé sa candidature.



Roue dans la roue —

● A ce moment du circuit fermé senior disputé dimanche après-midi dans quelques rues de Giffard, le coureur Gilbert Larose du Club Optimiste Jacques-Cartier, de Longueuil devançait le vainqueur éventuel André Simard (à gauche) d'Alma,

courant pour les Espoirs de Ville Laval, et Germain Rivard du Québec-Métro, (caché par Larose). A trois ils ont déclenché l'échappée et l'ont conservée jusqu'à la fin alors que Simard fauchait le sprint final. (Photo: Pierre Martineau)

Le Roc Amador fait subir un premier échec au club Haitiana

Inspiré par la solide tenue du gardien de but Benoit April, le Roc Amador a fait subir, dimanche, au club Haitiana de Montréal son premier revers de la saison l'emportant au compte de 2-1.

C'est un but du joueur-instructeur Giovanni Marcollin, sur une passe pariaite de Pierre Ancill, qui a assuré le triomphe au Roc Amador dans ce match du calendrier régulier de la Ligue nationale de soccer.

Le triomphe a cependant été coûteux pour le Roc Amador qui a perdu les services de l'excellent Emilio Martin. Il a été transporté à l'hôpital mais il apparaît que les blessures ne seraient pas sérieuses. Le Roc Amador a terminé le match avec dix joueurs mais tous ont redoublé d'efforts pour préserver la mince avance.

C'est Frederic Pozzoli qui avait donné le premier but au Roc Amador sur une passe de Marcollin. Aly Labissière avait ouvert le pointage en faveur de l'équipe montréalaise.

En vertu de cette victoire, le Roc Amador présente maintenant une fiche de quatre victoires, deux défaites et trois parties nulles. Le Roc Amador se rendra à Montréal en fin de semaine prochaine afin d'y disputer un match de quart de finale.

SAINT-FOY BATTU

Les Flyers de Sainte-Foy battus, ils ont connu leur première défaite mercredi soir à Thetford-Mines dans un match comptant pour le championnat O'Keefe de Soccer. Ste-Marie Ford Thetford-Mines a défait les inavoués du championnat par 3 à 1. Dès la cinquième minute l'arbitre accordé un lancé de punition à Thetford-Mines que Yvon Cimon transforme en but. A la quarantième minute, sur un coup franc de quarante verges, l'entraîneur-joueur Marcel Audisio des Flyers nivèle les chances. La mi-temps se termine sur un score nul 1 à 1. A la reprise de la deuxième demie, l'arbitre donne un autre

lancé de punition à Thetford-Mines, Ritchi Harnish le tire et compte. Sur un coup de pied de coin (corner), Ritchi Harnish de la tête trompe la vigilance du gardien de but des Flyers Alain Sauvage, pour son deuxième but et le troisième de Thetford, à la trentième minute. Une minute avant la fin de la partie l'arbitre siffle un lancé de punition pour les Flyers, Guy Saint-Michel le botte et Guy Labbé le gardien de but de Thetford l'arrête. Très bonne partie de tous les joueurs de Thetford-Mines et une partie à oublier pour les Flyers.

Samedi matin 10h30 une partie de Soccer du Championnat O'Keefe s'est déroulée et le Séminaire de Québec qui s'améliore de partie en partie a tenu tête aux Flyers de Sainte-Foy premier du classement avec une seule défaite en neuf joués. La première demie a pris fin sur un score de 1 à 0 pour les Flyers, but compté par Fernand Gil sur une passe de l'aillier gauche et premier buteur Guy Saint-Michel. A la dix-septième minute dans la deuxième demie Michel Brind'Amour passe le ballon à l'aillier droit Edmond

Péola qui file le long de la ligne de touche, donne en retrait à Michel Dohyénard qui, d'un très beau tir sous la barre marque le deuxième but des Flyers. A la vingt-deuxième minute, l'arbitre siffle un lancé de punition pour le Séminaire de Québec, Léonce Cantin le tire mais ironie du sort le gardien de but des Flyers s'y prend en deux fois et l'arrête. Le gardien de but du Séminaire a été formidable sur des tirs de Guy Saint-Michel (2 fois), Fernand Gil (1 fois) et Edmond Péola (2 fois), mais, à la trente-septième minute Michel Dohyénard compte son deuxième but, bien lancé par Philippe Sauvage. Les arrières des Flyers Michel Brind'Amour, Jean-Pierre Zambriskie et Georges Marmy ont bien joué. Amador a terminé bianchissagge à leur gardien de but Alain Sauvage.

● SES HOMARDS ● SA CAVE ● ET SES FONDUES
CHALET SUISSE
BAR AQUARIUM
RACLETTES - STEAKS
26 rue Ste-Anne, tél. 524-5685
QUEBEC - Prop. Gaston Perrin

LOUEZ NOS OUTILS 681-6004

Tout pour la construction, l'industrie et la maison.

PERCO LTEE
LOUE — TOUT

335 MARCONI PARC INDUSTRIEL JEAN TALON N. STE-FOY

Le cycliste André Simard enlève les honneurs du circuit fermé de Giffard

par François ROY

Après une course échevelée autour d'un circuit fermé de 33 milles à Giffard, dimanche après-midi, le cycliste André Simard de l'équipe des Espoirs de Laval, a réussi à s'approprier la victoire de classe senior au tout dernier effort sur le sprint final. C'est en flèche que Gilbert Larose du club OJC et Germain Rivard du club Québec-Métro, ont filé à sa suite pour inscrire un temps identique de 1 heure, 27 minutes et 44 secondes.

Dans la catégorie junior, le triomphe a été mérité par Robert Tremblay du club Concorde avec une poussée prioritaire au dernier passage à la ligne de cette épreuve de 23 milles. Tremblay a inscrit un temps de 1 heure, 1 minute et 33 secondes tandis que André Asselin d'Alma et Gaëtan Lafort des Espoirs suivaient dans l'ordre. Claude Rivard du club Québec-Métro a terminé cinquième.

Les vainqueurs des autres catégories ont tous été des porte-couleurs du club Québec-Métro, battant en brèche les autres jeunes cyclistes provinciaux.

timiste Jacques-Cartier de Longueuil, avait foncé seul et échappé pendant 70 milles de temps, ses efforts furent pourtant anéantis dans la région des Eboulements samedi, lorsque son rival Gilles Durand, de la Palestre vint lui passer au nez pour gagner la classique de 96 milles Québec-La Malbaie.

Dès le départ de cette course très accidentée, on chercha à saisir la première trouée dans ce peloton de 38 coureurs déterminés. C'est Jean Lessard de la Palestre qui le premier 'mit les gaz' en remportant le premier sprint après avoir devancé Boisvieux dès le départ. Mais Vanden Eynde lui fit sentir sa présence en même temps que sa supériorité, en forçant l'échappée à partir de la Côte de Boischâtel. De là jusqu'aux Eboulements en passant par Ste-Anne de Beauré comme gagnant du 2e sprint, par la Côte La Miché remportant le 3e sprint et à Cap aux Corbeaux pour un autre gain au 4e sprint, Vanden Eynde demeura le maître.

Mais peu après, Durand fonçait comme un courant d'air, fauchant le sprint des Eboulements et quelques milles plus

loin celui de St-Irénée avant d'être couronné champion à l'entrée à La Malbaie, avec un temps de 3:56:54 heures.

C'est Robert Vanden Eynde qui a toutefois décroché le trophée Le Soleil ainsi que la bourse qui y était attachée, en étant choisi comme le meilleur grimpeur de la classique.

Le meilleur Québécois a été Marc Blouin de la Cantine Mobile, qui a fini 10e en un temps de 4:05:26 heures. Son camarade Magella Tremblay a pris le 12e rang tandis que Jean-Noël Bouffard et Guy Houde du club Québec-Métro ont décroché les 14e et 15e places.

Eric Vanden Synde, frère de Robert, du club Concorde est sorti vainqueur de la course junior de 64 milles Québec-Baie St-Paul samedi, aux dépens de 21 partants, en un temps de 2:56:20 heures. Robert Tremblay son coéquipier, l'a suivi immédiatement sur les talons avec le même temps. Daniel Bégin du Sonic, Gaëtan Lafort des Espoirs de Laval et Claude Rivard, le meilleur de Québec du club Québec-Métro, ont suivi dans l'ordre avec le même temps.

Chez les cadets licenciés, Gilles Simard a décroché la palme du critérium de 18 milles avec un temps de 46:44 minutes sur Yves Desjardins du club Sonic. L'épreuve de 3 milles pour cadets non licenciés a été méritée par André Boucher avec un temps de 8:16 minutes suivi au même temps, par son frère Jacques et par Daniel Laplante du même club. Gaëtan Boucher a triomphé chez les Minimes en gagnant le circuit de 3 milles sur Gaëtan Vincent du Concorde de Montréal.

Enfin, dans la course pee wee, Claude Boucher, frère de Gaëtan et André, a mérité la victoire de la course de 1.2 mille en un temps de 3:41 minutes.

QUEBEC — LA MALBAIE

Alors même que le jeune Robert Vanden Eynde du club Op-

On revient toujours à cause de...

- NOTRE SERVICE DES VENTES
- NOTRE SERVICE D'ENTRETIEN
- NOS PRIX PLUS QUE COMPETITIFS
- NOTRE SERVICE DE LOCATION

beaupré autos
ANGE GARDIEN
6964, BOULEVARD STE-ANNE, ANGE-GARDIEN
TEL.: 822-0480
Dépositaire Impérial - Chrysler - Dodge - Dart - Colt

Le baseball majeur en fin de semaine

LIGUE NATIONALE

Los Ang. 200 100 100-5 10 3
San Fran. 520 030 000-8 10 1

Downing 4-5 Richard 5 Brewer 8 et Cannizzaro, Sims 8; McDowell, Moffitt 1-0 et Rader, C: LA-Garvey 7, SF-Kingman 17 McCovey 3 Rader 3.

Chicago 001 000 020-2 8 0
Pittsburgh 000 000 202-4 7 0

Jenkins 9-7 et Martin, Kindley 8; Moose, Hernandez 8 Giusti (2-4) 9 et Sanguillen, C: Chi-Williams 14, Pgh-Clemente 2 (7).

St-Louis 020 010 201-3 12 0
Philadél. 000 200 002-4 7 1

Gibson 7-5 et Simmons; Nash 1-4 Lersch 4 Selma 6 Twitchell 8 et Bateman, C: St-L-Simmons 7 Phi-Montanez 6.

St-Louis 000 100 000-1 4 0
Philadél. 000 000 000-0 7 1

Santorini 4-6 Segui 8 et McNetrney; Reynolds 9-4 Brandon 9 et Ryan, Bateman 9, C: St-L-Clemondson 3.

Atlanta 100 000 010-2 7 1
Houston 020 002 000-4 9 1

Niekro 7-8 McQueen 6 Stone 8 et Williams; Wilson 5-5 et Edwards, C: Hou-May 14.

New York 001 010 000-2 8 1
Montreal 000 000 000-0 4 1

Koosman 6-3 et Dyer; Torrez 9-4 et Humphrey, C: NY-Marshall 2.

Cincinnati 102 000 000-3 6 1
San Diego 020 000 000-2 7 0

Sprague 2-0 Billingham 7 et Bench; Arlin 7-8 et Corrales, C: Cin-Morgan 10.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 010 000 000-1 5 0
New York 010 030 100-5 9 0

Kilkenny 1-1 Hennigan 5 Riddleberger 7 Tidrow 7 et Fosse; Kekich 7-6 et Munson, C: Cle-Nettles 4.

Baltimore 000 000 000-0 7 1
Detroit 000 001 010-2 8 0

McNally 8-7 Alexander 8 et Echebarren; Lolich 13-5 et Freehan, C: Det-Kaline 3.

Minnesota 000 000 100-1 4 0
Chicago 010 000 040-5 12 0

J. Perry, LaRoche 1-4 (8)
Granger 8 Strickland 8 et Bergmann; Lemonds 1-1 Acosta 9 et Herrmann, C: Minn-Killebrew 11.

Milwaukee 200 000 020-4 7 0
Boston 221 000 000-5 8 1

Parsons 6-7 Colborn 3 Newman 7 et Rodriguez; Patten 4-8 Newhauser 8 Tiani 9 et Fisk, C: Bos-Ogilvie 2 (4) Patten 1.

Texas 000 000 002 00-2 10 1
Kan. C. 000 002 000 01-3 8 1

Gogolewski, Lindblad 6 Pina 7 Shellenback 8 Paul 9 Panther 3-3 (9) et Billings; Splitteroff, Burgmeier 9 Abernathy 1-1 (10) et Kirkpatrick, May 10.

Oakland 010 011 000-3 5 1
Californie 014 000 000-4 10 0

Hamilton 5-2 Locker 7 et Luncan; Ryan 9-5 et Kusnyer, C: Cal-Berry 3 Cardenas 4.

Atlanta 200 000 110-4 8 5
Houston 120 000 110-5 6 2

Schueler, Jarvis 6-4 7, Hoerner 8 et Casanova Roberts griffin 3-2 8 et Edwards, Howard 9, C: Atl — Aaron 16; Hou-Roberts 2.

Los Angeles 001 010 010-3 9 2
San Fran 020 020 500-9 11 0

Sutton 9-4, Richert 7 et Sims; Marichal, McMahon 2-2 5, John-

son 8 et Rader, C: SF-Kingman 18, McCovey 4.

Cincinnati 100 010 280-12 13 0
San Diego 000 010 010-2 9 2

Nolan 11-2, Carroll 7 et Bench; Corkins 9-4, Norman 8, Greif 8, Acosta 8 et Corrales, C: Cin-Gerardino 2, Bench 21, Perez 13; SD-Colebit 15.

St-Louis 023 000 020-7 7 1
Philadelphie 000 000 021-3 8 0

Cleveland 9-4 Drabowsky 9 Segui 9 et Simmons - Neibauer 6-2 Fryman 2 Brandon 6 Twitchell 9 et Bateman, C: PhilaMoney 6.

Chicago 000 101 020-4 11 2
Pittsburgh 021 101 200-7 12 0

Harris 9-5, Phoenix 5, Pappas 6, Hamilton 7, Aker 7, McGinn 8 et Hundley; Kison 3-1, Johnson 5, Hernandez 7 et Sanguillen, C: Pgh-Sanguillen 4, Robertson 4.

Baltimore 301 020 001-7 10 0
Detroit 000 000 002-2 5 0

Cuellar 6-6 et Hendricks; Colenbass 9-7 et Ruffitt; Culp 6-7, Perranocki 9 et Freehan, C: Balt-Powell 5, Buford 2; Det-Freehan 5.

Cleveland 000 001 000-1 9 0
New York 130 001 100-6 13 0

Lamb 2-3, Riddleberger 7 et Fosse; Peterson 7-9 et Munson.

2e
Cleveland 000 101 000-2 7 0
New York 010 002 110-5 12 0

Wilcox 6-9, Mingori 7, Farmer 8 et Moses; Gardner 1-0, Lyle 7 et Ellis, C: Cle-Nettles 5; NY-Blomberg 5.

3e
Milwaukee 000 000 121-4 11 1
Boston 400 143 300-15 18 0

Lorickwood 4-9, Parsons 5, Stephens 9-7 et Ruffitt; Culp 6-7 et Fisk, C: Mil-Briggs 9, Clark 1; Box-Petrocelli 7, Fisk 8, Smith 2 10.

4e
Mil 000 200 000 00-2 8 4
Boston 001 000 010-2 12 1

Ryanon; Lincy 0-1 9 et Rodriguez; Curtis 5-3 et Josephson, C: Boston, Cater 5.

5e
Minnesota 001 310 100-6 12 1
Chicago 200 000 020-4 7 3

Kaat 10-2, Granger 8, La Roche 9 et Roof, Mitterwald 7; Wood 12-8, Gossage 4, Regan 7, Kealy 9 et Herrman, Egan 5.

6e
Texas 301 000 100 2-7 15 0
KC 000 023 000 0-5 13 0

Bosman, Shellenback 8, Pina 1-3 8, Lindblad 10, Cox 10 et Billings; King 3; Dal Canton, Murphy 1, Fitzmorris 8, Burgmeier 4-2 1, Abernathy 10 et Kirkpatrick, May 9, C: Tex-King 3.

7e
Minnesota 000 000 100-1 3 1
Chicago 002 000 000-2 6 1

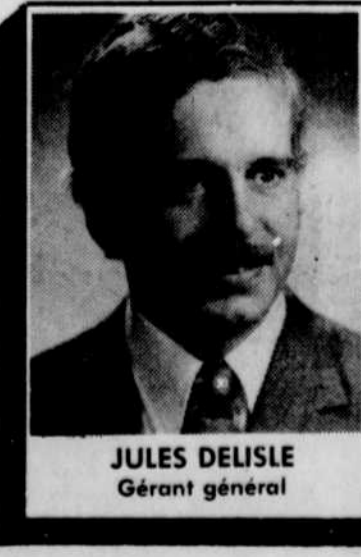
Woodson 8-8, Strickland 6, LaRoche 8 et Bergman; Bradley 10-4 Forster 8 et Herrmann, Co-Min-Reese 2.

8e
Texas 000 000 030-3 10 1
K. City 020 330 000-4 10 0

Broberg 5-7, Cox 5, Shellenback 7 et Suarez; Rooker 4-5 et Kirkpatrick, Co-KC-Scheiblum 6.

Amn
Oakland 201 000 000-3 9 0
Californie 001 000 000-1 7 1

Blue 2-4 et Duncan; Wright 8-4 et Kusnyer.



Pourquoi pas!

JULES DELISLE
Gérant Général

2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUEBEC 12
Tél. 681-6076

Plymouth
Camions Fargo
CHRYSLER
Crickit

CENTRES GO GOODYEAR

Freins 29.95

pour toutes les voitures nord-américaines

Le travail comprend:

- Regarnissage des freins des 4 roues avec des garnitures de qualité
- Graissage des roulements des roues avant
- Lubrification et nettoyage des plateaux de garnitures
- Vérification des cylindres de freins
- Mesurage et vérification des tambours
- Vérification des bagues d'étanchéité des roues avant et arrière
- Vérification du maître-cylindre
- Vérification des tuyaux de freins
- Vérification des ressorts des sabots
- Vérification des feux d'arrêt
- Essai sur route de la voiture

Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

Freins à disque - 14.95 en sus

Cela comprend:

- Pose de patins de qualité sur les roues avant
- Vérification des axes des disques
- Vérification des étriers
- Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

Service parfait ou tout est refait
Notre politique d'entretien des voitures vous assure entière satisfaction.

CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE LA GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1220 ouest, boul. Charest - 681-4646

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5.30 P.M.
JEUDI ET VENDREDI: 8.00 A.M. A 9.00 P.M. — SAMEDI JUSQU'A MIDI

AUCUN COMPTANT REQUIS
UTILISEZ LE PLAN DE CREDIT GOODYEAR OU CHARGEX.

baseball



Treize points en deux manches et 21 coups sûrs permettent aux Orioles d'écraser les Tigers

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Table with baseball game results for various leagues including National, American, and Eastern.

Lanceurs probables

Table listing probable pitchers for various teams in the American and National leagues.

Table listing probable pitchers for various teams in the American and National leagues.

inscrits et choix commentés

Large table with betting odds and comments for various horse races, including Course no 1 through Course no 10.

DETROIT (PA) — Les Orioles de Baltimore ont réussi 21 coups sûrs, ont compté six points à la sixième manche et sept à la huitième, pour infliger un cinglant revers de 15-5 aux Tigers de Détroit, lundi soir.

Cette victoire permet aux Orioles de se hisser au premier rang de la division est de la Ligue américaine sur un pied d'égalité avec Detroit.

Baltimore 000 006 072-15 21 0 Detroit 020 001 000-3 9 3

Carlton Fisk a produit deux points avec un circuit et un double tandis que Tiant produisait lui-même deux points avec un double.

Bobby Darwin a bouclé le circuit pour les Twins dans la 8e reprise.

Blyleven 8-10, Granger 7, Strickland 7 et Borgmann, Mitterwald 5; Tiant 3-2 et Fisk, C. Minn-Darwin 9, Bos-Fisk 9.

Hunter accordé deux coups sûrs

ANAHEIM (PA) — Catfish Hunter a limité les frappeurs à lui faire face à deux coups sûrs lundi soir, permettant aux Athletics d'Oakland de blanchir les Angels de la Californie 5-0.

Hunter 9-4 et Duncan; May 2-6, Rose 8, Fisher 9 et Stephenson.

Un retour étouffé

KANSAS CITY (PA) — Jim Shellenback a mis fin à un retour des Royals de Kansas City dans la 7e manche hier et les Rangers du Texas l'ont emporté 2-1.

Shellenback a retiré un rival au bâton alors qu'il y avait encore deux coureurs sur les sentiers, après que les Royals eu-

rent compté leur point à l'aide de trois simples aux dépens de Jim Panther.

Le premier point des Rangers a résulté d'un erreur rivale dans la 2e reprise et le deuxième, d'un double de Don Mincher dans la 7e manche.

Texas 010 000 100-2 7 0 Kansas City 000 000 100-1 11 2

Paul 3-2, Panther 7, Shellenback 7 et King; Drago 6-7; Hedlund 8, Fitzmorris 9 et May.

12e circuit de Wise

CINCINNATI (PA) — Ted Simmons a produit les points victorieux avec un double et Rick Wise, qui a cogné le 12e circuit de sa carrière, a complété son 10e match de la saison hier soir alors que les Cards

de St-Louis ont remporté leur 7e victoire d'affilée en supplantant les Reds de Cincinnati 4-2.

Les Reds avaient pris une avance de 2-0 dans la 4e reprise grâce aux simples de Bobby Tolán et Tony Perez.

St-Louis 000 022 000-4 9 0 Cincinnati 000 200 000-2 9 0

Wise 9-7 et Simmons; Gullett 3-4, Hall 9 et Bench; C. St-Louis, Wise 1.

15e circuit de Stargell

PITTSBURGH (PA) — Willie Stargell a cogné son 15e circuit de la saison, après un retrait dans la 9e manche hier soir, en procurant un gain de 3-2 aux Pirates de Pittsburgh sur les Cubs de Chicago.

La victoire a permis aux Pirates de prendre une avance de 1-2 partie sur les Mets de New York, qui n'ont pu disputer un double à Montréal en raison de la pluie.

Burt Hooton a limité les Pirates à trois coups sûrs et un point chanceux jusqu'à la 9e manche que Vic Davalillo a commencé avec un coup retenu-simple avant l'exploit de Stargell.

Les Cubs avaient pris une avance de 2-0 dans la 4e manche grâce au circuit de deux points de Billy Williams.

Glenn Beckert, des Cubs, a été blessé aux côtes à la suite d'une collision entre trois joueurs sur un ballon de Manny Sanguillen, lequel a résulté en un triple et au premier point des Pirates.

Chicago 000 200 000-2 6 0 Pittsburgh 000 010 002-3 5 2

Hooton 6-7 et Hundley; Blass, Giusti 3-4 et Sanguillen; C. Chicago, Williams, 15, Pittsburgh Stargell 10.

10e victoire de Carlton

PHILADELPHIE (PA) — Steve Carlton a remporté sa 10e victoire de la saison hier soir en conduisant les Phillies de Philadelphie à un gain de 4-2 sur les Giants de San Francisco grâce à une performance de six coups sûrs.

Les Phillies ont marqué 2 fois leurs points, sans aucun retrait des 14 1ère manche, grâce à une explosion de cinq coups sûrs

San Fran 000 100 001-2 6 0 Phila 400 000 00x-4 5 0

Carrithers 2-6, Reberger 1, y compris un double de Joe Lis.

Ça n'est pas pour rien que nous l'appelons la Firenza super-luxe.



Le coupé sport Firenza SL

Voici ce que vous obtenez avec l'économique petite Firenza SL:

- Un moteur à arbre à cames en tête beaucoup plus gros que celui de trois des autres voitures économiques les plus connues.
• Des servo-freins, avec disques à l'avant.
• Au choix: une boîte à 4 vitesses avec levier de vitesses au plancher ou une boîte automatique à 3 rapports (cette dernière en option).
• Des sièges-baquets richement garnis.
• Un épais tapis, des accoudoirs et des pare-soleil rembourrés. Le tableau de bord est également rembourré.
• Autres équipements de luxe: allume-cigarettes, cendriers au siège arrière, filets de peinture sur toute la longueur de la carrosserie, poignée de déverrouillage du capot à l'intérieur.

De plus vous bénéficierez des avantages qu'il y a à traiter avec un concessionnaire Pontiac. C'est un homme qui connaît son affaire et qui sait que la principale raison pour laquelle vous achetez une petite voiture, c'est l'économie. Il vous fera donc une offre imbattable.

Firenza CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC.

Le géant Jean Ferré transporté à l'hôpital

Le géant Jean Ferré a été transporté en ambulance à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, hier soir, après avoir subi de sérieuses coupures à la tête, lors de la grande finale du gala de lutte présenté au Colisée de Québec, devant plus de 15,000 personnes.

Ferré, qui faisait équipe avec Edouard Carpentier et Yvon Robert junior, a été maltraité par le trio de Don Léo Jonathan et des frères Paul et Maurice Vachon. La conduite de ces trois derniers leur a d'ailleurs valu d'être condamnés à \$1,000 d'amende chacun par la Commission athlétique de Québec.

Nouveau record mondial du saut à la perche

EUGENE, Oreg. (PA) — L'Américain Bob Seegen a réussi un saut à la perche de 18 pieds

Gentleman Conn gagne le 23e Derby du Québec

MONTREAL (PC) — C'est dans le faste des grands jours que s'est déroulé dimanche après-midi, à la piste Blue Bonnets, le 23e Derby du Québec et les honneurs de cette classique annuelle ont échoué au grand favori des 14,208 spectateurs, Gentleman Conn un pur-sang de Saul Wagan entraîné par J. C. Meyer.

Henry Tudor que montait le vétérinaire jockey Aveline Gomez a terminé au deuxième rang tandis que Happy Victory, conduit par Robert Pion, a mérité la troisième part de la bourse globale de \$32,285.

La course, chronométrée en 1:51, s'est déroulée à vive allure et la fin en a été particulièrement spectaculaire. A cinq longueurs du fil d'arrivée, Sandy Hawley, qui montait l'éventuel vainqueur, a littéralement "passé le fouet" à sa monture pour devancer son plus proche rival de moins d'une longueur.

Tête de Linotte, de Jean-World Lèvesque, Record World, Fort Nyers, Chou Fleur, Mellys Sister et Handsome Hero ont suivi dans l'ordre.

Dans les autres combats, Gilles Poisson a triomphé de Jos Leduc en trois minutes seulement, alors que Dale Roberts et Gerry Brown ont eu raison de Rico Garcia et Jacky Wicz. Frank Valois a triomphé de Ricky Stuard en cinq minutes alors que le combat opposant War Eagle et Billy Two Rivers à Mitsu Arakawa et Inoue a été arrêté après 18 minutes, les quatre lutteurs étant disqualifiés. Paul Leduc a triomphé de Zarinof Leboeuf pendant que Reggie Park et Rapapapowski faisaient match nul après 20 minutes de combat.

Mais à ces contre performances, les dirigeants et le public (14,000 spectateurs) ne voulaient pas penser. Il n'y en avait que pour le saut à la perche, le 400 mètres haies, le succès d'une vedette locale, Mike Maley, dans le 3,000 mètres steeple et la qualification, grâce à sa troisième place dans le 10,000 mètres, de Jan Anderson, le fils du maire de la ville d'Eugene.

A Wimbledon

Chris Evert aura enfin la chance de se mesurer à Evonne Goolagong

WIMBLEDON (Reuter)—Trois Américaines et une Australienne disputent les demi-finales du simple-Dames des championnats de tennis de Wimbledon.

L'Australienne Evonne Goolagong rencontrera l'Américaine Chris Evert. L'autre demi-finale opposera les Américaines Billie Jean King et Rosemary Casals.

Tenante du titre et tête de série numéro un, Evonne Goolagong a battu, hier, en quart-de-finale, la Française Françoise Durr 8-6, 7-5. La Française menait pourtant 6-5 et 30-0 au premier set et 5-2 au deuxième set.

Trois fois championne à Wimbledon, Billie Jean King a éliminé le numéro un britannique Virginia Wade à laquelle elle a dû concéder un set: 6-1, 3-6, 6-3.

Rosemary Casals a également disputé trois sets, face à sa compatriote Nancy Gunter, battue 3-6, 6-4, 6-0.

Chris Evert a elle aussi dû disputer trois sets: 6-2, 4-6, 6-1 pour éliminer l'Américaine Patti Hogan, seule joueuse non classée parvenue en quart-de-finale.

Chris Evert s'est montrée beaucoup trop constante pour Patti Hogan comme on lui demandait ensuite si elle avait perdu le deuxième set l'avait inquiétée, elle a simplement répondu: "Non, je me suis concentrée pour gagner la belle".

L'autre demi-finale permettra à Billie Jean King d'atteindre ce stade de la compétition pour la dixième année consécutive — fait probablement sans précédent à Wimbledon. Les 15.000 spectateurs du court central se sont mis à espérer pour Virginia Wade lorsqu'elle égalisa à un set partout, mais l'Américaine prit l'avantage 3-1 au troisième set, puis 5-2 et l'emporta finalement 6-3.

Sa prochaine adversaire, Rosemary Casals, a probablement joué, lundi, le meilleur tennis de sa carrière en battant la troisième tête de série Nancy Gunter. Elle se retrouve ainsi en demi-finale pour la quatrième fois, mais elle n'a pas battu Billie Jean King depuis deux ans et ses chances d'accéder à la finale sont hiérouquement très minces.

Ouverture du tournoi féminin de golf de la ville et du district

La première ronde du tournoi de golf en vue du championnat féminin de la Ville et du District de Québec, tournoi qui est sous les auspices de l'Association canadienne des golfeuses, sera disputée demain sur le parcours du club Lorette. La deuxième ronde de cette compétition sera jouée au même endroit jeudi et voici les heures des départs pour la première ronde de demain.

- 9:00—C. Savard (Lor.), C. Dufresne (C.R.)
- 9:08—M. Doré (Lor.), L. Villeneuve (C.R.)
- 9:16—T. Bui (Alp.), H. Bradley (C.R.)
- 9:24—R. Côté (B.Q.), C. Tchu (Alp.), J. Leclerc (Lor.)
- 9:32—M. Berrier (C.R.), E. Barbeau (Lor.), A. Comford (B.Q.)
- 9:40—J. Marquis (Lor.), L. Paradis (C.R.)

- (C.R.) C. Guillot (R.Q.), 9:48—C. McQuade (C.R.), R. Turotte (R.Q.), P. Proulx (Lor.)
- 9:56—P. Schofield (Lor.), L. Boulet (R.Q.), N. Bonin (R.Q.)
- 10:04—C. Bouchard (R.Q.), Y. Tremblay (C.P.), C. Palardieu (Alp.), V. Bouchard (Alp.), M. Dutil (Lor.), F. Faucher (C.R.)
- 10:12—Tempo libre
- 10:20—G. Lemieux (R.Q.), E. Fournier (Alp.), S. Paillet (Lor.)
- 10:28—M. Bergman (R.Q.), S. Préviste (Alp.), Y. Bouchard (R.Q.)
- 10:36—M. Larambain (C.R.), M. Lenoir (Lor.), M. Lévesque (R.Q.)
- 10:44—G. Côté (C.R.), L. Labrie (Lor.), V. Bouchard (Alp.), N. Gauthier (R.Q.), P. Clément (Alp.)
- 10:52—H. Labrie (Lor.), S. Gourdeau (R.Q.), A. Gagnon (Lor.)
- 11:00—J. Tolson (C.R.), M. Vachon (R.Q.), Y. Boyer (R.Q.)
- 11:08—J. Gagnon (Lor.), C. Renaud (Shaw), L. Gourdeau (Lor.)
- 11:16—S. Labrie (R.Q.), M. Langlais (Lor.), D. Thériault (Lor.)
- 11:24—D. Savoy (La. Tu.), V. Palardieu (Lor.), E. Boucher (R.Q.)
- 11:32—L. Larochelle (C.R.), J. Richard (G.M.), F. Veilleux (R.Q.)

Shannon maintient sa mince avance

À la suite d'une victoire et d'une partie nulle, Shannon a maintenu sa mince avance de trois points au premier rang sur le Saint-Emile au cours de la dernière semaine d'activités dans la ligue de balle molle Molson Metro. En quatre rencontres depuis le début de la saison, Shannon possède une fiche de 10 gains, 2 échecs et deux matches nuls pour un total de 22 points au classement général comparativement à 19 points pour le Saint-Emile qui présente une carte de 9 victoires, 4 revers et une partie nulle.

À ce stade, les positions se resserrent de plus en plus et au cours des derniers jours, nous avons assisté à un regain d'énergie chez les équipes Sodor Inc. et Taverne Delisle qui à la suite de deux victoires chacune viennent respectivement au troisième et cinquième rang dans le classement des clubs.

Pour sa part, Bell Canada se retrouve au quatrième rang n'ayant pu faire mieux que d'ajouter un seul point à sa fiche, résultat d'une joute nulle. Viennent ensuite dans l'ordre Stoneham, Lac Saint-Charles et Neufchâtel.

FRAPPEURS

Même s'il a manqué à l'appel

lors des deux dernières rencontres de son équipe, Denis Aumont de la Taverne Delisle a conservé le premier rang chez les frappeurs avec 537. Il est immédiatement suivi par Jack Neville du Shannon avec une moyenne de 476. Marc Carreau, l'artilleur étoile du Sodor ferme la marche des 400 avec une carte de .409.

Au chapitre des circuits, c'est Jacques Beaumont de la Taverne Delisle qui en produit le plus avec cinq (5). Jack Neville du Shannon le talonne de près avec quatre (4).

CE SOIR

Deux autres intéressants programmes doubles qui auront sûrement des effets sur le classement général seront présentés ce soir dans la ligue Molson Metro. D'abord à Shannon, la Taverne Delisle affrontera le Stoneham à 7h.30 tandis que le détenteur de la première place l'équipe Shannon aura comme opposant le Neufchâtel. Dans le second programme présenté à Saint-Emile, les clubs Bell Canada et Sodor batailleront pour le troisième rang dans une première partie à 7h.30 et, dans l'autre rencontre, le Lac Saint-Charles et Saint-Emile seront les adversaires.

LES AMATEURS

nés ils ont été privés de tels spectacles.

On s'est plaint souvent qu'il devrât y avoir des lutteurs de catégorie moyenne comme c'était le cas il y a plusieurs années, et à ce temps là, on trouvait parmi les gladiateurs des lutteurs qui savaient capter l'attention des friands de lutte.

Les amateurs de lutte n'auront qu'à se rendre à l'aréna Gilles Tremblay afin de constater sur place la qualité des séances de lutte.

sport local

BALLE-MOLLE

Jean-Guy Chabot de la Taverne Belley a bien espacé huit coups sûrs en disposant de la Quincaillerie Giffard au compte de 3-2 tandis que Raymond Duguay de Troitrois et Chaines Pilote réussissait son deuxième blanchissage consécutif dans une victoire de 5-0 contre Lizotte & Renaud pour une cinquième victoire sans défaite dans la Ligue intermédiaire "A" Molson de la Côte de Beauré.

À la suite de ces deux rencontres, l'équipe Troitrois et Chaines Pilote s'est emparée de la première position au classement avec 2 points de priorité sur la Quincaillerie Giffard.

Dans une autre joute régulière, la Taverne Carrier réussissait une 6e manche de 4 points et obtenait ainsi un précieux gain aux dépens de Maguire Ltée.

Le classement s'est sensiblement resserré à la suite des dernières rencontres et chaque équipe peut se hisser au sommet avec une série victorieuse. Voici le classement:

Points	Club
14	Troitrois & chaines pilote
12	Quincaillerie Giffard
9	Lizotte & Renaud
9	Maguire Ltée
8	Taverne Belley
8	Taverne Carrier

Les activités se poursuivront dès lundi alors que toutes les équipes seront à l'oeuvre.

LUTTE

C'est à partir de demain le 3 juillet à l'aréna Gilles Tremblay de Villeneuve que seront présentées des séances de lutte.

Les amateurs de lutte qui aiment voir les poids légers à l'oeuvre seront servis à souhait car depuis de nombreuses an-

Tournoi des 16 Legendre et Hérisset atteignent la finale

La grande finale du tournoi des 16, celui-là qui détermine le meilleur joueur du district et de la ville de Québec, sera disputée entre Richard Legendre et Jacques Hérisset.

En demi-finale, Hérisset a eu raison de Réjean Genois en deux sets consécutifs de 6-2 et 7-6. Quant à Legendre, il a disposé de Pierre Lachance par des pointages de 6-2 et 6-3. Legendre et Genois sont les deux jeunes talents de Québec qui étudient à l'Université de la Californie.

Le tournoi des 16 comme l'appellation l'indique, réunit les 16 meilleures raquettes de la ville et du district de Québec.

Le match final devait avoir lieu, hier soir, au club de tennis Montcalm mais il fut reporté à plus tard, les deux antagonistes devant se rendre à Trois-Rivières pour représenter la Vieille Capitale à un important tournoi. Ils seront de retour à Québec plus tard cette semaine et c'est alors que sera fixée la journée de l'épreuve.

SIMPSONS-SEARS

La vente de l'année s'en vient! Attendez mercredi

\$2,500 A GAGNER
EN MARCHANDISES
DANS NOTRE CONCOURS SPECIAL!

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier

VIENS AU BON ENDROIT!

avec la 20 c'est pas loin

nos prix sont imbattables, notre service après vente impeccable

GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

levis auto rond point levis

Jean-Guy Bégin président 837-3661

vega chevy nova camaro chevelle chevrolet monte carlo cutlass oldsmobile cadillac corvette camions chevrolet

MONSIEUR PERKINS

PEANUTS

Dr BEAUDOC

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

LES FARFELUS

MARC DES BOIS

LES PIERREAFEU

\$1,150 de plus pour Mlle Bourassa

MAMARONECK, N.Y. (PA)—Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a mérité une bourse de \$1,150 avec un total de 305 dans l'omnium de la PGA féminine hier.

Susie Maxwell l'a emporté avec un total de 299 grâce à un dernier 71 tandis que Pam Barnett explosait à 77 pour un total de 300 sur un pied d'égalité avec Kathy Ahern, Judy Rankin, suivies de Betty Burfeindt, avec 302; Gloria Ehret et Mickey Wright avec 304, Mlle Bourassa et Carol Mann.

Jane Bialock a dû se contenter de 307.

Birdie de dix pieds

CLEVELAND (PA) — La recrue australienne David Graham a été la gagnante de dix pieds lors du 2e tour supplémentaire en triomphant dans l'omnium de Cleveland, doté de bourses de \$150,000.

Graham avait terminé les 72

trous réguliers sur un pied d'égalité avec son compatriote Bruce Devlin avec un total de 278, six sous la normale.

Devlin a raté un birdie de six pieds sur le dernier vert, ce qui a nécessité le jeu supplémentaire-suicide en vue de la première bourse de \$30,000.

Graham a terminé avec un dernier parcours de 69 contre un 70 pour Devlin.

Devlin a également raté un birdie de 10 pieds sur le 2e vert supplémentaire.

Graham en était à son premier triomphe sur la tournée américaine.

Larry Hinson, qui dominait avant la dernière ronde, a terminé avec un 73 pour un total de 278, devant Lanny Wadkins et Miller Barber avec des 280. Wadkins a terminé avec un 74 et Barber, avec un 69.

George Knudson a présenté une carte de 281 pour une bourse de \$5,400 et Will Homenuik avec 283 à \$2,900.

résultats à Québec

SAMEDI

COURSE No 1 TROT — \$500

1-Bill Scotch, E. Bedard, \$14.00 7.80, \$12.00 7.90; 2-Tranquil, Elise, R. Gervais, \$12.00 7.90; 3-Mr Scotch, J. Cyrenne, \$12.00 7.90; 4-Mr Scotch, J. Cyrenne, \$12.00 7.90.

COURSE No 2 AMBLE — \$500

1-Jolie Richelieu, Denis Larochelle, \$5.90 2.60; 2-Mr. Artois Banker, R. Faye, \$5.40 2.70; 3-Pamela Test, G. Foster, \$5.70; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$5.70.

COURSE No 3 TROT — \$1,200

1-Petty Boy, P. E. Alain, \$7.50 4.40, \$7.50 4.40; 2-Had Away, G. Parry, \$9.70 4.10; 3-Lovellist Mir, S. Blais, \$2.80; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$2.80.

COURSE No 4 AMBLE — \$500

1-Victors Dale, A. Jean, \$9.70 5.90; 2-Nobleman Pick, Y. Pelchat, \$4.90; 3-Nobleman Pick, Y. Pelchat, \$4.90; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$4.90.

QUATRIÈME À LA SUITE D'UNE OBJECTION FAITE PAR LE No 3 BEAT HARMONY

COURSE No 1 AMBLE — \$2,000

1-West River Eggaway, I. Aubin, \$14.00 5.10; 2-Mr. Frontenac, J. Quessy, \$3.80 2.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.80 2.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.80 2.20.

COURSE No 2 AMBLE — \$500

1-Promis Me Mac, P. Lachance, \$9.50 3.70; 2-Hello Bye Bye, C. Desjardins, \$2.90; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$2.90; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$2.90.

COURSE No 3 AMBLE — \$1,000

1-Valle Blackstone, Y. Pelchat, \$11.90 5.80; 2-Little Ford, L. St-Jacques, \$6.50 4.20; 3-Donnas Champ, I. Aubin, \$3.50; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50.

COURSE No 4 TROT — \$800

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10.

1-Richard Ensign, I. Aubin, \$3.50 2.10; 2-Janeys Dream, Y. Castel, \$3.50 2.10; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.50 2.10.

COURSE No 5 TROT — \$1,800

1-Victors Knox, G. Parry, \$3.40 5.00; 2-Nachko Clark, G. Lachon, \$7.40; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$7.40; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$7.40.

COURSE No 6 AMBLE — \$700

1-Cote Mir, L. Duquette, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 7 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 8 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 9 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 10 AMBLE — \$700

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 11 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 12 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 13 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 14 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 15 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 16 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 17 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 18 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

COURSE No 19 AMBLE — \$500

1-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 2-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 3-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20; 4-Mr. Scotch, J. Cyrenne, \$3.40 5.20.

S'IL VOUS BLAIS!

... et ça vous plaira sûrement notre choix complet de voitures neuves Mercurio 1972!

ARTHUR Blais AUTOMOBILES, inc. 61, rue Kennedy, Rond-Point, Lévis TEL: 837-3681

pour moins d'argent Plus de milles/aux magasins

Aubaines de Vacances!

Préparez vos vacances ici... pour partir en voiture sans soucis!

PLACE FLEUR DE LYS (VOISIN DE STEINBERG)

TRANSPORT 6 plis nylon ROBUSTESSE D'UN PNEU DE CAMION \$23.95 pour FOURGONNETTES, VÉHICULES DE CAMPING, PICK-UPS

RÉSISTANCE TRIPLE FORCE \$15.99

CHAMPION NYLON 4 PLIS

Un pneu de rechange exceptionnellement avantageux! Construction triple force. Semelle en caoutchouc Sup-R-Tuf de longue durée.

6.50 x 13 flancs noirs pour de nombreux modèles de FALCON CHEVY II VALIANT MONTAGE COMPRIS

DOUBLE CEINTURE LONG MILLAGE

... pour un prix super-avantageux! Le Strato-Streak surbaissé de série "78" possède une semelle large et plate qui donne une excellente adhérence.

\$24.95 MONTAGE COMPRIS

F78-14/F78-15 flancs noirs

pour de nombreux modèles de FORD CHEV. PLYMOUTH

AUBAINES DE VACANCES sur l'ENTRETIEN DU TRAIN DE ROULEMENT

REGARNISSAGE DES FREINS À DISQUE \$29.66

Installation de 4 garnitures de freins avant; regarnissage des roulements extérieurs de roues avant; inspection des étriers, des disques, et des freins arrière. Rectification des disques et révision des étriers moyennant supplément.

RÉVISION DES FREINS À TAMBOUR \$38.88

Rectification des tambours, pose et rectification des garnitures aux quatre roues; regarnissage des roulements extérieurs de roues avant; addition de liquide de freinage. Garantie de 30,000 milles.

REGARNISSAGE DES FREINS VOLKSWAGEN \$29.66

Pose de garnitures aux quatre roues. Réglage des freins, regarnissage des roulements extérieurs de roues avant et inspection du système de freinage. Pour freins à tambour.

ALIGNEMENT DES ROUES AVANT PLUS \$5.88

- ✓ vérification de l'équilibrage
- ✓ vérification des freins
- ✓ vérification des amortisseurs
- ✓ vérification de la batterie
- ✓ vérification du silencieux

Barres de torsion en supplément.

BALLES DE GOLF Jack Nicklaus

Résistante enveloppe vulcanisée, centre en polybutadiène.

3 \$33 pour

Limite: 3 balles par client.

NOUVEAUX de série "78" Firestone 50

SURBAISSÉS FLANC BLANC

Voyez ce prix. Maintenant, voyez tout ce que vous avez pour votre argent! Un pneu large, bas, moderne, de série "78", qui donne une excellente adhérence. La robustesse d'une carcasse nylon à 4 plis. La construction triple force. Une semelle en caoutchouc Sup-R-Tuf. Un dessin de semelle perfectionné à l'aide d'un ordinateur.

\$50.00 MONTAGE COMPRIS

LA PAIRE SEULEMENT! F78-14, F78-15 pour de nombreux modèles de FORD, CHEV. PLYMOUTH

PAS DE FAUX FRAIS pour le montage et l'expédition!

In ce moment à ce magasin Firestone...

PLACE FLEUR DE LYS (VOISIN DE STEINBERG)

3 modes pratiques d'achat dans les MAGASINS Firestone

1. AU COMPTANT
2. Paiement à 30 JOURS
3. CREDIT PROROGÉ

OU CHARGEX

Surveillez l'ouverture prochaine d'un nouveau magasin à Rimouski, 200 rue St-Jean-Baptiste.

Ouvert tous les jours de 9h. a.m. à 5h.30 p.m., les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m. et samedi jusqu'à midi.

419 STE-FOY PLACE DE LA CONCORDE 3-3/2-4-5

348 MARICOURT 2 1/2 à 4 1/2 NEUFS

LIBRES, 4 - 4 1/2 590, 596 NORVEGE

PLACE DUPLESSIS LUXEUX logements, libre immédiatement

Immeuble P.-E. Morin Entr.

LE CHATEL RUE McCarthey 1-2-3-4-1-2

615 DE NORVEGE 2 plus 4 PIERRES

3385 MARICOURT LIBRES immédiatement

DE BOURGOGNE 2 1/2, 3, 4, 5 meublées

GRANDS LOGEMENTS 1-2-3-4-1-2 NEUFS

1320 LAVIGERIE 1-2 MEUBLE ou non

"LE BAKOUA" 4-1-2 ET 4-1-2 PIERRES

3047 LECHASSEUR LIBRE immédiatement

PLACE DU CHATEL 1-2-3-4-1-2 NEUFS

3266 CHEMIN STE-ANNE 1-2-3-4-1-2 NEUFS

PARC NEILSON LIBRES immédiatement

3420 CHEMIN STE-FOY 1-2-3-4-1-2 NEUFS

3025 CHEMIN STE-FOY PRER sur de l'église

2829 CHEMIN ST-LOUIS PRER sur de l'église

STYLE FUTURISTE ANGLE Chemin Ste-Foy

AV. DUCHESNEAU LIBRES immédiatement

3040 CHEMIN ST-LOUIS DOMAINE St-Louis de France

OUVERT AUX VISITEURS PARC Neilson

ROSEMONT GRAND 5 pièces

1 MOIS GRATUIT 1-2 MEUBLE ou non

DOMAINE ST-JOULS-DE-FRANCE 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2 chauffés

GRATUIT sur demande par Huguette LeFort

419 STE-FOY POUR VOTRE CONFORT UN APPARTEMENT COULLARD ENT.

IMMEUBLE DES SEIGNEURS PLACE DE BOURGOGNE

BOUL. Pte XII 4 pièces chauffées

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

1-2 MEUBLE ou non, moderne, semi-meuré

419 STE-FOY 945 MARCOURT logements à louer

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

1-2-3-4 PIERRES, libre, meuble ou non

420 BANLIEUE Québec, Le Soleil, mardi 4 juillet 1974

420 BANLIEUE En fin un logement à la portée de votre revenu!

420 BANLIEUE Appartements de 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 et 5 pièces

420 BANLIEUE OCCUPATION IMMEDIATE

420 BANLIEUE UN MOIS GRATUIT SUR LA RUE SAMSON

420 BANLIEUE PLACES: BONAVENTURE AU LOGEMENTS

420 BANLIEUE 688-0573 ou 681-6257

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

420 BANLIEUE 1015-LOUVER, 3 1/2 tout meublé

Place Bonaventure 2 à 5 1/2 PIÈCES

LOGEMENTS: NEUFS MODERNES CHAUFFÉS CLAIRES

VILLE-VANIER OCCUPATION IMMEDIATE

RESERVATIONS 681-6257 688-0573

PLACE METROPOLE VANIER

LOGEMENTS neufs, ultra-modernes

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SEPT., OCT., NOV. MEUBLE OU NON

GIFFARD VOISIN polyvalent Samuel Champain

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SEPT., OCT., NOV. MEUBLE OU NON

GIFFARD VOISIN polyvalent Samuel Champain

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SEPT., OCT., NOV. MEUBLE OU NON

GIFFARD VOISIN polyvalent Samuel Champain

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SEPT., OCT., NOV. MEUBLE OU NON

COIN DE LA COUTURE 299

ELLE SE FAIT EN UNE HEURE!

PARC L'ORMIERE 1117 BOUL. COUTURE, APP. 3

2, 3, 4, 5 pièces \$95.00 et plus

EAU CHAUDE CHAUFFAGE FOURNI STATIONNEMENT

OCCUPATION IMMEDIATE INFORMATION: 842-9996, 527-9677

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)

2-1-2 ET 3 pièces, tapis mur à mur

421 Meublés Ste-Foy (Neufs)



Anna Adams 4930

LE SOLEIL Service des patrons, C.P. 1547, Québec 2

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

COIN TRANQUILLE BUNGALOW 4 pièces, pierres, briques carport, pré-électrifié, balance hypothéque \$12,900 à 5-4-84 comptant discutable. Mme. Dutilleul 522-1275, J.A. Turmel courtiers 522-8142, qu-4

PRÉS POLYVALENTE 4 pièces, plus salle bain au sous-sol, ultra moderne, M. Lefebvre, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

SEULEMENT \$17,500 TROUVEZ 22 minutes à 1-2 pièces, sous-sol aménagé, armoire auto terrain, parking, G. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAISON NEUVE ORSAINVILLE, près école, très belle résidence, léger dépôt, 522-1275, qu-4

IMPECCABLE ORSAINVILLE, maison 5 pièces, sous-sol semi fini, grand terrain paysagé, volon école primaire et terrain jeu. M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MARIA-GORETTI OCTAVILLE, 2250 sq. ft., 3 pièces, garage, terrain paysagé, Jean Chevrier, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAGNIFIQUE résidence 28 x 30 x 44, 4 pièces, 3 salles de bain, 2 cuisines, 3 chambres, extérieur briques et colonnade, terrain 100 x 125, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

JARDINS Laurentiens, maison neuve, style canadien, 1-2 étage, 5 pièces, foyer, 522-1275, qu-4

CHARLESBOURG, cinq grandes pièces, salle familiale, pré-électrifié, terrain 100 x 140, \$24,900, comptant discutable, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

PISCINE, 5 salles toilettes, sous-sol fini, beau terrain paysagé, 6000 sq. ft., 522-1275, qu-4

CENTAINES propriétés, 170 agents M.L.S. voir Immeubles-Courties, pages jaunes, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, plain-pied, 5 pièces, 1971, terrain paysagé, transfert, finance facile, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

BUNGALOW, avec revenu au sous-sol, 160 sq. ft., \$24,900, comptant discutable, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAGNIFIQUE bungalow foyer, piscine, bar sous-sol, fait voir, faites votre prix, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAGNIFIQUE propriété 8 pièces, terrain 100 x 125, pré-électrifié, garage, salle familiale, bar, LAFONTAINE, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

5 PIÈCES, semi-étage, prix \$17,500, Roger Turmel, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 347 Desruaux, 5 pièces, 2 salles de bain, 2 cuisines, 2 chambres, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAGNIFIQUE propriété, Maria Goretti, tout vendre, cause transfert, Jacques Lapointe, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAGNIFIQUE bungalow, 7 pièces, 3 chambres, 2 salles de bain, beau terrain, Françoise Gagnon, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

JEMELLE, Pierre et Clapboard 5 pièces, terrain 60 x 120, \$14,900, \$115 capital intérêts et taxes, Bernadette St-Pierre, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

CAUSE départ, style canadien, véranda, 4 pièces, brique, 522-1275, qu-4

Tapis salon, hall et passage, Terrain tout, informations, bureau: 624-0811, résidence, 522-1275, qu-4

BUNGALOW 39 x 25, sous-sol fini, terrain paysagé, 4 x 100, mensualités \$123 et \$100, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

5 PIÈCES, salle jeux moderne, tapis, \$10,800, immeuble, 522-1275, qu-4

BUNGALOW, avec revenu au sous-sol, entrée privée, finance facile, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, plain-pied, 5 pièces, 1971, terrain paysagé, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

835 BOUL. CLAYTON, magnifique bungalow 8 pièces, brique, 3 salles bains, garage, fait voir, conditions intéressantes, Roger Turmel, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

BUNGALOW 5 pièces, terre propre, autonome, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 6 pièces plus 3 sous-sol, \$23,500, POUILLIN, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS PLACEMENT

PROPRIÉTÉ de plusieurs logements a.e. \$14,000, revenu \$20,000, impôt payé, Lacombe, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

CHARLESBOURG 6716, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 foyers, 2 salles de bain, plus 1 revenu, Lucien Nadeau, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, construction d'un an, revenu net \$18,418, prix \$18,000, comptant discutable, pour plus d'informations, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

ORSAINVILLE, 1971, 9 revenus, pré-électrifié, école, centre d'échange, endroit paisible, Thérèse, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

ROUTE MARIE-VICTORIN (3) - ST-NICOLAS

\$146

\$12800

4 MAISONS LIVRABLES IMMEDIATEMENT

Novelec

DEVELOPPEMENT ANTIPOULICIER

2 \$4,950.00

autres modèles à visiter TELEPHONE 832-4633 et 832-4634

RIVE-SUD SI VOUS PREFEREZ UN TERRAIN LISEZ CE CI!

BUNGALOW 24 x 36, trois chambres à coucher, grand salon, cuisine, ultra moderne, direction garage 30' par 88.80, S.I.F., courtiers, Tel. 832-8416, qu-4

BERNIERS 5 MINUTES de Place Laurier, directement du constructeur, 3 derniers blocs, à partir de \$95,58 par mois, capitaux, intérêts, rabais provinciaux, encls. S.I.F. courtiers, Tel. 832-8416, qu-4

FAUT VENDRE ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, logement sous-sol, beau terrain, Roger Turmel, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

A QUI LA CHANCE? LAUZON, centre Guillaume Couture, 9 pièces, 3 salles de bain, grand terrain paysagé, 18,701 pieds carrés, plus 6-1-4 sq. ft. balcon, possibilité d'achat de terrain, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

GRAND TERRAIN PAYSAGE LAUZON, 9 pièces, plus local commercial, 23 pièces, plus local commercial, 18,701 pieds carrés, plus 6-1-4 sq. ft. balcon, possibilité d'achat de terrain, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

VUE SUR FLEUVE ST-DAVID, 575 de la Paix, bungalow 6 pièces, 3 salles de bain, 2 cuisines, 2 chambres, 522-1275, qu-4

ST-NICOLAS MAISON canadienne authentique, construction 1878, très bon état, Fiducie du Québec, 522-1275, qu-4

LAUZON, rue des Victoires, maison neuve, 6 pièces, Tel. 837-2841, qu-4

DOIGNE des VILLAS 1/2 mille de Ste-Foy - 5 minutes du Centre d'Achats Laurier

CHARNY 26e et 27e RUES

VENTE et LOCATION

25 maisons unifamiliales jumelées, occupation immédiate. Comptant minime

BROCHU CONSTRUCTION inc.

Pour inf.: (le jour) 832-6123 - (le soir) 839-4877 et 653-0955

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS COMMERCIAL

ST-ROMUALD, Centre Ville, 3 logements à louer, 1000 sq. ft., 522-1275, qu-4

BLOC 13 logements, 1-2 à 5 pièces, 2000 sq. ft., 522-1275, qu-4

LEVIS, maison de 2 étages, très propre, ligne brique, grand terrain, pré-électrifié, M. Dutilleul, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

CHARNY, maison de 2 logements, moderne, ligne pierre, possibilité de 2 chambres au sous-sol, \$20,000, 522-1275, qu-4

ST-DAVID, maisons à revenus, un de 11 logements, un de 9 logements, lignes brique, chauffés à eau chaude, Roger Turmel, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

476 SILLERY MAISONS SEULES MAISON LUXUEUSE

MAGNIFIQUE résidence style canadien, 4 chambres, 3 salles de bain, 2 cuisines, 2 chambres, plus sous-sol, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

478 STE-FOY MAISONS SEULES

AVE CHAINOISE SCOTT BUNGALOW 3-1/2 pièces, 3 chambres à coucher, pré-électrifié, école, A. Gourdeur, 522-1275, J.A. Turmel courtiers, 522-8142, qu-4

MAISON NEUVE QUARTIER Laurentien, très beau site résidentiel, 522-1275, qu-4

TERRAIN FORMIDABLE COTTAGE, 5 pièces, idéal pour professionnel, 522-1275, qu-4

STYLE CHATEAU TRES grande résidence, 10 pièces, 2 foyers, terrain 25,000 pieds carrés, 522-1275, qu-4

VUE FLEUVE LE Corbassier, style canadien, 7 pièces, terrain formidabile, 522-1275, qu-4

CAP-ROUGE COTTAGE, style canadien, 6 x 30 pieds, 522-1275, qu-4

MAISON AU VOIR 3290, PARKER sur Louis Jolin, magnifique, 522-1275, qu-4

BOUL. PIE XII COTTAGE 7 pièces sur \$17,000, propriété, 522-1275, qu-4

JUMELLE ST-LOUIS-FRANCE, 2-1/2 pièces, plus une salle de bain, 522-1275, qu-4

MAISON DE LUXE RUE Bellevue, Ste-Foy, magnifique, 522-1275, qu-4

BEAU 7 PIÈCES PLUS 4 chambres, sous-sol, sortie extérieure, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

ST-ROMUALD, bungalow, pierre, brique, 522-1275, qu-4

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ANCIENNE-Lorette, maison neuve, rue Faucher, 633-3516, qu-4

HAUPT, bungalow 6 pièces, plus terrasse, pré-électrifié, école, 522-1275, qu-4

CENTAINES propriétés 170 agents M.L.S. voir Immeubles-Courties, pages jaunes, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-1275, qu-4

ORSAINVILLE, 10 logements à vendre, 522-12

L'accord de Simla

Les relations indo-pakistanaïses reposent maintenant sur la coexistence pacifique

Par JEAN VINCENT

SIMLA, Inde (AFP)—L'accord indo-pakistanaïse publié hier matin à l'issue de la conférence au sommet Gandhi-Bhutto, annonce l'établissement entre les deux pays de relations nouvelles

fondées sur le principe de la coexistence pacifique. Dans cette perspective, l'Inde s'engage à évacuer les territoires occupés le long de sa frontière occidentale, dans les provinces pakistanaïses du Sindh et du Pendjab.

L'évacuation commencera dès après l'entrée en vigueur de l'accord — dont le texte sera soumis à ratification selon la procédure constitutionnelle en vigueur dans les deux pays — et durera au maximum 30 jours. Les deux pays, en outre, an-

noncent la réouverture des liaisons terrestres, maritimes et aériennes ainsi que la reprise des échanges commerciaux et des relations culturelles. D'autre part, un "statu quo" a été conclu en ce qui concerne le Cachemire. Conformément

aux exigences indiennes la ligne de cessez-le-feu résultant de la guerre indo-pakistanaïse de décembre dernier sera maintenue et respectée par les deux pays.

L'accord précise que, tout en s'engageant à ne violer en aucune manière la ligne de cessez-le-feu du 17 décembre dernier (et non plus celle de 1948 que surveillaient naguère les observateurs de l'ONU), l'Inde et le Pakistan maintiennent sur le problème de Cachemire leur attitude connue.

Tandis que le Pakistan réclame en principe l'autodétermination pour les habitants de la province, l'Inde, au contraire, accepte le partage actuel et nre un "Cachemire extérieur" (pakistanaïse) et un "Cachemire intérieur" (indien), mais tout en maintenant théoriquement ses revendications sur la partie septentrionale du Cachemire, occupée par le Pakistan depuis 1948.

L'accord indique également que d'autres rencontres indo-pakistanaïses auront lieu dans un avenir proche. C'est au cours de ces futures pourparlers que seront discutés le rapatriement de quelque 100.000 prisonniers de guerre pakistanaïses détenus en Inde ainsi que le rétablissement

des relations diplomatiques entre les deux pays.

LE BANGLADESH

Le Bangla Desh n'est pas mentionné dans l'accord — dont le texte semble confirmer que le gouvernement du président Ali Bhutto a renoncé définitivement à toute prétention sur l'ancien Pakistan oriental. Pour cette raison et parce que l'Inde n'a pris aucun engagement quant au rapatriement des prisonniers ainsi qu'à cause du maintien de l'actuelle ligne de cessez-le-feu au Cachemire, l'accord est considéré dans les milieux autorisés indiens comme un véritable triomphe pour Mme Indira Gandhi.

Le président Ali Bhutto, observé-on cependant, ne rentre pas les mains vides.

D'une part, il obtient l'évacuation des territoires du Sindh et du Pendjab et, d'autre part, il sera en mesure de faire valoir devant l'Assemblée nationale pakistanaïse que l'Inde, selon les termes de l'accord, s'engage à respecter l'unité nationale, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Pakistan.

Dans une certaine mesure, l'Inde semble ainsi garantir officiellement l'existence même du

Pakistan. Cependant, le texte est commun, la garantie indienne est reprise automatiquement à son compte par le Pakistan qui, en reconnaissant l'unité nationale et l'intégrité territoriale indiennes, paraît renoncer à toute revendication directe sur le Cachemire.

Comme la souhaitait l'Inde, l'accord constitue en substance un pacte de non-agression, les deux pays renonçant à l'emploi de la force dans le règlement

des litiges et décidant d'appliquer dans leurs futures relations l'esprit de la charte des Nations unies.

Ce grand dégel indo-pakistanaïse pourrait déboucher, selon certains observateurs, sur l'idée d'un futur traité de paix et de coopération comparable à ceux qui lient l'Inde au Bangla Desh et à l'Union soviétique.



ASSEMBLEE RELIGIEUSE — Des milliers de jeunes ont assisté au rassemblement religieux organisé par la Rainbow

Family of Living Light of Eugene. L'assemblée s'est déroulée en fin de semaine à Granby, au Colorado. (Téléphoto AP)

Deuxième explosion nucléaire française

PARIS (Reuter) — Le journal "Le Monde" rapporte aujourd'hui que la France a fait exploser un deuxième engin nucléaire dans le Pacifique, le 30 juin.

Un porte-parole du ministère de la Défense s'est refusé à tout commentaire au sujet de cette information, déclarant qu'un communiqué sur les essais nucléaires français ne serait publié qu'après la fin de l'actuelle campagne nucléaire.

En outre, "Le Monde" rapporte que le retour à Papéete du navire de commandement "Orange" pourrait signifier que les essais ont pris fin. Mais il cite une autre information selon laquelle les essais seraient interrompus pendant trois semaines, et qu'une troisième explosion nucléaire serait prévue pour la deuxième quinzaine de juillet.

Des informations non confirmées de provenance de Tahiti indiquent que la première explosion a eu lieu sur l'atoll de Mururoa le 25 juin.

Spassky, insulté, refuse de jouer la partie pour le championnat d'échecs

REYKJAVIK (AFP)—Spassky a refusé de jouer le match comptant pour le championnat du monde d'échecs en raison de l'arrivée tardive de Fischer.

Boris Spassky refuse de jouer contre Bobby Fischer pour le titre mondial tant que des mesures disciplinaires n'auront pas été prises contre ce dernier par la Fédération Mondiale d'échecs, annonce l'Agence Tass.

Dans une dépêche de provenance de Reykjavik (Islande), où la rencontre doit avoir lieu, l'agence déclare que Spassky estime que Fischer l'a insulté ainsi que la Fédération soviétique d'échecs en n'assurant pas à la cérémonie d'ouverture de samedi dernier.

Le prétendant au titre mondial d'échecs Bobby Fischer est finalement arrivé mardi matin, après bien des contretemps et bien des attentes, à Reykjavik.

Fischer a descendu en courant la passerelle et s'est enroulé dans un taxi qui est immédiatement parti pour Reykjavik.

S'il ne s'était pas présenté aujourd'hui, le champion américain risquait d'être disqualifié, et de se voir interdire à l'avenir

toute participation au championnat du monde.

Le début de la première partie qui l'oppose à Spassky a déjà été renvoyé de dimanche à 17 heures, ses exigences financières n'ayant pas été satisfaites.

Mais hier, le millionnaire britannique Jim Slater offrait une somme de \$121.000 doublant les prix accordés au vainqueur et au vaincu de cette confrontation russo-américaine au sommet. Simultanément, Slater mettait Fischer au défi de se présenter à Helsinki, laissant entendre qu'il craignait de se mesurer à Spassky.

Le vainqueur obtiendra \$155.200, le vaincu \$96.800, sans parler des droits de télévision et cinématographiques.

Arrivée brusque

À l'aéroport, la police a dû contenir des dizaines de journalistes qui tentaient de monter à bord de l'avion dans lequel Fischer est arrivé.

Le grand maître islandais Fridrik Olafsson est monté dans l'appareil, pour accueillir le prétendant au titre mondial. Ce dernier a soudainement surgi de l'avion, suivi de ses bagages, qui comprenaient un panier de fruits.

COMMISSION SCOLAIRE DE LORETTEVILLE ECOLE L'ESCALE TRAVAUX DE TRANSFORMATION APPEL D'OFFRES

Des soumissions pour un projet de transformation sont demandées par la Commission Scolaire de Loretteville. Les plans et devis peuvent être obtenus à compter du jeudi le 29 juin 1972, en s'adressant au bureau des Ingénieurs - Consultants Réal Lajoie & Associés, 2065, boul. Charest ouest, Québec J2.

Un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) est exigé pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursé si l'entrepreneur qui a fait le dépôt présente une soumission et si ces mêmes documents sont retournés en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de \$4.000.00, fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Loretteville. Les soumissions devront être livrées avant 16.00 heures, heure avancée de l'Est, mercredi le 12 juillet 1972, au bureau du secrétaire-trésorier, à 184, rue Racine, Loretteville. La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées. Par M. Raymond-Marie Tremblay, Secrétaire-trésorier.

MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN APPELS D'OFFRES

Projet
Contrat no 72-72 Construction de routes, de terrains de camping et de pique-nique ou parc national Forillon, Gaspé (Québec).
Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, bureau 555, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, jusqu'à 15h (heure avancée de l'est), le 27 juillet 1972.
Les soumissions devront être présentées pour la totalité d'un ouvrage, comme il est indiqué dans les documents d'appel d'offres.
On peut obtenir ces documents contre un dépôt de \$100 présente, sous la forme d'un CHEQUE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant à une des personnes suivantes:

1. L'Administrateur des contrats
Bureau 555
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

2. M. l'ingénieur régional (Québec)
Direction des parcs nationaux et des lieux historiques
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
1141, Route de l'Église
Cote postale 95078, Québec J0 (Québec)

Lieux d'examen des soumissions:
Le bureau du directeur du parc national Forillon, édifice Sobey, à Gaspé (Québec); le bureau de l'ingénieur régional, 132 est, Deuxième rue, Cornwall (Ontario); les bureaux de l'Association de la construction à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby, Drummondville, Saint-Hyacinthe et Chicoutimi (Québec).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni telle ou telle soumission. Le directeur des Services techniques, G.J. Bowen

IL N'Y A PAS DE DOUTE. ÉCONOMIE GARANTIE DE 10% D'HUILE.

Economie garantie de 10% d'huile
Avec une fourniture Econojet de Gulf, nous garantissons, par écrit, que vous économiserez au moins 10% sur votre consommation d'huile à chauffage de l'an dernier.

Programme de paiement de 10 ans
Ce programme vous rend l'acquisition d'une fourniture chose facile. Pour plus de renseignements, consultez votre Centre de Confort au Foyer Gulf ou votre entrepreneur autorisé en chauffage.

Chauffage sûr et propre
La fourniture comporte des dispositifs qui vous assurent un chauffage propre et sans danger et un fonctionnement sûr et rapide. Toutes les pièces sont construites de façon à éliminer les bruits que produisent habituellement l'expansion et la contraction.

Centre de Confort au Foyer Gulf
Votre Centre de Confort au Foyer Gulf a tout pour assurer votre confort à longueur d'année: chauffeurs, climatiseurs, humidificateurs, déshumidificateurs, épureurs d'air et chauffeuses pour piscines. Vous bénéficiez aussi de conditions faciles de paiement sur tout appareil de climatisation et d'un programme de paiement de 10 ans sur fournaïses et chauffeuses pour piscines.

Service rapide et efficace
Comprend le service de dépannage à toute heure (si quelque chose ne tournait pas rond). Il comprend aussi des inspections à intervalles réguliers pour assurer que votre fournaïse donne son plein rendement.
Pour plus de renseignements au sujet de la fournaïse Econojet de Gulf ou tout autre appareil de Confort au Foyer, allez voir ou communiquez avec votre entrepreneur en chauffage, ou déposant autorisé Gulf dès aujourd'hui.



CENTRE DE CONFORT AU FOYER GULF
2485, BOULEVARD STE-ANNE
Galeries La Guadeloupe Québec, Qué.
Tél. : 661-9291



MODÈLE GEL 85-111

FOURNAISE ECONOJET DE GULF.

S'il n'y a plus de doute au sujet du mauvais état de votre vieille fournaïse, faites-vous installer une fournaïse Econojet de Gulf dès aujourd'hui — et économisez 10% d'huile à chauffage l'an prochain.

\$299.00

Payez en 10 ans — vous n'effectuez le premier versement que le 1er octobre 1972.
L'offre prend fin mardi le 1 août 1972.
Plus installation et taxes.

MINISTRE DES RICHESSES NATURELLES

Avis de révocation de concessions minières

Prenez avis que les concessions minières ci-après énumérées seront révoquées en faveur de la couronne, conformément aux articles 202, 204 et 205 de la Loi des mines (ch. 34 des Lois du Québec, 1965, 1re session, et amendements), permettant au Ministre des Richesses naturelles de révoquer toute concession minière pour défaut de paiement de la taxe annuelle de un dollar prévu à l'article 119 de ladite loi, si 90 jours après la dernière publication de cet avis, la taxe due et les frais de publication n'ont pas été payés.

District électoral	Canton ou paroisse	No de la concession	No de lots ou de blocs	Superficie	Date d'émission	Lettres patentes
Abitibi-est	Bourlamaque	300	blocs 49, 50, 51	99,7	27-5-38	22-11-41
		305	blocs 1, 2, 3, 4	205,6	12-9-38	26-9-40
		281 pte	blocs 15, 16, 19, 20	222	1-6-36	7-9-37
		226	blocs 1, 2, 3, 4, 5	443	14-3-28	6-12-28
		443	Demie sud des lots 35, 36, 37, 38, 39, rang 1			
Abitibi-est	et Desfor Senneterre	508	blocs 5 à 14 incl. lots 37 et 38, rang IX	608,6	13-5-58	—
		269	Demie ouest lot 18, rang IX	269	21-12-64	—
Gatineau	Aylwin	503	1/2 N.-O. de 1/2 S.-E. et 1/2 S.-E. de 1/2 N.-O. lot 8 rang J ou pte N.-O. lot 522 du cadastre officiel du Val-Barette et pte S.-E. lot 8-A du cadastre officiel du canton de Campbell	55	1-8-34	—
		431	1/2 N.-E. lots 19, 20, 21, 22, 23, rang I et 1/2 S.-O. lot 22, lot 23, 22 B rang II	68	6-11-63	—
Portneuf	Montauban	254	lots 46-1 et 47-1, rang I	945	1-5-56	10-6-56
		221	blocs 101 à 110 incl. et blocs 157 et 158	42,1	24-11-30	—
Rouyn-Noranda	Beauchastel et Rouyn	341	blocs 157 et 158 bloc 160 et bloc 204	559	21-11-27	5-4-28
		84 pte	bloc D	574,6	8-3-46	14-4-47
Rouyn-Noranda	Dasserat	201	bloc 4	85	14-10-14	3-5-16
		202	blocs 5, 6, 7	40	23-2-27	—
Rouyn-Noranda	Rouyn	150	bloc 6	165	9-1-26	17-7-25
		204	blocs 71, 72, 73, 74, 75	537	2-3-27	2-2-29
Rouyn-Noranda	Rouyn	267	blocs 6 à 14 incl.	547	9-5-34	6-8-34

Le Sous-ministre J.-G. Fredette

Québec, le 24 mai 1972

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Délégués de la Californie Les partisans de McGovern portent leur cause en appel

WASHINGTON (AFP et AP) — En dépit des célébrations du 4 juillet, fête nationale des Américains, une Cour d'appel entend aujourd'hui les arguments des partisans du sénateur McGovern qui luttent pour que lui soient rendus les 150 délégués de la Californie qui lui ont été enlevés.

La décision d'un comité spécial de Démocrates d'annuler en quelque sorte le résultat du vote des primaires de Californie, pour redistribuer les délégués en proportion des votes, a rendu le sénateur McGovern tellement furieux qu'il a menacé de rompre avec le parti, et de se présenter comme indépendant aux élections présidentielles, si justice ne lui était pas faite.

McGovern estime en effet que la décision est injuste, étant donné que tous les candidats impliqués, aux élections primaires de Californie, avaient accepté les règlements, et s'étaient mis d'accord pour que le vainqueur récolte les 271 délégués en bloc.

Le cas avait été porté devant un tribunal du district fédéral de Washington, mais le juge Hart a estimé hier que la Justice n'avait pas à intervenir dans le processus d'élection des délégués à une convention politique.

"C'est un cas qui devra être tranché par la convention démocrate elle-même, a dit le juge et non par la Cour."

Le juge Hart portait le même jugement sur le recours en justice des partisans du tout-puissant maire Daley de Chicago, qui contrôlait 59 délégués de l'Illinois, qui allaient se rendre à la convention sans être alignés sur aucun candidat.

La commission des accréditations avait également annulé ces 59 délégués, et les plaignants portent également leur cause devant une Cour d'appel aujourd'hui.

Notons que la décision concernant les délégués du maire Daley est importante pour McGovern également, puisque 41 des 59 nouveaux délégués lui sont favorables.

Pendant que la Cour refusait d'intervenir dans les affaires internes du Parti démocrate, les principaux candidats à la nomination prenaient une fin de semaine de repos, à leur résidence. Le sénateur Hubert Humphrey, qui a vu ses espoirs ravivés après la décision de la Commission des accréditations qui lui donne une centaine de délégués de plus, s'est rendu à Waverly, Minnesota, où il a passé la fin de semaine.

McGovern se repose à sa ferme du Maryland, tandis que le sénateur Edmund Muskie du Maine séjourne à Kennebunkport. Selon l'Associated Press, McGovern dispose de 1281,9 délégués, Humphrey de 498,5, George Wallace de 381 et Muskie de 225,5.

Le candidat qui sera désigné candidat démocrate à la Maison-Blanche, à la convention de Miami, qui débutera lundi prochain, devra réunir 1509 votes.

Mitchell demeure conseiller du comité de réélection de Nixon

WASHINGTON (Reuter) — Pour raisons familiales — sa femme Martha l'avait mis au pied du mur de choisir entre elle et des activités trop accablées à son gré — M. John Mitchell a démissionné de son poste de directeur de la campagne électorale du président Nixon.

L'ancien ministre de la Justice a expliqué qu'il souhaitait désormais consacrer plus de temps à son épouse et à ses enfants, a déclaré M. Francis Dale, président du comité pour la réélection de M. Nixon.

Dans le courant du week-end dernier, Mme Mitchell s'est plainte, dans une série d'interviews à la presse, d'être une "prisonnière politique".

Elle a dit être toujours fort amoureuse de son mari, mais qu'elle allait le quitter parce qu'elle ne pouvait plus supporter

"toutes ces choses malsaines qui se passent."

Mme Mitchell s'est abstenue de spécifier quelles étaient exactement ces "choses malsaines".

Elle s'est ensuite soustraite à la curiosité de la presse en se cloîtrant au "Plush Westchester Country Club" de Rye, dans l'Etat de New York. Puis M. Mitchell est allé la chercher, et tous deux sont retournés à Washington.

La démission de M. Mitchell semble être le résultat des discussions que mari et femme ont eues depuis.

SUCCESEUR

M. Clark MacGregor, ancien représentant de Minnesota, a été nommé conseiller de la Maison-Blanche pour les relations avec le Congrès, a succédé à M. John Mitchell au poste de directeur général de la campagne électorale du président Nixon.

M. Nixon avait accepté dans la matinée la démission de M. Mitchell.

M. MacGregor, 49 ans de la Chambre des représentants de 1960 à 1970 avant de devenir conseiller de la Maison-Blanche, passe pour être un fin politique, en outre parfaitement rodé et à l'aise sur le plan des relations publiques.

Quant à M. Mitchell, il n'en continuera pas moins à servir à titre de conseiller le comité du parti républicain chargé de la campagne pour la réélection de M. Nixon.

Les Rolling Stones à Washington

WASHINGTON (Reuter) — A l'occasion de la fête nationale américaine de l'Indépendance, mardi, les Rolling Stones dneront à Washington un concert devant 45.000 amateurs de musique pop dont plusieurs milliers auront fait la queue plus de deux jours.

Les autorités redoutent des incidents et 250 policiers et des gardes de compagnie de sécurité privée seront là pour essayer de prévenir tout désordre. Toutes les vitrines des installations du stade où se déroule la soirée ont été recouvertes de planches.

Tous les billets ont été déjà vendus mais les places ne sont pas numérotées et les premiers arrivés seront les mieux placés. C'est pourquoi la police craint des bondoules génératrices de désordres. On redoute aussi que dans l'ambiance chauffée à blanc par Mike Jaeger et ses compagnons, des jeunes spectateurs fassent usage de drogue. Les Stones font depuis un mois une grande tournée aux Etats-Unis.

Deux ferry-boats portés disparus aux Philippines

MANILLE (AFP) — Deux ferry-boats, ayant à bord 165 passagers, dont de nombreux étudiants, ont été portés disparus hier au large du Cap Loang, à 300 milles au sud-est de Manille.

Les étudiants figurant parmi les passagers allaient s'inscrire à l'Université de Cataman. Ils venaient de plusieurs villes côtières de la province de Samar Del Norte.

Les autorités craignent que les deux bâtiments n'aient coulé ou n'aient été emportés à la dérive. Des recherches aériennes n'ont donné aucun résultat.



IL DIRIGERA LA CAMPAGNE DE NIXON — M. Clark MacGregor, représentant du président Nixon auprès du Congrès a accédé dimanche au poste de directeur général de

la campagne électorale du président. Il succède à M. John Mitchell qui a remis sa démission pour des raisons d'ordre familial. (Téléphoto AP)

L'état de santé de l'ex-président Harry Truman est satisfaisant

KANSAS CITY (Missouri) (AFP) — L'état de santé de l'ancien président Harry Truman est "satisfaisant" a indiqué hier, à Kansas City un bulletin de l'hôpital "Research" où le patient a été admis dimanche.

Selon le médecin personnel de M. Truman, le Dr Wallace H. Graham, l'ancien président, qui est âgé de 88 ans et souffre de troubles gastro-intestinaux, a passé une nuit "paisible" bien qu'il ne se soit endormi

"profondément" qu'à quatre heures locales du matin.

Le Dr Graham a indiqué qu'il avait l'intention de limiter son examen à des analyses de sang mais a ajouté qu'il était encore trop tôt pour savoir quand l'ancien président pourrait quitter l'hôpital.

Le communiqué de l'hôpital indique pour sa part que M. Truman continue d'être "gai et enjoué" et que l'examen auquel il est soumis n'est que "routine".

M. Truman avait été hospitalisé en 1971 pendant une douzaine de jours pour des troubles intestinaux semblables.

ASSURANCES GENERALES

- VOITURES
- RESIDENCES
- COMMERCE

Compétence
Service

1218 DE BEAUVILLE
STE-FDY
TEL.: 658-0737



M. CLAUDE MORENCY

SIMPSONS-SEARS



● Place Fleur de Lys

● Place Laurier

LES VENTES DE FIRENZA

Les toits cabriolet
en exclusivité
chez Giles Bédard



MARCHEMENT À FOND! CHEZ GILES BEDARD

Service de nuit

AUTOS Ltée

Rond-Point, Lévis
tel.: 833-3201

La compagnie d'aviation El Al menacée d'actions terroristes

GENEVE (Reuter - AFP) — L'Association internationale du transport aérien (IATA) a indiqué hier à Genève qu'elle avait mis en garde Interpol et les 107 compagnies aériennes membres de l'Association contre des actions terroristes contre les intérêts juifs, et en premier lieu la compagnie El Al, à la suite d'un coup de téléphone anonyme reçu par un membre de l'AITA.

Le correspondant a déclaré que des actions de représailles commencent dès aujourd'hui si un certain nombre de conditions, liées à la récente attaque de l'aéroport de Tel-Aviv par un commando-suicide japonais, n'étaient pas satisfaites par Israël.

De source informée, on précise que ces conditions sont les suivantes:

— Israël doit libérer Okamoto, le seul survivant du commando-suicide, ou le laisser se donner la mort comme il en a exprimé le souhait.

— Israël doit rendre la somme d'argent payée par le Japon en compensation pour l'attaque de l'aéroport par des ressortissants japonais.

— Israël doit remettre \$5 millions aux Nations unies à l'intention des pays sous-développés.

— Israël doit se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis la guerre de juin 1967.

De même source, on ajoute que le correspondant anonyme a également exigé que M. Kurt Waldheim, secrétaire général de son côté, le porte-parole d'El Al a annoncé que la compagnie israélienne, dont les appes Nations unies, annonce à la

télévision l'acceptation des conditions. Au cas où elles ne seraient pas satisfaites, a-t-il dit, les actions de représailles contre les intérêts juifs dans le monde commenceraient.

Un porte-parole du service de sécurité de l'AITA a indiqué que l'avertissement transmis à Interpol et aux compagnies membres était une mesure de routine habituelle dans les cas semblables, qui surviennent le plus souvent de mauvaises plaisanteries.

Cela ne signifie pas, a-t-il dit, que l'AITA prend cette dernière menace à la légère.

A Tel-Aviv, les menaces adressées à Israël ont été accueillies avec calme. M. Shimon Peres, ministre israélien des Transports, a déclaré à ce sujet: "Se laisser effrayer par une menace, c'est ouvrir la porte à toute une série d'autres menaces et mettre en danger tous les transports aériens".

pareils et les bureaux à l'étranger sont les premiers visés par cette menace, n'envisageait pas de prendre de nouvelles mesures de sécurité.

AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE FROST

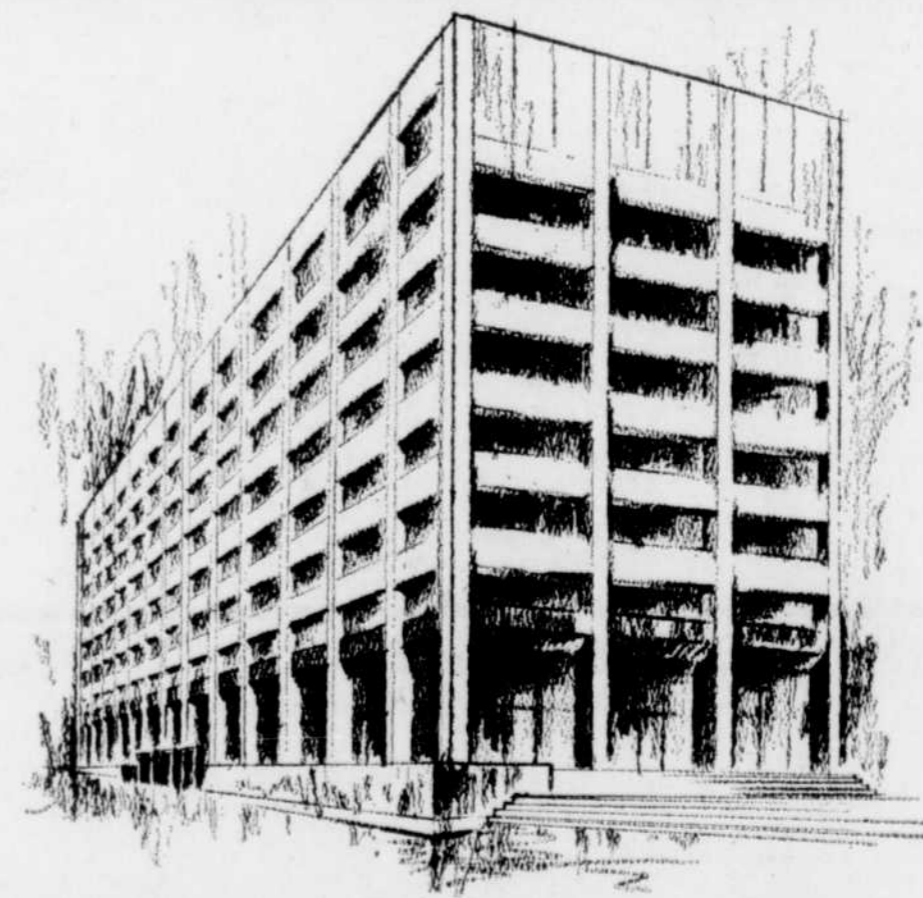


ne sort pas qui veut

Avec la clôture Frost, vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet de vos enfants ni de vos animaux familiers. La clôture de marque Frost est la plus réputée du Canada. Pas étonnant, puisqu'elle est faite des meilleurs matériaux et que sa fabrication soignée se double d'un montage professionnel. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: treillis galvanisé ou à nouveau revêtement vinyle vert. La clôture Frost se passe d'entretien et demeure impeccable pendant de longues années. Frost est la clôture qu'il vous faut. Communiquez avec le bureau de vente Frost.

FROST Estimation gratuite, sans obligation de votre part.
524-5291

PLACE QUÉBEC



BIENVENUE À 2, PLACE QUÉBEC

Accessoires de Bureau Inc.
Banque de Nouvelle Écosse,
(bureau principal)
Bissonnette et Michaud, Architectes
B.L. & A. International Inc.
Brunelle, Lambert & Associés Inc.
Clarkson, Gordon et Cie
Commercial Union,
Assurance Co. Ltée
Goodwin et Deblois, avocats
Québec - Hilton
Joachim, Jalbert et Associés
La Great-West Compagnie
d'Assurance-Vie
La Mutuelle du Canada,
Compagnie d'Assurance-Vie

Les Compagnies d'assurances
Continental
Levesque, Beaubien Inc.
Lucyenne Fleuriste Enr.
McDonald, Currie & Cie
Micheltour Inc.
Pharmacie Place Québec Enrg.
Place Québec Inc.
Price Waterhouse et Associés
Sun Life du Canada
The Fidelity and Casualty Co.
of New York
United Cigar Store
Urwick, Currie & Associés Ltée
Voyages Claude Michel Inc.
Woods, Gordon & Cie

- 6 étages ultra-modernes d'espace à bureaux de premier choix
- 4 ascenseurs ultra-rapides
- Stationnement spacieux
- Services bancaires et restaurants dans l'immeuble
- Excellent service d'agencement pour les locataires requérant plusieurs bureaux
- Service d'humidification et de climatisation

PLACE QUÉBEC Inc. une entreprise de
TRIZEC CORPORATION LTD.

2 Place Québec, suite 512

Pour renseignements et brochure explicative:

Ernest W. Booth / R. Jacques Plante (418) 529-0941

*Franchises de courtier
en immeubles honorées*

M. Kurt Waldheim voudrait relancer la Mission Jarring au Moyen-Orient

GENEVE (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, serait décidé à relancer la mission de son représentant spécial pour le Moyen-Orient, l'ambassadeur Gunnar Jarring, croit-on savoir de source diplomatique à Genève.

C'est dans cette perspective, dit-on de même source, que le secrétaire général a fait connaître, lundi matin, à M. Jarring les résultats des entretiens qu'il a eus récemment à Rabat et à Stockholm avec les ministres des Affaires étrangères d'Égypte et d'Israël. Ces résultats auraient été suffisamment positifs pour que M. Waldheim décide à nouveau de proposer, par l'intermédiaire de M. Jarring, ses bons offices aux parties en présence au Moyen-Orient.

La compagnie ITT de nouveau sur la sellette

NEW YORK (AFP) — La "Corporation internationale des téléphones et télégraphes" International Telephone and Telegraph Corporation (ITT), compagnie américaine privée, a soumis en octobre de l'année dernière à la Maison Blanche un plan d'action en 18 points visant à renverser le gouvernement chilien de M. Salvador Allende, a révélé hier le New York Times.

Ce plan est contenu dans une lettre et un mémorandum — dont le grand quotidien new-yorkais déclare s'être procuré une copie — que M. William R. Merriam, vice-président de l'ITT chargé des relations publiques avec Washington, a adressés à M. Peter G. Peterson, alors conseiller à la présidence en matières d'économie internationale et actuellement secrétaire d'Etat au Commerce.

Le New York Times indique que l'administration de M. Nixon a rejeté à l'époque ce plan d'action qui lui avait été soumis le 1er octobre soit deux jours après que le Chili ait placé sous administration d'Etat la compagnie chilienne des téléphones dont l'ITT possédait 70 pour cent des parts avec un investissement de 153 millions de dollars.

Le plan de l'ITT, qui devait être le pouvoir au gouvernement "marxiste" de M. Allende dans un "délai de six mois" ("designed to assure that the government of Chile's marxist president Salvador Allende does not get through the crucial next six months"), comprenait notamment les points suivants:

Lancement d'une "guerre économique" contre le Chili par la Maison Blanche avec l'assistance de la CIA ("Central Intelligence Agency"). Le plan recommandait entre autres une extension des restrictions de crédit au Chili par les banques internationales et privées américaines ainsi qu'une suspension de six mois des achats américains à ce pays, de cuivre en particulier. Manœuvres de subversion dans les forces armées chiliennes. M. Merriam, dans son rapport, considérait ces dernières, de même que le secteur judiciaire, le service civil, les organes d'information et une "fraction" du législatif ("the judiciary, civil service, crippled news media and a fragment of the legislative branch") comme des "forces d'opposition possible au régime".

Consultations avec d'autres gouvernements pour déterminer des moyens de pression contre le Chili et lancement d'une "guerre diplomatique" ("diplomatic sabotage"). Ces gouvernements seraient en premier chef ceux des pays dont les ressortissants sont "pris à parti" par les chiliens marxistes. ("suffering from the Chilean marxists").

Dans une réaction hier aux révélations du New York Times, M. Peterson a déclaré avoir bien reçu une communication de M. Merriam le 1er octobre dernier, mais a affirmé ne pas avoir souvenir d'un "plan d'action" accompagnant cette communication.

Le quotidien new-yorkais rappelle que les seules mesures adoptées à l'encontre du Chili ont été les votes américains à la banque export-import et à la banque mondiale pour un arrêt des crédits du gouvernement de Santiago.

Ces mesures obéissaient à la politique générale annoncée en janvier dernier par le président Nixon pour répondre à la saisie des intérêts américains à l'étranger.

Selon le New York Times, la lettre et le mémorandum de M. Merriam étaient au nombre des documents étudiés par la commission sénatoriale des Affaires étrangères lors de ses séances sur les rapports en mars dernier par le chroniqueur Jack Anderson sur les activités de l'ITT au Chili.

Mais tandis que Jack Anderson s'était contenté de faire état de "mesures possibles — demandées par l'ITT — visant à retirer M. Allende de ses fonctions", la corporation déclare dans les documents rendus publics aujourd'hui que la situation au Chili représente une "haute priorité pour l'ensemble de l'administration de M. Nixon" ("warrants high priority by the entire administration") et que "tout doit être fait" pour que le gouvernement de M. Allende ne dure pas plus de six mois.

"Nous sommes convaincus", ajoutait M. Merriam dans ces mêmes documents, "que le moment présent est le plus favorable pour relancer et renforcer la politique des Etats-Unis en Amérique latine".

(We are convinced the present moment is a most expedient time to reappraise and strengthen U.S. policy in latin america)

On souligne toutefois que M. Waldheim ne prendra de décision définitive que s'il a l'assurance qu'une nouvelle tentative de M. Jarring sera favorablement accueillie des deux côtés.

RHETORIENS et AMICALES • FAMILIALES • REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM • SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

MORIN (Wilfrid Napoléon) — A Ville L'Islet, le 2 juillet 1972, à l'âge de 87 ans, est décédé Wilfrid Napoléon Morin. Il était membre de Chevaliers de Colomb 3e degré du conseil 3454, époux de Dame Alice Lemieux. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures. Départ du salon Cloutier Limitée, 111, rue St-Raymond le 1er juillet 1972. qu-4

LA MOTHE (Hervé) — A Québec le 2 juillet 1972, à l'âge de 43 ans, est décédé Hervé Lamothe échevin de la ville de Donnacona époux de Yvette Machette. Il demeurait au 300, rue St-Joseph, Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi à 5 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, rue N-D. Donnacona à 4 heures 45 pour l'église de St-Agnès et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles: Diane, son père et sa mère: M. et Mme Joseph Lamothe. Ses frères et sœurs: Edmond (Rita Fiset), Jean-Paul (Augustine Tremblay), Fernande (Mme Jean-Guy Alain), René (Clotilde Tremblay), Solange (Mme Rodrigue Rivard), Gaston (Louise Moisan), Françoise (Mme Raymond Corveauro). Sa belle-mère: Mme Alfred Marchette. Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Luc Lamothe, M. et Mme Gérard Marchette, M. et Mme Gérard Marchette, M. et Mme Marius Marchette. qu-4

PAQUIN (Laurent) — A Ste-Christine, le 3 juillet 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé subitement M. Laurent Paquin époux de dame Simone Godin. Il demeurait à Ste-Christine, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 juillet à 11 heures. Départ du salon funéraire Roland G. Cantin, Ste-Christine. qu-5

PARADIS (Edmond) — A Québec, le 2 juillet 1972, à l'âge de 86 ans est décédé M. Edmond Paradis. Il demeurait à St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin, Ste-Christine. qu-5

PLANTE (Alfred) — A Lauzon, le 2 juillet 1972, à l'âge de 56 ans est décédé M. Alfred Plante, époux de dame Maria Lafrance. Il demeurait au 22, rue de Gaule, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi à 11 heures. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, Lauzon. qu-4

LECLERC (Arthémise) — A Donnacona, le 3 juillet 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Arthémise Leclerc, épouse de feu Adolphe Leclerc. Elle demeurait au Domaine du Souvenir, Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, rue Notre-Dame, Donnacona. qu-4

LETOURNEAU (Berthe) — A Québec, le 30 juin 1972, est décédée Mlle Berthe Letourneau, épouse de feu M. René Letourneau. Elle demeurait au 2175, rue Vézina, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F-X Bouchard Inc., 43 Ave Royale, Ste-Pierre I.O. qu-4

MADORE (Claudia) — A Québec, le 1er juillet 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Madame Claudia Madore, épouse de feu M. Marcel Madore. Elle demeurait au 77, rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 9 heures. Départ des Salons de la Michèle, 43, rue St-Jacques, Ste-Christine. qu-4

MARCOTTE (Margarine) — A Grondine, le 2 juillet 1972, à l'âge de 18 ans est décédée accidentellement Margarine Marcotte fille de M. et Mme Marcel Marcotte. Elle demeurait à Deschambault. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 222, Chemin du Roi Deschambault. qu-4

MARQUIS (Claude) — A Québec, le 23 juin 1972, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Claude Marquis, fils de M. Robert Huard et de dame Georgette Duplain. Il demeurait à St-Raymond. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère: Paul-André (Carmen Cantin); sa grand-mère: Mme Antonio Huard; ses oncles et tantes: Mlle Gabrielle Huard, Mme Jeanne Genois, M. et Mme André Huard (Jeannette Alain), M. et Mme Jean-Marie Vézina (Angéline Huard), M. et Mme Gilles Huard (Lili Chastanay), M. et Mme Adalbert Dutil (Françoise Huard), M. et Mme René Lefebvre. qu-4

LETOURNEAU (Berthe) — A Québec, le 30 juin 1972, est décédée Mlle Berthe Letourneau, épouse de feu M. René Letourneau. Elle demeurait au 2175, rue Vézina, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F-X Bouchard Inc., 43 Ave Royale, Ste-Pierre I.O. qu-4

MADORE (Claudia) — A Québec, le 1er juillet 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Madame Claudia Madore, épouse de feu M. Marcel Madore. Elle demeurait au 77, rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 9 heures. Départ des Salons de la Michèle, 43, rue St-Jacques, Ste-Christine. qu-4

MARCOTTE (Margarine) — A Grondine, le 2 juillet 1972, à l'âge de 18 ans est décédée accidentellement Margarine Marcotte fille de M. et Mme Marcel Marcotte. Elle demeurait à Deschambault. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 222, Chemin du Roi Deschambault. qu-4

MARQUIS (Claude) — A Québec, le 23 juin 1972, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Claude Marquis, fils de M. Robert Huard et de dame Georgette Duplain. Il demeurait à St-Raymond. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère: Paul-André (Carmen Cantin); sa grand-mère: Mme Antonio Huard; ses oncles et tantes: Mlle Gabrielle Huard, Mme Jeanne Genois, M. et Mme André Huard (Jeannette Alain), M. et Mme Jean-Marie Vézina (Angéline Huard), M. et Mme Gilles Huard (Lili Chastanay), M. et Mme Adalbert Dutil (Françoise Huard), M. et Mme René Lefebvre. qu-4

LETOURNEAU (Berthe) — A Québec, le 30 juin 1972, est décédée Mlle Berthe Letourneau, épouse de feu M. René Letourneau. Elle demeurait au 2175, rue Vézina, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F-X Bouchard Inc., 43 Ave Royale, Ste-Pierre I.O. qu-4

MADORE (Claudia) — A Québec, le 1er juillet 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Madame Claudia Madore, épouse de feu M. Marcel Madore. Elle demeurait au 77, rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 9 heures. Départ des Salons de la Michèle, 43, rue St-Jacques, Ste-Christine. qu-4

MARCOTTE (Margarine) — A Grondine, le 2 juillet 1972, à l'âge de 18 ans est décédée accidentellement Margarine Marcotte fille de M. et Mme Marcel Marcotte. Elle demeurait à Deschambault. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 222, Chemin du Roi Deschambault. qu-4

MARQUIS (Claude) — A Québec, le 23 juin 1972, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Claude Marquis, fils de M. Robert Huard et de dame Georgette Duplain. Il demeurait à St-Raymond. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère: Paul-André (Carmen Cantin); sa grand-mère: Mme Antonio Huard; ses oncles et tantes: Mlle Gabrielle Huard, Mme Jeanne Genois, M. et Mme André Huard (Jeannette Alain), M. et Mme Jean-Marie Vézina (Angéline Huard), M. et Mme Gilles Huard (Lili Chastanay), M. et Mme Adalbert Dutil (Françoise Huard), M. et Mme René Lefebvre. qu-4

LETOURNEAU (Berthe) — A Québec, le 30 juin 1972, est décédée Mlle Berthe Letourneau, épouse de feu M. René Letourneau. Elle demeurait au 2175, rue Vézina, Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 3 heures. Départ de la résidence funéraire F-X Bouchard Inc., 43 Ave Royale, Ste-Pierre I.O. qu-4

MADORE (Claudia) — A Québec, le 1er juillet 1972, à l'âge de 61 ans, est décédée Madame Claudia Madore, épouse de feu M. Marcel Madore. Elle demeurait au 77, rue St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 4 juillet à 9 heures. Départ des Salons de la Michèle, 43, rue St-Jacques, Ste-Christine. qu-4

AVIS DE DECES

ALLAIRE (Ernest) — A Beauport, le 2 juillet 1972, à l'âge de 70 ans est décédé accidentellement M. Ernest Allaire époux de dame Grazziella Rivard. Il demeurait au 219, rue St-Denis, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 11241 Avenue Royale. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, est décédée Dame Marie-Anne Beau-dou époux de feu Monsieur Alphonse Blais. Elle demeurait au 325, rue Fraser, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 juillet 1972, à 15-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 46, rue St-Cyrille, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

AVIS DE DECES

ALLAIRE (Ernest) — A Beauport, le 2 juillet 1972, à l'âge de 70 ans est décédé accidentellement M. Ernest Allaire époux de dame Grazziella Rivard. Il demeurait au 219, rue St-Denis, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 11241 Avenue Royale. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, est décédée Dame Marie-Anne Beau-dou époux de feu Monsieur Alphonse Blais. Elle demeurait au 325, rue Fraser, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 juillet 1972, à 15-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 46, rue St-Cyrille, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

BLAIS (Marie-Anne) — A Québec, le 4 juillet 1972, à l'âge de 87 ans est décédé Monsieur J.-Arthur Blais, employé du Département des Douanes à sa retraite, époux de Dame Yvonne Lambert. Il demeurait au 1221, Avenue Taché, apt 4, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 1972 à 10-00 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeoys, Québec. qu-4

Gouvernement Canadien aux Etats-Unis, à sa retraite, époux de dame Jeanne d'Arc Pelletier. Il demeurait au 1800, Côte de l'Église, Silley. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 3 juillet 1972, à 11-00 heures.

Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Daniel, Céline, et Michel Fortin; sa mère: Mme Emilie Nolin; sa belle-mère: Mme Napoléon Fortin; ses frères et sœurs: M. et Mme Jean-Paul Nolin, M. et Mme Emilie Haman (Georgette), M. et Mme Emilien Nolin, M. Roger Nolin, M. et Mme Fernand Nolin, M. et Mme René Nolin, M. et Mme René Chabot (Anne-Marie), M. et Mme Raymond Nolin, de Scarborough, Ont. Ses enfants beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. qu-5

GAMACHE (J.-Antoine) — A Montréal, le 3 juillet 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-Antoine Gamache, retraité du CN, époux de Cécile Sylvester. Les funérailles auront lieu le 6 juillet, à 10 heures, en l'église St-Jacques, 1400, de Grâces, Montréal et de là au cimetière de Joliette. Il était le père de Jeannine (Mme Gérard Sénécal), Monique (Mme B. Prévost), frère de H. Ernest, pilote, Marthe, et Elisabeth, de Québec. qu-4

Après une sanglante fin de semaine Un accord entre l'armée et les protestants sauve l'Irlande du Nord de la guerre civile

IRLANDE DU NORD (d'après l'AFP et Reuter) — A la suite d'une sanglante fin de semaine de huit morts, jamais, peut-être, la paix n'a paru aussi fragile et la véritable guerre civile si proche en Irlande du Nord hier soir. Avant qu'un accord intervienne entre l'armée britannique et l'Union de Défense de l'Ulster (UDA-protestante), cette dernière menaçait, forte de six à huit mille hommes, d'ériger une barricade dans Ainsworth street à Belfast; ce que plusieurs centaines de militaires entendaient les empêcher de faire.

tre heures d'un angoissant face à face, de ne pas construire de barricades dans cette rue qui sépare le quartier protestant de Shankill road et le quartier catholique de Springfield road, et l'armée britannique s'est engagée, en revanche, à installer des postes de contrôle où sera vérifiée l'identité de toute personne passant d'un secteur à l'autre.

DEUX ARMÉES SUR UN PIED DE GUERRE
Au moment où les négociations engagées entre le général Ford et les leaders de l'UDA ont enfin abouti, chaque camp avait reçu de tels renforts que toute confrontation risquait de tourner à la catastrophe. Du côté de l'UDA, six à huit mille hommes en formation paramilitaire, armés de barres de fer, de boucliers et de boucliers, faisaient face aux troupes britanniques équipées de véhicules blindés.

Il n'y eut pas d'incident, mais, peu après, les extrémistes protestants commencèrent à envahir la rue en rangs serrés, tandis que tout le quartier se vidait de ses habitants. L'UDA donnait alors un ultimatum à l'armée lui enjoignant de se retirer à 20h, dernier délai.

REPRESAILLES
Les corps des huit personnes qui sont mortes au cours de la fin de semaine ont été trouvés par les forces de sécurité dans divers quartiers de la capitale. Les victimes étaient catholiques et protestantes et il semblait que ces exécutions aient eu lieu en guise de représailles, soit de la part de l'IRA, soit de la part de l'UDA.

L'avenir politique de l'Europe se jouerait au Sommet franco-allemand

BONN (d'après Reuter et AFP) — Les consultations du Sommet franco-allemand qui s'est ouvert hier à Bonn entre MM. Pompidou et Brandt, dépassent de loin en importance les rencontres franco-allemandes régulières.

A Paris comme à Bonn, on considère que ces consultations seront décisives pour l'avenir de la coopération politique européenne ainsi que pour la politique économique et monétaire de la CEE.

M. Pompidou lui-même n'a pas caché qu'il considérait ces entretiens comme une étape décisive pour l'avenir immédiat de la coopération européenne. Il laissa même encore hier planer un doute sur la tenue de la conférence au sommet des dix pays de la communauté élargie qui doit en principe se tenir à Paris début octobre.

A l'issue de cette première journée, le chancelier Willy Brandt a déclaré aux journalistes qu'il estimait possible de maintenir la date prévue pour le "Sommet des Dix" et que des progrès avaient été faits même sur les questions monétaires.

M. Brandt a souligné que pour la RFA ce Sommet à Dix n'avait jamais été une nécessité absolue mais que ce serait une bonne chose pour l'Europe.

De son côté, le porte-parole français, M. Jean-Philippe Lecat a souligné que des accords avaient été réalisés sur la sécurité, la coopération en Europe, la réduction mutuelle et équilibrée des forces en présence en Europe et la normalisation en cours des rapports avec la RDA.

La plus grande partie des entretiens d'hier aurait porté sur les problèmes monétaires et ils avaient pour but de réaliser l'unité, mais les solutions qui s'imposent pour ce faire ne sont pas encore trouvées.

Parlant de la conférence au sommet franco-allemande, le porte-parole français a déclaré que la question de son contenu était bien connue maintenant: la volonté européenne des participants devra se traduire par des mesures concrètes. Elle devra résister et non s'évanouir à la première difficulté.

SOMMET A DIX INCERTAIN
En ce qui concerne le Sommet à Dix, M. Lecat a déclaré qu'on en parlait évidemment, mais que les problèmes institutionnels n'avaient pas été abordés, pas plus que la question du secrétariat politique permanent.

A ce sujet, on remarquera toute la prudence dont s'entourent les Français qui ne veulent pas encore se prononcer définitivement sur la tenue du Sommet à Dix, pas plus que sur la question du secrétariat politique. Ils ne font d'ailleurs aucun effort pour délier les deux questions; la première restant sujette, dans

l'esprit de certains observateurs, à l'établissement à Paris du secrétariat politique européen.

SOLUTION MONÉTAIRE EN VUE
La France et l'Allemagne, selon M. Lecat, doivent fixer un certain nombre de positions communes en ce qui concerne le système monétaire établi à deux étages: l'accord de Washington sur les parités et l'accord de Bale. Ces questions, a-t-il ajouté, n'ont pas encore été abordées au niveau des experts. Les moyens de revenir à l'ordre monétaire selon les accords de Bale ont été examinés. Il semble qu'une solution puisse être approuvée. "Mais, a-t-il dit, les choses sont encore relativement vagues ce soir". "Il ne faut pas, a ajouté M. Lecat, mettre en doute le souci constant des deux délégations d'aboutir à des résultats". Il serait inexact de parler de différend, a poursuivi le porte-parole français. Il y a discussion, volonté de mise au point commune. Si demain, à l'issue des entretiens, la position commune est née, elle aura le mérite d'être tout à fait claire et extrêmement précise. Nous sommes dans un système monétaire dont un certain nombre de règles doivent être respectées.

Un extrémiste protestant serait à Montréal

BELFAST (PA) — Gusti Spence, le héros des extrémistes protestants d'Irlande du Nord qui a été reconnu coupable de meurtre, se serait réfugié à Montréal, a-t-on appris aujourd'hui de source habituellement bien informée.

Il aurait quitté l'Ecosse par avion alors qu'il se trouvait en liberté provisoire, selon cette même source.

Le sort de Spence, qui est âgé de 39 ans, avait donné lieu à de nombreuses hypothèses depuis qu'il avait été enlevé, dimanche, au moment où il retournait en prison après avoir assisté au mariage de sa fille.

De son côté, l'IRA était persuadée que la disparition de Spence avait été organisée par les partisans de ce dernier.

L'hypothèse la plus répandue voulait cependant que Spence soit "entre bonnes mains".

Les Quatre Grands pourraient préparer l'entrée des deux Allemagnes aux Nations-Unies

BONN (Reuter) — Selon M. Martin Hillenbrand, nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne fédérale, des discussions entre les Quatre Grands pourraient avoir lieu pour préparer la voie à l'entrée des deux Etats allemands aux Nations-Unies.

Dans une interview à la radio ouest-allemande, M. Hillenbrand a précisé hier que ces conversations seraient probablement menées par les ambassadeurs en RFA des quatre puissances alliées à la fin de la seconde guerre mondiale: Etats-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne.

Les Quatre Grands ont l'importante responsabilité de superviser l'application de l'accord sur Berlin, conclu en 1971 mais entré en vigueur le mois dernier.

L'accord facilite les déplacements des Berlinoises de l'Ouest en RDA et garanti le passage

sur les voies de transit à travers l'Allemagne de l'Est.

Outre la supervision de l'accord, a ajouté M. Hillenbrand, nous aurons, en raison de l'ouverture d'une nouvelle phase dans les relations Est-Ouest, à

discuter d'une série de sujets avec l'ambassadeur d'URSS. En particulier, des négociations à quatre sont nécessaires pour permettre aux deux Etats allemands d'entrer aux Nations-Unies.

Franco partagerait ses pouvoirs en nommant un premier ministre

MADRID (Reuter) — Le général Franco va disjoindre ses rôles de chef d'Etat et de gouvernement en nommant un premier ministre, a prédit M. Gregori Lopez Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères.

"Je crois qu'il y a de multiples raisons évidentes à la nomination d'un premier ministre, bien qu'à mon avis le général Franco devrait continuer à présider le Conseil des ministres", a déclaré M. Lopez Bravo dans une interview accordée à l'hebdomadaire ABC, supplément du quotidien monarchiste.

C'est la première fois qu'un ministre espagnol fait une telle déclaration en public, un réferendum avait approuvé en 1966 la "Loi organique" prévoyant la séparation des deux rôles et l'accession du prince Juan Carlos de Bourbon à la tête de l'Etat à la mort ou à l'abaissement du général Franco.

Les observateurs pensaient que le général Franco nommerait au poste de premier ministre l'amiral Luis Carrero Blanco, vice-président, mais M. Lopez Bravo a indiqué dans son interview que la nomination d'un premier ministre n'était pas imminente.

M. Lopez Bravo a ajouté qu'il ne croyait pas à l'éventualité d'une crise politique avant les vacances du gouvernement le mois prochain.

FELICITATIONS
bien méritées
A TOUTES CES FINISSANTES DU
RUEL BUSINESS COLLEGE LEVIS
34, COTE DU PASSAGE
QUI SONT ENTREES EN POSITION
en juin 1972
SINCERES REMERCIEMENTS
aux EMPLOYEURS qui leur ont fait CONFIANCE

ALLAIRE Céline de St-François: Eastern Claims Adj., 580 Grande-Allée, Qué.
AUDET Constance de Montclair: Ministère de l'Éducation, Complexe G, Québec.
AUDET Suzanne de Montclair: Ministère de l'Éducation, Complexe G, Québec.
BARBEAU Lynn de St-Romald: Ban. Montréal, rue Principale, St-Romald.
BEAUDOIN Pierrette de St-Etienne: Retail Credit Co., 38 av. Bégin, Lévis.
BEARD Lisa de St-Germain: Banque Prov., 35 av. Bégin, Lévis.
BEGIN Florence de St-Jude: Caisse d'Épargne, 1033 1^{er} Étage, Ste-Foy.
BILODEAU Jeanne de Lévis: Société d'Ass. Desjardins, 100 Trans-Can, Lévis.
BIZIER Lucie de St-Romald: Ray, Leprie, Courcier, 34 de l'Église, St-Romald.
BLAIS Henriette de St-Pierre: Papeterie Sociale & Comm., 5 Rond-Point, Lévis.
BUSSIÈRES Mon. de St-Henri: Ledubal Const. Inc., 30 boul. Plessis, St-Henri.
CARRIER Lynn de Pontendre: Pratte Houle Methol Inc., 1135 St-Louis, Québec.
CARRIER Lucie de St-Henri: D'Arcy Roy Moreau & Ass., 45 Trans-Canada, Lévis.
CARRIER Viviane de Pontendre: Pratte Houle Methol Inc., 1135 St-Louis, Québec.
CLOUTIER M.-Cl. de St-Marie: Comm. des Permis d'Alcool, 125 Dalhousie, Québec.
COULOMBE Maud de St-Jude: Ban. Can. Nat. 354 St-Joseph, Lévis.
FAUCHER Claudine de St-Marie: Clinic Electronics, 835, 1^{er} av. L'Imposible, Qué.
FAUCHER Monette de St-Marie: Boites Excelsior Lee, Ste-Marie, Beauce.
FERLAND Diane de St-Romald: Service Santé du Québec, boul. Laurier, Ste-Foy.
FORTIN Suzanne de St-Germain: Studio Gosselin, 10 av. Bégin, Lévis.
GAGNE Clémentine de St-Bernard: Diamond Products, Ste-Marie, Beauce.
GAGNE Liette de Lévis: Société d'Ass. des Caisse Pop., 100 Ste-Trans-Can.
GAGNON Céline de St-Claire: Kenbec Knitting Mills, St-Louis-Pineland, Lévis.
GAGNON Hélène de St-Bernard: Germain Equipement, 305 boul. Hénel, Ville-Vieille.
GIGUÈRE Céline de St-Ezquier: Modern Business Forms, 155 boul. Cochrane, Lévis.
GIROUX Christ. de Lévis: Société d'Ass. des Caisse Pop., 100 Ste-Trans-Can.
GIROUX Johanne de Lévis: Eastern Claims Adj. Ltd., 580 Grande-Allée, Québec.
GOSSIELIN Lucie de St-Charles: Legoy de Ste-Foy, 2410 chemin Ste-Foy, Québec.
GOSSIELIN Cal. de St-Charles: Laurende Auto, Inc., 25 Dorchester, Québec.
GOSSIELIN Lucie de Pontendre: Ministère de l'Éducation, Complexe G, Québec.
GOUPEL Mal. de St-Vallier: Mono-Lino Inc., 39 Saull-au-Matélot, Québec.
GREGOIRE Louise de St-Bernard: Parlement de Québec, Grande-Allée, Québec.
GRENIER Louise de St-Marie: Amies Jeunesse, 1135 ch. St-Louis, Ste-Foy, Qué.
HAINS Nancy de St-Marie: Ass. Vie Desj., 150 des Commandeurs, Lévis.
JACQUES Nicole de Lévis: Ass. Vie Desj., 150 des Commandeurs, Lévis.
LABRECQUE Lucie de Lévis: Laurende Acceptance, Rond-Point, Lévis.
LABRIE Jocelyne de Pontendre: Club Automobiles, ch. St-Louis, Québec.
LAMONDE Maria de St-François: Central Adjusters, 81 St-Pierre, Québec.
LAPORTE Monique de Lévis: Ass. Caisse Pop., 100 Trans-Canada, Lévis.
LAROCHELLE Jac. de St-Jean: Soc. Ass. Caisse Pop., 100 Trans-Canada, Lévis.
LAROCHELLE Mar. de St-Anne: Ministère Justice, 10 Chauveau, Québec.
MONTMAYN Marie de St-François: Ministère de l'Éducation, Complexe G, Québec.
MOORE Céline de St-Léon: Sani Metal Inc., 101 Arago, Québec.
MORIN Johanne de St-Lambert: D'Arcy Roy Moreau & Ass., 45 Trans-Canada, Lévis.
NADEAU Louise de St-Léon: Ass. Vie Desj., 200 des Commandeurs, Lévis.
PARENT Martine de St-Lambert: Adjusters & Appr. Ltd., 376 du Roi, Québec.
PLANTE Martine de Pontendre: Ass. Caisse Pop., 100 Trans-Canada, Lévis.
PLANTE Madeleine de St-Germain: Club Automobiles, 871 ch. St-Louis, Québec.
PROULX Diane de Lévis: Fed. Caisse Pop., 150 des Commandeurs, Lévis.
REIMILLARD Diane de St-Charles: Caisse Pop. Notre-Dame-Qué., 19 Desjardins, Qué.
RHEAUME Ginette de St-Bernard: Metrog Life Ins., 13 St-Louis, Lévis.
ROY Danielle de Beaufort: Ministère des Communications, 12 Ste-Anne, Québec.
ST-MARTIN Col. de St-Romald: Régie des Ventes, 2525 boul. Laurier, Québec.
SAMSON Claire de Lévis: Ban. Tor. Dominion, 55 Côte-du-Passage, Lévis.
SOUCY Solange de St-Romald: Demers, Lafamme, Métaires, 1217 Côte, St-Romald.
ST-YVAIN Michèle de St-Marie: Commission Permis d'Alcool, 125 Dalhousie, Québec.
TANQUAY Diane de St-Raphaël: Centre de Main-d'œuvre, 155 Dorchester, Québec.
THEBERGE Ver. de St-François: Trans-Canada Credit, 2520 chemin Ste-Foy, Québec.
THERRIEN Rolande de Lévis: Bureau des Postes, 300 rue St-Paul, Québec.
VERRET Lucille de Bienville: Fed. des Caisse Pop., 150 des Commandeurs, Lévis.

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

JOURNAL RECORDED

Une explosion de bas prix!
La plus formidable VENTE d'un jour
le jeudi 6 juillet chez Paquet inc.

Soyez prêts! Ne manquez pas nos pages vous indiquant les épargnes exceptionnelles dans le journal de demain.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section publicitaire
Page(s) manquante(s)**